LIBRAIRIE
RAYMOND CLAVREUIL
37, RUE St ANDRÉ DES ARTS
PARIS VIe

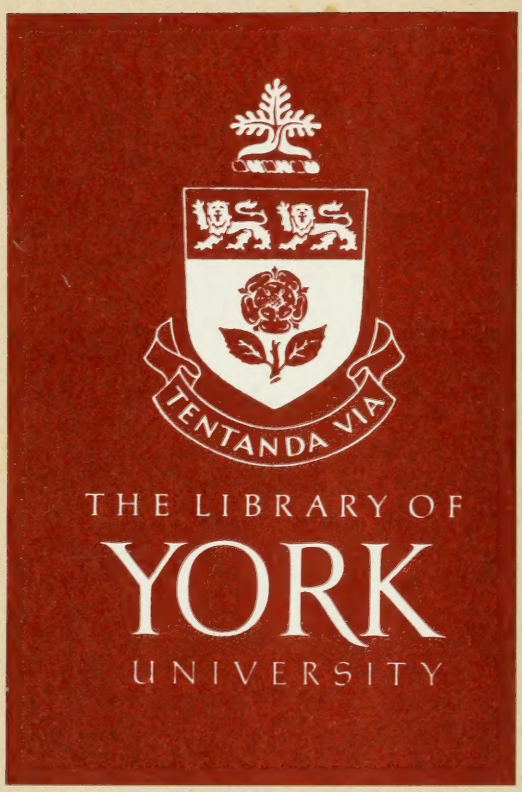

R61
cuv309

3 9007 0231 9504 3

Date Due

LA DOMINATION FRANÇAISE EN ALLEMAGNE

LES FRANÇAIS SUR LE RHIN

(1792-1804)

PAR

ALFRED RAMBAUD

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

CINQUIÈME ÉDITION

Librairie académique PERRIN et Cie.

Majoration temporaire **30** % (Décision syndicale du 11 Février 1918).

LES

FRANÇAIS

SUR LE RHIN

DU MÊME AUTEUR :

La Domination française en Allemagne. — L'Allemagne sous Napoléon Ier. La Confédération du Rhin, le Royaume de Westphalie, les grands duchés français de Berg et de Francfort, etc. (1804-1816). Troisième édition, in-12.

La Russie épique. — Étude sur les chansons héroïques de la Russie traduites ou analysées pour la première fois. Grand in-8°.

Histoire de la Russie, depuis ses origines jusqu'à l'année 1877. Deuxième édition, in-12.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Français et Russes. — Moscou et Sébastopol, 1812-1854. Deuxième édition, in-12.

Histoire de la Révolution française, 1789-1799. Ouvrage cartonné, 30 gravures, in-18.

L'Empire grec au Xe siècle. — Constantin Porphyrogénète. Grand in-8°.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

LA DOMINATION FRANÇAISE EN ALLEMAGNE

LES FRANÇAIS SUR LE RHIN

(1792-1804)

PAR

ALFRED RAMBAUD

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1919

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

DC
220
R35
1919

PRÉFACE

Je ne puis mieux dédier ce livre qu'à la studieuse jeunesse de l'université de Caen : elle y trouvera le résumé des leçons qu'elle a entendues pendant le premier trimestre de 1872. Je m'étais proposé de lui faire connaître l'ancienne constitution de l'Empire allemand et les transformations qu'elle a éprouvées, depuis le jour où il entra en conflit, par la faute de ses chefs, avec la Révolution française, jusqu'au moment où ses derniers débris furent anéantis par la main de Napoléon Ier, et où le réveil de l'esprit national prépara l'avénement de l'Allemagne moderne. Naturellement, je me suis appliqué à mettre en lumière les éléments nouveaux que la Révolution française a introduits au milieu de ce travail de transformation, les idées que nous avons implantées, les institutions que nous avons essayées en Ger-

manie, les progrès sociaux et politiques dont l'Allemagne doit faire remonter le bienfait à l'époque où les destinées des deux pays se trouvèrent si singulièrement mêlées. Et si je me suis appliqué à mettre ces faits en lumière, c'est que j'ai vu qu'en Allemagne on s'étudiait à les laisser dans l'ombre. Ce n'est pas seulement l'histoire de l'Empire, c'est aussi celle de la République que l'on s'y est appliqué à dénaturer ; ou plutôt, dans toutes les époques de notre histoire, on s'est mis à rechercher les éléments de réquisitoires passionnés contre la France, comme si l'on eût voulu justifier d'avance toutes les agressions. Tandis que nos historiens nationaux s'élevaient à l'impartialité la plus haute ou affectaient un désintéressement de cosmopolites, en Allemagne une certaine école d'historiens, dont la librairie d'outre-Rhin reproduit sous toutes les formes et dans tous les formats[1] les meurtrières théories, a pris à tâche de fausser les idées du peuple allemand sur ses rapports antérieurs avec la France. L'université, le gymnase ou l'école primaire, les gros ouvrages scientifiques aussi bien que les manuels élémentaires et même les livres d'enfants, ont eu leur rôle assigné dans cette œuvre de dépravation.

1. Cette année encore n'offre-t-elle pas à la jeunesse allemande comme livre d'étrennes : les *Violences et perfidies de la France à l'égard de l'Allemagne depuis trois siècles?* (Note de la 1re édition).

is fecit cui prodest. C'est la Prusse qui, après avoir organisé cette vaste propagande de haine et de mensonge, en a recueilli le funeste bénéfice. Notre œuvre à nous est de ne pas permettre que la vérité reste obscurcie pour tout le monde et de tirer, au besoin, de ces livres mêmes les matériaux nécessaires pour leur réfutation.

Les Allemands se plaignent du mal que nous avons dû leur faire dans les guerres, presque toujours défensives, qu'ont soutenues nos anciens rois contre les ambitions autrichiennes. Qui pourrait calculer le mal que nous ont fait leurs princes, lorsqu'ils sont venus arracher la France de 1792 à sa tâche de réorganisation intérieure, lorsqu'ils ont attisé les haines entre notre peuple et notre noblesse, entre l'Assemblée et la royauté, lorsqu'ils ont fait aboutir la Révolution à la Terreur? A cette époque, du moins, si l'Empereur, le roi de Prusse et les Electeurs ecclésiastiques nous déclaraient la guerre, les peuples nous appelaient et nous accueillaient. Il nous fut donné, après une glorieuse guerre de défense, de pouvoir faire la plus humaine et la plus bienfaisante des guerres de propagande. On avait voulu affaiblir et démembrer la France. Elle dompta la coalition et s'étendit jusqu'au Rhin, moins par le droit des armes, comme on le verra, que par le libre consentement des peuples.

Peut-être aurions-nous pu jouir d'une paix, si chèrement, si glorieusement conquise, panser les plaies de la guerre étrangère et de la guerre civile, revenir à notre travail de régénération sociale, interrompu par la déclaration de guerre du 20 avril 1792.

Par un bonheur inouï la République française sortait d'une lutte terrible sans que la gloire de ses généraux eût encore compromis la liberté : malgré Arcole et Rivoli, elle obéissait à des magistrats civils. L'Allemagne elle-même ne demandait qu'à compléter en paix une révolution qui était le contre-coup de la nôtre ; sa vieille Constitution s'était écroulée, au milieu du bouleversement provoqué par ses gouvernants; sur les ruines de ses principautés ecclésiastiques et de ses chevaleries, avaient grandi de puissants États qui cherchaient à se donner un droit public et des constitutions plus conformes aux exigences de l'esprit moderne ; au congrès de Rastadt, elle avait consenti à la cession de la rive gauche du Rhin et ne croyait pas qu'elle en fût vraiment affaiblie, ni qu'elle eût payé trop cher, ou les terres qu'elle avait données envers la France, ou le bienfait de sa transformation politique.

Alors qui empêcha le rétablissement, entre les deux pays, de bonnes relations déjà presque séculaires? Qui déchaîna de nouveau sur l'Allema-

que le fléau de la guerre? Qui exposa la République française à ce même danger dont elle venait de sortir, mais auquel elle ne devait pas échapper une seconde fois : celui de paraître devoir son salut à un général ambitieux? Qui donc est responsable de cette coalition de 1798, dont toutes les coalitions suivantes ne devaient être que les fatales conséquences? Est-ce la République, qui jusqu'à la fin, maintint ses envoyés au Congrès de Rastadt, ou l'Autriche qui les fit assassiner sur la route de Strasbourg?

Ce jour-là, le sabre des hussards autrichiens rouvrit la carrière à celui qui devait être notre maître, mais aussi celui de l'Europe, celui de l'Autriche. La paix que l'Empereur d'Allemagne n'avait pas voulu conclure, à Rastadt, avec la République française, il fut bien obligé de la signer, à Lunéville, avec le premier Consul. En même temps qu'il imposait déjà la forme militaire et césarienne à la Révolution française, Bonaparte présidait à la liquidation des affaires germaniques, à ce recès de 1803, si ruineux pour l'Autriche, qui fut, comme je le dirai, une sorte de révolution allemande, moins la liberté et l'égalité. L'Autriche allait éprouver de bien autres désastres : elle avait affaire maintenant à un adversaire qui n'était pas ménager de la paix de l'Europe et du sang des peuples, comme l'Assem-

blée constituante ou la législative. Après avoir ruiné son influence en Allemagne, Bonaparte convoitera jusqu'au titre porté par le chef du Saint-Empire, en attendant qu'il lui prenne ses provinces les plus chères, les plus anciennes de l'héritage des Hapsburg : le Tyrol en 1805, l'Illyrie en 1809. Pour ceux qu'il regardait comme ses alliés, Bonaparte était aussi un terrible protecteur : on le verra par les violations du territoire germanique, en 1803 et 1804.

Toutefois, même lorsqu'il eut confisqué la liberté française et l'indépendance de l'Allemagne occidentale, même lorsqu'il fut devenu, de fait, sinon de titre, Empereur d'Occident, ce ne furent pas les Allemands qui eurent le plus à se plaindre de lui. Pour l'Allemagne, sa suzeraineté fut la source de progrès civils et politiques incontestables. En même temps qu'il nous privait d'une partie des bienfaits de la Révolution, il les étendait aux États soumis à son protectorat. Il retardait le progrès en France et l'accélérait en Allemagne. Notre grief, à nous Français, contre Napoléon, c'est qu'il mettait Allemands et Français au même niveau, comme si nous n'eussions pas été le peuple de la Révolution.

L'homme qui avait détruit par un coup de force la République en France était cependant si pénétré de ses principes qu'il réalisa outre-Rhin une

partie de son programme. Nous avons parlé dans ce livre des créations révolutionnaires et républicaines sur la rive gauche ; peut-être, dans un prochain livre, pourrons-nous entretenir nos lecteurs des créations révolutionnaires et impériales sur la rive droite. Après la république de Mayence viendraient le royaume de Westphalie, les Grands-Duchés demi-français de Berg et de Francfort, la Confédération du Rhin. En sorte que, même sous l'Empire, les interventions françaises en Allemagne ont différé essentiellement des invasions allemandes en France : elles apportèrent avec elles des éléments essentiels de progrès. Ainsi donc dans tous les temps, sous tous les régimes, nous avons fait aux Allemands plus de bien que de mal, et l'Empire prussien, fondé sur un prétendu droit de revanche de l'Allemagne contre nous, a pour base une injustice et un mensonge.

Caen, décembre 1873 (1).

A. R.

(1) L'auteur était à cette date professeur à la Faculté des lettres de Caen.

LES

FRANÇAIS SUR LE RHIN

(1792-1804)

CHAPITRE PREMIER

Les rapports de la France et de l'Allemagne avant la Révolution.

I

L'histoire de l'Allemagne depuis le fondateur de l'Empire allemand présente un singulier phénomène. A l'époque de Charlemagne, la Germanie s'arrêtait à l'Elbe, à la Saale, aux montagnes de Bohême, au cours de l'Ens. Au delà de cette frontière commençait, pour le chrétien d'Allemagne, le monde barbare et païen, le domaine des races wendes, slaves, finnoises. A tout moment il fallait la franchir pour réprimer les incursions des Obotrites et des Wiltzes au nord, des Sorabes et des Tchèques au centre, des Avars, précurseurs des Hongrois, au sud. A peine si l'on connaissait en Alle-

magne le nom des Poméraniens et des Borusses. Charlemagne avait dû organiser, de l'embouchure de l'Elbe à l'Adriatique, une série de frontières militaires. Alors se fondèrent les marches de Sleswig, de Brandenburg, de Styrie, de Carinthie, d'Autriche. Ce fut seulement sous les empereurs saxons que le pays entre la Saale et l'Elbe put être conquis, que les marches de Misnie et de Lusace furent créées, que la colonisation allemande commença en Bohême, que l'Elbe fut franchi et les peuplades de la rive droite de ce fleuve rattachées à la marche de Brandenburg. Mais la grande insurrection slave de 983 reprit à l'Allemagne la Priegnitz, la moyenne Marche et même une partie de la Vieille Marche. Les évêchés de Brandenburg et d'Havelberg retournèrent au paganisme. Sous les empereurs saliques, à la faveur des divisions de l'Allemagne, les Slaves s'étendirent jusque dans l'Anhalt. C'est seulement avec Henri le Lion, Albert l'Ours et Frédéric Barberousse que la conquête allemande, par le glaive et par le baptême, par la guerre et par les missions, s'avança résolûment dans la direction de l'Est. C'est seulement en 1158 que Vienne fut construite sur les ruines romaines de *Vindobona*, pour devenir la capitale du margrave d'Autriche ; c'est seulement vers 1206 que *Verelo*, misérable village de pêcheurs slaves, devint Berlin, résidence du margrave de Brandenburg.

Ainsi l'Allemagne classique, la véritable Allemagne de Charlemagne, de Conrad le Salique et des Othons n'a jamais dépassé l'Elbe, la Saale, l'Ens. Ceux qui sont

épris des splendeurs du vieil Empire allemand devraient au moins être logiques dans leurs projets de restauration, et demander le rétablissement des anciennes limites. Ce qui se trouve à l'est de cette frontière des onzième et douzième siècles, ce n'est plus l'ancienne Allemagne, ce sont les conquêtes allemandes aux dépens des Slaves et des Finnois : ce sont des colonies, au même titre que les cantons allemands de la Russie ou les territoires saxons de la Transylvanie. Il en résulte que depuis le commencement du quatorzième siècle, l'Allemagne a été en quelque sorte conquise par ses colonies : jusqu'à la paix de Westphalie, elle a subi la domination des souverains d'Autriche, appuyés sur les forces des Tchèques, des Hongrois, des Esclavons, des Italiens ; aujourd'hui, elle se fait dicter la loi par le descendant des margraves de Brandenburg, que les victoires de sujets polonais, borusses, wendes ou finnois ont élevés peu à peu à l'hégémonie de l'Allemagne. Les capitales de l'Allemagne étaient autrefois Francfort ou Aix-la-Chapelle ; elles ont été ensuite Vienne et Berlin ; aujourd'hui, c'est *Verelo* qui a le dessus et qui a fait de Francfort, de Mayence, de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, qui fera bientôt de Munich, d'Augsbourg, peut-être de Vienne, des chefs lieux de régences. Ce déplacement du centre politique, ce renversement des rapports entre la mère-patrie et les colonies constitue une révolution assez étrange. Que dirait-on si en quelques siècles le centre de l'Empire britannique se transportait de la mer du Nord dans le Pacifique, de Londres à Melbourne, au Cap ou a Cal-

cutta? Chose plus singulière peut-être, l'Allemagne reçoit de la Prusse, en même temps que des lois, des opinions toutes faites.

Nous avons eu assez souvent à combattre la Prusse (quoique bien moins souvent que l'Autriche); mais les professeurs formés à Berlin ont fini par persuader aux Allemands que c'est d'eux que nous avons été les ennemis. Quand nous fûmes vaincus à Rosbach et vainqueurs à Iéna, nous combattions côte à côte avec les soldats de l'Allemagne occidentale; comment a-t-on pu persuader aux Allemands qu'il fallait s'enorgueillir de Rosbach et se venger d'Iéna? A bien considérer les choses, il y a du sang germanique dans le peuple français, de même qu'il y a autre chose que du sang germanique chez les sujets de Frédéric II. Comment l'Allemagne a-t-elle pu en arriver à cet engouement pour les Prussiens, ces Slavo-Germains, et à cette aversion contre les Français qui sont, jusqu'à un certain point, Gallo-Germains? Pourquoi tant de haine contre le *Welche* et tant d'aveugle soumission au *Wende?* L'Allemagne oublie des siècles de bons rapports avec la France et épouse toutes les passions, toutes les rancunes, toutes les convoitises de la Prusse. Quel philtre lui ont donc donné ses nouveaux maîtres pour lui faire ainsi oublier l'histoire?

II

Et pourtant encore au début de ce siècle, on pouvait prévoir un meilleur avenir pour les deux nations

engagées d'une manière si étrange et si inattendue dans une série de représailles indéfinies. Il existait entre les vrais peuples germains et la grande nation latine une évidente sympathie. Jamais la France n'avait voué à l'Allemagne, ni l'Allemagne à la France, cette haine opiniâtre, implacable, rebelle à tous les progrès de la civilisation générale, qui pendant tant de siècles a divisé les deux peuples riverains de la Manche. L'hostilité contre l'Angleterre était bien vieille chez nous. C'est ce peuple qui dès l'origine nous a donné la notion de l'étranger et qui, à force de la fouler aux pieds, a révélé la France à elle-même. « La France, dit M. Michelet, doit à l'Angleterre de s'être connue comme nation. »

L'Allemagne et la France, au contraire, purent ignorer longtemps où se trouvait au juste leur frontière respective. Toutes ces provinces, indécises entre le système du Saint-Empire et celui du royaume capétien, Flandre, Hollande, Liége, Luxembourg, Trèves, Lorraine, Alsace, Bourgogne, semblaient faites pour nous mettre non en conflit, mais en communication pacifique. Entre ces deux nations, dont l'une, d'origine gallo-romaine, avait subi l'empreinte germanique, dont l'autre, d'origine germanique, avait reçu la civilisation gallo-romaine, il y avait à la fois diversité et harmonie. On ne trouvera pas deux nations qui soient d'autant redevables l'une à l'autre. Nous avons reçu d'outre-Rhin la féodalité, pour en tirer la chevalerie, la réforme religieuse, pour en tirer la tolérance et la liberté de penser. En revanche, des invasions

barbares à la Révolution française, c'est nous qui avons eu l'honneur d'initier l'Allemagne à toutes les idées dont la somme, à chaque époque, formait la civilisation et constituait le progrès du siècle ; au cinquième siècle, l'idée chrétienne et la civilisation antique ; au douzième, la poésie populaire et les universités ; au seizième, la Renaissance ; au dix-huitième, l'esprit scientifique et philosophique ; au dix-neuvième, les principes démocratiques.

Ce qui a contribué à faire croire, dans le passé, à une rivalité séculaire entre les deux nations, c'est le patriotisme, plus ardent que raisonnable et scrupuleux, des écrivains de l'école prussienne. Il fallait à tout prix nous faire passer pour « l'ennemi héréditaire » (*Erbfeind*), le « mauvais voisin » (*böse Nachbar*). Il fallait montrer que la France ne s'était agrandie qu'aux dépens de l'Allemagne ; il fallait prouver que non-seulement l'Alsace, mais Metz, mais Nancy, mais la Flandre et l'Artois, la Bourgogne et la Franche-Comté, Lyon et le royaume d'Arles, étaient des provinces germaniques traitreusement dérobées au Saint-Empire. L'érudition allemande n'a pas reculé devant cette tâche. C'est ainsi qu'on a calculé que les Français avaient commis cinquante et une invasions sur le territoire germanique. M. de Bismark était dès lors autorisé, pour empêcher la cinquante-deuxième, à mettre dans sa poche « les clefs de la maison. » On ne peut attendre que nous reproduisions ici la liste des cinquante et une invasions ; elle a été publiée, pendant la guerre, à peu près dans tous les

journaux allemands et dans tous les moniteurs officiels dont on imposait la lecture aux habitants de nos départements envahis. Il nous suffira de donner une idée plus saine des rapports de la France avec l'Allemagne, avant la Révolution et le premier Empire.

Ce n'est pas du premier coup que la France du moyen âge a pu se dégager de ce chaos ethnographique qu'on appelle la monarchie carlovingienne. Les successeurs germains de Charlemagne n'entendaient pas que les princes français prétendissent s'émanciper de leur suzeraineté. Une fois même, neuf cents ans avant l'invasion de 1870, en réponse à une imprudente agression des Français sur les pays du Rhin, l'armée d'Othon vint déployer ses bannières sur la hauteur de Montmartre et chanter des *Psaumes* à la barbe des Parisiens : on n'avait pas encore composé le *Rhin Allemand*. Sous Louis-le-Gros, on est menacé d'une nouvelle invasion par l'empereur Henri V ; sous Philippe-Auguste, on donne à l'empereur Othon IV la leçon de Bouvines. Les premiers froissements provoquèrent les premiers bouillonnements du patriotisme naissant. A la nouvelle des provocations d'Henri V, le pays tout entier avait été saisi d'une violente indignation, et à la voix de Louis-le-Gros, il y avait eu comme une levée en masse de la France féodale. Plusieurs centaines de mille hommes, au dire de Suger, ministre et biographe de ce prince, vinrent se grouper à Reims autour de l'oriflamme.

« Marchons hardiment aux ennemis, » s'écriait-on ; « qu'ils ne rentrent pas dans leurs foyers impunément ; qu'ils ne puis-

sent pas dire qu'ils ont eu l'orgueilleuse présomption d'attaquer *la France, la maîtresse de la terre.* Que leur arrogance reçoive son châtiment, non sur notre territoire, mais dans leur propre pays, *que les Français ont subjugué et qui doit leur rester soumis par le droit de conquête.....* » D'autres conseillaient d'attendre que les ennemis fussent entrés sur notre territoire, puis de leur couper la retraite, et quand ils ne sauraient plus où fuir, de tomber sur eux, de les culbuter, de les égorger sans miséricorde, comme des Sarrasins, d'abandonner sans sépulture aux loups et aux corbeaux les corps de *ces barbares* [1].

Le sentiment national ainsi provoqué n'épargne pas aux Germains les injures et les menaces. Il faut remarquer cependant que le patriotisme d'alors, si ardent qu'il fût, était encore assez mal défini. Vis-à-vis des Allemands, les Français du douzième siècle se considéraient non comme descendants des Gallo-Romains, mais comme issus d'un peuple germanique, victorieux de tous les autres. On confondait les Français et les Francs, et c'était des conquêtes de Charlemagne qu'on s'enorgueillissait surtout. Les Français n'avaient pas encore appris à prendre conscience d'eux-mêmes comme d'un peuple celtique, néo-romain, étranger à l'Allemagne ; à se sentir surtout Welches vis-à-vis des Tudesques. Les Allemands, de leur côté, commettaient la même confusion : Frédéric Barberousse, répondant à une députation des Romains insurgés, se donnait pour l'héritier des Césars romains et voyait dans les guerriers teutons les héritiers des sénateurs et des chevaliers romains. Nul doute cependant que si les

1. Suger, *Vie de Louis-le-Gros.*

empereurs d'Allemagne s'étaient obstinés à troubler la jeune France dans son développement national, le patriotisme français, en devenant plus passionné, aurait pris une conscience plus nette de ses origines et aurait fini par remonter à nos véritables ancêtres. Mais les Césars germains portèrent en Italie leur humeur guerroyante et nous laissèrent aux prises avec un autre ennemi.

Aux quatorzième et quinzième siècles, si l'empereur Louis de Bavière nous rend le mauvais service de favoriser contre nous les prétentions d'Édouard III, en revanche, un Jean de Bohême, dans son ardent désir de « férir un coup » pour la France, tombe à Crécy dans les rangs de notre noblesse. Dans les intermèdes de la longue guerre de cent ans, les chevaliers français s'en vont au loin donner un coup de main aux Allemands, soit contre les païens de la Baltique, soit contre les hérétiques de Bohême, soit contre Bajazet et les Ottomans. On ne pouvait en vouloir au dauphin Louis et à Charles VII de leur expédition de 1444 sur les terres de l'Empire : c'était l'Empereur qui les avait appelés. La littérature, pas plus que l'histoire, ne porte trace d'une antipathie nationale contre l'Allemagne. Tout au plus si Froissart se permet quelques remarques peu obligeantes sur les princes et la noblesse allemande. Épris avant tout d'un certain idéal de délicatesse et de générosité chevaleresques, il s'étonne de les trouver au-dessous des Français, des Anglais et des Flamands pour ce qu'il appelle « la perfection d'onneur. » — « Alemands,

dit-il, sont convoiteux et ne font riens si les deniers ne vont premièrement devant ; car ce sont gens moult convoiteux ; — ils sont toujours enclins à gaegnier ». — Ailleurs, il remarque qu'à Mons il y avait des soldats de l'armée d'Édouard qui payaient ce qu'ils prenaient, « et li autres non, car Alemant ne sont pas trop bons païeurs, là où ils le peuvent amender [1]. »

III

Il faut aller jusqu'à François Ier pour trouver la France engagée avec l'Allemagne, par la faute de l'Allemagne, dans une guerre sérieuse, où sa propre existence se trouva compromise. En 1519, il ne pouvait venir à l'idée de personne que les électeurs allemands auraient l'imprudence d'accroître une puissance déjà si formidable que la maison d'Autriche, en lui décernant la couronne impériale. Sans doute, ils firent bien d'évincer François Ier et de lui refuser leur suffrage, même après avoir accepté son argent [2]. Mais en élisant Charles-Quint, ils exposaient l'existence de la France, le repos de l'Europe, leurs propres libertés. Cette funeste convoitise, cette passion de « gaegnier, » que leur reproche Froissart, l'emporta sur la sagesse et l'honnêteté politique. Les lingots d'Espagne les aveuglèrent bien plus que la peur du Turc. Leur vote

1. Froissart, édition Siméon Luce, t. I, p. 171, 395, 438, 449, 466.
2. Pourtant, à diverses époques, Charles d'Anjou, Philippe-le-Bel et Charles IV avaient été des candidats sérieux à la couronne impériale.

ouvrait l'ère des grandes guerres européennes et des déchirements de l'Allemagne ; mais l'Électeur de Brandebourg avait touché 130,000 florins, le Palatin 110,000, etc. Leur erreur nous coûta cher, à eux aussi. Il vint un moment où l'Autriche menaça de dompter l'Allemagne par l'absolutisme et l'inquisition. Luther fut condamné à Worms ; le landgrave de Hesse, après Mühlberg, mis en cage. Dans leur détresse, les princes allemands se tournèrent vers le roi des Welches. Ils furent bien accueillis, « non-seulement, dit Henri II dans sa circulaire aux États de l'Allemagne, *parce que nos ancêtres étaient aussi des Germains*, mais *à cause de l'alliance et de l'antique amitié* que la similitude de mœurs a de tout temps établies entre les deux nations. » En échange de son secours, ils lui cédèrent Metz, Toul et Verdun. C'étaient des villes d'Empire, mais non des villes allemandes. Cette cession n'était qu'une restitution de la part de l'Empire ; quant à ces trois cités françaises, elles rentrèrent sans résistance et sans protestation dans la monarchie française. Charles-Quint, exaspéré, essaya l'année suivante de les « délivrer ». Tout d'abord il assiégea Metz et le bombarda : c'était alors comme aujourd'hui leur manière à eux d'affranchir : le chef du Saint-Empire n'y entendait pas plus malice que les « frères allemands » à qui Strasbourg vient de devoir sa délivrance. La Prusse fit alors sa première apparition sur la terre de Lorraine en la personne d'Albert de Brandebourg, moitié duc, moitié routier, grand brûleur de villages, et déjà grand

admirateur des effets de l'artillerie. Il avait installé ses batteries sur le mont Saint-Quentin et tirait furieusement sur la ville, notamment sur la cathédrale. « On tiroit si souvent, dit la *Chronique de Metz*, que les gens de la ville et les enfants en estoient tout accoutumez ; souvent on entendoit les grands coups de canon voler et bruiller en l'air par-dessus la cité, que les gens de la ville n'en faisoient que rire [1] ».

Que de fois les protestants de l'Allemagne du Nord, les ancêtres de ceux qui nous reprochent aujourd'hui notre immixtion dans les affaires de l'Empire, regrettèrent l'élection de 1519 ! Que de fois l'Allemagne pleura Henri IV, tombé sous le poignard au moment où il se préparait à passer le Rhin en libérateur, Henri IV, à l'éloge duquel Schiller a consacré une page si touchante [2] ! Que de fois les landgraves de Hesse, les ducs de Saxe, les margraves de Brandebourg tournèrent vers la France des yeux suppliants, quand les armées impériales inondaient l'Allemagne ; quand Ferdinand II fermait les temples et dépouillait les princes ; quand Wallenstein poussait jusqu'à l'extrême la hideuse maxime : *la guerre nourrit la guerre ;* quand des provinces entières mouraient de faim et que l'Allemagne perdait la moitié de sa population ; quand les bandes espagnoles, croates, hongroises, italiennes, au service de l'Empereur, saccageaient Magdebourg. « Les Croates s'amusaient à

1. *Chroniques de Metz*, publiées par Huguenin.
2. Schiller, *Guerre de Trente ans.*

jeter les enfants dans les flammes, les Wallons de Pappenheim à percer de leurs piques les nourrissons sur le sein de leurs mères. » On trouva dans une église cinquante-trois femmes décapitées. « Il faut bien, disait Tilly, que le soldat se repose un peu de ses dangers et de ses fatigues. » La ville fut complément brûlée ; trente mille habitants périrent. Frédéric II est aussi ému que Schiller en faisant ce récit : « L'histoire ne présente que peu d'exemples, dit-il, d'une aussi grande inhumanité [1]. »

Il fallut bien, pour le salut de l'Allemagne, invoquer le secours des étrangers : les Suédois d'abord, puis les Français. Les cercles du Rhin, de Souabe et de Franconie signèrent le fameux traité avec Richelieu. Après huit ans de laborieuses campagnes, l'Allemagne fut affranchie. A titre d'indemnité, elle céda à la France cette malheureuse province d'Alsace que l'Empire ne pouvait pas protéger, que les bandes de Mansfeld, de Christian de Brunswick, de Bernard de Saxe-Weimar, avaient cruellement dévastée et qui, pour la première fois, au sein de l'unité française, trouva repos, richesse et sécurité. Jamais Louis XIV n'oublia son serment de tolérance envers ses nouveaux sujets. Quand la révocation de l'Édit de Nantes déchaîna la persécution sur la France, l'Alsace conserva la paix religieuse. Cette belle province qui au dix-septième siècle se laissa tomber si facilement dans les bras de la France, on sait ce qu'il a fallu pour l'en ar-

1. Frédéric II, *Mémoires de Brandebourg*.

rocher. Les formalistes de l'Empire allemand en 1648 opposèrent bien quelques difficultés à la cession de l'Alsace; amoureux des vieux « droits historiques, » ils n'avaient pas encore pris sur eux de renoncer même au royaume d'Arles. Mais il s'agissait bien de prétendus droits historiques, quand il y allait du salut de l'Allemagne! Après tout, il était encore loisible aux princes allemands de se livrer à la discrétion de l'Autriche. L'Allemagne, occupée par les Croates et surveillée par les jésuites, fût redevenue la sujette de Rome et des Hapsburg. Le Brandebourg eût été une province autrichienne. De pieux inquisiteurs eussent brûlé les livres saxons comme ils brûlèrent ceux des Bohémiens vaincus. La police viennoise eût mesuré aux hommes du Nord la liberté de conscience et le libre examen. Le développement scientifique, dans l'Allemagne septentrionale, eût marché du même pas qu'en Bavière et dans l'Archiduché. Berlin eût ressemblé à Munich, et il se fût passé bien des siècles avant que les Brandebourgeois vinssent disputer à la France la supériorité intellectuelle et la puissance militaire.

On dut pressentir dès lors l'immense service que l'on avait reçu de la France. Après le traité de Westphalie, ce qui dominait dans toute l'Allemagne indépendante de l'Autriche, c'était un sentiment de reconnaissance et de confiance envers le roi très-chrétien. Nul prince qui ne lui dût l'indépendance de sa couronne, nul sujet qui ne lui dût sa liberté de conscience. On voulut que la puissance libératrice fût chargée de veiller au maintien de l'œuvre de paix :

une clause spéciale attribuait formellement au roi de France la garantie perpétuelle du traité de Westphalie. On fit plus : toujours inquiets des sournoises menées autrichiennes, les princes allemands voulurent se rattacher à la France par un lien de protection plus étroit; dix ans après la pacification, ils signèrent avec Mazarin « l'alliance du Rhin. » Les Allemands de ce temps eussent été bien surpris des passions excitées chez leurs descendants du dix-neuvième siècle par les souvenirs de 1648 et de 1658. Les gallophobes contemporains auraient perdu leur temps à vouloir leur mettre en tête que la France était « l'ennemi héréditaire. » Il fallait voir comme un ambassadeur de Louis XIV était reçu dans les cours du Rhin ! Le maréchal de Grammont raconte un festin qui lui fut donné chez un de nos alliés. « On resta à table jusqu'à neuf heures... on porta deux ou trois mille santés. Après le dîner la table fut étayée ; tous les électeurs dansèrent dessus. Le maréchal de Grammont, qui était boiteux, menait le branle... »

On n'a pas eu honte de compter parmi nos cinquante et une invasions en Allemagne l'expédition envoyée par Louis XIV au secours de l'Empereur contre les Turcs, qui, à la bataille de Saint-Gothard, sauva l'armée chrétienne d'une destruction totale. Les provinces allemandes préservées de la barbarie musulmane avaient alors pour nous de tout autres sentiments. « Les marchands et les cabaretiers, écrivait le général de Coligny à Louvois, qui rançonnaient les Français à leur arrivée, les font boire présentement

pour rien le plus souvent, et les marchands leur donnent leurs marchandises à bon prix en leur disant : « Braves Français, il ne faut pas prendre garde à si « peu de choses avec vous »... Nous ramenons un corps chargé de gloire et des bénédictions des Allemands[1] ». L'empereur d'Allemagne sortait de son flegme habituel pour remercier l'ambassadeur de France et déclarait qu'il voulait faire mettre les cinquante drapeaux musulmans conquis par les Français « en un lieu distingué, pour distinguer leurs glorieuses actions et pour les remettre incessamment au souvenir de toute l'Allemagne. » — Le souvenir de l'Allemagne !...

IV

Je sais bien que la politique inquiète de Louis XIV compromit l'œuvre de Mazarin. On finit par trouver que « l'odeur des lis se faisait trop fortement sentir en Germanie. » Mais les torts, même sous Louis XIV, ne furent pas toujours de notre côté. Les Allemands furent les agresseurs dans la guerre de Hollande et dans celle de la succession d'Espagne : nous n'avons à nous reprocher que celle de la ligue d'Augsbourg. Quel besoin avait le margrave de Brandebourg, en 1672, de se mêler de notre querelle avec les Hollandais, qui eux-mêmes s'étaient ingérés dans les discussions de Louis XIV avec son beau-père, au sujet de la Flandre et de la dot de sa femme? En 1701, Louis XIV n'était-

1. C. Rousset, *Vie de Louvois*, t. I.

il pas strictement dans son droit en revendiquant pour son petit-fils la succession de Charles II? Dans les idées du temps, ses prétentions pouvaient-elles être contestables? Que l'empereur fût mécontent et nous fît la guerre, cela se comprenait encore. Mais pourquoi les États d'Allemagne venaient-ils s'immiscer dans cette querelle d'héritiers? Qu'avaient à voir Bade, Brandebourg, etc., dans cette affaire? Qui les poussait à servir les rancunes de l'Angleterre et de l'Autriche, sinon encore cette maudite envie de « gagnier » et l'appât des subsides impériaux et britanniques?

Il est de mode en Allemagne de prêter à Louis XIV un plan ténébreusement suivi pour l'abaissement de ce pays. Rien n'est plus faux. Ce qu'il voulait abaisser, c'était l'Autriche et non l'Allemagne. Son objectif, c'étaient les possessions espagnoles et non pas les bords du Rhin. Le pivot de toute sa politique, comme M. Mignet l'a fort bien démontré, c'était la succession d'Espagne. Il convoitait la Flandre, le Luxembourg, la Franche-Comté, parce que, d'après les idées, justes ou fausses, qui régnaient à cette époque, il se croyait des droits sur ces provinces. Il ne convoitait ni Trèves, ni Cologne, ni Mayence, parce qu'il reconnaissait parfaitement que ces pays ne lui appartenaient pas. Si les Allemands eurent maille à partir avec lui, c'est parce qu'ils vinrent maladroitement soutenir contre nous la maison d'Autriche. Ses incursions en Allemagne ne sont que des épisodes du grand duel espagnol. Si réellement il avait prémédité l'abaisse-

ment de l'Allemagne, on eût vu toute autre chose. Au lieu de s'acharner dans cette guerre ingrate de places fortes dans les Pays-Bas espagnols, au lieu de s'aliéner l'Angleterre par ses visées sur la Belgique, il eût semé la division dans l'Empire, excité le Turc contre l'Empereur. Qui eût pu lui résister en Allemagne? Était-ce l'Autriche affaiblie, le Brandebourg impuissant, la Diète de Ratisbonne avec ses incurables lenteurs? L'Allemagne avait-elle un personnel de diplomates, d'administrateurs et de généraux à opposer aux de Lionne, aux Louvois, aux Colbert, aux Turenne, aux Luxembourg? La puissance française, si énergiquement concentrée, n'eût-elle pas subjugué l'Allemagne, morcelée, appauvrie, dépeuplée par la guerre de Trente ans? Les circonstances sous Louis XIV étaient relativement plus favorables encore que sous Napoléon Ier. Si le « grand roi » n'a pas abaissé l'Allemagne, c'est qu'il ne le voulait pas, c'est qu'il n'y songeait même pas. Tout violent et arrogant qu'il fût, il reconnaissait un droit des gens.

Un épisode abominable de ces luttes épisodiques avec l'Allemagne, c'est l'incendie du Palatinat, la dévastation des campagnes du Rhin, la destruction par la mine ou par la torche d'Heidelberg, Oppenheim, Worms, Spire. Dans le Saint-Empire s'élève un cri général d'horreur et de vengeance. Pour la première fois il y eut au delà du Rhin un soulèvement de l'opinion contre nous. Les Français furent partout chassés d'Allemagne, et dans le Palatinat nous rencontrâmes pour la première fois, à côté de la guerre des princes,

la guerre des paysans, la guerre des peuples. Toutefois la haine n'a pas survécu aux souffrances. C'est récemment qu'on a entrepris de faire le procès à la nation française tout entière, et qu'on s'est pris à répéter avec complaisance le mot trop partial de Voltaire : « Il n'y a point, au fond, de nation plus cruelle que la française. » Dans la dernière guerre, quand les soldats badois pillaient les villages de Franche-Comté, ils disaient que c'était pour venger Heidelberg. En règle générale, une nation est solidaire des actes de son gouvernement ; l'incendie du Palatinat demande une exception ; toute la France a protesté à cette époque contre la barbarie de Louvois. Louvois seul a conçu et ordonné ces horreurs. Les généraux français n'exécutaient ses ordres qu'avec répugnance ; les officiers, comme M. de Tessé, ne les accomplissaient qu'à moitié et quelquefois pas du tout. Enfin le cri de la conscience publique vint retentir avec tant d'éclat aux oreilles de Louis XIV, qu'il fut obligé de désavouer et de disgracier le « brutal commis. » Au reste, il y eut dans toute cette affaire plutôt barbarie et vandalisme que véritable cruauté. Les habitants dont on brûlait les maisons pouvaient du moins sauver leur mobilier : les autorités françaises leur avaient ménagé des lieux de refuge. A Bazeilles, à Châteaudun, à Fontenay-sur-Moselle, à Strasbourg, a-t-on pris ces précautions ? Rappelons encore qu'en 1688 on était au lendemain de la guerre de Trente ans, que le spectacle des guerres civiles d'Allemagne avait malheureusement endurci les militaires, et qu'en

somme ils traitèrent les habitants du Palatinat avec beaucoup moins de barbarie que ceux-ci n'en avaient éprouvé de leurs propres compatriotes. Il est certain, en outre, qu'aujourd'hui les généraux prussiens doivent prendre en pitié ce misérable incendiaire Louvois, qui ne connaissait ni le pétrole, ni les bombes au pétrole.

V

Au dix-huitième siècle, les armées françaises, à plusieurs reprises, parurent en Allemagne. Mais peut-on dire que Louis XV et ses ministres aient fait la guerre à « l'Allemagne ? » N'étaient-ce pas les Allemands eux-mêmes qui réclamaient l'intervention française et qui sommaient le roi très-chrétien de remplir la magistrature dont l'avait investi le traité de Westphalie, si attaqué aujourd'hui, si souvent invoqué à cette époque? En 1741, quand les Français envahirent les États de Marie-Thérèse, n'avaient-ils pas pour alliés l'Électeur de Bavière, désigné empereur d'Allemagne, le duc de Saxe, le roi de Prusse lui-même, Frédéric II en personne? En 1756, quand les Français attaquèrent leur allié de la veille, Frédéric II, n'avaient-ils pas pour alliés toute l'Allemagne occidentale, tout le Saint-Empire, l'armée des cercles et enfin le plus auguste et le plus autorisé représentant des intérêts germaniques, l'impératrice d'Allemagne? Et par combien de complaisances envers Mme de Pompadour Marie-Thérèse n'arracha-t-elle pas à

Louis XV l'ordre de faire entrer l'armée française en Allemagne? Encore sous Louis XVI, à propos de la fameuse succession de Bavière, nous trouvons les princes allemands fatiguant les oreilles du roi très-chrétien de leurs demandes d'intervention. Les deux adversaires, Prusse et Autriche, invoquaient à l'envi la paix de Westphalie et sommaient le roi de France « de déployer son caractère de garant du traité. » Frédéric II allait dans son insistance jusqu'à exprimer d'outrageants soupçons sur les causes de notre inaction : il insinuait qu'on nous avait « acheté notre silence. » Cette fois, malgré les supplications des Allemands, les Français se refusèrent à envahir l'Allemagne.

Après tout, qu'avons-nous gagné à toutes ces interventions dont on affectait chaque fois de nous faire un devoir? Le mot impolitique de Louis XV : « Je fais la paix en roi et non en marchand, » a été la devise de notre diplomatie au dix-huitième siècle. Après tant de campagnes outre-Rhin, nous n'avons pas pris au Saint-Empire un seul village allemand. La France, qui était toujours, malgré les vices de son gouvernement, la première puissance du monde, fut aussi la puissance pacifique et désintéressée par excellence. Elle seule, en un siècle où Frédéric II dépouillait l'Autriche, où l'Autriche unie à la Russie démembrait la Turquie, où les trois puissances associées partageaient la Pologne, — elle seule ne fit pas de conquêtes.

VI

Voilà, au moment où s'ouvre la Révolution française, l'histoire des rapports de la France avec les pays d'outre-Rhin. Voilà comme s'est conduit vis-à-vis de l'Allemagne « l'ennemi héréditaire, » le « mauvais voisin. » Voilà ce que nous avons fait au temps de notre puissance; — comment s'est conduite la Prusse, parvenue d'hier à la puissance? Sans doute, pendant ces deux siècles, nous sommes entrés bien des fois en Allemagne, mais qu'allions-nous y faire? Protéger les libertés politiques et religieuses de l'Allemagne, telles que les entendaient les Allemands. Avons-nous opprimé ou insulté l'Allemagne? Le Saint-Empire n'a rien de commun avec le *Vaterland:* on n'a qu'à consulter Jean de Müller, Dohm et tant d'autres. Que vient-on nous parler aujourd'hui de nos attentats contre elle? De quel côté était donc l'Allemagne? N'était-elle pas aussi bien du côté du landgrave de Hesse et des princes protestants qui nous appelaient contre Ferdinand? De l'Électeur de Bavière qui nous appelait contre Marie-Thérèse? De Marie-Thérèse qui nous appelait contre Frédéric II? De Frédéric II qui nous invoquait contre Joseph II? Il n'y a pas un prince allemand, à commencer par le roi de Prusse, empereur d'Allemagne, dont les ancêtres n'aient invoqué à plusieurs reprises l'intervention française. Et quand aujourd'hui ils viennent mettre en commun leurs rancunes ou leurs remords, quand la Prusse vient nous

reprocher de l'avoir aidée à conquérir la Silésie; la Bavière et le Wurtemberg de les avoir érigés en royaumes aux dépens de l'Autriche; Bade de l'avoir agrandi et élevé à la dignité de grand-duché, on peut se demander où est le bon sens, où est la bonne foi? Pas de pharisaïsme national, pas d'hypocrisie de patriotisme. Qu'ils relisent la correspondance de leurs ancêtres avec les rois très-chrétiens. Ils verront combien de fois l'Allemagne occidentale, la véritable Allemagne, a invoqué notre alliance contre la fausse Allemagne des Hapsburg et quelquefois des Hohenzollern.

Non, avant la Révolution, il n'y avait pas de trace de haine entre les deux peuples; c'est ce qui explique comment les guerres de la Révolution n'ont jamais été des guerres de race. Toute l'Allemagne occidentale acceptait sans répugnance une certaine influence française. On y parlait, on y écrivait notre langue[1]; on y suivait, avec trop de docilité peut-être, nos traditions littéraires comme nos modes. On y attirait les Français: pas toujours avec assez de discernement; et les aventuriers par lesquels on se laissait duper donnaient une fâcheuse idée de la nation. De grands États allemands, la Prusse, le Brunswick, devaient à nos réfugiés religieux ou politiques leur prospérité in-

1. « Cette certitude qu'ils avaient de trouver en Allemagne des habitants qui parlaient leur langue poussait les Français à l'émigration outre-Rhin; les soldats surtout désertaient en Allemagne. » Mirabeau (ouv. cité, t. I, p. 36) estime à 50,000 le nombre de ces déserteurs pendant la guerre de Sept ans, et à 200,000 pendant le XVIIIe siècle.

dustrielle : Berlin leur doit sa grandeur. Si l'on avait de l'engouement pour nous en Allemagne, croit-on que nous n'en eussions pas pour les choses allemandes? ou croit-on que nous mettions plus de discernement dans nos engouements? L'admiration pour celui qui nous avait battus à Rosbach, alla chez nous jusqu'à l'abus et jusqu'au ridicule; on ne parlait à Paris, à Versailles, que de la tactique prussienne, que des manœuvres prussiennes, que de la discipline prussienne; le comte de Saint-Germain, sous Louis XVI, ne voulait-il pas introduire la bastonnade dans nos armées? « On l'avait vu courir aux manœuvres de Potsdam, raconte Beugnot d'un seigneur français de cette époque, et y baiser la botte du grand Frédéric, puis venir s'en targuer à Paris comme d'une chose héroïque..... On le comptait parmi les zélateurs de l'immobilité machinale, de l'ordre mince et des coups de plat de sabre[1]. « J'ai un chien de faible pour les Français, » écrivait à Voltaire la margrave de Bayreuth, sœur de Frédéric. Mais croit-on que Voltaire n'ait pas eu un certain faible à l'égard du roi de Prusse, pour avoir supporté si facilement son humeur capricieuse et despotique, décidément trop royale pour la république des lettres? Tout le monde en était là à Paris!

Si les philosophes, les protestants, les industriels,

1. « Des jeunes gens de la cour s'ennuient de n'être que Français. Ils courent aux manœuvres de Potsdam..... et, transformés par l'attouchement de la relique, ils reviennent à Paris Prussiens de la tête aux pieds. » Beugnot, *Mémoires*, t. I, p. 66.

les soldats, les aventuriers de toutes sortes émigraient volontiers de France en Allemagne, il y avait un égal mouvement d'Allemagne en France.

D'abord, en première ligne, les princes qui accomplissaient leur pèlerinage au temple de Versailles pour y étudier, y adorer le type royal par excellence, ce roi des rois qui, suivant l'expression de Louis XIV, n'avait pas à suivre l'exemple des autres ; après avoir admiré à Potsdam Frédéric II, le roi guerrier, on allait assister à un lever du roi de France, le roi royal. D'autres, comme le bon chevalier Tannhausser de la légende, en sortant du carnaval de Venise ou en allant à l'école de l'Angleterre, couraient à la *Montagne de Vénus* parisienne. Ils y couraient parce que c'était là qu'on trouvait le plus d'hommes de génie et de gens de tripot, le plus d'aventuriers et de grands initiateurs, le plus de beautés faciles et de grandes dames d'esprit ; ils y trouvaient le meilleur comme le pire. Enfin il y avait ceux qui cherchaient fortune, et qui voulaient servir le roi de France. Faut-il citer les plus distingués : Maurice de Saxe, le vainqueur de Fontenoy, le comte de Lowendal, conquérant de Berg-op-Zoom.

Tout bon gentilhomme allemand, quand il avait plusieurs fils, destinait l'un d'eux au service d'Autriche, un autre au service de Prusse, un troisième au service de France. Voyez plutôt les trois frères du fameux baron de Stein. Sur la rive gauche du Rhin, on ne recrutait que pour le roi très-chrétien ; de là cette nomenclature de régiments allemands dans l'armée française : Royal-Deux-Ponts, Royal-Saarbruck, Royal

Bavière, régiment de Birkenfels, cavalerie de Fürstenberg, dragons de Lambese, etc. On peut le dire, à la veille de la Révolution, la vraie frontière militaire de la France c'était le Rhin ; les trois électorats ecclésiastiques et les petites principautés rhénanes étaient en quelque sorte une prolongation de notre territoire militaire. D'Argenson (en 1741), sauf une irrévérence, explique assez bien cette affluence des Allemands dans l'armée française: « C'est le besoin des affaires qui nous a réduits à nous servir d'étrangers; les Allemands et surtout ceux du nord ont mieux conservé aujourd'hui le véritable esprit de la guerre. Nous tirons de leur pays des *hommes et des chevaux* plus robustes et plus nerveux que les nôtres. Les hommes ont un flegme qui fixe le feu follet des Français. Ils ne voient les choses que dans un sens, et ce sens ordinairement est le bon. »

Mais que parlons-nous de frontière militaire ? Les gouvernements avaient beau se faire la guerre, les peuples étaient en paix. Ce qui dominait en France, et en Allemagne à cette époque, c'était l'esprit philanthropique et cosmopolite, assurément le contraire de la haine nationale. Au bruit des batailles de la guerre de Sept ans, la philosophie française et allemande avait travaillé au perfectionnement du genre humain. Des deux côtés du Rhin on se désintéressait des victoires comme des défaites ; à Paris comme à Berlin, on chansonnait Rosbach. On ne voulait rien savoir des éternelles querelles des cabinets. On n'était ni Français, ni Allemand, ni Prussien; on était citoyen

du monde (*weltbürger*). Lessing pouvait dire « qu'il n'avait aucune idée de ce que peut être l'amour de la patrie, » et Schiller écrivait : « Allemands ! ne cherchez point à former une nation, contentez-vous d'être des hommes. » Cette disposition des esprits en Allemagne n'est-elle pas la meilleure preuve de la confiance qu'on y avait à cette époque dans la France, dans son amour de la paix, dans son désintéressement ?

CHAPITRE II

Le Saint-Empire romain et sa Constitution.

« Y a-t-il une contradiction plus frappante, disait Voltaire, que celle du Saint-Empire romain? En quoi est-il Saint? En quoi est il Empire? En quoi est-il Romain? » Le *Dictionnaire philosophique* a raison : l'héritage de Charlemagne n'était plus rien de tout cela : ni Empire assurément, surtout depuis la guerre de Trente ans et la paix de Westphalie ; ni Romain, car il y avait longtemps que les Empereurs n'allaient plus en Italie et qu'ils avaient renoncé à disputer au pape la souveraineté de la ville Éternelle ; ni Saint, depuis que la moitié des princes de l'Empire avait abandonné le giron de l'Église. On pourrait ajouter : ni Germanique. Autrement, aurait-on vu un roi d'Angleterre, comme électeur de Hanovre; un roi de Prusse, comme électeur de Brandebourg ; un roi de Hongrie, comme électeur de Bohême; un roi de Pologne, comme électeur de Saxe, conférer par leurs suffrages la couronne impériale? Aurait-on vu le roi de Danemark, comme duc de Holstein et le roi de Suède, comme duc de Poméranie, siéger dans la diète de l'Empire?

Aurait-on vu le roi de France investi par les traités de Westphalie d'une sorte de magistrature constitutionnelle et d'un droit de surveillance sur les affaires de l'Allemagne?

Ce n'était plus l'Empire romain et pourtant l'héritier présomptif de la couronne portait toujours le titre de « roi des Romains. » Il n'était plus Saint, et pourtant il y avait partout en Allemagne des principautés ecclésiastiques, de petits pouvoirs temporels qui avaient survécu ou cataclysme protestant du XVIe siècle. Il n'était plus féodal, et pourtant l'Allemagne occidentale était couverte des donjons et des fiefs indépendants de la chevalerie. Il n'était plus universel, et pourtant la Belgique faisait partie du cercle de Bourgogne ; les archevêques de Trèves et de Cologne portaient le titre d'archi-chanceliers, l'un, des Gaules et l'autre, du royaume d'Italie.

Le Saint-Empire n'était plus un État moyen âge et n'était pas encore un État moderne. On ne savait pas bien si c'était une institution internationale et européenne, ou une organisation nationale et allemande.

L'Allemagne du XVIIIe siècle semblait encore engagée jusqu'à mi-corps dans le chaos du moyen âge, d'où les autres États européens étaient sortis depuis si longtemps. Elle en était restée, malgré tant de révolutions, au cosmopolitisme chrétien du huitième et du onzième siècles. Tandis que le patriotisme anglais, français ou suédois avait de si éclatantes manifestations, on en était à se demander si réellement il y avait un patriotisme allemand.

Les traditions, le cérémonial, toutes les formes extérieures avaient quelque chose d'antique et de suranné. Un empereur du dix-huitième siècle, le jour de son couronnement, portait le costume quasi-sacerdotal d'Othon le Grand ou de Charlemagne. L'Empire ressemblait à une grande cathédrale gothique avec une nef grandiose, où l'on n'était pas sans éprouver au premier abord un sentiment de religieux respect, avec des flèches majestueusement élancées qui témoignaient de la puissance créatrice d'un autre âge. Mais on voyait que de fréquentes révolutions l'avaient ébranlée, que de grossières restaurations l'avaient défigurée : on sentait qu'il y avait là de la majesté sans force et une triomphale grandeur qui au premier choc tomberait en poussière. Ces principautés ecclésiastiques, ces petits fiefs de comtes et de chevaliers, ce vieux Tribunal d'Empire, cette antique Diète, ces cercles institués par Charles IV, ces électeurs et cette *Bulle d'Or*, tous ces contreforts disjoints, tous ces arcs-boutants désarticulés, qui étaient venus s'appliquer au vieil édifice carolingien, on se demandait s'ils lui étaient un soutien ou si, au contraire, ils n'ajoutaient pas à sa pesante caducité, pour accélérer la ruine définitive.

Le plan de l'édifice était difficile à retrouver au milieu des substructions et des additions que chaque siècle y avait apportées. Le savant Pütter lui-même en faisait l'aveu : « Il n'est pas toujours facile de découvrir partout cette unité de l'Empire qui subsiste encore ; on ne peut la voir immédiatement et propre-

ment qu'à la cour impériale, au *Reichstag* et au *Kammergericht;* donc en trois endroits : Vienne, Ratisbonne et Wetzlar. »

L'Empereur, la Diète ou *Reichstag*, le Tribunal d'Empire ou *Kammergericht*, ajoutons-y l'organisation par cercles, voilà donc ce qui constituait l'unité *visible* de l'Empire. Dans l'infinie diversité des grands et des petits États, voilà ce qui rappelait encore aux Allemands qu'ils ne formaient pas une simple collection de royaumes, de principautés, de seigneuries et de villes libres, mais qu'ils constituaient un tout national : le *corps germanique ;* un organisme politique : l'*Empire.*

I

La couronne impériale, en droit, était élective ; en fait, depuis Maximilien elle était devenue héréditaire dans la famille de Hapsburg. La faute n'en était pas entièrement aux électeurs. A plusieurs reprises on avait essayé de transporter l'Empire dans une autre famille : toujours inutilement. Au seizième siècle, on l'avait offerte à un prince saxon, Frédéric le Sage ; il prouva qu'il méritait ce surnom en la refusant. Au dix-huitième siècle, les électeurs avaient proclamé Charles VII de Bavière ; mais Marie-Thérèse, malgré les électeurs, malgré Frédéric II, malgré les Français, fit couronner son mari, François de Lorraine. Les Allemands avaient le droit d'élire leur Empereur, mais ils n'avaient pas la liberté d'en élire un autre que

le souverain d'Autriche. Les régiments croates et hongrois le leur avaient suffisamment démontré dans les campagnes de 1741 à 1745. Pour plus de précaution, le César régnant avait soin d'assurer à son fils la survivance de l'Empire en le faisant élire sous ses yeux roi des Romains. C'est ainsi que Joseph II fut couronné en présence de son père.

Anciennement, le corps entier des princes allemands avait le droit de suffrage. Plus tard, l'élection fut déléguée à quelques-uns seulement : la Bulle d'or de 1356 ne reconnaît plus que *sept* électeurs. On voit combien était restreint le *pays légal*. Ces sept privilégiés avaient été choisis parmi des princes considérables de l'Allemagne. Ils profitèrent de leur prérogative nouvelle pour se rendre plus puissants encore. Les candidats à la couronne étaient obligés de compter avec eux et de s'assurer leurs suffrages par des dons et des promesses. On était certainement autorisé à se plaindre de la corruption électorale, quand on voyait en 1521 les ambassadeurs de François Ier cheminant sur les routes de l'Allemagne avec des mulets chargés d'or, tandis que Charles-Quint, plus habilement et plus discrètement, leur faisait tenir des traites en bonne forme sur les banquiers d'Augsburg. Les électeurs pouvaient tirer de leurs conventions secrètes avec le candidat des avantages plus sérieux encore : collations de titres ou concessions de territoires. La magistrature électorale pour les uns, comme la dignité impériale pour l'autre n'étaient qu'un moyen de bien faire leurs affaires domestiques. La maison d'Au-

triche négligeait les intérêts de l'Empire pour ne s'occuper que des siens, se dérobait aux devoirs de sa charge et se contentait d'en exploiter les avantages. Les maisons de Brandebourg, de Saxe, à leur tour, mettaient à profit chaque nouvel interrègne. Les familles électorales firent toutes de bonnes maisons ; car la constitution de 1356, en déclarant indivisible la terre électorale, ne leur permettait pas de décroître, et chaque nouvelle élection d'empereur leur donnait occasion de s'accroître.

Dans le collége électoral, il y avait trois princes ecclésiastiques : les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne. Ils étaient encore là, au dix-huitième siècle, à la veille de la Révolution française, pour témoigner de l'ancienne puissance de l'Église en Allemagne. Ils venaient rappeler ces siècles de grandeur, où les rois et les empereurs tremblaient devant leurs anathèmes comme devant ceux du pape ; où un archevêque de Mayence arrachait à Henri IV vaincu les ornements impériaux et défendait de l'enterrer en terre sainte ; où les princes détrônés venaient mendier leur pain à la porte des cathédrales ; où le tiers de l'Allemagne appartenait à l'Église ; où la voix des prêtres lançait sur la Palestine ou sur la Baltique des milliers de guerriers ; où toute conquête était une croisade ; où les contrées païennes de la Saxe, du Brandebourg, de la Livonie devenaient du même coup d'épée, terres allemandes et terres chrétiennes. Les révolutions religieuses avaient entamé la puissance morale de l'Église, les sécularisations avaient dimi-

nué son domaine ; les trois archevêques du Rhin continuaient cependant à occuper la première place dans le collége électoral, et celui de Mayence était le premier personnage de l'Empire après l'Empereur. Il était l'archi-chancelier du Saint-Empire, et nommait le vice-chancelier qui devait le représenter à la cour impériale ; il était le directeur de la Diète et le président du collége des Princes. Comme il couronnait encore les empereurs à Francfort, il pouvait se consoler de n'avoir plus le pouvoir de les faire ou de les défaire.

Les quatre électeurs temporels étaient, à l'origine, le comte Palatin du Rhin, le roi de Bohême (souverain d'Autriche), le duc de Saxe, devenu roi de Pologne, et le margrave de Brandebourg, devenu roi de Prusse. Ils étaient en même temps revêtus des grandes charges héréditaires du palais et de l'Empire. Les révolutions de l'Allemagne amenèrent une augmentation dans le nombre des électeurs. A la paix de Westphalie il fallut créer un huitième électorat pour le duc de Bavière. En 1692, l'empereur Léopold, malgré les protestations du sacré collége germanique, conféra la même dignité à la maison de Brunswick-Lünebourg qui régnait en Hanovre et bientôt en Angleterre [1].

Les électeurs, en leur seule qualité d'électeurs, étaient presque des rois ; un archevêque de Cologne ou un duc de Saxe avaient droit à tous les honneurs de

1. Nous ne parlerons que pour mémoire des quatre Électorats créés en 1803, à la veille de la ruine du Saint-Empire : Bade, Wurtemberg, Hesse-Cassel, Salzburg.

la royauté, sauf qu'on ne les traitait pas de *Majestés.* Électeurs de l'Empereur, ils étaient en même temps ses conseillers. La *Bulle d'Or* de Charles IV tient à nous donner une haute idée de leur grandeur. Ce sont les « sept colonnes, » ce sont les « sept lumières du Saint-Empire, » ce sont « les membres du corps impérial. » Il est difficile, en effet, en parlant de la constitution germanique, de séparer l'Empereur des électeurs. C'est parmi eux qu'il est choisi, c'est par eux qu'il est élu, c'est par eux qu'il est contrôlé et contenu ; si l'on cherche, vis-à-vis du Parlement germanique, où est « *la Couronne,* » on trouvera qu'elle repose sur la tête de l'Empereur, mais qu'elle est soutenue par les mains des électeurs. Quand il meurt, c'est à eux que revient la puissance impériale. Deux électeurs, sous le nom de vicaires de l'Empire, peuvent jusqu'à l'élection du nouveau souverain user de toutes les prérogatives de la couronne. Le duc de Saxe exerce le vicariat dans tous les pays de droit saxon, c'est-à-dire dans l'Allemagne orientale ; le comte Palatin dans les cercles de Franconie, de Souabe, de Bavière et du Rhin, c'est-à-dire dans l'Allemagne occidentale. Le souverain autrichien, électeur de Bohême, a le privilége de ne pas subir leur juridiction. Les deux vicaires impériaux abusent habituellement de leur royauté temporaire pour réaliser quelques petits profits, adjuger à leurs parents, à leurs fils, à leurs filles, quelque fief, quelque abbaye vacante. Il s'élève toujours à ce propos un concert de protestations ; mais c'est leur droit.

II

Au dix-huitième siècle encore, le couronnement d'un empereur ou d'un roi des Romains excitait dans l'Allemagne entière un sentiment de vénération et d'allégresse. On prenait la cérémonie au sérieux. On oubliait qu'il y avait eu une guerre de Trente ans et un traité de Westphalie.

Goethe, en 1764, à l'occasion du couronnement de Joseph II, a eu l'heureuse chance d'assister dans sa ville natale de Francfort à ce merveilleux spectacle : « La vieille cité des Francs avait conservé le privilége d'être le théâtre de l'élection et du couronnement. Longtemps à l'avance, on voyait les savants de la ville fouiller les archives, pour rechercher les vieux usages, pour préparer les articles des capitulations que les électeurs imposeraient au nouvel élu, pour faire revivre un instant l'Empire d'Allemagne presque enseveli sous tant de parchemins, de papiers et de vieux livres. » La ville se remplissait d'étrangers. D'abord les fourriers des princes qui venaient leur préparer des logements ; les maréchaux qui divisaient la ville en autant de quartiers électoraux qu'il y avait d'électeurs. Puis les ambassadeurs avec leur costume archaïque et étrange, les manteaux espagnols du seizième siècle, les grands chapeaux retroussés à grandes plumes. Toute leur archéologie, comme on le voit, remontait non à Charlemagne, mais à Charles-Quint ; c'était la défroque des hidalgos espagnols qu'on faisait passer,

au dix-huitième siècle, pour le costume national des vieux Allemands. Tout le monde a vu sur la grande place de Francfort un singulier édifice qui présente, au lieu d'une façade, un pignon en escaliers avec cinq fenêtres de grandeur inégale. C'est le *Rœmer* avec sa *salle des électeurs* (*Kursaal*), où depuis 1564 tant de rois des Romains furent élus, avec sa *salle des Empereurs* (*Kaisersaal*) où s'étalent les portraits de tant de Césars allemands. La veille du jour où les électeurs doivent se réunir au *Rœmer*, les magistrats et les bourgeois de la ville sont tenus de leur prêter le serment de sûreté; ils s'engagent à les défendre non-seulement contre les attaques du dehors, mais encore contre les embûches qu'ils pourraient se tendre les uns aux autres. On pourrait croire que les chevaliers félons et les paysans insurgés tiennent encore la campagne comme au seizième siècle, ou qu'il peut encore se trouver dans l'entourage impérial un Ganélon. Tous les étrangers, si l'on suivait l'usage à la rigueur, sont tenus de sortir de la ville; on en ferme les portes; les juifs sont claquemurés dans leur *Judengasse*, et le bourgeois chrétien de Francfort n'est pas médiocrement fier de pouvoir rester seul témoin d'une si grande solennité. Quand les électeurs proclament le nom de Joseph II, roi des Romains, le peuple pousse des cris de joie comme si le résultat de leurs délibérations autour de la table, recouverte en cuir roux, du *Kursaal* n'était pas assuré d'avance. C'est alors que l'élu, qui avait fait dresser sa tente royale au village voisin de Sachsenhausen, en attendant la décision du sacré

collége, se décide à faire son entrée dans Francfort. Mais au dix-huitième siècle les carrosses viennois, avec leurs sculptures, « où tant d'or se relevait en bosses, » étaient trop larges pour franchir la porte de la vieille ville; cette porte sainte, qui avait vu chevaucher tant de rois et d'empereurs, il fallut, en 1764, en abattre un montant pour laisser passer un archiduc d'Autriche.

Dans l'église collégiale de Saint-Barthélemy, si humble et si modeste à côté des grandes cathédrales du Rhin, les princes-archevêques revêtaient le nouvel élu de la stole et de la dalmatique des anciens jours, lui chaussaient les éperons dorés, lui posaient sur la tête l'énorme couronne qu'on avait dû garnir à l'intérieur et qui débordait la tête impériale « comme un toit qui fait saillie; » ils lui plaçaient dans les mains le sceptre doré, la boule du monde, symbole de la prétendue monarchie universelle, le glaive autrefois redoutable, avec lequel il devait poursuivre les infidèles et les mauvais chrétiens. Puis on se mettait en marche vers le *Rœmer*. Des draperies et des étoffes précieuses étaient étendues sous les pieds du César. Gœthe rappelle ici un souvenir assez touchant du couronnement de François Ier :

Des personnes âgées qui avaient vu le couronnement de François Ier nous contaient que Marie-Thérèse, admirablement belle, avait assisté à cette cérémonie d'un balcon de maison Trauenstein, attenant au Roemer. Quand son époux revint de la cathédrale dans ce bizarre accoutrement et s'offrit à ses yeux comme un fantôme de Charlemagne, il leva les mains comme par plaisanterie et lui montra le globe impé-

rial, le sceptre et les gants étranges. Sur quoi, elle fut prise d'un rire interminable, à la grande joie du peuple, heureux d'être admis à voir de ses yeux la bonne et simple union conjugale du couple le plus auguste de la chrétienté. Mais quand l'impératrice, pour saluer son époux, agita son mouchoir et lui adressa elle-même un éclatant *vivat*, l'enthousiasme et l'allégresse du peuple furent au comble, en sorte que les cris de joie n'avaient point de fin.

Quand l'Empereur était arrivé au *Rœmer*, les cinq fenêtres s'ouvraient, et il apparaissait au peuple avec tous ses oripeaux augustes, ayant à ses côtés « les sept lumières, les sept colonnes du Saint-Empire. » Puis une singulière cérémonie commençait. Le peuple, pendant tout ce temps, n'avait pas quitté du regard les objets symboliques étalés sur la place : un grand tas d'avoine, un grand bœuf rôti, des bourses pleines d'argent, une aiguière d'or, etc. Les électeurs avaient à inaugurer maintenant les devoirs que leurs charges héréditaires étaient censées leur imposer auprès du nouvel empereur. Le duc de Saxe allait faire fonction d'archi-maréchal, le roi de Bohème de grand échanson, le comte Palatin d'archi-tranchant, le margrave de Brandebourg d'archi-chambellan, le duc de Brunswick d'archi-trésorier.

Le grand et beau maréchal héréditaire s'élança le premier sur son cheval ; il avait quitté l'épée ; il portait de la main droite une mesure d'argent à anse et de l'autre une râcloire. Il courut dans l'enceinte au grand tas d'avoine, sauta dedans jusqu'aux sangles du cheval, remplit le vase outre-mesure, passa la râcloire dessus et l'emporta avec beaucoup de grâce. Les écuries de l'Empereur étaient donc pourvues.

Le chambellan héréditaire poussa ensuite son cheval au

même endroit et en rapporta une cuvette avec une aiguière et un essuie-mains.

Mais l'écuyer tranchant héréditaire réjouit davantage les spectateurs en venant chercher une pièce de bœuf rôti. Un plat d'argent à la main, il courut à cheval au milieu des barrières jusqu'à la grande cuisine en planche et revint bientôt vers le Rœmer avec son plat couvert.

Ce fut alors le tour de l'échanson héréditaire qui poussa vers la fontaine, où un aigle à deux têtes jetait d'un bec le vin blanc et de l'autre le vin rouge, il y remplit sa coupe. La table impériale était donc aussi servie.

Tous les yeux épiaient le trésorier héréditaire qui devait jeter l'argent au peuple ; il montait aussi un beau cheval qui portait aux deux côtés de la selle, en guise de fourreaux de pistolets, deux bourses magnifiques.

Alors l'enthousiasme populaire est à son comble : on se précipite, on se bat pour ramasser les pièces de monnaie, on met en lambeaux les draperies qui ont été foulées par l'empereur et chacun en emporte un morceau en souvenir de ce grand jour. D'autres remplissent leurs poches d'avoine, et pendant ce temps l'honorable corporation des bouchers et l'honorable corporation des encaveurs se livrent une bataille formidable pour savoir à qui reviendra le grand bœuf rôti.

Il y a grand festin au *Rœmer :* les princes de l'Église et les princes de l'Empire sont assis dans la grande salle. On voit passer quarante-quatre comtes en splendides costumes, qui apportent les plats de la cuisine impériale. « En sorte, dit Gœthe, que le contraste de leur noble contenance avec leur modeste fonction était bien faite pour troubler la cervelle d'un

enfant [1]. » Gœthe aussi assista à ce festin, mais non comme invité. Il avait alors quinze ans et mourait d'envie d'entrer dans la salle du banquet. « J'aperçus, dit-il, un officier de la maison palatine et je lui demandai s'il ne pourrait pas me faire entrer avec lui : sans hésiter longtemps, il me remet un des plats d'argent qu'il portait : ce qu'il pouvait faire d'autant mieux que j'étais proprement vêtu ; je parvins ainsi dans le sanctuaire. »

C'était splendide assurément, mais là encore se montrait ce que les Allemands ont si bien appelé d'un nom à demi-français la *misère d'empire* (*reichsmisère*). Il y avait partout des places vides, et même des tables entières qui restaient inoccupées. « Ceux qui avaient le droit de s'asseoir à ces places refusaient de les occuper pour des raisons d'étiquette, pour ne rien sacrifier de leur dignité dans ce jour où elle devait briller du plus vif éclat [2]. »

Gœthe nous a transmis sur ces fêtes du couronnement de 1764 ses impressions juvéniles dans toute leur ferveur religieuse. Mais le baron de Lang, qui a vu en 1790 le sacre de Léopold II, en parle avec la dernière irrévérence. « Rien ne pouvait donner une plus fidèle idée de l'antique constitution allemande, en quelque sorte congelée, pétrifiée, retombée en enfance que ce carême-prenant du couronnement im-

1. Voir dans les *Mémoires* de Lang, t. I, p. 208, la grande querelle de 1790 pour savoir qui porterait le trente-septième plat.
2. *Mémoires de Gœthe.* Traduction Porchat.

périal, avec sa splendeur en hâillons déchirés [1]. » C'est ainsi que chez nous la dernière fête royale de Reims a donné aux poëtes contemporains des impressions bien diverses: Victor Hugo a chanté le sacre de Charles X; Béranger a chansonné le sacre de Charles-le-Simple.

Le dernier couronnement d'empereur allemand est celui de François II en 1792. Forster, le futur clubiste mayençais, le futur vice-président de la République du Rhin, était, comme Allemand, ému du spectacle, mais, comme libéral, il se roidissait contre un dangereux attendrissement. Il voulait savoir d'abord si ce prince qu'on acclamait était disposé à détruire les abus, et par quels hommes il se laisserait conduire. Or, le soir même, il y avait de nombreuses arrestations à Francfort, sous prétexte d'un complot jacobin contre la vie de l'Empereur. Mieux que la réforme protestante, la révolution française allait porter au Saint-Empire le coup fatal. D'ailleurs, François II était le quarante-cinquième empereur; or il n'y avait que quarante-cinq niches dans la grande salle. La Providence avait son compte d'empereurs! Et puis voyez, la foi et l'enthousiasme s'en allaient. Lang se moquait, Forster se défiait.

Il semblait qu'un prince dont l'élection et le couronnement étaient entourés de tant de splendeurs dût être bien puissant. En réalité, ce glaive symbolique, ce globe du monde, n'étaient que des hochets. Comme

1. Ritter von Lang, *Mémoiren*, t. I, p. 212.

maître de l'Autriche, de la Bohême, de la Hongrie, de Milan, de la Belgique, Joseph II était tout puissant; comme empereur d'Allemagne, il ne pouvait rien. Les trois ou quatre cents princes, les huit ou neuf cents chevaliers qui se partageaient l'Allemagne, se considéraient comme autant de souverains. Un roi de Prusse le bravait et lui volait ses provinces; un archevêque de Trèves ou un duc de Würtemberg contractait avec le roi de France des alliances offensives et défensives. Il n'avait pas de sujets, à peine des vassaux. On lui contestait même la simple formalité de l'hommage féodal : les petits États étaient bien forcés de s'y soumettre. Mais le Hanovre, la Bavière, ne voulaient pas plus entendre parler de sa suzeraineté que de sa souveraineté.

Les prérogatives de l'empereur d'Allemagne se réduisaient à bien peu de chose. Il partageait avec la Diète le pouvoir législatif ainsi que le droit de paix et de guerre. C'était la Diète qui recevait les ambassadeurs. Les fonctionnaires d'Empire, il ne pouvait les nommer que de concert avec l'électeur de Mayence, grand-chancelier, qui, lui aussi, recevait leur serment. En revanche, l'Empereur pouvait octroyer la légitimation aux bâtards, la noblesse aux vilains, concéder des *élévations d'état*, faire d'un chevalier un comte, d'un comte ou d'un duc, un prince ou un roi ; donner à des étrangers le titre de prince du Saint-Empire ; accorder à un seigneur ou à une ville le droit de battre monnaie, d'instituer des foires, d'établir des douanes et des péages; autoriser un débiteur à prendre des

délais pour le payement de ses dettes (*moratorien*); ériger une école en université; doter les universités de nouveaux avantages, concéder des priviléges de librairie, etc. Encore, dans la plupart des cas, la majesté impériale se trouvait en conflit avec la souveraineté des divers États de l'Empire.

Il y avait une armée d'Empire; mais à la Diète appartenait le droit de la mettre en mouvement. Ce grand Empire n'avait pour ainsi dire pas de budget. L'Empereur d'Allemagne, en tant qu'Empereur, touchait à peine, pour subvenir aux dépenses de sa royauté, une somme égale au traitement d'un général de division. Autrefois il avait existé des impôts d'Empire : le droit du *Commun pfennig*, que les *Reichs-pfennig-meister*, à raison d'un par cercle, étaient chargés de percevoir. Il était tombé en désuétude. Les revenus ordinaires de l'Empereur ne se composaient plus que des droits de chancellerie, de l'impôt sur les juifs, des *Subsides de charité* payés par les villes et par les chevaliers, etc. Les revenus extraordinaires consistaient en contributions votées par la Diète sous le nom de *Mois romains*, mais dont la perception se faisait fort irrégulièrement. Les princes mêmes qui, au sein de la Diète, s'étaient montrés les plus ardents à proposer les *Rœmermonate*, étaient ensuite les plus récalcitrants quand il s'agissait de les payer. Le mauvais exemple partait de haut : en 1793, en tête des contribuables retardataires, figuraient l'électeur de Brandebourg, c'est-à-dire la Prusse, et l'électeur de Bohême, c'est-à-dire l'Autriche.

On comprend très-bien d'ailleurs que l'Empire ait

eu un si faible budget militaire. La Prusse ne se souciait guère de contribuer à l'entretien de troupes qui pouvaient, un jour ou l'autre, se jeter sur la Silésie ou sur les provinces polonaises. Les princes du Rhin ne se souciaient pas de fortifier l'Autriche contre leur allié, le roi de France. Dans toute l'Allemagne le souvenir de Tilly, de Wallenstein, des armées impériales, de la guerre de Trente ans, était encore trop présent. Pour la plupart des États de l'Empire le véritable ennemi, c'était l'Empereur.

III

La Diète ou *Reichstag* était la réunion générale des États de l'Empire. Autrefois, c'étaient les princes en personne qui venaient y discuter les intérêts généraux de l'Allemagne ; c'était l'Empereur en personne qui la présidait. Qu'on se rappelle ces grandes diètes des empereurs Hohenstauffen, où toute la noblesse d'Allemagne se réunissait à la voix d'un Barberousse.

Le *Reichstag* était alors non-seulement le *champ de mai*, mais encore les jeux olympiques de la Germanie : il y avait temps pour écouter la voix des *minnesinger*. C'était devant l'Allemagne tout entière assemblée que Luther avait été condamné à Worms, que la religion protestante avait été reconnue à Augsburg, que la disgrâce de Wallenstein avait été résolue à Ratisbonne. Tout était bien changé depuis la paix de Westphalie. Les princes allemands rendus enfin à l'indépendance cherchaient l'isolement. Ils s'occupaient beaucoup

de leurs affaires, fort peu de celles de l'Empire. Ils fuyaient la Diète. Le lien national si relâché qu'il fût leur semblait toujours trop serré. Ils n'y voyaient pas une garantie pour l'avenir, mais un souvenir de l'ancienne servitude sous la maison d'Autriche. Ce fut bien pis lorsqu'en 1663 on se fut avisé de faire du Reichstag une assemblée permanente. Si l'on avait pensé accroître ainsi l'importance de cette institution, on s'était singulièrement trompé. Quand la Diète se réunissait accidentellement ou périodiquement, il était encore possible aux princes d'y assister en personne et d'y traiter sérieusement des affaires générales. Désormais on s'y fit représenter par des envoyés, qui n'avaient pas ou qui prétendaient ne pas avoir de pouvoirs suffisants pour conclure. Ils en *référaient* toujours à leurs cours et traînaient toutes les affaires en longueur. Le parlement germanique acheva de perdre son importance par cette même mesure qui a fait la puissance de nos assemblées modernes : la permanence.

Le Reichstag se partageait en trois colléges : celui des électeurs, celui des princes, celui des villes d'Empire. La présidence du collége électoral appartenait toujours à l'électeur de Mayence, celle du collége des princes alternait entre l'archiduché d'Autriche et l'evêché de Salzburg, celle du collége des villes appartenait à la ville même dans laquelle se tenait la Diète : Ratisbonne.

Nous connaissons déjà la composition du collége des électeurs. Celui des princes comprenait le banc d'Église

et le banc des princes temporels. Si l'on pouvait déjà constater dans le collége électoral la décadence de l'influence ecclésiastique en Allemagne, elle était bien plus visible encore dans le collége des princes. Tant d'archevêchés, d'évêchés, d'abbayes avaient été victimes de la Réforme!... Tant de sécularisations avaient été successivement consacrées par les paix d'Augsburg et de Westphalie! Pourtant l'archevêque de Salzburg, les grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean et de l'ordre Teutonique, les évêques de Bamberg, Spire, Augsburg, Ratisbonne, Passau, Worms, Strasbourg, Bâle, Constance, Paderborn, Hildelsheim, Münster, les abbés d'Elwangen, de Kempten, de Stablo, etc., faisaient encore bonne contenance au banc d'Église.

Parmi les séculiers, l'inégalité de puissance et d'influence était énorme. Que valait le suffrage d'un Aremberg, d'un Salm, d'un Dietrichstein à côté des suffrages d'Autriche, de Prusse, de Hanovre, de Bavière? D'ailleurs, les grandes maisons qui réunissaient plusieurs principautés possédaient également plusieurs voix. Ainsi l'Autriche disposait de trois voix, la Prusse de six, le Hanovre de six, etc. Ce n'est pas tout; des puissances comme la Prusse et l'Autriche avaient autour d'elles, dans le collége des princes, de véritables clientèles: les princes plus faibles, dont les territoires étaient enclavés dans leurs États, leur apportaient un renfort de quinze ou vingt voix toujours assuré. Enfin n'oublions pas que les grands États siégeaient à la fois dans le collége des électeurs et dans le collége des princes. L'Autriche, par exemple,

qui avait déjà pour elle la puissance impériale, votait comme Bohême dans le collége électoral, comme Autriche dans le collége des princes. Les Hohenzollern étaient là-bas électeurs de Brandebourg, ici comtes de Mœrs, ducs de Gueldre, etc.

Une des bizarreries du collége des princes, c'étaient les voix dites *collégiales*. Il y avait une multitude de petits princes ecclésiastiques, abbés, abbesses, prévôts, commandeurs d'ordres militaires, trop infimes pour posséder une voix en propre et qu'on avait répartis en deux *curies* : celle du Rhin et celle de Souabe ; tous ensemble, ils disposaient donc de deux votes, et avaient à se concerter pour émettre deux suffrages. On avait agi de la même façon à l'égard d'une nuée de petits comtes et de petits seigneurs temporels de l'Allemagne occidentale. Bien qu'ils fussent les plus faibles en territoire et que la monarchie de beaucoup d'entre eux ne se composât que de quelques bourgades ou villages, leurs prétentions ne le cédaient pas à celles des plus puissants souverains. Jaloux de leur petite influence, entêtés de leurs priviléges, toujours prêts à susciter des questions de préséance, ils étaient les fléaux de toutes les délibérations et les trouble-fêtes de toutes les solennités. Ils en eussent remontré à notre duc de Saint-Simon pour les minuties d'étiquette.

On les avait distribués en quatre curies : celles de Wetteravie, de Souabe, de Franconie et de Westphalie. Ils avaient donc quatre suffrages. Les trente-quatre voix d'Église, les soixante voix temporelles,

les six voix collégiales formaient un total de cent votants.

Le troisième collége comptait cinquante-deux villes ; elles étaient distribuées en deux bancs : celui de Westphalie avec Cologne, Aix-la-Chapelle, Francfort, Spire, Worms, Brême Lubeck, Hambourg, etc. ; celui de Souabe, avec Ulm, Augsburg, Nuremberg, Ratisbonne. Elles n'avaient pas toutes la même puissance ; de simples bourgades comme Rothweil ou Ueberlingen ne pouvaient guère se comparer aux opulentes cités de Hambourg ou de Francfort. Le banc de Westphalie, qui ne comptait que quatorze villes, était plus important que celui de Souabe qui en comptait trente-huit. En général, la puissance politique des villes d'Empire était en déclin. De grands États s'étaient formés autour d'elles et les enserraient de toutes parts. Leur richesse même avait subi le contre-coup des ravages de la guerre de Trente ans, de l'émancipation de la Hollande, de la perte des provinces baltiques, de la ruine de la Hanse. Presque toutes fléchissaient sous le poids de leurs embarras financiers. Leur faible vitalité ne devait pas résister à un orage. La tourmente révolutionnaire et napoléonienne n'en devait laisser subsister que quatre. Bref, le collége des villes n'avait sur les délibérations de la Diète qu'une influence fort secondaire, et tout dépendait de ce qu'on appelait déjà *les deux hauts colléges*.

Lorsque le gouvernement impérial voulait saisir la Diète d'une proposition ou d'un projet de loi, ses délégués, le *principal commissarius*, qui était toujours

un prince de l'Empire, et le *concommissarius*, les présentaient à l'électeur de Mayence ou à son délégué. Le projet était imprimé par les soins de ce dernier et distribué aux membres de la Diète. On discutait séparément jusqu'à ce qu'on fût arrivé, dans chaque collége, à une *conclusion*. On y délibérait à la majorité des voix. Pour les questions religieuses seulement, on n'admettait pas le droit de la majorité ; on ne permettait pas à une confession religieuse, fût-elle la plus nombreuse, d'en opprimer une autre. Le traité de Westphalie exigeait formellement l'unanimité pour toute décision qui intéressait la religion. Au dernier siècle encore, les questions confessionnelles étaient les plus délicates. A l'époque de la guerre de Trente ans, l'Allemagne s'était partagée en *ligue catholique* et en *union protestante ;* ces deux associations, jadis factions armées, étaient devenues des partis dans le Reichstag. Tous les États appartenaient soit au *corpus catholicorum*, soit au *corpus evangelicorum*. En cas de lutte, les chefs étaient désignés d'avance : l'électeur de Mayence était le directeur naturel des catholiques, le duc de Saxe le directeur-né des communions protestantes.

Une fois que les divers colléges avaient formulé leur vœu, il fallait arriver à les mettre d'accord. Il s'établissait entre les électeurs, les princes et les villes des « relations » et des « corrélations. » Alors commençait un terrible labeur : le directeur de la Diète, les commissaires impériaux s'épuisaient en allées et venues et en négociations. Il fallait quelquefois recou-

rir à l'influence personnelle de l'Empereur. Il y avait des cas où l'un des *hauts colléges* uni à celui des villes tenait l'autre complétement en échec. Dans l'impossibilité d'en sortir, on ne décidait rien. Mais si les hauts colléges arrivaient à se mettre d'accord, celui des villes ne pouvait que se ranger à leur opinion. Alors, des vœux émis par les trois colléges, on formait «l'avis de l'Empire » (*Reichs-Gutachten*). Revêtu de la sanction de l'Empereur, il avait force de loi, autant qu'une loi pouvait avoir de force dans l'Empire, et devenait un *Reichs-conclusum* ou *Reichs-schluss*. Le droit de sanction entraînait pour l'Empereur le droit de *veto*. Il pouvait rejeter tout ou partie d'un *avis d'Empire*, mais il lui était interdit d'y rien changer et il ne pouvait que renvoyer le projet au Reichstag.

Le plus souvent les séances de la Diète se perdaient en ridicules discussions de préséance ou de cérémonial. Une des grandes questions dont elle eut à s'occuper au dix-huitième siècle était celle-ci : les envoyés des princes avaient-ils, oui ou non, droit de s'asseoir sur des siéges verts comme les princes, puisque les envoyés des électeurs s'asseyaient sur des siéges rouges comme les électeurs eux-mêmes ? On imprima plus de dix mémoires volumineux, parce qu'un envoyé d'Église s'était assis à une certaine place. On discutait cinq années entières parce que l'électeur de Mayence avait nommé dans une commission un petit prince protestant de Franconie ou de Souabe et non pas un petit prince catholique. Comme tout cela paraissait mesquin en présence des grandes victoires, des

grandes réformes, de l'activité dévorante d'un Frédéric II, d'un Joseph II, de la Révolution française !

En 1756, maître Aprilius, actuaire du Reichstag, assisté des témoins d'usage, vint notifier au baron de Plotho, ambassadeur de Frédéric II à Ratisbonne, la mise de la Prusse au ban de l'Empire. Il avait à peine commencé sa lecture que le petit baron l'interrompit en s'écriant : « Qui ? toi !... notifier ?... » Et il fit jeter le représentant du Saint-Empire du haut en bas de son escalier. Et l'Allemagne applaudit. L'ambassadeur avait fait battre l'actuaire du Reichstag, le souverain battit les troupes du Reichstag à Rosbach. Et l'Allemagne applaudit encore.

La considération du Reichstag déclinait chaque jour. On n'y allait plus. Soit négligence, soit indifférence pour les affaires générales de l'Allemagne, soit désir d'économiser les frais d'ambassade, soit même, chez beaucoup de petits princes, la conscience plus nette de leur insignifiance et de leur dépendance, on chargeait un voisin ou un puissant patron de déposer dans l'urne le suffrage de l'absent. En 1788, un an avant la Révolution française, sur les cent votants du collége des princes, il n'y en avait que quatorze présents, chargés de voter pour les autres. Sur cinquante-deux villes il n'y en avait que huit qui eussent envoyé leurs députés. Tout le personnel du Reichstag, y compris les envoyés des électeurs, se réduisait à vingt-neuf représentants.

Et pourtant hors du Reichstag où trouver l'Allemagne ? Partout ailleurs on avait affaire à un land-

grave de Hesse, à un duc de Würtemberg ou à un margrave de Bade ; à Ratisbonne seulement, on trouvait l'Allemagne ; on voyait les représentants des États germaniques assis autour de la même table ; on entendait parler de bien public et d'intérêts généraux. « Sans le Reichstag, dit un légiste allemand du dix-huitième siècle, l'Allemagne ressemblerait à une collection d'îles séparées du continent et isolées entre elles, dont les habitants n'auraient ni bacs, ni ponts pour communiquer ensemble. »

Cependant on commençait à désirer autre chose en Allemagne ; et, après les premières expériences de la Révolution, un publiciste s'écriait : « Allemands ! jusqu'à quand nous laisserons-nous déshonorer par une pareille représentation ? Que font donc nos princes de notre sueur et de notre sang, si lorsqu'il s'agit du salut de la patrie et de l'honneur national il n'y a pas d'argent ? Debout, Allemands ! adressons-nous à l'Empereur ! Il faut le prier, le conjurer de nous donner une Chambre Basse où les propriétaires et les bourgeois puissent être représentés. Nous verrons ensuite où l'on s'entendra le mieux à défendre l'honneur et la considération de l'Allemagne : dans la Chambre Basse des bourgeois allemands, ou dans la Chambre Haute des princes d'Empire ! » Ainsi se posait, déjà en 1795, en face de l'idée gothique et féodale de la Diète d'Empire l'idée moderne et nationale d'un Parlement composé de deux chambres. Les leçons de Montesquieu et les exemples de l'Angleterre n'avaient pas été perdus pour la bourgeoisie allemande.

IV

Le Tribunal d'Empire (*Reichs Kammergericht*), c'était, disent les légistes du dix-huitième siècle, « le joyau de la constitution allemande.» Assurément l'idée qui avait présidé à sa création était grande et belle. Établir un tribunal qui ne dépendît ni de l'Empereur, ni d'aucun des princes de l'Empire ; un tribunal auprès duquel tout le monde serait assuré d'obtenir justice, où le prince souverain pourrait porter plainte contre les abus de pouvoir de l'Empereur, la ville libre contre les vexations des hobereaux, le pauvre chevalier contre l'oppression d'un puissant Électeur, le bourgeois et le paysan contre la tyrannie et les taxes illégales de son seigneur ; un tribunal suprême qui réformerait les arrêts des cours impériales et devant qui tous les Allemands seraient égaux: grande et belle idée ! mais combien pauvrement exécutée ! D'abord elle eut contre elle tous les puissants. L'Empereur, pour lui créer une dangereuse concurrence, institue dans sa capitale la Cour Aulique (*Reichshofrath*), qui, malgré les plaintes de la Diète, attira bientôt toutes les causes que l'on avait prétendu réserver au Tribunal d'Empire. Les princes d'Empire se souciaient peu d'encourager une institution qui, prise au sérieux, aurait plus d'une fois opposé un obstacle à leurs empiétements. Comme il n'y avait pas de budget d'Empire, on ne pouvait payer les juges d'Empire. On ne pouvait entretenir d'employés auxiliaires pour

l'expédition des actes : aussi les affaires traînaient terriblement en longueur. Naturellement juges et greffiers cherchaient à vivre de leur place. Leur vénalité devint bientôt proverbiale. La Cour Aulique n'avait guère meilleure réputation. La justice, à Vienne, était à la discrétion de l'Empereur, comme à Wetzlar à la discrétion des juges. Voulait-on s'assurer d'un personnage influent, d'un ministre ou d'une maîtresse dans quelque cour secondaire d'Allemagne, l'ambassadeur impérial, sans aucune vergogne, promettait de lui faire gagner ou menaçait de lui faire perdre son procès en Cour Aulique.

Ces tribunaux, qui devaient protéger les opprimés, étaient trop coûteux pour être accessibles aux pauvres. Impuissants à être justes, ils étaient redoutables aux petits et méprisables aux grands. Notre Mirabeau, qui a publié sur l'Allemagne au dix-huitième siècle une étude comparable aux *Rapports* de M. Stoffel, écrivait dans son *Tableau de la monarchie prussienne :*

L'issue d'un procès ne dépend presque jamais du droit, mais des circonstances. Qui ne sait qu'on ne commencera pas une guerre, pour le fait d'un homme ou même d'une classe d'hommes, dans un État à peu près étranger à tous ceux auquel la plainte se porte ? Si donc l'accusé est puissant et qu'on entrevoie qu'il s'obstinera à soutenir son procédé, on reçoit la plainte et on ne la juge jamais ; car, si on jugeait, il faudrait faire exécuter le jugement, ou montrer son impuissance, et c'est un *dilemme* auquel la politique impériale n'a garde de s'exposer. Mais pour les petits princes il leur faut se conduire avec beaucoup plus de mesure.

Aussi le Rhingraf de Daun, qui s'amusait par passe-

temps à tuer ses sujets, fut bel et bien enfermé pour dix ans dans une forteresse d'Empire ; le duc de Würtemberg, qui foulait aux pieds les privilèges de ses nobles, manqua de perdre l'administration de ses États ; le comte de Leiningen, accusé « d'affreux sortilèges, d'attentats, de meurtres, d'empoisonnements, de bigamie, de lèse-majesté, d'oppression de ses sujets, de mauvais traitements envers les étrangers et les ecclésiastiques,» fut sévèrement puni par Joseph II. D'autres petits tyrans, comme le Wild et Rhingraf Carl Magnus, comme le comte de Wolfsegg-Walxs, allèrent peupler les bastilles du Saint-Empire. Mais personne, ni l'Empereur, ni les Tribunaux d'Empire n'osèrent s'attaquer au comte Palatin, qui faisait peser sur ses sujets la plus lourde oppression fiscale et religieuse. Il était puissant, il était Électeur.

V

La division de l'Empire en dix cercles était une excellente institution au temps de Charles de Luxembourg et de la Bulle d'Or. Dans chaque cercle, il y avait un prince qui était revêtu du titre de *directeur*, qui commandait les milices et assurait dans l'étendue de sa circonscription la paix d'Empire et l'exécution des lois. Mais au dix-huitième siècle, cette organisation avait étrangement vieilli. D'abord le cercle de Bourgogne avait entièrement disparu : la Hollande s'était émancipée, l'Artois, la Flandre et les deux Bourgognes s'étaient réunis à la France ; il n'en restait plus que

la Belgique qui n'était guère allemande. En revanche, il y avait de grands territoires où la race allemande s'était, depuis le quatorzième siècle, fortement établie et qui pourtant ne faisaient partie d'aucun cercle : les provinces polonaises de la Prusse, les provinces bohémiennes, slaves, hongroises de l'Autriche.

Les neuf cercles subsistants étaient fort inégaux. Dans l'Allemagne orientale, ils avaient deux ou trois fois plus d'étendue et en même temps comptaient beaucoup moins d'États que dans l'Allemagne occidentale. Ainsi les cercles de Haute et Basse-Saxe, avec une superficie de 1,950 et de 1,420 milles carrés ne comprenaient, l'un que 22, l'autre que 23 États souverains ; au contraire, les cercles de Franconie et de Souabe, l'un avec 484, l'autre avec 729 milles carrés de superficie, comptaient 29 et 89 États, sans compter les innombrables fiefs de chevalerie. Dans les quatre cercles orientaux de l'Allemagne, c'est-à-dire ceux de Haute et Basse-Saxe, d'Autriche et de Bohême, on sentait le voisinage de grands et puissants États qui avaient fait le vide autour d'eux, englobé peu à peu les petits domaines et détruit l'égalité relative entre les États de l'Empire. Dans le cercle de Haute-Saxe, quelle figure pouvaient faire les principautés d'Anhalt, de Schwartzburg, de Gotha, à côté de l'Électeur de Saxe, du roi de Prusse, du roi de Suède, duc de Poméranie ? Dans le cercle de Basse-Saxe, pouvait-on mettre en parallèle Brême, Lubeck, Hambourg et même Brunswick, même les deux Mecklemburg, avec la Prusse, maîtresse de tant de fiefs saxons, et le

Hanovre qui appartenait au roi d'Angleterre ? N'est-il pas vrai que, dans les deux Saxes, l'organisation par cercles n'avait plus sa raison d'être ? que la paix du cercle ne pouvait être maintenue ou troublée que par les grands États ? que l'armée du cercle était un mythe, et que c'était en première ligne l'armée prussienne, en seconde ligne les troupes saxonnes, suédoises et britanniques qui disposaient, suivant les volontés des grandes cours, des destinées du pays ? De même, la maison d'Autriche était souveraine dans les cercles de Bourgogne et d'Autriche. Dans celui de Bavière, ce n'étaient pas l'abbé de Kempten, l'évêque de Passau ou la ville d'Augsburg qui pouvaient disputer la prépondérance à la puissante maison de Bavière.

Dans les cercles occidentaux, il n'y avait pas d'États assez puissants pour substituer leurs volontés à la volonté du cercle et leurs armées personnelles aux milices d'Empire. Dans le cercle de Westphalie, c'était entre les prélats de Münster, Osnabrück, Paderborn, Liége, les villes de Cologne et d'Aix-la-Chapelle, les ducs de Nassau et d'Oldenburg que se partageait l'influence : toutefois la Prusse avait déjà commencé à prendre pied, avec Clèves, Gueldre, Minden, etc., dans ce pays si morcelé. Dans le cercle *électoral*, il n'y avait de princes puissants que les quatre Électeurs du Rhin. C'était surtout dans les cercles du Haut-Rhin, de Souabe et de Franconie que le morcellement territorial atteignait les proportions les plus insensées. C'est là que pullulaient ces comtés, ces seigneuries, ces fiefs de chevalerie, ces petites abbayes, ces petits évêchés,

ces villes d'Empire, et même jusqu'à ces villages d'Empire (*Reichsdœrfer*), qui, dans les cercles de Saxe ou d'Autriche, n'auraient pas résisté au puissant appétit des maisons de Hapsburg, de Hohenzollern ou de Hanovre. Mais dans les cercles occidentaux il n'y avait pas d'assez gros poissons pour menacer l'existence des petits. Personne n'était plus puissant, dans celui du Haut-Rhin, que les deux landgraves de Hesse et le duc de Deux-Ponts ; dans celui de Franconie, que l'évêque de Würtzburg-Bamberg ; dans celui de Souabe que les margraves de Bade et le duc de Würtemberg, qui pourtant étaient fort éloignés alors du faîte de puissance où les a élevés Napoléon Ier.

Le peuple ne s'y trompait pas. Dans son langage familier, l'Empire ou le *Reich* ne comprenait que l'Allemagne occidentale. On sentait parfaitement que les monarchies d'Autriche et de Prusse, avec leur forte centralisation et leur puissante organisation militaire, n'étaient déjà plus l'*Empire*. La terre classique de la *Kleinstaaterei*, de la libre chevalerie, des ligues de villes libres et de libres seigneurs, en un mot de la « liberté allemande, » le véritable Empire romain, tel que l'avaient légué les Barberousse, la véritable Germanie telle que l'avait décrite Tacite, avec son indépendance et son aversion des grandes monarchies, on ne pouvait la chercher que sur le Rhin, en Souabe, en Westphalie. L'Autriche et la Prusse, États modernes, centralisés, despotiques, demi-slaves, n'avaient rien de commun avec l'Empire.

Les cercles antérieurs (*Vordere Kreise*) étaient en

même temps les plus morcelés et les plus exposés aux invasions étrangères ; si faiblement organisés, ils formaient pourtant la frontière de l'Allemagne contre la puissante maison de France : double motif d'apprécier la puissance de l'association et l'utilité de la division en cercles. Il fallait faire tête aux attaques du dehors et comprimer les turbulents du dedans. Aussi à la fin du dix-huitième siècle, « les cercles antérieurs » s'étaient-ils résolus à entretenir une force permanente qui servirait en même temps à assurer la paix intérieure, à repousser une première agression, à fournir des cadres pour un armement plus considérable. Chaque cercle avait sa Diète particulière (*Kreistag*), qui faisait exécuter les arrêts des tribunaux d'Empire et les lois de la Diète d'Empire, qui veillait à la levée des *Rœmermonate*, à l'équipement des contingents, à l'exécution des ordonnances sur le commerce, la police et les monnaies.

VI

Les Allemands n'ont jamais eu assez de colère contre cette populace de petites principautés, contre cette *Kleinstaaterei*, contre ces « duchés in-12 » et ces principautés microscopiques qui contrastaient si étrangement avec la puissante unité du royaume de France. Mais il y avait une autre cause de faiblesse que la multiplicité des États. Si encore l'Allemagne n'avait été qu'en morceaux ! mais les morceaux n'en étaient pas bons. Les villes d'Empire, les petites seigneuries, les fiefs de chevalerie, par-dessus tout les principautés ec-

clésiastiques étaient loin de suppléer, par l'énergie et le patriotisme individuel, au défaut d'unité et de centralisation.

Les villes d'Empire avaient singulièrement dégénéré de la bravoure des bourgeois du treizième siècle. Elles n'avaient plus que des milices d'apparat; on laissait tomber en ruine les vieux remparts, on les démolissait pour faire place à des promenades ou à des maisons de plaisance.

La petite noblesse d'Empire était un autre dissolvant. Au-dessous des comtes et des petits seigneurs que nous avons vus sieger par curies au Reichstag, il y avait les chevaliers, les *ritter*. Les chevaliers jouissaient du droit d'immédialité et ne relevaient que de l'Empire : *libera et immediata imperii nobilitas*, disait l'article 28 du traité d'Osnabrück. Ils considéraient comme fort au-dessous d'eux la noblesse médiate, passée à l'état de sujette des princes ; mais ils avaient la mortification de n'être point représentés au Reichstag. La faute en était à leurs ancêtres qui s'étaient autrefois refusés à payer l'impôt d'Empire : le *gemeine-pfennig*.

La constitution de l'Empire leur reconnaissait sur leurs domaines si exigus tous les droits souverains. Ils pouvaient battre monnaie, édicter des impôts, légiférer, rendre la justice civile ou criminelle. Pas un de ces droits qui ne leur suscitât cent contestations avec tous les limitrophes. Toujours en butte aux convoitises de leurs voisins ou toujours enclins à empiéter, leur vie était, comme au moyen âge, une lutte

perpétuelle. Ils réalisaient la parole de la Bible : la main de chacun était sur eux et leurs mains étaient sur tous. Seulement, à la différence du quinzième siècle au dix-huitième, il ne s'agissait plus de batailler, mais de plaider. Au lieu de descendre en champ clos, il fallait comparaître devant les tribunaux d'Empire. En ce siècle de procédure et de grosse artillerie, donjon et bonnes armures étaient de faible secours. Leur grande ressource c'était l'association. Il y avait d'abord la division de la *chevalerie* tout entière en trois cercles : les chevaleries de Souabe, de Franconie, du Rhin. La première se subdivisait en cinq cantons, la seconde en six, la troisième en trois. Au chef-lieu de chaque canton siégeait un capitaine de chevalerie assisté de conseillers et de députés ; au chef-lieu de chaque cercle un directoire qui se chargeait de porter les griefs de la corporation à l'Empereur et au Reichstag. Chaque directoire de cercle avait à son tour la direction générale de toute la *Ritterschaft*. Ainsi la moindre vexation d'un seigneur terrien contre un *ritter*, la moindre velléité manifestée par un ou deux électeurs d'englober un bien de chevalerie (*rittergut*) dans ses États devenait une affaire d'Empire.

L'Empereur les protégeait d'une façon toute spéciale. Les chevaliers étaient son seul point d'appui contre la grande féodalité ; seuls avec leurs *subsides de charité* ils venaient en aide à la détresse de son trésor ; enfin ils fournissaient aux armées de l'Autriche ou de l'Empire leurs meilleurs officiers. Cette alliance entre les chevaliers et l'Empereur, Goëthe l'a très-bien

rendue dans son drame de *Goetz de Berlichingen*. Le chevalier *à la main de fer* peut très-bien détrousser les marchands sur les grandes routes, rançonner les villes, malmener les évêques, mais il n'a rien à se reprocher contre l'Empereur. « Ai-je fait un seul pas contre l'Empereur, contre la maison d'Autriche? N'ai-je pas de tout temps prouvé, par toutes mes actions, que je sais mieux que personne ce que l'Allemagne doit à ses souverains et particulièrement ce que les faibles, les chevaliers et les hommes libres doivent à leur Empereur?... Au contraire, ajoute-t-il, nous irions, comme des chérubins aux épées flamboyantes, camper avec nos frères aux frontières de l'Empire, pour faire tête aux loups, les Ottomans, aux renards, les Français, et protéger à la fois les domaines très-menacés de notre cher Empereur et le repos de l'Empire. »

Souvent aussi les Ritter du dix-huitième siècle vont prendre du service chez les ennemis ou les rivaux de l'Empereur. Les descendants des Seckingen, des Berlichingen, des Ulrich de Hütten sont pauvres pour la plupart : il leur faut bien chercher fortune, les uns, comme les Würmser de Souabe, à la cour de Souabe, à la cour de Vienne ; les autres, comme les Stein de Nassau, dans la diplomatie prussienne ; d'autres dans les armées du roi de France ; d'autres encore dans les troupes mercenaires que l'Angleterre envoie en Amérique ou en Asie. L'héritage paternel est bien mince, les enfants bien nombreux. Nous assistons, dans la *Vie* du fameux baron ministre von Stein, à leurs ar-

rangements de famille. Un des frères recueille le donjon et les champs paternels : pas toujours l'aîné, mais celui qui semble le plus propre à faire honneur au nom des ancêtres. Les filles, on les marie, pas toujours à leur gré, mais le plus avantageusement possible : sinon, il y a le couvent. Pour le cadet qui n'aurait pas de goût pour le service des princes, il y a les chapitres, des abbayes et des évêchés. Ce ne sont pas les quartiers de noblesse qui lui manquent : il devient *Domherr*, abbé-souverain, prince-évêque, et qui sait? peut-être, comme le hobereau Dalberg, archevêque-Électeur de Mayence, grand chancelier d'Empire, Prince-Primat.

Mais tous ne tournaient pas si bien. Restés sur leurs terres, ils devenaient le fléau de la contrée par leur turbulence ; de chevaliers d'Empire ils devenaient des chevaliers d'industrie, se laissaient impliquer dans des procès de faux ou de fausse-monnaie. Ils tyrannisaient odieusement leurs petits États ou, par un anachronisme plus condamnable encore, infestaient la grande route comme de criminels Don Quichotte. Le héros des *Brigands* de Schiller est un hobereau. L'Empereur était obligé de sévir : combien de ces Berlichingen et de ces Seckingen incompris furent embastillés par ordre de Charles VI ou de Joseph II ! Beaucoup de ces *Juncker* s'abrutissaient dans les festins, les chasses éternelles, la vie solitaire du château. D'autres imitaient la noblesse des grands États et tombaient dans la domesticité de quelque puissant voisin. C'est à ceux-là que s'adressait le vieux légiste Moser : « On sert

pendant quelque temps un prince pour l'honneur; on cherche à lui plaire, on fait tous ses efforts pour être premier après lui, et l'espérance ne laisse jamais les forces tomber lors même que l'argent et le crédit s'envolent. Le cabinet fait riche, la cour fait rarement riche. Le prince donne au gentilhomme une solde honorable et lui aide, par le jeu et le gala, à la dépenser honorablement. Il faut toujours y mettre du sien, on emprunte et le créancier vient presser pour son payement. Le prince l'apprend, le trésor paye au chevalier ses dettes, reçoit en échange ses biens, lui donne un poste élevé à l'écurie, à la cour, à la cuisine, au cellier. »

Goëthe les gourmandait à sa façon quand, dans son *Gœtz de Berlichingen*, il opposait la liberté guerrière du chevalier d'aventure à la servitude dorée et ruineuse du chevalier courtisan : « N'es-tu pas, dit Gœtz à son ami et prisonnier Weisslingen, d'aussi noble naissance qu'aucun autre en Allemagne, indépendant et sujet de l'Empereur seulement? Et tu plies sous des vassaux! Que gagnes-tu avec ton évêque?... Tu dis qu'il est ton voisin, qu'il pourrait t'inquiéter?.... N'as-tu pas des bras et des amis pour l'inquiéter à son tour? Tu méconnais la valeur d'un libre chevalier qui ne dépend que de Dieu, de son Empereur et de lui-même! Tu te rabaisses à n'être que le premier valet d'un prêtre capricieux et jaloux... »

La Prusse contemporaine elle seule a su tirer parti de cette race pauvre, vorace et belliqueuse d'oiseaux de proie. Elle a dompté cette force indisciplinée et lui a donné l'Allemagne et le monde à dé-

vorer. Le héros de Gœthe, s'il eût vécu au dix-neuvième siècle, fût devenu premier lieutenant dans un régiment de Poméranie ou de Silésie, eût brûlé Saint-Cloud pour son plaisir, rançonné le bourgeois administrativement et méthodiquement. Au lieu d'avoir maille à partir avec la maréchaussée de l'Empire et de périr à la fin misérablement, on l'eût décoré de *l'Ordre du mérite*. Lorsqu'il serait rentré dans son manoir, où sa noble Élisabeth l'attend avec impatience, lorsque son petit Karl serait accouru tout joyeux au devant de lui en disant :

« *Hast du mir was gebracht?*
« M'as-tu apporté quelque chose? »

son butin de cinq milliards lui eût assuré un joyeux retour.

Ce qu'il y avait encore de plus gothique dans le Saint-Empire, c'étaient les principautés ecclésiastiques. Elles n'avaient plus de raison d'être au dix-huitième siècle. Au moyen âge du moins, les chapitres des évêchés et des monastères étaient les refuges des talents plébéiens : qui n'était pas *né* prince pouvait le *devenir*, grâce à l'Église; on avait l'exemple de Pierre Aichspalter, qui, des derniers rangs du peuple, s'éleva à la première dignité de l'Empire : l'Électorat de Mayence. Au dernier siècle, les chapitres et les couvents ne servaient plus qu'à pourvoir les cadets de noble famille. Dans le *Domcapitel* de Cologne, de Mayence, de Trèves, de Spire ou de Paderborn se rencontraient les plus grands noms de la noblesse provin-

ciale. Les seigneurs chanoines ou *Domherren* élisaient l'Évêque au même titre que les seigneurs électeurs élisaient l'Empereur. A son avénement, ils lui imposaient leurs capitulations; pendant son règne, ils le contenaient et le contrôlaient. Leur administration au dix-huitième siècle ne passait plus pour intolérante; on avait cessé de proscrire les protestants. Les sujets des princes-évêques pensaient peu et avaient peu de besoins. Les terres de l'Église, bien choisies d'ailleurs à l'origine, étaient riches et plantureuses : on vivait bien, dit le proverbe, sous la crosse. Les cours ecclésiastiques de Mayence et de Trèves passaient pour les plus agréables de l'Allemagne. Les dames n'en étaient point exclues, et pour les recevoir décemment, l'Électeur s'arrangeait à avoir auprès de lui quelque jolie nièce ou noble parente éloignée. Les prélats belliqueux, ivrognes et grossiers du seizième siècle avaient fait place à une génération de pontifes éclairés, spirituels, ouverts aux idées françaises et suffisamment libéraux. On pouvait être archevêque et philosophe, chanoine et voltairien. De pareils États n'ajoutaient guère à la puissance militaire de l'Empire; les troupes des princes-évêques (*pfaffensoldaten*) avaient assez mauvais renom en Allemagne. Après la bataille de Rosbach, on chantait : « Bienvenue la nuit, — au soldat mayençais, — qui sans chapeau et sans cœur, — assis derrière un buisson — déplorait son chagrin ». A l'époque de la Révolution française, leurs sujets furent les premiers à planter des arbres de liberté.

VII

En Allemagne, il fallait distinguer soigneusement les armées de la Prusse et de l'Autriche et l'armée d'Empire ou armée des cercles. Les premières étaient excellentes ; voici ce que Moser pensait de l'autre : « Les abus qui se manifestent dans une guerre d'Empire et une armée d'Empire sont si graves, si nombreux, si divers, que, aussi longtemps que l'Empire allemand restera dans la constitution actuelle, il lui faut renoncer pour toujours à faire la guerre pour son compte.» Les armées de la Bavière et de la Saxe étaient fort au-dessous de leur dignité. On peut juger de ce qu'étaient celles des petits États. La Hesse-Cassel seule, peut-être, faisait exception. Les troupes de cercles étaient en général composées de la lie de l'Allemagne. Telle était leur réputation d'indiscipline qu'aucun État ne voulait leur fournir le passage ou les quartiers d'hiver, et que l'on aimait mieux recevoir la visite des ennemis que celle des soldats de l'Empire. Il est vrai qu'ils étaient misérablement équipés et pourvus ; pour entretenir une seule compagnie, qui se composait parfois des contingents de vingt États, il fallait s'adresser à vingt endroits pour obtenir les recrues, les chevaux, les équipages, les vivres, la solde. Il fallait s'engager dans vingt négociations qui se traînaient péniblement ; chacun des États cherchait à rejeter le fardeau sur son voisin. La plupart des soldats ne figuraient que sur le papier : en 1681, on résolut de

tripler le contingent de chaque État ; on comptait réunir 120,000 hommes, on en trouva 20,000. Rien ne peut donner une idée de cette bigarrure, qui contrastait avec la sévère uniformité des troupes prussiennes. Les huit mille hommes du cercle de Souabe avaient dû être fournis par quatre princes d'Église, quatorze laïques, quatorze petits prélats, quatre abbesses, trente comtes, trente villes d'Empire. Dans une seule compagnie on trouvait que le capitaine avait été nommé par la ville de Gmünd, les deux lieutenants par la ville de Rothweil et l'abbesse de Rothmünster, le porte-enseigne par l'abbé de Gengenbach. Les officiers négociaient avec les généraux, examinaient les ordres au lieu de les exécuter, et sur le champ de bataille parlaient d'en *référer* à leurs gouvernements. Les calibres des mousquets étaient singulièrement variés: à la bataille de Rosbach il n'y eut que vingt fusils sur cent qui purent faire feu ; les munitions étaient si parcimonieusement distribuées qu'à la bataille de Leutha, les officiers recommandaient aux Bavarois et aux Würtembergeois de tirer « très-lentement. » De pareilles troupes, recrutées dans une nation belliqueuse, mais dépourvues d'organisation et de commandement, étaient dédaignées de tous leurs alliés et, après la bataille de Saint-Gothard, le comte de Coligny écrivait à Louvois : « Nous avons pu voir aujourd'hui deux choses fort opposées : la valeur des Français et la poltronnerie de ces troupes-ci. »

Cette machine militaire se mouvait péniblement et

lentement. En 1702, l'Empire avait déclaré la guerre à la France ; mais à la fin de l'année, les plaintes de l'Empereur témoignaient qu'on n'avait rien fait encore pour soutenir le défi. En février 1703, nouvelles instances de l'Empereur ; trois mois après, « il se permettait de signaler au Reichstag l'urgence de la chose ; » en juillet, les différents colléges parvenaient seulement à formuler leurs *conclusions* particulières ; en mars 1704, on arrivait au *conclusum* général ; en 1705 on s'occupait « en toute hâte » des préparatifs de la guerre qu'on avait déclarée trois ans auparavant. Quoi d'étonnant si, pendant la guerre de Sept ans on fut toujours surpris par Frédéric II ?

Ainsi, couronne impériale, Reichstag, tribunaux d'Empire, armée d'Empire, avaient perdu, même en Allemagne, tout prestige. L'Empire n'était qu'un fantôme ; mais la Prusse et l'Autriche étaient deux redoutables réalités. Si elles avaient été d'accord, l'Allemagne eût été formidable ; mais depuis l'avénement de Frédéric II, la Prusse et l'Autriche se craignaient et se haïssaient plus encore qu'elles ne haïssaient et ne craignaient l'étranger. Dans la guerre de la succession d'Autriche, dans la guerre de Sept ans, on les avait vues se livrer des combats acharnés pour la Silésie ; lors du partage de la Pologne, elles faillirent encore en venir aux mains ; lors de la succession de Bavière, le vieux Frédéric II marcha en personne contre l'empereur Joseph ; lors du projet d'échange bavaro-belge il ameuta contre lui tous les princes de l'Allemagne ; en 1790 encore, la Prusse s'alliait aux États

maritimes contre l'Autriche alliée à la Russie. Enfin, en pleine coalition contre la Révolution française, la vieille haine qui les avait pénétrées jusqu'aux os (*verknochende Hass*) persistait et l'on disait hautement dans l'entourage de Frédéric-Guillaume II, que le véritable ennemi, ce n'était pas la France, mais l'Autriche.

La rivalité des Hapsburg et des Hohenzollern dans la Germanie orientale, le morcellement du *Reich* dans la région occidentale faisaient l'impuissance de l'Allemagne. C'était du côté de la France qu'elle était, non le plus menacée, mais le plus faible. Cette faiblesse était voulue. En Allemagne, les hommes d'État qui n'étaient pas inféodés à la politique prussienne ou autrichienne, et qui voyaient dans la garantie du roi très-chrétien la sécurité des libertés germaniques, entendaient que la France pût intervenir sans trop de difficultés en Allemagne pour mettre l'Empereur à la raison.

L'historien Jean de Müller développait longuement les motifs qui le rendaient hostile à l'acquisition de la Bavière par l'Autriche; le plus pressant, c'est que l'armée française aurait eu cinquante lieues de plus à parcourir pour arriver aux portes de Vienne. Dohm, dans ses *Mémoires*, ne s'exprime pas autrement : « Que la puissance française ne soit pas trop affaiblie vis-à-vis de l'Autriche, c'est une chose d'extrême importance pour l'équilibre européen. Toutes les puissances européennes doivent souhaiter que l'Autriche ne perde pas son côté vulnérable en perdant le Pays-

Bas, et que, par l'acquisition de la Bavière, elle ne mette pas la France pour toujours hors d'état de se ménager des alliés dans l'Empire allemand, et, dans le cas fort naturel où le prince de Bavière serait parmi ces alliés, de se pousser par l'occupation du Danube au cœur même des États autrichiens. »

L'Allemagne du dix-huitième siècle ne nous menaçait pas, elle s'ouvrait à nous. Les princes des bords du Rhin autorisaient le roi de France à recruter chez eux ses régiments allemands ; les princes de Würtemberg et de Bavière lui faisaient un chemin de fleurs jusqu'aux portes de Vienne. La Prusse l'appelait contre l'Autriche et l'Autriche l'invoquait contre la Prusse.

Maudit soit le jour où Sieyès s'est avisé de trouver en 1797 que l'intérêt de la France était d'organiser l'Allemagne « suivant un autre système. » Qu'avions-nous donc à reprendre, nous, Français, à l'ancien système dans lequel l'Allemagne trouvait d'ailleurs la meilleure garantie des libertés qui lui restaient ? Avions-nous besoin qu'un Napoléon vînt pétrir l'Europe centrale à sa fantaisie et jeter despotiquement les germes des despotismes futurs ? Cette Allemagne telle que nous l'avaient faite les siècles et la confiance que nous lui inspirions, n'assurait-elle pas notre sécurité ? Sans doute elle aurait réformé sa constitution vicieuse, mais ce n'est pas la haine de la France, savamment attisée par les professeurs prussiens, qui aurait tracé ce nouveau plan. Que l'on considère la frontière allemande, telle que l'ont faite les traités de 1815, avec les grands États compacts de Prusse, de

Bavière et de Bade, avec ces puissantes forteresses fédérales et prussiennes, dont tous les canons étaient tournés contre nous ! Qui ne voudrait voir reparaître, au lieu de la sinistre et sombre uniformité de l'unité prussienne en 1872, la bigarrure souriante des anciens jours? Dans l'intérêt de la paix du monde, de la sécurité de la France, du développement libéral de l'Allemagne, qui ne préférerait le Mayence des Emmerich-Joseph, le Cologne des Max-Frédéric au Mayence et au Cologne de l'empereur Guillaume? sans parler, hélas! des noms français qui se sont ajoutés à la liste des forteresses allemandes.

La Révolution, forcée de vaincre pour se défendre, avait porté le coup fatal au Saint-Empire; ce n'était pas pour qu'un de ses généraux se parât des joyaux de Charlemagne. Elle avait prononcé la déchéance de la féodalité politique et religieuse; ce n'était pas pour qu'un Napoléon donnât à l'Allemagne le modèle d'un nouveau césarisme. Elle avait prêché la fraternité des peuples; d'autres ont semé la haine des peuples. A l'Empire des Bonaparte, un Hohenzollern a donné, à soixante-dix ans d'intervalle, une funeste réplique. Le *Reich* de la Bulle-d'Or n'est plus qu'une province de la monarchie prussienne, et, après avoir rêvé d'affranchir l'Allemagne en 92, il nous faut penser à nous affranchir d'elle.

CHAPITRE III

L'Allemagne avant la Révolution française — Revue des Cours et des Gouvernements 1.

I

Les traités de Westphalie, en relâchant les liens qui unissaient les États allemands à l'empereur, avaient favorisé dans le sein de chaque grande souveraineté le développement de pouvoir absolu. Le courant du siècle, l'exemple des grands États, les transformations de l'art militaire, tout contribuait à ce résultat.

1. Mirabeau (le grand orateur). *De la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, 4 vol. in-4°. Londres, 1788.

Le baron de Pœllnitz. *Lettres et mémoires, avec nouveaux Mémoires de sa vie et la relation de ses premiers voyages.* Amsterdam, 1735.

Le chevalier de Lang. *Memoiren*, 2 vol. in-8° Brunswick, 1842.

Pertz. *Stein's Leben*, t. I, Berlin, 1849.

Vehse. *Geschichte der deutschen Höfer seit der Reformation*, 48 vol. in-12. Hambourg, 1851-1858.

Perthes. *Politische Zustände und Personen in Deutschland zur zeit der französischen Herrschaft.* 2 vol. in-8°. Gotha, 1862.

Schlosser. *Geschichte des XVIIIes Jahrhunderts, etc.* 8 vol. in-8°. Heidelberg, 1864-1868.

Hausser. *Deutsche Geschichte vom Tode Friedrichs des Grossen.* Berlin, 1869.

Louis XIV et Louis XV en France, les Ferdinand et Léopold en Autriche, Frédéric Ier et Frédéric-Guillaume Ier en Prusse, Charles XI et Charles XII en Suède avaient enseigné les secrets du despotisme aux petits souverains de la Saxe, de la Bavière, de la Hesse, du Würtemberg. En même temps qu'ils se rendaient plus indépendants envers l'empereur, les princes imposaient à leurs subordonnés une dépendance plus grande ; vis-à-vis du roi des Romains, ils se refusaient même aux obligations de la simple vassalité ; à l'intérieur de leurs États, ils avaient érigé leur suzeraineté en souveraineté [1]. Les villes avaient perdu leurs libertés municipales ; la noblesse territoriale avait été contrainte, dans les petits châteaux princiers, à jouer le même rôle qu'à Versailles ou à Schœnbrünn les aristocraties française et autrichienne. Dans la plupart des duchés ou des électorats, les anciens *landstände*, composés de la noblesse et des députés des villes, avaient vu restreindre leurs priviléges. Ici, en Prusse, en Autriche, on avait cessé de les convoquer ; là, en Bavière, en Hesse, ils pouvaient encore se réunir, mais seulement sur l'ordre du prince, et devaient se résigner à l'insignifiance ; dans un petit nombre d'É-

1. «La passion de la souveraineté, écrivait alors Moser, s'empare de plus en plus des cours princières ; on entretient autant de soldats que l'on veut ; on lève autant d'impôts que l'on veut ; on met des accises et des contributions, en un mot, on fait ce que l'on veut. On laisse (et cela seulement dans les pays où cela va moins mal), on laisse les *landstände* et les sujets crier ; ou s'ils ne font pas résistance à tout ce que l'on veut, on transforme les plus nécessaires et les plus modestes représentations en crime déclaré, insubordination et rébellion. »

tats seulement, dans ceux où l'aristocratie était plus puissante, en Mecklemburg, en Würtemberg, ils avaient conservé assez de vitalité pour imposer un frein aux dépenses et au despotisme du prince. Même les villes d'Empire et la noblesse d'Empire avaient compris qu'il fallait redoubler de vigilance si elles ne voulaient tomber dans la même sujétion que les villes et la noblesse territoriale. En général, cette transformation ne s'était opérée que peu à peu, sans brusques secousses, par un habile mélange de séductions et de petites violences, surtout par la force irrésistible des choses. Quand l'écrasement des libertés locales se faisait avec trop d'éclat et de scandale, le Tribunal d'Empire et la Cour Aulique daignaient parfois intervenir : surtout quand le coupable n'était point par sa puissance au-dessus de la répression.

En France et en Prusse, les progrès du pouvoir royal avaient permis la réalisation d'un grand progrès national. La grandeur du but, unité de la France, création de la Prusse, avait un moment fait oublier les moyens employés pour l'atteindre. Un certain idéal de patriotisme et de puissance avait soutenu les rois eux-mêmes, les avait empêchés de se dépraver trop vite sous l'action de la toute-puissance. Rien de semblable dans les petits États allemands : le prince, en confisquant les libertés publiques, ne pouvait proposer aucun noble but à ses ambitions ; le despotisme ne profitait qu'au despote et à ses basses et frivoles passions. On ne pouvait imiter Louis XIV en fondant de rands ports militaires, en créant des flottes et des

industries, en favorisant l'essor d'une grande littérature, en conquérant des provinces et en bravant des coalitions. Mais on imita Louis XIV, ou mieux encore Louis XV, en s'entourant d'une cour fastueuse dont les dépenses écrasaient le pays, en ruinant ses sujets en fêtes et en bâtiments, en entretenant des Montespan, des Pompadour et même des Parc-aux-Cerfs, en se livrant avec fureur à la chasse, aux plaisirs du théâtre et de l'Opéra, aux minuties de caserne et de parade. La plupart des cours allemandes n'étaient que des caricatures de la cour de Versailles.

Cependant, au dix-huitième siècle, lorsque l'impulsion réformatrice et libérale partie de France et d'Angleterre se propagea en Allemagne et dans l'Europe entière, quelques-uns des petits gouvernements allemands suivirent l'impulsion de l'opinion publique. Il n'était pas en leur pouvoir d'isoler du mouvement européen un tel pays. Quand l'Espagne elle-même avec d'Aranda et Florida Bianca, le Portugal avec Pombal, Naples avec Tanucci, le Danemark avec Bernsdorff et Struensée tentaient une régénération, l'Allemagne ne pouvait être un de ces peuples qui restent en arrière. Princes et sujets étaient profondément émus de la lutte ardente et laborieuse que soutenait Joseph II contre les abus du moyen âge ; ils admiraient les réformes moins bruyantes, plus pratiques et plus assurées de Frédéric II. On se passionnait pour les innovations de Rousseau en matière d'éducation, le scepticisme et la tolérance de Voltaire, la profonde critique d'Emmanuel Kant, les théories politiques de Montesquieu, les

théories économiques d'Adam Smith. C'était comme l'épanouissement d'une seconde Renaissance : on ne s'éprenait plus, comme au seizième siècle, pour les *humanités*, mais pour l'humanité. On regardait au delà des frontières de la patrie : c'était l'aurore du cosmopolitisme. On regardait au delà même des limites du monde visible ; les savants recommençaient la recherche de l'or, les mystiques entrevoyaient le monde surnaturel. Au nord, on s'enrôlait en foule dans les sociétés maçonniques : au midi, dans l'association des *Amis des lumières*. Enveloppés dans un mystère profond, recrutés dans l'ombre et sous la foi de serments terribles, les *Illuminés* s'étaient organisés sur le modèle de la Société de Jésus et s'étaient donné pour mission de combattre les disciples de Loyola, dont l'influence était devenue plus redoutable dans les administrations et les universités, depuis qu'un pape les avait officiellement supprimés. Il fallait bien se confédérer et se masquer : on avait tant d'ennemis à combattre ! L'Allemagne possédait moins encore de libertés que la France. L'industrie était garrottée dans les étroites règlementations des métiers et dans la rigoureuse organisation des *zünfte*. Le commerce subissait encore toutes les entraves du moyen âge : douanes multipliées, péages, monopoles, priviléges. Frédéric II lui-même avait fait de la protection à outrance. Le système féodal subsistait avec tous ses abus : presque partout le paysan était serf. Les lois pénales étaient encore celles que Charles-Quint avait empruntées au bas-empire : les supplices étaient

atroces, la procédure était celle de l'Inquisition. La justice était un brigandage; il n'y avait pas de procédure publique; le plaideur ne comprenait ni son juge, ni son avocat, qui s'obstinaient à juger et à plaider en latin. Des centaines de codes et de coutumes différentes disputaient la place au droit romain. Il n'y avait pas de tolérance religieuse : les protestants étaient exterminés en Hongrie, odieusement opprimés dans le Palatinat et dans presque tous les pays catholiques; les protestants, à leur tour, proscrivaient les catholiques et se proscrivaient entre eux dans la Hesse, le Würtemberg, le pays de Bade. Les juifs, partout opprimés par la loi, se vengeaient partout par l'usure. Point de liberté de la presse. A Francfort même, en 1760, Gœthe voyait des livres brûlés de la main du bourreau.

Nous dûmes être témoins de diverses exécutions, et il vaut la peine de dire que je vis aussi brûler un livre, l'édition entière d'un roman français dans le genre comique, où l'Etat était ménagé, mais non la religion et les mœurs. Il y avait réellement quelque chose de terrible dans ce châtiment infligé à un objet sans vie. Les ballots tombaient dans le feu et on les séparait, on les attisait avec des fourgons pour les enflammer davantage. Bientôt les feuilles brûlées volèrent aux environs, et la foule s'efforçait de les attraper. Nous n'eûmes pas de repos avant d'avoir poussé de côté un exemplaire, et bien d'autres surent se procurer ce plaisir défendu. Si l'auteur avait affaire de publicité, il n'aurait pu mieux y pourvoir lui-même.

Frédéric II, à qui l'on reprochait de ne pas protéger les lettres allemandes, répondait avec assez de raison : « Qu'aurais-je pu faire en faveur des gens de lettres al-

lemands qui leur valût le bien que je leur ait fait en ne m'occupant pas d'eux, en ne lisant pas leurs livres? » Cela valait mieux, sans doute, que d'établir, comme en Autriche, une douane de livres, que de saisir, comme en France, l'*Encyclopédie*, que de bâtonner ou d'incarcérer leurs auteurs comme tant d'autres États allemands. Pourtant les despotismes germains suivirent les mêmes errements que le despotisme français : un mélange de rigueurs et de faiblesse; tantôt on suppliciait le livre révolutionnaire, tantôt on faisait une pension à son auteur. L'idée nouvelle passait à travers les mailles d'une police souvent complice; comme à Paris, c'était un titre à la renommée que d'être persécuté, et l'on avait le droit de conseiller quelque modestie à l'auteur qui avait eu les honneurs d'une poursuite. La multiplicité des États allemands était une des ressources de la liberté. Pourchassé dans un duché, on trouvait dans un autre une chaire de professeur ou le titre de conseiller intime. Schlœzer, réfugié à Gœttingen, attaquait impunément tous les despotes de l'Allemagne. Schiller, persécuté par le duc de Würtemberg, jouait tranquillement à Manheim une comédie où les princes marchands d'hommes n'étaient pas ménagés.

C'est alors que Schlœzer commença la publication de son *Briefwechsel* (la *Correspondance*, 1776-1782), qui devint les *Staatsanzeigen* (les *Annonces politiques*, 1782-1793). Habitant le Hanovre, il se garda bien de toucher au gouvernement hanovrien; même pour faire sa cour à Georges III, il dut se prononcer contre la révolution d'Amérique : funeste conséquence d'une

si précaire liberté de la presse. Mais il combattit âpre-ment les *obscuri viri*, les petits princes et leurs satellites. Un jour il s'attaque aux magistrats des villes libres, ou bien aux chevaliers d'Empire qui tyrannisent quelque village; un autre jour il donne la liste des maîtresses de messieurs les chanoines de Münster; ou bien il lance un trait à celui dont personne, pas même l'Empereur, n'osait réprimer la tyrannie : le sauvage duc de Deux-Ponts. Les plaintes adressées contre Schlœzer au gouvernement hanovrien croissaient d'année en année; pourtant, assisté des professeurs de l'université de Gœttingen, il put braver toutes ces attaques jusqu'au moment où la Révolution provoqua dans toute l'Allemagne une terrible réaction aristocratique (1793). A côté du journal de Schlœzer, il faut citer l'*Allgemeine Deutsche Bibliothek* de Nicolaï (1766-1792), le *Berliner Monatschrift* de Gedike et Biester (1783), qui attaquaient tout ce qu'on pouvait attaquer lorsqu'on résidait à Berlin : les abus du moyen âge allemand et des principautés ecclésiastiques, les superstitions, les Jésuites, la politique autrichienne, etc.; il faut citer surtout le *Journal von und für Deutschland*, commencé par von Gœcking (1784), etqui s'arrêta, comme celui de Schlœzer et pour les mêmes causes, en 1793.

La plupart des princes ne suivaient que de loin les *illuminés* et les hardis journalistes de Gœttingen et de Berlin. Pourtant les conseils des philosophes, les exemples des princes réformateurs de l'Europe agissaient à la longue sur les plus récalcitrants. L'Alle-

magne occidentale eut donc aussi, au XVIIIe siècle, sa période de *despotisme éclairé*, ses princes absolus et bienveillants qui aspiraient à remplir l'idéal du bon tyran et qui répétaient la formule du siècle : « Servir le genre humain et le mépriser; » ou bien : « Tout pour le peuple, rien par le peuple. » Elle eut aussi ses réformes économiques, ses progrès agricoles et industriels, ses édits de tolérance, les lois codifiées, les pénalités adoucies, les abus du monachisme atténués, les routes ouvertes, les Académies fondées, les écoles établies pour le peuple, une centralisation plus grande des pouvoirs entre les mains de princes parfois plus éclairés. Pour préciser nos observations, nous allons passer en revue quelques-uns des gouvernements et des cours de l'Allemagne.

II

Des deux maisons de Bade, la plus célèbre était celle de Durlach; elle recueillit l'héritage de Baden-Baden en 1771. Son histoire intime s'ouvre au XVIIIe siècle par la réalisation terrestre du paradis de Mahomet au profit du margrave Charles Guillaume Ier. Il s'était bâti en bois une maison de plaisance à Carlsruhe. Il y avait réuni dans la *Tour de Plomb* et dans ses jardins enchantés cent soixante jeunes filles, suffisamment jolies, instruites aux arts d'agrément. Chaque jour, huit d'entre elles faisaient auprès de lui l'office de femmes de chambre et le servaient à table; dans ses promenades champêtres, elles l'accompagnaient à che-

val en costume de hussards, et son régiment d'amazones devint aussi célèbre en Allemagne que les gigantesques gardes-du-corps du roi-sergent. Le soir, elles dansaient les ballets et jouaient l'opéra sur son théâtre particulier. Si l'on en croit la duchesse d'Orléans, il les avait soumises à la plus sévère discipline, au bâton du *corporal*. Cet échappé des *Mille et une Nuits* était pourtant bien le contemporain de notre régent Philippe. Comme lui, il s'occupait, raconte le baron de Pœllnitz, à des expériences de chimie. « Il n'est jamais désœuvré ; il y a peu de choses qu'il ignore et beaucoup qu'il sait parfaitement ; sa conversation est des plus agréables. Il parle bien plusieurs langues... il aime à voir les étrangers... sa table est servie avec plus de délicatesse que de profusion. » Après tout, que pouvait-on lui reprocher ? Il travaillait régulièrement avec ses ministres, était bon justicier, et un jour par semaine donnait une audience où il écoutait tout le monde. Il fondait pour sa noblesse l'*Ordre de la Fidélité*. Il se faisait lire tous les matins un passage de la Bible, et avait fait venir de Halle un théologien qui lui accordait régulièrement la communion. Ce dévot et consciencieux épicurien se résumait ainsi lui-même dans l'inscription qu'il fit placer au portail de son château de Carlsruhe : « En 1715, j'étais une forêt, repaire des bêtes féroces. Un ami de la nature voulut ici passer le temps en paix, en contemplant la création, méprisant la vanité et, dans un petit château, honorant dignement le créateur. Seulement la foule est accourue, a bâti ce que tu vois. Ainsi, tant que brillera

le soleil, on ne peut trouver de repos qu'en Dieu, et, si tu veux, même au milieu du monde, tu peux le goûter; année 1728. »

Il eut pour successeur son petit-fils Charles-Frédéric (1738-1811), qui, en 1771, réunit les deux margraviats, en 1806 fut le premier grand-duc de Bade, et qui mourut en 1811 le doyen des princes allemands. Il avait reçu de la margrave-douairière, sa grand'-mère, une éducation très-religieuse et une instruction très-soignée. On l'avait envoyé étudier à l'académie de Lausanne; puis, en 1745, il avait visité Paris, Versailles, la Hollande, l'Angleterre; en 1750, il avait complété en Italie ses études d'homme politique, d'économiste, de naturaliste, d'historien. Admis en 1750, à l'hommage envers l'empereur, il se chercha une résidence. Carlsruhe, le château de bois, était en ruines. Il le rebâtit en pierre, construisit une ville tout autour, y éleva un temple à chacune des trois religions de l'Allemagne. Quand il eut épousé la princesse Caroline-Louise de Darmstadt, il vécut en particulier intelligent et riche, à la fois économe et libéral. Sa femme faisait vendre soigneusement les fruits et les légumes de ses jardins, veillait à l'économie : il fallait payer les dettes anciennes. Mais, tous les ans, le couple princier allait visiter la Hollande, la France, la Saxe ou l'Italie, en amateurs de la nature et des arts. Le reste du temps, le margrave s'occupait d'administration et tenait deux fois par semaine sa cour à la résidence : on y jouait, on y faisait de la musique, on y causait. Ils aimaient à recevoir la visite des étrangers de distinc-

tion : on admirait la variété des connaissances que montrait le margrave dans la conversation ; quand on était devenu un peu plus intime, la bonne ménagère faisait admirer aux visiteurs ses collections de tableaux, ses minéraux, ses herbiers. Quand le margrave se promenait dans la campagne, il se plaisait à causer avec les paysans de leurs récoltes et s'amusait des incidents de l'incognito. « Tu peux garder ton chapeau, disait-il à l'un d'eux, puisque tu es avec celui qui est le père de son peuple. » A la noce du prince héritier on invita des paysans : « Ce sont eux, disait le margrave, qui nous font vivre. » Il fut l'ami de Klopstock, mais Klopstock disparut de la cour un jour qu'on l'avait fait manger, non à la table du prince, mais à celle du maréchal ; il fut l'hôte de Gœthe, qui s'ennuya fort dans cette cour un peu compassée, où il n'y avait de distingué que les princes ; il fut le correspondant de Mirabeau, de Dupont et autres Français sur l'économie politique, dont il était grand amateur. Il avait écrit lui-même un *Abrégé des principes de l'Économie politique* (Carlsruhe, 1772).

En prince et en propriétaire intelligent, nous le trouvons desséchant d'un seul coup quatre cent soixante-dix arpents de marécages, établissant des dépôts d'étalons, faisant venir, en 1789, cent trente mérinos espagnols, fondant des écoles primaires et une grande école de dessin. Le premier de tous les souverains allemands après Frédéric II, il abolit la torture quand elle n'avait pour objet que de confirmer l'aveu du coupable, mais laissa subsister longtemps

encore celle qui tendait à lui faire révéler ses complices et à le forcer à répondre sur des choses à lui connues. De nombreuses ordonnances introduisirent des simplifications et des perfectionnements dans la procédure civile ou criminelle, la police des arts et métiers, le gouvernement des communes, l'assistance des veuves et des pauvres. Le 23 juillet 1783, il abolit le servage dans ses domaines, tout en laissant subsister les corvées royales, la défense de quitter ses États sans sa permission, le droit de *manumission* ou de *détraction* payable par les émigrants. On ne pouvait espérer que ce réformateur si discret eût des sympathies pour la Révolution. Quand la guerre d'Empire fut déclarée, il fit la guerre à la République française jusqu'en 1796. — Son propre médecin, Leuchsering, était suspect de jacobinisme; il le livra à Würmser pour le faire bâtonner [1].

1. De sa première femme il avait eu le prince Charles-Louis, qui mourut d'accident en 1801, et Léopold, qui fut grand-duc en 1818. Charles-Louis était lui-même le père : 1° du grand-duc Charles, qui succéda à son aïeul en 1811 et entra dans la famille de Napoléon en épousant Stéphanie de Beauharnais ; 2° de cinq princesses, dont l'une, Louise-Élisabeth, fut l'épouse de l'empereur Alexandre ; l'autre, Frédérique-Dorothée, du roi de Suède Gustave IV ; une troisième, Caroline, du roi Max-Joseph de Bavière; une quatrième, Marie, du duc de Brunswick Œlos ; une cinquième, Wilhelmine, de Louis II de Darmstadt. La maison de Bade se garantissait contre les éventualités de l'avenir par de puissantes alliances dans tous les camps. Le vieux margrave épousa ensuite morganatiquement la comtesse de Hochberg dont les descendants règnent aujourd'hui à Carlsruhe : la façon dont ils arrivèrent au pouvoir a donné lieu à l'histoire populaire et mystérieuse de Gaspar Hauser, l'enfant trouvé dans une caverne et assassiné dans une promenade. (Voir Vehse, sur la maison de Bade).

Le duché de Würtemberg était gouverné, à la veille de la Révolution, par Charles-Eugène (1787-1793). Il avait autant de goût pour le faste que son voisin de Bade-Durlach pour la simplicité. Il lui fallut une cour pompeuse, un grand-maréchal, un grand-écuyer, un grand-veneur, un grand-échanson, une garde richement vêtue, trois ou quatre cents chevaux de prix dans ses écuries, des nuées de chambellans, de gentilshommes de la chambre, de chasseurs, de laquais, de coureurs. Sa salle de spectacle à Stuttgard fut pendant longtemps la plus belle de l'Allemagne ; elle pouvait contenir 400 spectateurs. Il en avait une autre en son château de la *Solitude*. Il faisait venir, à grands frais, d'Italie, d'Espagne et de France les artistes, les chanteuses, les danseuses les plus en renom. Son directeur d'opéra, Jomelli, avait été maître de chapelle au Vatican. Le « dieu de la danse, » Vestris, daignait se rendre à Stuttgard une fois par an, et recevait pour cette condescendance une pension de 12,000 florins. Charles-Eugène avait tous les goûts de dépense. A Stuttgard et à ses châteaux, ce n'étaient que bals, concerts, comédies, mascarades, illuminations, feux d'artifice, parties de chasse, parties de traîneaux. Grandes dames ou comédiennes le captivaient tour à tour; sa femme l'avait quitté en 1756; la cour dut obéir successivement à Mme Agathe, à Mlle Dugazon, à une demi-douzaine de danseuses ou d'actrices, à Mlle de Wimpfen, qui recut une pension de 22,000 florins, à la comtesse d'Hohenheim qu'il finit par épouser, et en l'honneur de laquelle il mit au concours ce sujet de

poésie lyrique : « *La Vertu considérée dans ses effets.* » C'est le jeune Schiller qui remporta le prix. Il avait la passion des bâtiments : il fit bâtir les châteaux d'Hohenheim et de la Solitude, embellir Ludwisburg et Stuttgard. Il avait la folie du militaire : « pour répondre au lustre de sa maison, » il porta l'armée wurtembergeoise au chiffre considérable de 17,000 hommes pour 600,000 habitants, le budget de la guerre de 300,000 à 1,600,000 florins. Il exigeait de tous ses sujets qu'ils se découvrissent devant les factionnaires comme devant lui-même ; un conseiller du Trésor, en 1783, reçut vingt-cinq coups de bâton pour avoir négligé l'ordre du nouveau Gessler. Entêté du pouvoir absolu, il traitait en esclaves tous ses sujets sans distinction de rang, imposait de rudes corvées aux paysans pour lui voiturer la glace nécessaire à ses parties de traîneaux, chassait le ministre d'Hardenberg qui se permettait de discuter le prix de ses costumes de mascarade, jetait en prison les chefs de l'aristocratie et de l'intelligence würtembergeoise, le poëte Schubart, le grand jurisconsulte et historien Moser, traitait son Landtag plus mal que Louis XIV, même dans la légende, n'a traité son Parlement. Tous ses goûts étaient ruineux. Pour trouver un peu d'argent, il fit, en 1756, un traité avec Louis XV et lui vendit son alliance, plus 6,000 Würtembergeois, pour un million et demi de florins. Les paysans furent poussés au désespoir par cette levée extraordinaire ; les vendus se mutinaient, désertaient ou laissaient aux Prussiens une victoire fa-

cile ; l'opinion, passionnée pour le grand roi de Prusse, se prononça énergiquement contre cette guerre scandaleuse. Les États firent une résistance acharnée, qu'il essaya de briser par des arrestations. La Cour Aulique intervint et menaça le duc de lui retirer l'administration de son duché ; la Prusse, en 1770, lui ménagea pourtant un accommodement avec ses États. Il dut laisser au Landtag le soin de liquider la dette publique et de disposer des impôts. Il se retira alors dans une sorte de retraite studieuse, licencia ses danseurs et ses violonistes, congédia sa cour, réduisit son armée à 4,000 hommes. Pourtant tout n'avait pas été mauvais dans son gouvernement ; il avait fait tracer de bonnes routes, fondé l'Académie de sculpture, d'architecture et de peinture, créé une bibliothèque, attiré les artistes à Stuttgard, institué l'Académie militaire ou *Karlschule*, qui produisit plus tard beaucoup d'hommes distingués. Il avait été le protecteur de Schiller en se chargeant de son éducation, puis son persécuteur en voulant le contraindre à être chirurgien de régiment. La publication des *Brigands* achève la rupture.

De tous les pays de l'Allemagne méridionale, le plus arriéré était l'électorat de Bavière. Mirabeau, à la veille de la Révolution, en fait le plus sombre tableau. Le paysan était écrasé sous les charges fiscales : « Le nombre des stipendiés du gouvernement est énorme... ignorants autant qu'avides, ils vexent le paysan de la manière la plus cruelle. » Quand celui-ci héritait d'un bien de 4,000 livres, il lui fallait en

payer 1,216 aux préposés du gouvernement. Les dîmes achevaient de le ruiner. Aussi s'abandonnait-il lui-même, et dans un des pays les plus riches de l'Europe, il ne songeait qu'à jouir du présent, sans se soucier du lendemain. Son ignorance était sordide. Le tiers des habitants de Bavière ne savait pas lire, « un paysan sachant écrire y était un être rare. » Il n'y avait le plus souvent qu'une école par bailliage ; encore le maître d'école, mal payé, était-il aussi ignare que ses élèves. La plaie du pays c'était la superstition du clergé. Une servante avait cru voir remuer les yeux de la Vierge à Saint-Pierre de Munich ; l'autorité ecclésiastique publia aussitôt une brochure sur « l'événement admirable du roulement d'yeux. » Les pèlerins affluèrent en masse et le pape fut obligé de consacrer le miracle par un bref. L'Electeur Maximilien Joseph III ayant gagné la petite vérole, ses deux médecins qui devaient être les premiers du pays, firent venir une madone miraculeuse ; elle le laissa mourir (1777). Les moines mendiants « parcouraient le pays comme une espèce de maréchaussée sacrée, mettant à contribution le paysan, le bourgeois et l'artisan, parce que les gentilshommes ne souffrent pas qu'ils entrent dans leurs châteaux. » La suppression des jésuites ne remédia à rien : nous avons vu qu'ils avaient conservé toute leur influence. D'ailleurs il eût fallu prendre une mesure plus complète à l'égard des ordres mendiants. Un peuple accablé d'impôts, vexé par les employés, encouragé à la paresse par l'exemple des moines, ignorant, superstitieux et fanatique, ne pouvait

briller par la moralité. La Bavière pullulait de brigands. On ne les réprimait que par une rigueur effroyable. « Il n'y a point de pays en Allemagne où les crimes soient aussi fréquents et où les roues et les gibets soient en activité autant qu'en Bavière... Les grandes routes y sont bordées de gibets des deux côtés comme ailleurs d'arbres utiles [1]. » Il était plus facile d'étaler des membres brisés sur les roues que d'ouvrir des écoles.

Les souverains eux-mêmes n'avaient pas foi dans l'avenir du pays. A deux reprises différentes, sous Maximilien-Joseph et sous Charles-Théodore (1777 et 1783), l'Autriche avait failli s'emparer de la Bavière par un échange. L'état des finances était déplorable. On avait 7 ou 8 millions de revenus et 138 millions de dettes. La Bavière avait renoncé à entretenir une armée digne de sa grandeur passée. La Prusse, qui n'était que quatre fois plus grande et qui était beaucoup moins riche, nourrissait une armée de 200,000 hommes. La Bavière n'en entretenait que 7,000. Il est vrai qu'elle avait assez d'officiers et de généraux pour 20,000. Mirabeau déplore un pareil état de choses; une armée plus considérable aurait fourni une occupation plus honorable à des milliers d'hommes que la misère ou la passion des aventures jetaient dans le brigandage. Un célèbre brigand, nommé Hirsel, avait offert sa soumission en échange d'une pension modeste de 70 florins; or, 70 florins

1. Anselmus Rabiosus, pseudonyme de l'auteur de *Reise durch Oberdeutschland*, 1778, cité dans Mirabeau.

sont le revenu d'un sous-officier, et « Hirsel, avec son courage et son intelligence, eût fait un excellent maréchal des logis de hussards. » Rebuté par le gouvernement, il continua ses vols, commença à tuer et mourut sur la roue.

On ne peut méconnaître les efforts que fit, de 1745 à 1777, l'électeur Maximilien-Joseph III, fils de l'empereur Charles VII, le dernier des Wittelsbach en ligne directe. Il essaya de réprimer la mendicité et le vagabondage en ouvrant des maisons de travail et de correction. Contre le brigandage il ne prit pas les meilleures mesures. Son chancelier, Aloysius Vigulcius, baron de Kreitmayr, « homme austère, sévère, prodigieusement barbare avec sa science et son goût littéraire, un vrai Bavarois de vieille souche, » publia en 1751 un *Novus Codex juris Bavarici criminalis*, véritablement écrit avec du sang. La peine de mort et les supplices atroces y étaient prodigués. Le vol d'un objet de 30 kreutzer entraînait la pendaison à la seconde récidive ; pour 20 florins on était pendu d'emblée. Le sacrilége, la sorcellerie, le pacte avec le diable, en plein dix-huitième siècle, conduisaient sur le bûcher. Tout homicide entraînait la mort. Le suicidé était enterré sous le gibet. La torture fut conservée et renforcée. En dix-huit ans, on exécuta, dans le seul bailliage de Burghausen, onze cents personnes. Toutes les semaines, il y avait deux ou trois supplices à Munich. Le peuple était blasé sur ces spectacl s. Il fallait qu'un pays fût bien barbare pour qu'on crût pouvoir le réformer par de telles lois.

En revanche son *Code de procédure* et son *Code civil Maximilien*, publiés la même année, « surpassèrent, au dire de Schœll, toutes les législations connues jusqu'alors en Allemagne. » Le gouvernement de l'électeur rendit, en outre, un grand nombre de sages ordonnances sur le commerce, l'industrie, l'agriculture. Il fit construire des routes excellentes, vint au secours du peuple dans la famine de 1770-1771. Il défendit à tout couvent de recevoir par testament plus de 2,000 florins, à tout moine de recevoir plus de 100 florins. Il fut l'un des premiers à exécuter la bulle contre les jésuites et protégea les libéraux contre leurs rancunes. Il permit aux protestants de célébrer leur culte à Munich. L'astronome Cassini, chargé par le roi de France, en 1762, d'étudier les méridiens de longitude entre Paris et Vienne, raconte que l'idée de ces lignes astronomiques épouvanta le peuple bavarois, qui croyait qu'elles allaient tout bouleverser sur leur passage. Il ne pouvait élever une tour sur une hauteur, sans que les paysans n'imaginassent que c'était pour y placer une madone. Ses compagnons, pour le protéger contre leurs méfiances, imaginèrent de le faire passer pour un grand pécheur qui cherchait une montagne afin de s'y établir en ermite. C'est pourtant dans ce pays que l'électeur fonda, en 1758, l'Académie des sciences de Munich. Parmi les professeurs figuraient deux protestants d'Alsace, l'historien Pfeffel, de Colmar, et le mathématicien Lambert, de Mulhouse.

L'avénement de l'électeur palatin Charles-Théodore

au trône de Bavière (1778) amena la réunion des deux électorats en un seul. A tous égards c'était un triste prince. Dans son électorat palatin il avait fondé à Manheim une brillante université : à Dusseldorff il avait accru la galerie de tableaux et fondé une académie de peinture et de sculpture : c'était tout. Mais en Bavière, gouverné par ses maîtresses, par ses bâtards, par ses favoris étrangers, par l'ex-jésuite Francke, il ne fit rien pour remédier à la misère de ce malheureux peuple. Son règne fut au contraire signalé par une réaction religieuse. Pour doter un de ses enfants naturels, il fonda aux dépens des couvents la langue bavaroise de l'ordre de Saint-Jean (1781). Mais il dédommagea les couvents en leur livrant l'enseignement. Les protestants et les illuminés furent persécutés par la faction des jésuites. « Il n'y a point de tolérance dans le ciel, s'écriait le père Gruber, en présence de la cour; le diable en a été chassé par la force, donc il ne doit pas y avoir de tolérance sur la terre. » La censure défendit aux libraires de Münich de vendre les livres de Kant : la Bavière fut isolée du mouvement allemand et européen. Les ex-jésuites s'emparèrent de l'université d'Ingolstadt. En 1784-1785 les ordres des illuminés et des francs-maçons furent interdits. Puis, on emprisonna, on exila, on ruina tout ce qu'il y avait d'intelligent dans l'aristocratie, la bourgeoisie et l'enseignement[1] bavarois. « Les horribles persécutions,

1. Ainsi l'historien Georges de Lori, le prêtre Miller, continuateur de l'histoire allemande de Schmidt.

disait Mirabeau (qui d'ailleurs était affilié à l'illuminisme), feront éternellement la honte du gouvernement actuel en Bavière. » On pouvait dire une fois encore, grâce aux ennemis de tout progrès, que « la Bavière était un paradis terrestre habité par des bêtes féroces. »

Une troisième branche de cette famille était celle des Deux-Ponts qui en 1799, en la personne du futur roi Maximilien-Joseph, devait régner dans les électorats palatins et bavarois. Elle était alors représentée par le duc Charles (1775-1795). C'était peut-être le plus vicieux de tous les petits despotes allemands. Il s'était bâti à Carlsberg son petit Versailles qui lui coûtait quatorze millions : ses sujets étaient tenus de se découvrir en passant devant la porte. Il avait une ménagerie d'animaux rares et d'hommes sauvages surveillés par une troupe de cent gardiens. Il avait un millier de chevaux, des milliers de chiens de chasse. La récolte était constamment ravagée par le gibier et par le chasseur. Ses ministres étaient un certain von Esebeck et le juif Simon, devenu comte d'Hofenfels. La duchesse avait sa cour à Hombourg, madame d'Esebeck à Carlsberg ; les courtisans couraient de l'une à l'autre. Ce petit tyran, entêté de sa souveraineté, était capable à l'occasion d'abominables cruautés. Schlœzer seul osa l'attaquer dans ses *Staatsanzeigen*. L'article était daté de Fez et Maroc, et signé Ibrahim ben Abdallah.

Une de nos provinces est à présent entièrement et toujours enclose comme un parc, afin que aucun animal des bois ne puisse passer en terrain étranger. Le prince qui règne en ces contrées entretient des régiments entiers de chiens de chasse,

mis en quartier chez le cultivateur avec ordre de les nourrir gratis et de répondre, sur sa tête, de ses hôtes. Il n'y a pas longtemps que ce prince passa par..... Sa suite était composée d'un corps de six cents chiens de chasse.

Ce prince est sanguinaire dans le sens littéral. Un jour, il fit venir son cuisinier dans son cabinet ; il le fit mettre nu, lui versa de l'esprit de vin sur le corps et y mit le feu ; ce cuisinier est devenu enragé au milieu des tourments les plus horribles. Le prince a fait ce même traitement à un de ses secrétaires. Celui-ci fut sauvé par un valet de chambre qui le fit couvrir de fumier ; il n'en est pas moins estropié à jamais et il se promène en cet état dans la ville de....

Il y a une certaine dame de la cour que le prince ne peut pas souffrir. Un jour, il lui a pris la main, comme pour la baiser, et lui a coupé l'index avec les dents....

Il mène sa maîtresse partout avec lui ; à table, elle est assise à droite et son épouse à sa gauche.

Tout le pays est comme stupéfié. Personne n'ose parler de tant de tyrannies ; bien moins encore quelqu'un ose-t-il écrire un mot au-delà des frontières, excepté moi, Ibrahim Ben Abdallah.

III

Des cinq petites maisons de Thuringe la plus considérable était celle de Saxe-Weimar-Eisenach. Sous la régence de la duchesse Amélie de Brunswick et le règne de son fils Charles-Auguste, ce petit État arriva en Allemagne à un grand éclat littéraire et scientifique. L'université d'Iéna et la cour de Weimar ne formaient qu'un seul foyer lumineux dont le rayonnement s'étendait à toute l'Allemagne. Tandis que de grands États comme la Bavière et comme l'Autriche végétaient dans une sorte de marasme intellectuel, une faible principauté, à peine égale en étendue à un dé-

partement français d'étendue moyenne, devenait par la multitude des hommes illustres auxquels il servait d'asile une sorte d'Attique germaine. On réalisait en Saxe-Weimar la supériorité scientifique et littéraire qu'affectait, avec plus de prétentions que de succès, le grand-électorat de Saxe. Tout l'héritage intellectuel de cette vieille Saxe, qui avait produit Luther et attiré les Minnesinger, semblait dévolu à un des plus faibles rameaux issus de Frédéric le Magnanime. En Allemagne, le premier État militaire était la Prusse, le premier pour l'industrie était la Saxe, le premier pour le commerce était Hambourg, le premier pour la banque Francfort, le premier pour l'agriculture Bade, le premier pour le développement intellectuel Saxe-Weimar.

Pourtant, avant la régente Amélie, les ducs de Saxe-Weimar n'avaient rien qui pût les mettre ainsi hors de pair parmi les princes allemands. Le grand-père de Charles-Auguste, Ernest-Auguste (1728-1748), ne s'était signalé que par son excentricité. Il vivait dans sa tour du Belvédère, avec ses cinq dames d'honneur et deux officiers. Il ne se levait qu'à midi pour courir à la parade. Il passait trois à quatre heures à table : « On y boit sec et le duc parle beaucoup, racontait le baron de Pœllnitz, mais l'entretien ne roule habituellement que sur des sujets peu gracieux. » Rien dans cette tabagie d'Ernest ne faisait pressentir la cour polie et lettrée de son petit-fils. Une ordonnance du 3 novembre 1736 punissait « la *manie de raisonner* parmi nos sujets de six mois de prison. » Qui aurait

pu s'imaginer que Weimar serait un jour l'asile de la liberté de raisonner? Dans une autre ordonnance de 1738, il prend des mesures pour qu'après lui ne s'enracine pas dans les États de Weimar « cette *peste des femmes* qui sévit partout, si bien que, dans la plupart des cours, les plus grandes et les plus secrètes affaires sont régies par les jupons et les paniers au grand dommage du prince et au grand malheur du pays et des sujets. » Or, c'était une femme qui allait mettre la Saxe-Weimar au premier rang de l'Allemagne. A Ernest-Auguste succéda, en 1748, son fils Ernest-Constantin alors âgé de onze ans et qui mourut à vingt et un ans (1768).

Le duché de Saxe-Weimar eut alors pour souverain un enfant d'un an, placé sous la tutelle d'une mère qui se trouvait elle-même sous la tutelle de son père, le duc Charles de Brunswick. C'est pourtant sous cette régente si jeune que les soirées de Weimar devinrent plus célèbres que ne l'avaient été en France celles de l'hôtel de Rambouillet. Dans ce Ferrare allemand, les littérateurs enthousiasmés revoyaient le duc Alphonse dans Charles-Auguste, la princesse dans la duchesse Louise, le Tasse dans Gœthe, qui devint en 1775 le confident et l'inséparable ami du duc, plus tard son tout-puissant ministre. « Gœthe a consacré au duc les deux tiers de son existence, » écrivait Knebel, un autre ami de Charles-Auguste [1]. Ce n'est pas un médiocre honneur pour ce prince que d'avoir su attirer

1. Voyez A. Büchner, *Gœthe et le grand duc de Weimar*, dans la *Revue contemporaine* (31 octobre 1864).

et retenir à sa cour de Weimar, Schiller, Wieland, Herder, Voigt, Einsiedel, Musaeus ; que d'avoir compté parmi les professeurs de son université d'Iéna des hommes comme Schmid et Reinhold qui y enseignèrent les premiers la philosophie de Kant, comme Fichte qui y trouva, après une jeunesse si tourmentée, quatre ans de tranquillité ; comme Hegel (1801-1806), comme Schelling (1803), Fries (1816), tous fondateurs de philosophies originales ; comme les deux Schlegel, le médecin Hufeland, etc.

Huit cents étudiants de toutes les contrées de l'Allemagne accouraient à leurs leçons. Toute l'Allemagne lisait les livres et les revues d'Iéna ; les jugements de cette université et de la *Gazette littéraire* rédigée par ses professeurs faisaient et défaisaient les réputations. Le caractère dominant de l'université weimarienne, c'était l'esprit d'initiative, la sympathie pour les idées nouvelles : c'est là que se sont faites presque toutes les révolutions de la philosophie allemande. On trouvait même que ces étudiants étaient trop passionnés pour les nouveautés. Après l'affaire de la Wartburg (1817), le gouvernement prussien défendit à ses sujets de la fréquenter. En favorisant les lettres et les sciences, Charles-Auguste ne négligea pas les autres branches d'administration. Très-jaloux de son autorité, il fut l'ennemi persistant de la Révolution française.

Si la Saxe-Weimar donnait l'idée d'une sorte de renaissance philosophique et littéraire, la Saxe-Électorale présentait partout les symptômes d'une irrémé-

diable décadence. Auguste II, le fort, « l'Hercule et le Samson de la Saxe » (1694-1733), n'est célèbre que par les fers à cheval qu'il brisait entre ses doigts, ses honteuses débauches à Paris, à Venise et Madrid, ses nombreuses maîtresses en Saxe, son fils illégitime Maurice, le vainqueur de Fontenoy, l'irréflexion avec laquelle il se jeta dans les aventures polonaises et les prodigalités insensées par lesquelles il acheva d'épuiser son pays. En 1730, il dépensa quatre millions à un camp de plaisance où il voulut passer en revue son armée de 30,000 hommes, devant le roi de Prusse et quarante-huit autres princes souverains. Bien qu'il eût pu étudier à Versailles les grandes façons monarchiques, ses prodigalités avaient quelque chose de grossier et de puéril. L'Allemagne s'amusa beaucoup du fameux pâté qu'il servit dans un festin, et qui avait 6 ou 7 aunes de longueur et 6 de largeur. Ce règne, commencé par un procès de sorcellerie où l'on tortura des vivants et où l'on déterra des morts, fut une mascarade, un carnaval perpétuel entremêlé de ruineuses folies militaires. Le Code de procédure et le *Codex Augustus* en 1724, la fondation d'une académie... équestre en 1729, la formation de quelques collections d'antiques, de tableaux et de gravures ne pouvaient entrer en compensation de tout le mal que l'Hercule saxon fit à son peuple. Auguste III (1733-63), apporta dans son pays une nouvelle cause de troubles en se convertissant au catholicisme, afin de mieux s'assurer cette fatale couronne de Pologne. La Saxe, grande au XVIe siècle par les lettres, par la politique,

par la guerre, était en déclin depuis les armes de Trente ans. Les guerres d'Auguste II et d'Auguste III pour s'assurer le trône de Pologne lui coûtèrent beaucoup de sa population et de sa richesse. Le plus malheureux peut-être, c'est qu'ils réussirent dans leur poursuite. Devenus rois, ils se crurent autorisés, forcés aux grandes dépenses improductives qui, suivant l'expression de Mirabeau, firent « d'un Électeur fort riche un roi pauvre. » Le peuple saxon prit goût à toutes ces frivolités; il en devint plus superficiel, plus vain, plus dépensier. Il se ruinait à la fois pour subvenir aux impôts écrasants et pour satisfaire à ses propres goûts de dépense. La cour de Dresde exerça sur le pays la plus fatale influence. « La nation, raconte Mirabeau, s'attristerait si jamais elle avait un souverain réellement économe, qui régnât véritablement, qui voulût faire de grandes choses et non pas seulement montrer, en apparence, le pouvoir de les faire. Telle est la façon de penser des Saxons, depuis le premier jusqu'au dernier. » Une de ces conséquences d'un pouvoir absolu qui s'entoure de nobles, c'est la prépondérance de la caste nobiliaire sur la caste bourgeoise. La Saxe était une des monarchies les plus aristocratiques de l'Allemagne.

Elle avait pourtant conservé quelque chose de son ancienne supériorité littéraire et artistique. Les lettres avaient été un moment rejetées à l'arrière plan par les préoccupations théologiques, conséquences naturelles de l'initiative qu'avait prise la Saxe dans le grand mouvement de la Réforme; mais il était visible

maintenant qu'elles reprenaient le dessus. Mais cette légèreté de caractère qu'on reprochait au Saxon du XVIIIe siècle ne lui permettait pas de garder son rang dans la philosophie, qui était maintenant le grand ressort du progrès intellectuel de l'Allemagne : « A peine, en ce genre, la raison humaine y sort-elle de l'enfance, tandis que d'autres parties de l'Allemagne protestante ont pris leur essor dans cette carrière. » La grande université de Wittemberg, où Luther avait enseigné, avait dû céder la prééminence à une plus jeune université, celle de Leipsig ; celle-ci, à son tour, avait cessé de suivre les progrès du siècle. On y faisait trop de théologie et de scolastique. Autant celle d'Iéna était ouverte aux idées nouvelles, autant les universités saxonnes s'y montraient rebelles. C'est grâce à elles, assure Mirabeau, « que la Saxe est de tous les pays protestants celui où la plus basse superstition règne avec le plus de puissance dans toutes les classes et où la saine philosophie a fait le moins de progrès. » L'université de Leipsig jouissait d'un privilége funeste à un corps enseignant : elle pouvait interdire la foire de Leipsig à certains ouvrages ; c'étaient les plus neufs et les plus hardis qu'elle mettait ainsi à l'index ; par là elle faisait un mal sérieux à la littérature allemande. Il faut avouer aussi que les autorités universitaires ou civiles de la Saxe avaient la main bien malheureuse : pour un motif ou pour un autre, presque tous les enfants distingués du pays durent aller chercher fortune ailleurs, surtout en Prusse et à Weimar : au XVIIe siècle, Puffendorf, Leib-

nitz, Thomasius, Spener ; au XVIIIe siècle, Lessing, Heyne, Winckelmann, Kästner, Wolf, Münchhausen, Heinitz ; sans parler des militaires, en tête desquels nous trouvons Maurice de Saxe. Fichte mourait de faim en Saxe, c'est Weimar qui lui donna un asile ; ce sont les injonctions du gouvernement électoral aux ministres de Charles-Auguste qui vinrent l'en chasser.

Il n'y avait pas de tolérance dans l'Électorat; il y avait lutte sourde entre la cour qui était catholique et le pays qui était protestant; sous le rapport militaire, la Saxe était également en décadence. Elle qui avait fait triompher la Réforme au XVIe siècle par l'éloquence et par les armes, se trouvait maintenant bien au-dessous de la Prusse, au dessous même de la Hesse-Cassel. Elle avait une armée d'à peine 21,000 hommes qui lui coûtait fort cher. La race saxonne semblait même avoir perdu ses vertus militaires : « Quiconque entendra parler les Saxons, nous dit Mirabeau, les croira les premiers soldats du monde. Leur vanité, sur ce point surtout, est insupportable. On me lapiderait en Saxe si l'on m'entendait dire ce que je vais dire ici.... Le Saxon n'est pas bon soldat; il est délicat, susceptible et raisonneur; en général, il ne faut pas attendre de lui des actes d'un courage éminent.... Le Saxon a de l'esprit, et cela le rend essentiellement moins obéissant, plus raisonneur qu'un soldat ne doit être. » La Saxe, ouverte au nord, n'ayant pour défense que la petite citadelle de Kœnigstein, était à la merci de la Prusse qui pouvait enlever sa capitale et sa petite armée d'un coup de filet, comme en 1756. Voilà pour-

quoi elle ne prenait pas elle-même au sérieux sa puissance militaire. Depuis le vainqueur de Charles-Quint, la Saxe avait eu des princes qui faisaient la guerre, aucun prince guerrier. La robe avait le pas sur les armes. Pas de discipline sérieuse; on était sévère pour le soldat, non pour l'officier noble. Tout cela n'empêchait pas l'arrogance de ces militaires si peu gens de guerre. Quand les officiers sortaient à cheval dans les rues, ils avaient l'habitude de tenir toute la largeur de la rue, afin d'obliger le bourgeois à s'aplatir contre la muraille ; s'il résistait, on employait de la cravache.

Le paysan saxon était misérable dans un pays si riche. « Ils sont surchargés de corvées; il faudrait les en affranchir au moyen d'un équivalent équitable. Cette mesure a été souvent proposée, mais la résistance qu'on y oppose de toutes parts est vraiment horrible... Le paysan de la Lusace est esclave. » Les rois de Pologne ayant la passion de la chasse, le gibier ravageait la récolte ; le paysan en était réduit à bénir la guerre de Sept ans : « les officiers prussiens avaient tant détruit de gibier que pendant longtemps les agriculteurs n'en ont pas été incommodés. » Toutefois, à la veille de la Révolution, la peine de mort subsistait contre le paysan coupable d'avoir tué le gibier. Rien d'étonnant si en 1790, à la nouvelle des événements de France, 18 ou 20,000 paysans se soulevèrent pour aller porter leurs griefs au « bon Électeur. »

Le dernier Électeur de Saxe, qui heureusement ne

fut pas roi de Pologne et que Napoléon devait faire roi de Saxe, fit un peu de bien à son peuple. En 1765, Frédéric-Auguste fonda l'Académie des mines de Freyberg, réorganisée en 1797 par le grand minéralogiste Abraham Werner. Il institua une commission législative pour substituer au *Codex Augustus* un code meilleur et plus complet, abolit la torture (2 décembre 1770) et la peine du fouet (1774), restreignit les applications de la peine de mort, donna une plus grande impulsion à l'industrie, surtout à l'industrie métallurgique, s'occupa d'améliorer la condition morale et matérielle de la nombreuse population des mineurs, introduisit dans ses États les béliers espagnols, etc.[1] Mais tout cela n'affranchissait le peuple saxon ni de l'insolence des nobles, ni des droits féodaux, ni des ravages du gibier, ni du servage : voir le *Promemorie* de 1790.

IV

Dans l'Allemagne du Nord, pour un gouvernement honnête, libéral, économe, réformateur, comme celui de Brunswick, combien de mauvais gouvernements! Dans le Hanovre, le roi Georges II fonde l'université de Gœttingen. Mais qu'a-t-on fait pour le paysan pendant tout le cours du XVIIIe siècle? Les rois d'Angleterre auraient voulu abolir le servage ; mais ils n'étaient plus les maîtres en Hanovre ; une aristo-

1. Son père, Frédéric Christian (1763), règne dix mois, fonde l'académie des arts de Dresde.

cratie territoriale, plus orgueilleuse que celle d'Angleterre, mais moins libérale et moins habile, exploitait plutôt qu'elle ne gouvernait le pays. Il semblait que l'absence du monarque dût économiser au pays les frais d'une cour ; mais la noblesse n'entendait pas que, faute de roi, on la privât de fêtes, de plaisirs et de sinécures. Méprisante, exclusive, elle fermait ses rangs au mérite plébéien le plus éclatant: le Hanovre ne sut pas garder Scharnhorst, le réorganisateur de la Prusse en 1808. Quel tableau nous fait le baron de Stein des deux Mecklembourg [1] : « De grandes plaines, dont une grande partie en pâturages ou en friche, extrêmement peu d'habitants, toute la classe laborieuse sous le poids du servage... La demeure du noble Mecklembourgeois, qui écrase ses paysans au lieu d'améliorer leur position, me semble la caverne d'une bête féroce, qui ravagerait tout aux environs et s'entourerait du silence de la tombe. »

La Hesse-Cassel, le pays rude, belliqueux, presque sauvage des anciens Cattes, fut gouvernée de 1760 à 1785 par le landgrave Frédéric II. Philosophe de conviction, maître d'un peuple passionnément attaché au luthérianisme, il avait embrassé le catholicisme par amour de la pompe et de l'éclat extérieur. Sa conversion avait fait du bruit; les Hessois s'étaient émus; Frédéric II de Prusse était intervenu du vivant même du landgrave Guillaume VIII. Le prince héritier avait dû signer l'*Acte de garantie religieuse*, en vertu du-

1. Pertz, *Stein's Leben*, I, 192.

quel ses trois fils furent soustraits à sa tutelle, emmenés en Danemark, élevés soigneusement dans la religion protestante. Parvenu au trône, il se montra catholique fort tolérant. Il s'occupa surtout de se faire le Mécène des littérateurs et des philosophes. Sous lui, Cassel devint, comme elle devait l'être au temps de Jérôme Bonaparte, une ville française. Il paraissait amoureux de la langue, de la littérature, des manières françaises, et un de ses convives put s'écrier un jour à sa table : « Il n'y a aujourd'hui d'*étranger* que Monseigneur. » Il avait mis à la tête de son théâtre trois gentilshommes français : le marquis de Luchet, venu avec une lettre de recommandation de Voltaire, le chevalier de Nerciat, le marquis de Trestondam. Il avait rasé les vieux remparts de Cassel, établi à la place de jolies promenades, de somptueux hôtels. Il avait fait venir d'Italie toute une galerie d'antiques, fondé une académie de peinture et de sculpture. Il s'occupait aussi d'alchimie et d'illuminisme. Pendant quelque temps il avait donné asile à une vieille marquise espagnole, qui se disait immensément riche, qui exorcisait les démons, mais qui finit par accepter deux cents louis. Une œuvre plus sérieuse fut la restauration du collége Carolin, fondé en 1709 par le landgrave Charles; il en fit une université qui jeta pendant un moment un vif éclat en Allemagne : éclat éphémère, viager en quelque sorte; il ne devait pas survivre à Frédéric. Elle eut l'honneur de compter parmi ses professeurs Dohm, Jean de Müller, Sœmmering, Forster. Frédéric était-il un Mécène fort éclairé?

Le futur républicain Forster serait alors bien irrévérencieux à son égard; il écrivait à son ami Sœmmering : « Vous ne sauriez barbouiller de trop de compliments le museau de Son Altesse. » La cour était animée, joyeuse, assez légère : « La vertu n'habite pas à notre cour, écrivait encore Forster : comment pourrais-je honorer, même en apparence, ce prince qui la foule aux pieds? Je crois avoir satisfait à mon devoir en rendant l'honneur à qui appartient l'honneur. On voudrait plus, et je ne puis flatter. » Forster était bien difficile. Quel était le prince allemand, à commencer même par le bon duc de Brunswick et le prince Frédéric-Guillaume II de Prusse, qui se souciât de cette vertu vulgaire et matrimoniale?

Jusqu'ici la cour du landgrave Frédéric, malgré quelques ridicules, nous apparaît comme un autre Weimar, comme un asile des lettrés, des savants, des artistes. Mais la plaie hideuse qui se cachait sous ce vernis de galanterie et d'esprit français, c'est le commerce de chair humaine. L'étalage était beau et la marchandise bien époussetée. Frédéric entretenait 16,000 hommes en temps de paix ; il prenait plaisir à exercer lui-même ces beaux soldats bien vêtus, bien poudrés, bien cirés. En 1775, il en vendit à l'Angleterre 12,800 (la 31e partie de la population totale) pour ses guerres d'Amérique et de l'Indoustan ; en 1782 il lui en livra encore 4,200. Il en revint 11,000 seulement en 1784 : la guerre en avait dévoré 7,500. Les Anglais les payaient sans hésiter 100 thalers (375 francs) la pièce. Ils étaient si vigoureux, si

élancés, si ossus, si bien disciplinés surtout : « Je n'ai jamais vu si triste spectacle, écrivait Weber, qu'une exécution par les verges à Cassel ; j'entendais de mon appartement la lugubre musique, et les officiers m'apprirent que les verges étaient moins nuisibles à la santé que les coups de bâton. » Le cynisme mercantile du landgrave soulevait de dégoût tous les cœurs. Un jour qu'on parlait de lui à Frédéric II comme d'un de ses élèves : « S'il était sorti de mon école, répondit-il, il n'aurait pas vendu ses sujets aux Anglais comme on vend du bétail pour le faire égorger. » C'est à lui qu'il fait allusion dans son *Anti-Machiavel :* « Il y a des princes qui font un ignoble trafic du sang de leur peuple ; leurs troupes appartiennent au plus offrant ; c'est une vente aux enchères, et ceux qui payent les plus gros subsides conduisent à la boucherie les soldats de ces indignes princes. » Mirabeau l'a flétri dans son *Avis aux Hessois et autres peuples de l'Allemagne vendus par leurs princes à l'Angleterre ;* Schiller a songé à lui dans *Intrigue et amour.*

Citons cependant parmi les princes de l'Allemagne centrale celui d'Anhalt-Dessau, qui s'est illustré par la fondation du *Philantrophin*, école secondaire modèle, dont Basedow fut le directeur. Ce petit prince s'était proposé pour modèle les bons rois des contes des fées. Instruit, hospitalier, affable, ennemi de l'étiquette, il recevait les étrangers comme dans le salon d'un simple particulier. La princesse elle-même servait le thé, et Forster écrivait : « Je suis à demi

réconcilié avec la race des sérénissimes à cause de ces bons princes. »

Mais que les bons princes et surtout les bons gouvernements étaient rares ! Nous avons cité ceux de Brunswick, de Bade, de Weimar, d'Anhalt-Dessau. Il y a eu quelques efforts chez Frédéric-Auguste de Saxe. Mais que penser de l'égoïste aristocratie de Hanovre, des farouches hobereaux de Mecklemburg, d'un sot fanatique comme Charles-Théodore de Bavière, d'un prodigue débauché comme Charles-Eugène de Würtemberg, d'un ogre bel-esprit comme le landgrave de Hesse, d'un fou furieux comme Charles de Deux-Ponts ? La masse des princes allemands ne songeait qu'à jouir, non à gouverner. Ils aimaient le pouvoir en épicuriens. L'un d'eux, le dernier margrave d'Anspach-Bayreuth, après avoir pris successivement pour premier ministre Mlle Clairon, puis lady Craven, se décida à vendre à la Prusse ses margraviats, à l'Angleterre ses régiments, et s'en alla vivre paisiblement de ses rentes à Londres ou en Italie. Les autres, moins logiques, continuaient à rendre leurs sujets victimes de leur prodigalité, de leur luxure, de leur fureur de bâtir, de leur manie militaire. Si nous en croyons les historiens teutomanes[1], ce sont les Français qui sont cause de tout : les princes allemands se sont laissé pervertir par les aventuriers welches et les exemples de Louis XIV. Les

1. Frédéric Rühs, *Ueber den Einfluss Frankreichs auf Deutschland*; Wolfgang Menzel, dans tous ses ouvrages, et récemment dans *Elsass und Lothringen sind und bleiben unser*. Stuttgart, 1870.

altesses germaniques ont eu grand tort de prendre pour conseillers des aventuriers, à quelque nation qu'ils appartinssent, et d'imiter Louis XIV ou Louis XV par leurs mauvais côtés. Que n'ont-elles imité plutôt la chasteté de Louis XIII ou de Louis XVI ? D'ailleurs, sont-ce bien les exemples de Versailles qui ont donné aux princes allemands tant de vices, dont on trouve bien quelque trace dans leur histoire antérieure ? Ne serait-ce pas plutôt que le vice grossier, la débauche brutale, a fait place à une dépravation non plus profonde, mais plus élégante, pour laquelle on a dû inventer un mot plus honnête que les synonymes d'origine tudesque : *Mätressenthum?* Et puis, en y réfléchissant bien, je trouve que Charles-Guillaume de Bade avec son ridicule sérail, Auguste de Saxe avec ses sales orgies, Frédéric-Guillaume II avec sa gaucherie de théologien débauché, Charles de Deux-Ponts avec ses fureurs épileptiques, eussent été bien mal reçus à venir dire au grand roi qu'ils étaient ses imitateurs. L'hôte de Versailles eût répondu : « Otez-moi ces magots. »

V

Des grands électorats, landgraviats et duchés de l'Allemagne, passerons-nous aux petites « principautés in-12, » aux comtés d'Empire de quelques lieues carrés, surtout aux chevaleries souveraines qui se composaient d'un village ou d'un hameau ? Ce ne sont pas les vices du despotisme qui sont atténués par la peti-

tesse du despote, ce sont plutôt les rares bienfaits dont il est susceptible. Le *principion* est pire que le grand prince : impuissant pour le bien, il est plus puissant encore pour le mal. Ayant moins de sujets, il peut les tyranniser plus à loisir. Il les opprime de plus près. Il connaît tous ses sujets par leur nom, sait leur passé, leur famille, le fond de leurs affaires, s'intéresse à leur bonheur, se constitue leur providence, les marie à sa fantaisie, dispose de leurs enfants. Si encore nous en étions à la simplicité patriarcale des anciens jours ! Mais nous sommes en plein dix-huitième siècle : les prodigalités des grands princes empêchent le tyranneau de dormir. Souverain au même titre qu'eux, il ne saurait avoir moins de prétention. C'est à cette populace des hobereaux immédiats de l'Allemagne que pensait La Fontaine dans sa fable de la *Grenouille :*

> Tout petit prince a des ambassadeurs,
> Tout marquis veut avoir des pages.

Et non-seulement des ambassadeurs et des pages, mais une armée indépendante, fût-elle composée de quelques hommes seulement ; mais sa chancellerie et ses dicastères, où la chicane germanique se donne carrière ; mais sa meute, ses chevaux, ses chasses, qui arrachent tant de larmes au petit peuple ; mais son ordre, et même ses ordres, dont il distribue les décorations à ses créanciers pour en obtenir des délais ; mais ses favoris, ses ministres, ses maîtresses. Ces petites cours tudesques sont le paradis terrestre de

toutes les intrigantes de France et d'Angleterre. Les danseurs et les ladies y trônent, y gouvernent, dépouillent le prince, ruinent les sujets, et s'envolent lorsque les assignations au Tribunal d'Empire commencent à pleuvoir et que les fournisseurs commencent à ne plus vouloir être payés en coups de cravache.

Citons des noms. En 1800, le comte d'Isenburg Wachtersbach, « pour se procurer plus commodément, disait son ordonnance, des habitations pour les serviteurs indispensables de l'État, » chassait les habitants de leurs propriétés. En 1802, le gouvernement du prince d'Erbach-Schœnberg exposait au prince « qu'il n'y avait plus une feuille de papier à la chancellerie, que l'on manquait aussi de tous les articles de bureau, que les fabricants de papier du pays, pas plus que les papetiers de Francfort, ne voulaient plus faire de fournitures parce qu'on n'avait pas réglé les comptes antérieurs. » Les plaideurs étaient obligés d'avancer l'argent pour le papier de la procédure. Le prince de Hohenlohe-Schillings, en 1793, intentait un procès criminel à un vieillard de soixante-douze ans, pour un adultère qu'il aurait commis il y avait bien des années, le réduisait à la mendicité et partageait ses biens avec les juifs de sa cour. En s'appauvrissant, cette noblesse souveraine se démoralisait : depuis Joseph II jusqu'à la Révolution française, les tribunaux d'Empire ne sont occupés que de procès criminels pour vol, homicide, faux, fausse monnaie, etc. Le simple chevalier était tombé encore plus bas.

Pour avoir une idée de la mesquinerie et de la puérilité solennelle de ces petits gouvernements, pénétrons avec le chevalier de Lang, vers 1784, dans le conseil d'État du prince d'Œttingen :

« J'arrivai de grand matin, à jeun, et après avoir fait les serments les plus terribles de garder un silence ferme et rigoureux sur tout ce que je pourrais voir, entendre et apprendre entre ces quatre murs ; après avoir juré d'emporter avec moi le secret dans la tombe, on m'indiqua un siége de secrétaire et je dus, dans cette séance même, tenir la plume et rédiger le protocole. Je fus saisi d'une horreur sacrée en présence de ces mystères maçonniques qui allaient se dévoiler à mes yeux.

« Une solennelle discussion commença au sujet d'une proscription générale de tous les chiens qui se trouvaient sur les territoires princiers d'Œtting-Œtting et Œtting-Spielberg. Tous les fonctionnaires avaient dû envoyer des tableaux détaillés avec ces indications : « Nom du chien — sa forme — son âge — son espèce — à quoi il sert. » Ils avaient dû y joindre leur très-humble avis. D'après ces tableaux, les résolutions du conseil se succédèrent rapidement, sous de favorables auspices, au sujet des chiens Mélac, Danube, Blanchet, Ouvre-l'œil, Empoigne, etc. ; cela commença à s'animer quand on en vint à Mordeur ; et quand ce fut au tour d'un certain Pinceur, dans le bailliage d'Aufkirchen, tout le conseil fut en proie à la plus violente agitation ; le rapporteur voulait qu'on le tuât, mais le *primus votans*, qui possédait un frère cadet de ce

Pinceur, se confondait en éloges de cette superbe espèce. Les voix se partagèrent ; surtout elles s'élevèrent. Le président huma une prise de tabac... Midi sonna. Chacun saisit son chapeau, et, comme je demandais avec anxiété de quelle façon il fallait conclure, on me répondit : « Vous avez entendu tout le détail « de l'affaire principale : il faut conclure sur le tout « d'après les actes... Vous entendez bien : d'après les « actes ! »

VI

Les États ecclésiastiques avaient presque tous les vices des États laïques : les archevêques, évêques et abbés souverains de l'Allemagne se sentaient plus princes qu'ecclésiastiques : ce haut clergé avait toujours été fort mondain, passionné pour le luxe, la chasse, la bonne chère, les plaisirs permis et non permis. Mais les États ecclésiastiques avaient en outre les vices qui leur étaient propres. Les plus graves abus étaient ceux d'Église : était-ce à un prince d'Église à leur faire la chasse, à supprimer les dîmes, à abolir les droits féodaux qui, chez lui, se percevaient pour l'autel, à affranchir des serfs soumis à l'Église, à réprimer l'oisiveté d'un nombreux clergé, la mendicité d'innombrables couvents ? A le supposer révolutionnaire, pouvait-il, comme un Joseph II, un Frédéric, jouer le rôle d'un despote éclairé ? D'abord il n'était pas un despote. Élu par le chapitre noble, il était l'exécuteur de ses volontés, président d'une simple république

théocratique. On peut dire, en thèse générale, que les États d'Église étaient condamnés par leur principe même à retenir, plus longtemps que les autres, pour toujours peut-être, leurs sujets dans la superstition, l'ignorance, la misère, la mendicité, le servage. Les exceptions honorables qu'on doit relever ne prouvent rien contre la règle, contre la force des choses, contre la fatalité du principe sur lequel étaient fondés les pouvoirs temporels de l'Allemagne.

A Cologne, Clément-Auguste de Bavière (1721-61), qui était en même temps évêque de Münster, Paderborn, Osnabrück, Hildesheim, aimait le luxe princier, tenait une cour fastueuse dans ses châteaux de Poppelsdorff, Entenfang, Herzogsfreude, Augustusburg, Falkenlust, etc. Il lui fallait trois cents chambellans, des multitudes de chevaux et de chiens. Les revenus de l'électorat ne pouvaient suffire à ces mondaines prodigalités. Max-Frédéric de Konigsegg-Rothenfels (1761-84), successeur de ce prélat trop grand seigneur, supprima les dépenses voluptuaires, restreignit sa maison, ne voulut que des travaux utiles. Le vieil électorat sentit passer sur lui pour la première fois comme un souffle de l'esprit nouveau. L'université de la ville libre de Cologne était ultramontaine et avait soutenu le pape dans sa lutte contre les évêques allemands: Max-Frédéric fonda pour la combattre une université antiromaine dans sa résidence de Bonn (1777). Il força les couvents de contribuer à la dépense des écoles primaires et secondaires fondées par lui. Il réforma la législation, diminua le nombre des jours fériés, pour-

vut à l'instruction de son clergé. Ses réformes à la Joseph II furent continuées par son successeur Maximilien-François d'Autriche, frère de cet empereur, et dernier électeur de Cologne.

A Münster, Max-Frédéric se fit dignement suppléer par le chanoine de Fürstemberg, qui se proposa dans son administration l'exemple moins de Joseph II que de Frédéric II. Il rétablit le crédit du gouvernement de Münster, comme son évêque avait fait pour le gouvernement de Cologne, encouragea le clergé à se livrer à l'étude, réveilla l'agriculture et l'industrie qui s'endormaient dans les vieux errements, rendit une ordonnance sur la médecine qui fut considérée en Europe comme un modèle, multiplia les écoles, réorganisa l'armée sur un plan économique, qui en fit une sorte de landwehr. Il quitta le ministère en 1784; mais quand, plus tard, le baron de Stein prit possession du territoire de Münster pour la couronne de Prusse, il rendit hommage à l'intelligence et à l'activité de son prédécesseur dont les traces étaient partout visibles.

A Mayence, Frédéric d'Ostein (1743-63) et son ministre Stadion avaient essayé de réprimer la mendicité, réorganisé l'assistance des orphelins et des pauvres, établi l'instruction obligatoire pour les enfants de sept à douze ans, créé deux foires nouvelles à Mayence, des fabriques et des manufactures importantes dans ses faubourgs. Mais un jour que l'électeur avait déplacé une croix de mission pour établir un marché, les jésuites et les moines soulevèrent la populace : il fallut, en grande pompe, rétablir la croix. Son successeur,

Emmeric-Joseph de Breitenbach (1763-74), fonda une école normale, introduisit les études modernes dans les gymnases, appela à l'université de théologie les hommes opposés à l'influence jésuitique. A la fois croyant et tolérant, il osa protéger les dissidents et réformer les cloîtres. Économe, sans faste, admirateur des beautés de la nature, il aimait à faire le matin de longues chevauchées, à se mêler familièrement aux travaux et aux fêtes de ses sujets. Il avait pris pour maxime que « le bonheur des peuples est le premier devoir des princes. » La plupart des souverains allemands croyaient au contraire que l'unique devoir des peuples était de faire le bonheur de quelque prince.

A Trèves et Coblentz, Clément Wenceslas de Saxe (1768-1794) s'inspira de tous ces exemples et rendit en 1783 un édit de tolérance, « attendu, disait-il, que, d'une part, en éloignant toute apparence de persécution, notre sainte religion deviendra plus digne de respect; que, d'autre part, grâce à l'établissement de riches négociants et fabricants, le commerce du pays prendra du développement, que les pauvres gens oisifs auront de l'occupation et que les trésors de l'étranger seront apportés dans la patrie, etc. »

Dans les deux évêchés franconiens de Bamberg et Würtzburg, François-Louis d'Erthal (1779-1795) « ne savait qu'une chose : c'est qu'il était le premier serviteur de l'État... l'administrateur, et non le propriétaire des deniers publics, » et résolûment il disputait aux privilégiés la subsistance du peuple.

Mais de tels hommes étaient rares. Le plus souvent

leur successeur détruisait leur œuvre ; ainsi un autre d'Erthal, à Mayence, ruina les écoles populaires fondées par Breitenbach. Et puis leur volonté ne pouvait rien contre la tradition, les principes, l'influence du milieu, la résistance ou l'inertie de leurs agents. On pouvait dire de tous ce que Stramberg a dit de l'archevêque de Trèves : « L'Électeur ne pouvait remédier à la profonde décadence du haut clergé, à l'indolence des hautes classes en général. Les étais vermoulus de sa puissance tombaient en poussière. Les masses ne demandaient pas précisément un changement, mais ce qui existait les offensait. Devenu méprisable, tout ce qui était antique était impopulaire. Un élan indéfini vers des nouveautés inconnues a pénétré au sein même de la famille... les ménagères ne veulent plus de vieux ustensiles. Les douleurs de l'enfantement des temps nouveaux ne se feront pas attendre. » Qu'attendre de Mayence, par exemple, où, suivant Dohm, « 5,100 personnes s'occupaient à rendre la justice, encaisser l'argent, instruire ou prêcher les autres, porter des robes grises, noires ou blanches, se tonsurer la tête ou broder une clef à leurs vêtements? »

VII

Les choses allaient-elles mieux dans les villes libres impériales? Non, car c'est dans ces prétendues républiques que le moyen âge, avec ses priviléges, ses abus, ses préjugés, résistait le plus obstinément aux

idées nouvelles. Ces libres municipes étaient une superposition d'oligarchies les plus exclusives et les plus jalouses de la chrétienté : oligarchie des *bourgeois* proprement dits (*bürger*), qui refusent le droit de cité aux simples métèques (*schutz-verwandte*); oligarchie des corporations (*gaffel* ou *züntfe*), qui refusent le droit de travailler à quiconque n'est pas compagnon, le droit de travailler en son nom à quiconque n'est pas maître, et hors desquelles on n'a pas d'influence politique dans les cités; oligarchie des bourgmestres et du *magistrat*, qui prétendent régir leurs concitoyens par le droit de naissance, l'hérédité et la prescription des charges, l'argent et l'influence ; luttes continuelles entre les bourgeois et les non-bourgeois, entre les grands et les petits métiers, entre les magistrats nobles et les magistrats plébéiens, entre le parti des autorités établies et le parti de ceux qui veulent les supplanter. Au milieu de ces luttes mesquines, acharnées, souvent sanglantes, décadence étonnante de l'ancienne importance politique, de l'ancienne prospérité commerciale. Elle s'était précipitée à partir de la guerre de Trente ans, mais elle datait de plus haut. Cologne finit par expulser de son sein tous les dissidents, c'est-à-dire le tiers de sa population, ses citoyens les plus industrieux et les plus riches. Ils étaient allés porter en Hollande le secret de sa prospérité industrielle. Ruinée comme l'Espagne après l'expulsion des Maures, elle s'était enfoncée dans la superstition, l'inertie, la dévotion à outrance. Son université, son officialité et ses moines étaient restés les *obscuri viri* qu'a-

vait flagellés Ulrich de Hütten. Ces mendiants avaient réduit toute la population à la mendicité. « Cologne, disait un voyageur français de la cité splendide des anciens jours, Cologne est la plus abominable ville d'Allemagne ; la plupart des maisons menacent ruine ; un grand nombre sont complétement vides. Les mendiants privilégiés font le tiers de la population ; devant chaque église, ils sont assis en rang sur des chaises ; ils se succèdent par rang d'ancienneté, et quand l'un des plus en vue vient à mourir, son plus proche voisin avance d'un rang. »

« On voit partout sur les portes, écrit le chevalier de Lang, des spectres affamés, éplorés, en manteaux déchirés, et de dégoûtantes figures de femmes qui vous épient ; avec cela un éternel carillon et sonnerie de trois cent soixante-cinq églises et une affluence énorme aux Onze mille vierges et aux Trois rois. »

Même spectacle dans la plupart des villes libres des bords du Rhin. Aix-la-Chapelle s'était ruinée aussi sottement, mais pour d'autres motifs ; ses *zünfte*, par jalousie de métier, avaient chassé une partie de ses habitants qui étaient allés fonder le bourg industriel de Vaëls et enrichir toutes les villes de la Belgique.

VIII

Mais partout on sentait l'approche des temps nouveaux. Cette même année 1784, qui vit la comédie révolutionnaire de Beaumarchais « casser les vitres » au Théâtre-Français, vit paraître sur le théâtre de

Manheim (15 avril 1784) une pièce de Schiller intitulée : *Intrigue et amour* et qualifiée par lui de *Tragédie bourgeoise*. Rien de plus terriblement bourgeois en effet, et jamais plus rude soufflet ne fut appliqué à la féodalité allemande par un écrivain. Les principaux personnages de ce drame sont : — le maréchal du palais von Kalb, sorte de marionnette de cour, chambellan du Sérénissime, tête vide mais soigneusement parfumée, écervelé solennel, toujours courant, toujours en visite, proférant çà et là des exclamations à la française, répandant une odeur de musc, ne connaissant qu'une nouvelle importante : la couleur du vêtement porté aujourd'hui par Son Altesse, n'ayant qu'une passion : sa haine contre le grand écuyer, qui dans un bal a ramassé avant lui la jarretière de la princesse et lui a « soufflé le compliment ; » — le président, le seul homme lettré de la cour, grand vizir de l'Altesse, grand politique de petite cour, ambitieux, arrogant, de morale légère, de conscience large, à la discrétion de son coquin de secrétaire qui connaît ses coquineries ; — milady Milford, Anglaise de grande naissance qui a eu des malheurs, maîtresse de l'Altesse et cherchant à se déguiser son abaissement en essayant d'empêcher quelque mal et de faire quelque bien, pleine de mépris pour le prince et ses courtisans, « esclaves d'un seul fil à marionnettes qu'elle gouverne plus aisément que le tissu de son filet, » passionnée tout à coup pour le fils du président qu'on veut lui faire épouser et qui la méprise, retrouvant sa dignité sous le coup de cette blessure, quittant brusquement le prince après

l'avoir engagé « à apprendre d'une princesse anglaise la compassion pour son peuple allemand ; » — enfin le fils du président, âme noble et pure, cœur ardent et plein d'honneur, qui a étudié dans les universités et qui peut-être a lu *les Brigands;* qui repousse avec indignation la honte dorée qu'on lui propose, convertit la courtisane royale et meurt pour la fille d'un simple musicien. Quant au Sérénissime, on ne le voit pas ; on le devine à son entourage, on le connaît par les discours de ses courtisans et par le mal qu'il fait autour de lui. Une scène terrible et qui a dû avoir un grand retentissement en Allemagne, c'est celle où un valet de chambre du duc apporte à la Madeleine anglaise une magnifique parure de pierres précieuses. Qui les a payées? « Hier sept mille enfants du pays sont partis pour l'Amérique... Ils payent tout... Des pierreries comme celle-là, ajoute le valet, j'y ai aussi une couple de fils. — Mais aucun de contraint? — Oh! mon Dieu... non... rien que des volontaires. Il est bien sorti des rangs quelques garçons indiscrets qui ont demandé au colonel combien le prince vendait l'attelage d'hommes... Mais notre gracieux souverain fit avancer tous les régiments sur la place de parade et fusiller les badauds. Nous entendîmes la détonation des carabines, nous vîmes leur cervelle jaillir sur le pavé, et toute l'armée cria : Hourra! en route pour l'Amérique. » Puis, emporté par sa douloureuse émotion, le valet dépeint à milady la désolation des orphelins, des femmes, des mères qui regardaient partir leur père ou leur soutien dans ce bétail humain, les

vieux qui jettent leurs béquilles aux jeunes gens pour les emporter aussi dans l'*autre monde*, les désespérés qui crient : « Au jour du jugement on nous reverra! » le tambour qui couvre toute cette clameur de son roulement... L'Allemagne écoutait ces accents irrités de Schiller. On se demandait qui était au juste ce Sérénissime marchand d'hommes ? Le margrave d'Anspach montrait le duc de Brunswick ou celui de Würtemberg et ceux-ci clignaient de l'œil en indiquant le landgrave de Hesse. Dans un autre passage, le cynique président chapitrait son secrétaire qui voulait épouser pure sa fiancée : « Pauvre imbécile ! que vous importe qu'un carlin vous vienne tout neuf de la Monnaie ou de chez un banquier ? Consolez-vous par l'exemple de notre noblesse... Sciemment ou non... » (Suit un développement assez étrange). Et le secrétaire répondait : « Sur ce point je resterai volontiers bourgeois, monseigneur. » Voilà qui fait pâlir assurément les témérités de Beaumarchais.

CHAPITRE IV

La première déclaration de guerre du peuple français (20 avril 1792)[1].

Les classes moyennes de l'Allemagne en 1789 étaient profondément travaillées par le regret de libertés anciennes, et l'aspiration aux libertés nouvelles, par les excitations de la philosophie française et par la hardiesse critique des écoles kantistes, par cette habitude de libre examen issue de la Réforme et que les orthodoxies protestantes elles-mêmes ne pouvaient plus détruire, par la propagande des illuminés et des libéraux, par les hardiesses de ses poëtes autant que par les timides essais des princes réformateurs et les témérités de ses journalistes. L'Allemagne sentait vivement le contraste qui existait entre ce monde d'idées jeunes

1. Consulter, comme représentants de la manière de voir allemande :

Sybel. *Geschichte der Revolutions zeit*, a actuellement quatre volumes, in-8° (le dernier en deux parties), Dusseldorf 1866-1870 ; les deux premiers volumes traduits par Mlle Dosquet, chez Germer Baillère. Paris, 1869-70.

Haüsser. *Deutsche Geschichte zeit dem Tode Friedrichs des Grossen* (Berlin, 1869).

qui fermentait en elle et cette bizarre carapace d'institutions gothiques dans laquelle elle étouffait ; la Révolution française ne pouvait manquer d'avoir outre-Rhin un formidable retentissement.

I

La chute de la Bastille parut présager l'écroulement de toutes les bastilles allemandes ; la nuit du 4 août parut avoir affranchi non pas seulement la France mais la Germanie tout entière. Merck, qui assista à la journée du 14 juillet, versa des larmes, car il y voyait « non seulement un drame vraiment shakespearien, mais la pose de la première pierre pour le bonheur de l'humanité. » Jean de Müller proclamait cette victoire du peuple « le plus beau jour depuis la chute de l'Empire universel de Rome... Au prix de quelques châteaux de riches barons, au prix de quelques têtes les plus coupables, ajoutait-il avec un peu d'optimisme, on rachète la liberté prisonnière des grands. » — « On dit que cela ne durera pas, écrivait-il à Forster, et moi je dis que la Révolution durera et qu'elle s'étendra. En 1517 on ne croyait pas que Luther pût se maintenir. Je vois dans tout cela la volonté et les voies de la Providence. »

Schlœzer, qui avait dû blâmer la révolution d'Amérique, approuve celle de Paris : « Quel ami de l'humanité ne trouverait pas cela très-beau? Une des plus grandes nations de la terre secoue résolûment le joug de la tyrannie que depuis un siècle et demi elle a sup-

porté d'une façon tragi-comique; nul doute que les anges dans le ciel n'en aient chanté un *Te Deum.* » Il disait encore : « Partout, tôt ou tard, et sans qu'il soit besoin de mettre les gens à la lanterne, l'insolence des monarques et des aristocrates, le droit de chasse et de garenne, les fauconneries, la main-morte, les poules de la dîme, les gouvernements qui rançonnent les peuples et ne veulent pas rendre de comptes sur l'emploi de l'argent, la noblesse héréditaire qui ne veut s'engraisser que de sinécures, seront choses aussi généralement inconnues qu'elles le sont depuis longtemps *en Angleterre*[1] et à Hambourg et qu'elles le sont maintenant en France. » Et encore : « Où a-t-on vu une Révolution sans excès? Est-ce qu'on guérit des ulcères avec de l'eau de rose? Et quand même il y aurait à cette occasion du sang répandu.... eh bien! ce sang retombe sur vous, despotes, sur vos infâmes instruments, sur vous tous qui avez fait cette révolution nécessaire. »

Forster salue dans la Révolution française le complément de la Révolution religieuse du seizième siècle : « Il est beau de voir ce que la philosophie a mûri dans les têtes et ensuite a réalisé dans l'État, et l'on n'a pas d'exemple qu'une révolution aussi complète ait coûté aussi peu de sang ;» il souhaite que l'Allemagne puisse cette fois « se chauffer, sans se brûler, » à cette flamme nouvelle. Les excès mêmes de la Révolution ne le découragèrent pas : ils doivent être imputés, suivant

1. Rappelons que Schlœzer écrivait sous la surveillance du gouvernement anglo-hanovrien.

lui, au régime déchu : « Je ne puis assez admirer qu'il y ait encore tant de modération, tant de pure et véritable vertu politique chez un peuple qui a gémi tant de siècles sous le plus misérable despotisme, sous une noblesse dégénérée, dépouillée de toute supériorité intellectuelle et morale. » Le vieux Kant, à Kœnigsberg, sortait bien loin sur la route poudreuse au devant du messager qui apportait les lettres et les journaux de France. Fichte écrivait en 1795 son *Essai pour rectifier le jugement du public sur la Révolution française;* en butte aux persécutions, il exprimait encore plus chaudement en 1799 ses sympathies et ses espérances: « En somme, rien n'est plus sûr que le plus certain, c'est-à-dire que si les Français ne conquièrent pas une immense suprématie et s'ils n'introduisent pas des changements en Allemagne, du moins dans la plus grande partie, d'ici à quelques années un homme, connu pour avoir pensé une fois librement ne trouvera plus en Allemagne un coin sûr pour y reposer sa tête. »

II

Gœthe et Schiller persistèrent moins longtemps dans leurs premières sympathies pour la Révolution. Les premiers drames de celui-ci avaient fait quelque bruit en France[1]. L'Assemblée législative avait accordé, par décret du 26 août 1792, le titre de *citoyen* français à dix-sept

1. Richter, *Schiller und seine Raüber in der franzosischen Revolution.* Grüneberg, 1865.

étrangers, parmi lesquels les Allemands Campe [1], Klopstock, Anacharsis Clootz. Comme le *Moniteur* avait déclaré quelques mois auparavant que « la tragédie de *Fiesque*, ouvrage du génie, était la conjuration du républicanisme contre la monarchie, la lutte des principes mise en action, le plus beau triomphe du républicanisme dans la théorie et dans le fait, » un membre de l'Assemblée demanda que le nom de Schiller fût ajouté à la liste des « amis de la liberté et de la fraternité universelle. » Mais de corruption en corruption, le nom de Schiller devint Giller dans le procès-verbal de l'Assemblée, Gilliers au *Moniteur*, et Gille dans le diplôme du 10 août, signé Cavière et contre-signé Danton [2]. Mais à ce moment c'est à peine s'il se sentait, ainsi que le portait la lettre d'envoi de Roland, « fier de ces sentiments que lui témoignait un grand peuple, dans l'enthousiasme des premiers jours de sa liberté. » Les scènes terribles de la Révolution avaient refroidi son enthousiasme juvénile. Il voulut adresser à la Convention, au nom du peuple allemand, une défense de Louis XVI mis en accusation. En 1793, il croyait pouvoir prédire la fin prochaine de la Révolution : « Il faudrait, disait-il, que le peuple fût mûr pour la constitution républicaine. Or il s'en faut de beaucoup, il s'en faut de tout qu'il le soit. La République finira aussi rapidement qu'elle est née ; la cons-

1. Nous le retrouverons plus tard comblé d'honneurs et de flatteries dans le royaume de Westphalie.

2. Régnier, préface de sa traduction des *Œuvres complètes de Chaucer*, Paris, 1859.

titution républicaine aboutira à un état d'anarchie, et tôt ou tard un homme de grande intelligence, un homme énergique paraîtra, n'importe d'où il vienne, qui se fera le maître, non-seulement de la France, mais de l'Europe. » On ne peut savoir ce qu'aurait pensé des excès du despotisme militaire l'homme qui jugeait si sévèrement le despotisme populaire ; il mourut le 9 mai 1805. On retrouve dans son célèbre chant de *la Cloche* l'impression d'effroi que lui firent éprouver les troubles de Paris. « Liberté, égalité, voilà les cris qu'on entend retentir. Le paisible bourgeois saisit les armes; les rues, les portiques se remplissent et des bandes d'égorgeurs circulent. Alors les femmes deviennent des hyènes et se font un jeu de l'horreur; de leurs dents de panthère, elles déchirent le cœur sanglant d'un ennemi... » L'aversion pour les tricoteuses, sa haine même pour les excès de la Révolution que les despotes allemands pouvaient se flatter d'avoir provoqués, ne le rendit pourtant point l'ennemi de la liberté et du droit des peuples à se ressaisir eux-mêmes. Son *Guillaume Tel* est de l'année qui précéda sa mort.

Gœthe a pris part à la campagne de France de 1792, dont il nous a laissé un curieux récit, et le soir de la bataille de Valmy, quand il eut vu la fière attitude des « cordonniers et des tailleurs » de Kellermann en face des armées régulières de la vieille Europe, il fit lui aussi une prophétie : « En ce lieu et en ce jour, dit-il à ses compagnons de bivouac, a commencé une nouvelle ère de l'histoire du monde, et vous pourrez tous

dire que vous avez assisté à sa naissance. » Toutefois, il n'était pas dans son tempérament d'éprouver ni enthousiasme pour la Révolution, ni passion contre elle. Dans ses épigrammes, il gourmande indifféremment la violence du parti populaire et la duplicité des factions aristocratiques : « Le triste sort de la France donne à penser aux grands, toutefois il doit plus encore faire réfléchir les petits ; les grands ont péri, *mais qui a protégé le peuple contre le peuple?* Le peuple *a trouvé dans le peuple son tyran.* » — « Il nous faut tromper la populace ; vois comme elle se montre inepte, comme elle se montre farouche ! Ineptes et farouches sont tous les ignorants. Soyez seulement honnêtes, et vous amènerez le peuple à l'humanité. » — « Ces hommes sont fous, dites-vous des violents énergumènes que nous entendons pérorer en France dans les rues et les places ? A moi aussi ils me semblent fous ; mais un fou en liberté débite de sages maximes, *tandis que la sagesse devient muette* dans l'esclavage. »

La tragique année 1793 ne lui inspira que deux comédies, assez anodines, le *Citoyen Général* et les *Révoltés*, qui figureraient assez bien dans le recueil de Berquin ; les *Causeries des réfugiés allemands*, où l'on prend à partie un personnage qui a la faiblesse de croire que « la nation française saurait estimer les généreux Allemands qui se déclareraient pour elle ; » et enfin quelques allusions du poëme du *Renard*. Dans *Hermann et Dorothée* (1797), Gœthe exprime avec plus d'abondance ses espérances de 92 et ses déceptions de 93. Le premier fiancé de Dorothée est un de ces *généreux*

Allemands « que l'amour de la liberté, le désir de prendre part à une révolution nouvelle entraînèrent à Paris, où il trouva la prison et la mort. »

Nous avons bu l'amertume de toutes ces années, raconte le juge exilé, avec d'autant plus d'horreur que nous avons vu détruite en même temps *la plus belle espérance*. Qui peut nier, en effet, que son cœur ne se soit épanoui, qu'il ne l'ait senti battre plus librement dans sa poitrine, aux premiers rayons du nouveau soleil, lorsqu'on entendit parler du droit commun à tous les hommes, de la liberté qui exalte les âmes et de la précieuse égalité ? Alors chacun espéra vivre de sa propre vie ; elle sembla se briser, la chaîne sous laquelle tant de nations se voyaient asservies, et que l'égoïsme et l'oisiveté tenaient dans leurs mains. Dans les jours tumultueux, tous les peuples n'avaient-ils pas les yeux fixés *sur la capitale du monde*, qui l'avait été si longtemps, et qui méritait maintenant plus que jamais ce titre magnifique ? Les noms de ces hommes, les premiers porteurs du message, n'étaient-ils pas semblables aux plus grands noms qui soient placés parmi les astres ? Chacun ne sentait-il pas s'élever son cœur, son esprit, son langage ? Et, comme voisins, nous fûmes les premiers enflammés d'ardeur. Alors la guerre commença et les Français en armes s'approchèrent ; mais ils semblaient n'apporter que l'amitié. Et ils l'apportèrent, en effet, car ils avaient tous l'âme exaltée ; ils plantaient avec allégresse les joyeux arbres de liberté, promettant à chacun son droit, à chacun son gouvernement national. Les jeunes gens, les vieillards se félicitaient, et la danse joyeuse commença autour des nouveaux étendards. Ainsi, les Français entraînants gagnèrent d'abord les esprits des hommes par leur ardente et courageuse conduite, puis les cœurs des femmes par leur grâce irrésistible. Même nous trouvâmes léger le fardeau de la guerre, qui exige de si grands sacrifices ; une espérance lointaine planait devant nos yeux ; elle attirait nos regards séduits dans de nouvelles carrières. Il est beau le temps où, avec son amante, le fiancé prend l'essor à la danse, en attendant le jour de l'union souhaitée ; mais il était plus magnifique, le temps où le premier des biens que l'homme

puisse rêver nous sembla proche et accessible. Toutes les langues étaient déliées : vieillards, hommes faits, jeunes gens, exprimaient hautement des pensées et des sentiments sublimes.

Mais bientôt le ciel s'obscurcit... [1].

Tous les esprits ne pouvaient se complaire dans la calme sérénité et l'impartialité philosophique de Schiller ou de Gœthe. La Révolution avait des amis et des ennemis autrement ardents. Ceux-là l'adoptaient ou la haïssaient tout entière. Ses bienfaits ne pouvaient désarmer leur haine, ni ses excès lasser leur admiration.

Beaucoup d'Allemands, comme le fiancé de Dorothée, vinrent à Paris se jeter dans la mêlée sanglante des partis : ils partagèrent les excès, les malheurs de la Révolution. Plusieurs d'entre eux périrent sur l'échafaud : le baron prussien Anacharsis Klootz, l'apôtre du genre humain [2] ; un prêtre würtzbourgeois, Eulogius Schneider, l'effréné proconsul d'Alsace ; le prince de Salm-Kyburg, qui avait spontanément républicanisé sa petite principauté et qui ne trouva pas grâce devant Robespierre ; Adam Lux, victime de sa chevaleresque passion pour Charlotte Corday, etc. Le prince Charles de Hesse, commandant de Besançon, membre du club des Jacobins [3], n'échappa que par la fuite à la même destinée.

1. *Œuvres de Gœthe.* trad. Porchat, t. V, p. 34, Paris, 1860. — A. Hédouin, *Gœthe, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1866.

2. Georges Avenel, *Anacharsis Cloots*, Paris, 1865.

3. « Vous irez aux Jacobins, où votre cousin le prince de Hesse, que nous appelons monsieur Hesse, est assis entre son tailleur et son cordonnier. » *Lettre de J.-B. Clootz à un prince d'Allemagne.* (*Clootz, Anacharsis à Paris.*) — Richter, *Anacharsis Klootz*. Berlin, 1865.

Ainsi la Révolution française était considérée par les libéraux allemands comme leur affaire propre ; elle attirait les penseurs par ses promesses de bonheur pour le genre humain ; elle fascinait les natures ardentes et passionnées par la tragique grandeur de ses catastrophes. Ses excès ne lui aliénèrent pas toutes les sympathies; beaucoup lui restèrent fidèles même après son asservissement sous la main d'un César. Mais c'était précisément le caractère absolu, universel de ses principes qui rendait un conflit inévitable avec le vieux monde. La féodalité allemande et le Saint-Empire devaient fatalement en venir avec la Révolution française à une lutte mortelle. Cette puissante action des causes premières rendrait peut-être superflue la recherche des causes immédiates de la guerre. Et pourtant ce n'est pas sans regret que nous serions amené à constater que la France de la liberté et de l'égalité s'est montrée provocatrice envers ses voisins ; que la France de 1792, rendue pour la première fois maîtresse de ses destinées, a donné le signal de cette mêlée des peuples d'où est sortie, dans toute son horreur, la guerre moderne, la guerre de race. Grâce à Dieu, il n'en est pas ainsi. C'est d'outre-Rhin que sont venues les provocations, et la vieille Gaule s'est montrée aussi patiente qu'elle était grande, aussi pacifique qu'elle était puissante.

III

Plusieurs séries de complications ont amené la déclaration de guerre du 20 avril 1792 : 1° les troubles

révolutionnaires en Allemagne ; 2° les réclamations des princes allemands possessionnés en Alsace ; 3° l'accueil fait en Allemagne aux émigrés français ; 4° les intrigues des cours du Nord contre la Révolution.

Aux premières nouvelles des événements de Paris, une grande agitation se manifesta dans les populations allemandes, des bords du Rhin à la Saxe-Électorale Dans les territoires soumis aux prélats de Trèves et de Strasbourg, des comtes de Bentheim et de la Leyen, de l'abbé de Gengenbach, on se souleva contre les officiers tyranniques et les exactions féodales. En Saxe, les paysans rédigèrent leur *Promemorie*. Dans le Palatinat, ils coururent sus au gibier du duc ; dans les abbayes de Stablo et de Malmédy, ils crièrent qu'ils « voulaient s'affranchir des moines ; » à Schwartzbach, ils chassèrent les religieux du couvent et devancèrent la Révolution en s'emparant des biens d'église. A Spire, les bourgeois présentèrent à l'évêque une pétition contre les droits féodaux ; le prince s'en plaignit au Tribunal d'Empire, qui fulmina contre « ce peuple effréné qui s'était permis de commettre des violences dans la maison d'un *conseiller intime* du prince, et qui même, au témoignage de personnes dignes de foi, aurait parlé de sonner le tocsin et d'appeler à l'aide les localités voisines. » L'évêque de Liége fut contraint de promettre des réformes et de rapporter la despotique ordonnance de 1684 ; mais, dit Haüsser, « il y a peu d'exemple de perfidies princières qui égalent la conduite de cet évêque. » Il s'enfuit dans la nuit du 27 août 1789, à la même époque

où le paysan français procédait de son chef à l'anéantissement des châteaux et des titres féodaux. Le même jour, le tribunal d'Empire décréta que toutes les réformes liégeoises étaient des innovations contraires à la constitution, et ordonna aux troupes du *cercle de Westphalie* de les restaurer. Les bourgeois supplièrent vainement leur évêque de revenir ; alors, comme il arrive en pareil cas, la municipalité libérale fut renversée et les exaltés s'emparèrent du pouvoir. L'État directeur du cercle, qui était Clèves (pour la Prusse), assisté de Cologne (Électorat de Cologne) et Juliers (pour l'Électeur palatin) réunissent 7,000 hommes. Mais le roi de Prusse ne se souciait pas de livrer Liége à une réaction que tout annonçait devoir être impitoyable ; son « despotisme éclairé » méprisait le despotisme imbécile de l'évêque. Son général, von Schlieffen, négocia avec les Liégeois, promit des réformes et entra en ville sans résistance. Mais il ne put faire céder le prélat, dont Cologne et Juliers soutenaient l'obstination. Les Prussiens mécontents se retirèrent, et les Liégeois battirent à plate couture toutes les troupes d'Empire qu'on envoya contre eux. C'est l'Autriche qui eut le triste honneur, après avoir comprimé l'insurrection des Pays-Bas, d'opérer contre Liége, en sa qualité de *cercle de Bourgogne*, de renverser les réformes, de rétablir l'évêque, de livrer le pays à d'odieuses vengeances. Les princes allemands ne manquèrent pas d'accuser la Révolution française, comme si la France eût dû renoncer à être libre pour ne pas inquiéter ses voisins. Mais, au lieu de mettre

leurs sujets à l'abri de ses séductions par des réformes opportunes, ils prirent à tâche, par leurs provocations, de la faire déborder sur leur propre pays.

IV

Les traités de Wesphalie, en cédant l'Alsace à la France, avaient laissé planer une équivoque sur la nature des pouvoirs transmis au roi de France sur ces pays : ils lui accordaient formellement « la pleine et entière souveraineté, » et réservaient en même temps qu'il aurait les mêmes droits qu'avait eus l'Empire. Mais si les villes d'Alsace devaient rester des villes libres et les princes d'Alsace des princes souverains, où était la souveraineté de la France? Louis XIV et Louis XV s'appliquèrent à établir leur autorité à l'exclusion de toute autre ; on démantela les remparts des *Reichstædte;* on signa des traités avec les prélats de Strasbourg, de Spire (1756), Trèves (1778), les princes de Würtemberg (1748), de Deux-Ponts (1768), traités en vertu desquels ils reconnurent en Alsace la souveraineté de la couronne de France ; celle-ci, en échange, leur garantissait tous leurs anciens droits. Or, l'Empire se plaignit que le traité de Westphalie et les traités particuliers du dix-huitième siècle eussent été violés par les décrets de la Constituante qui abolissaient les droits féodaux, détruisaient la noblesse héréditaire, établissaient une nouvelle organisation des évêchés.

Parmi les prélats et les princes qui se plaignaient

des atteintes portées soit à leur autorité diocésaine, soit à leurs intérêts temporels, figurèrent naturellement les Électeurs ecclésiastiques, les ordres Teutonique et de Saint-Jean, l'évêque de Strasbourg, prince souverain sur la rive droite, sujet du roi sur la rive gauche, le plus riche de tous les prélats de France et le seul qui fût encore élu par son chapitre; l'abbé de Murbach, qui se trouvait dans la même situation; les évêques de Spire et de Bâle qui, indépendants du roi, avaient pourtant une partie de leurs diocèses en Alsace; les maisons Palatine et de Deux-Ponts, qui avaient six fiefs en Alsace, entre autres les fameux châteaux de Ribeauvillé; le duc de Würtemberg, pour Montbéliard et neuf autres seigneuries alsaciennes ou franc-comtoises; le margrave de Bade, pour Bentheim; le landgrave de Hesse-Darmstadt, pour Hanau-Lichtenberg; les princes de Nassau, Leiningen, Lœwenstein, Linange-Dabo, Salm-Salm, Hohenlohe-Bartenstein; les abbés de Wissembourg, Münster, Romain-Moutier, etc.

Leurs plaintes s'élevaient plus bruyantes à chaque nouveau coup porté par la Constituante à cet édifice féodal français, dans lequel la féodalité allemande se trouvait si singulièrement engagée. Elle avait supprimé les impôts et les capitulations princières, le servage, la corvée, les droits de chasse, de garenne, de colombier, les douanes intérieures, les péages, les monopoles, les droits de justice et de police, rendu rachetables toutes les rentes, ouvert les portes des couvents, remanié les circonscriptions épiscopales.

C'était une délivrance pour les malheureux Alsaciens : à la fois contribuables du roi de France et des princes allemands, ils étaient écrasés de charges de toutes sortes. Mais l'Empire, qui avait jeté les hauts cris pour quelques innovations de Joseph II, ne s'accommodait point de ces réformes tout autrement radicales. Et pourtant était-il possible, en France, dans un pays où l'on proclamait la liberté, de tolérer, n'importe en quelle province, des serfs et des corvéables; dans un pays où l'on proclamait l'égalité et la souveraineté populaire, de souffrir qu'il y eût des citoyens-sujets et des citoyens-souverains et que des nobles étrangers ou français pussent conserver les attributs essentiels de la souveraineté nationale : le droit de lever des taxes, de rendre la justice, de posséder des forteresses? Était-il possible de laisser les Alsaciens, seuls de tous les citoyens français, courbés sous le servage ou les sujétions des comtes et des moines, grevés de droits iniques, ruinés par les pigeons et le gibier seigneurial, seuls esclaves au milieu de la France enivrée de liberté et d'espérance? Fallait-il donc « restituer à l'Allemagne » cette Alsace que Richelieu et Mazarin avaient arrachée aux bandits allemands de la guerre de Trente ans, qui n'avait été heureuse et paisible que depuis sa réunion à la France, qui, plus qu'aucune autre province, avait salué de ses vœux ardents l'aurore de la liberté nouvelle, que l'Allemagne nous avait donnée comme indemnité et récompense pour les services rendus à sa propre liberté ; que les traités de

Westphalie enfin, nous avaient cédée en toute souveraineté « *absque ulla reservatione, cum omnimoda juridictione et superioritate supremoque dominio?* »

La France, toute pacifique qu'elle fût, avait plutôt accepté la guerre contre l'Europe. Elle ne voulut pas acheter la paix par le sacrifice et l'asservissement de l'Alsace. Alors, comme quatre-vingts ans après, c'est pour remplir le devoir sacré de protection envers l'un des membres les plus chers de la famille française, qu'elle a versé à flots le meilleur de son sang.

L'Assemblée prit la seule mesure qui pût concilier ses devoirs envers l'unité nationale et l'humanité et les égards dus à l'Allemagne. On n'indemnisait les nobles français que des droits fondés sur un libre contrat, non de ceux qui découlaient de la force. Pour les princes allemands, on ne fit aucune distinction : on leur accorda indemnité complète, et un décret du 23 octobre 1790 établit que « en considération des rapports amicaux qui ont si longtemps uni les deux nations, on chercherait un accommodement à l'amiable. »

Les États allemands avaient déjà saisi de leurs griefs leurs *cercles* respectifs et porté plainte au Reichstag. On avait même fait de leur redressement une clause des capitulations pour l'élection du fils de Léopold. Les efforts de notre ambassadeur Ternans auprès des États ecclésiastiques pour les amener à un accommodement n'eurent aucun résultat. L'Empereur écrivit à Louis XVI pour lui demander le

rétablissement de l'ancien ordre de choses ; le gouvernement français répondit que c'était une affaire entre la couronne et ses vassaux, qui n'intéressait point l'Empire et qui ne pouvait s'arranger qu'à l'amiable. Le 26 avril 1791, le commissaire impérial, prince de Tour-et-Taxis, invita le Reichstag à délibérer sur la question alsacienne-lorraine. Dans le collége des Électeurs comme dans le collége des princes, les États ecclésiastiques se montrèrent extrêmement violents. Mayence déclara « qu'il était essentiellement nécessaire pour la sécurité de l'Empire que la puissance française, si fortement concentrée dans ses autres provinces, maintînt dans les provinces frontières de l'Allemagne une constitution analogue à celle de l'Empire, constitution qui l'empêchât de régir ces provinces frontières aussi librement et arbitrairement que celles de l'intérieur. » Cologne demanda que l'Empire fît valoir ses droits sur les provinces cédées à la France, que l'on prohibât tous les produits et marchandises françaises, que l'on organisât contre elle un cordon sanitaire, que l'on séquestrât tous les biens et revenus des Français en Allemagne que l'on punît sévèrement les Français ou les Allemands qui se mêlaient de propagande. « Il va de soi, disait Worms, fortement appuyé de Strasbourg, Spire et Augsburg, que du moment qu'une nation en vient au point de prendre de prétendues convenances pour le droit des gens, l'Empire est à son tour dégagé de toute obligation internationale et autorisé à se déclarer affranchi des traités qui nous ont enlevé l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne. »

Toutes ces déclarations sentaient la poudre. Et l'on demeure stupéfait en voyant que c'était précisémen les États les plus faibles, les plus mal organisés au point de vue militaire, les plus rapprochés de la France qui se livraient à ces rodomontades. Les grands États militaires, au contraire, montraient plus de modération. La Prusse, la Bavière, l'Autriche avaient demandé que l'on continuât à négocier ; le Hanovre déclara même que la justice des réclamations ne lui était pas suffisamment démontrée. Les évêchés de Würtzburg-Bamberg et de Salzburg firent preuve de la même sagesse. Des conclusions des trois colléges, on fit le *conclusum* suivant : « L'Empire voulait s'en tenir aux traités de Westphalie et du dix-huitième siècle, violés par les décrets de l'Assemblée ; la réponse de la France à l'Empire n'était point satisfaisante, mais on ne perdait pas l'espoir qu'elle reviendrait à une plus juste appréciation. On s'en remettait à la sagesse de l'Empereur et on le priait de prendre des mesures sévères contre la propagande révolutionnaire. » En somme, l'Autriche en était arrivée à ses fins ; elle restait maîtresse de continuer les négociations ou de précipiter la rupture ; surtout elle avait trouvé le moyen d'entraîner l'Empire dans sa propre querelle contre la Révolution.

Les princes ecclésiastiques donnèrent à leur tour des griefs autrement sérieux à la France. Dans les Électorats de Trèves et de Mayence, dans les évêchés de Spire et de Worms on avait accueilli les émigrés à bras ouverts. On leur avait fourni de l'argent,

des armes contre nous. Ces hommes, qui abandonnaient leur roi au milieu des passions populaires qu'ils allaient prendre à tâche d'exciter, produisirent une fâcheuse impression aux populations allemandes. C'était la France de la guerre de Sept ans qui allait ainsi étaler à l'étranger ses grâces surannées, ses prétentions vieillies, son ignorance et sa frivolité qui rendaient la Révolution plus explicable à ses hôtes allemands; sa légèreté de mœurs, qui effarouchait la pruderie germanique; son amour des plaisirs bruyants, qui scandalisait le bon bourgeois; sa prodigalité et sa dissipation, qui s'exerçaient maintenant aux dépens des princes qui l'avaient accueillie. Les sujets allemands étaient fort mécontents de ces hôtes turbulents, qui pouvaient amener une mauvaise affaire avec la France. Jean de Müller, aux premières réclamations de l'Assemblée, obtint que l'armée de Condé quitterait Worms. Forster murmurait contre eux à Mayence. Les États de Trèves joignirent leurs représentations à celles de la France. Cette question des émigrés était encore une de celles dont l'Autriche était heureuse de s'emparer pour poursuivre sa sourde guerre contre la Révolution.

V

La Prusse et l'Autriche, longtemps brouillées pour les affaires de Pologne et d'Orient, en juin, étaient sur le point de se déclarer la guerre, et, en juillet, s'étaient subitement réconciliées à Reichenbach (27 juillet 1790). Frédéric-Guillaume II, avide et chevaleresque, dog-

matiseur et visionnaire, s'était subitement épris du rôle de champion du droit divin et avait fait offrir à Louis XVI 80,000 hommes pour le rétablir dans ses prérogatives. Seulement, en s'engageant dans la croisade contre la Révolution, il surveillait avec inquiétude son alliée l'Autriche, soupçonnée par lui de vouloir s'agrandir soit en Pologne, soit en Bavière. La vieille Catherine II, en affectant le plus grand zèle en faveur des principes monarchiques, ne poussait l'Autriche et la Prusse contre la France que pour se réserver sa liberté d'action en Pologne et en Turquie. Léopold II, ambitieux comme un Hapsburg, rusé comme un Italien de Toscane, ne renonçait à aucun agrandissement. Il menaçait la Révolution, espérant ainsi l'intimider et sauver sa sœur et son beau-frère, et ne voyait pas qu'il ne faisait que l'exaspérer. Louis XVI se prêtait à ce jeu dangereux : il prenait appui, pour combattre la Révolution, non sur les royalistes de France qui étaient incapables ou qui avaient émigré, non sur les constitutionnels que sa femme détestait, non sur les Girondins qu il n'appela au ministère que pour les en chasser, mais sur l'étranger : fatale méprise qui devait l'envoyer à l'échafaud. Sa correspondance secrète avec la Prusse et l'Autriche ne laisse aucun doute sur ses intelligences avec l'ennemi du pays. Léopold menait toutes les intrigues européennes, signait toutes les provocations contre la Révolution. Le 20 mai 1791, il discutait à Mantoue, avec Durfort, envoyé secret de Louis XVI, et le comte d'Artois, un plan qui consistait à assiéger toutes les

frontières de France avec 100,000 Allemands, Espagnols ou Piémontais. Il congédiait cet émissaire en le chargeant de dire au roi et à la reine de France « *qu'il allait se mêler de leurs affaires*, que ce ne serait pas en paroles, mais en actes. » Il publiait, après la circulaire de Pavie (18 mai), celle de Padoue (6 juillet 1791), par laquelle il invitait les souverains de l'Europe à se joindre à lui, à regarder la cause du roi de France comme leur propre cause, à exiger sa mise en liberté entière, à se réunir pour venger avec un grand éclat tous les attentats ultérieurs contre la liberté et la sûreté royale, « *à ne reconnaître comme lois constitutionnelles légitimement établies en France* que celles qui seraient munies du consentement volontaire du roi, etc. » Ces menaces, cette insolente prétention d'un Hapsburg à se mêler de nos affaires intérieures, à apprécier le degré de pouvoir qu'il convenait aux Français de donner à leur roi, à juger de *la légitimité* de nos lois constitutionnelles, auraient déjà justifié une déclaration de guerre de la France.

Léopold ne s'en tint pas là. Le 27 août 1791, à la suite d'une nouvelle conférence avec la Prusse, conseillé par Calonne et le comte d'Artois, il publiait la déclaration de Pilnitz : les puissances se proposaient « de mettre le roi de France en état *d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des souverains et au bien-être de la nation française ;* » elles allaient donner à leurs troupes « les ordres convenables pour qu'elles fussent à portée de se mettre en activité. »

Les historiens allemands, M. de Sybel en tête, ont tour à tour accusé les fureurs et les convoitises guerrières de la Fayette, des Girondins, des Jacobins. La France et l'Assemblée, ils le savent bien pourtant, n'étaient occupées à ce moment que de la réorganisation intérieure ; elles n'aspiraient qu'à fonder notre liberté, non à prendre celle des autres. La Révolution avait commencé au milieu d'idées de paix, de confraternité universelle ; jamais on n'avait eu d'illusions plus sincères, plus naïves sur l'avenir : et c'était ce moment que les despotes allemands choisissaient pour nous attaquer à l'improviste. La France avait été au dix-huitième siècle la puissance pacifique par excellence ; elle l'était bien plus encore depuis la Révolution. Son patriotisme s'était tempéré de tolérance cosmopolite. Les questions de liberté étaient tout pour elle. Et encore c'était pour *sa* liberté seulement qu'elle se passionnait. En 1787, le roi de Prusse avait écrasé les républicains de Hollande : elle n'était pas intervenue. En 1790, l'Autriche avait dompté l'insurrection de Belgique, en 1791 celle de Liége : la France avait laissé faire, se contentant de donner asile aux libéraux fugitifs. En 1790 encore on avait essayé de passionner l'Assemblée pour le démêlé entre l'Angleterre et l'Espagne à propos des îles Notka : elle n'avait profité de l'occasion que pour discuter la grande question du droit de paix et de guerre. Elle avait refusé de troubler la paix européenne contre ses vieilles ennemies la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre. Maintenant on n'hésitait pas à la troubler contre

elle, à accroître perfidement ses embarras intérieurs, à envenimer ses divisions.

N'avait-elle pas le droit de se trouver insultée par les manifestes de Pavie, Padoue, Pilnitz? N'avait-elle pas le droit de se trouver menacée par ces congrès de rois étrangers dont on ne connaissait que trop les habitudes de rapacité? Que lui voulaient ces convoitises sournoises et insatiables? Ils parlaient des droits de la légitimité: quand donc leurs ambitions s'étaient-elles souciées de légitimité? Était-ce au seizième siècle, à l'époque des sécularisations? De quel droit ces princes gorgés de biens d'église venaient-ils s'occuper de nos lois sur le clergé français? Singuliers légitimistes que ces rois de Prusse qui ne rendaient ni les biens de l'Ordre Teutonique, ni la Silésie autrichienne, ni les provinces polonaises, et qui convoitaient Dantzig et Posen! Singuliers légitimistes que ces empereurs d'Autriche qui ne rêvaient que la spoliation de leurs voisins! N'avait-on pas vu la Prusse et la Russie s'associer avec l'Autriche pour le partage du royaume de Pologne, avec le Danemark pour préparer le démembrement de la Suède, puis la Russie et l'Autriche se coaliser contre l'intégrité de la Turquie? Ils parlaient des droits du roi de France: quand ils eurent pris Valenciennes et Condé, c'est en leurs noms qu'ils administrèrent. Ils parlaient des droits du trône et de l'autel: mais en 1803 ils allaient faire curée des petits princes et des souverains ecclésiastiques de l'Allemagne. Ils parlaient du bien-être des Français: mais en 1772 ils n'avaient à la bouche que le bonheur des

Polonais. Ils trouvaient que le roi de France n'avait pas assez de pouvoir : mais ils détruisirent la Pologne parce que la constitution de 1791 avait donné trop de puissance à Stanislas. Quand la France vit ces louches pacificateurs s'assembler avec les émigrés royalistes dans de ténébreux conciliabules, quand elle les entendit proférer dans leurs déclarations diplomatiques d'obscures et menaçantes paroles, elle prit peur et colère. Elle se mit en garde contre ces puissances de proie. Si nous en croyons les professeurs allemands, ce sont les Français qui furent les agresseurs.

Toutefois, quand Louis XVI signifia aux puissances qu'il se trouvait absolument libre, Léopold affecta de paraître content et de ne plus croire à la guerre. Mais les émigrés lui vinrent en aide : les comtes d'Artois et de Provence protestèrent solennellement que le roi n'était pas libre. Les affaires entrèrent alors dans une nouvelle phase. La Constituante avait dû sévir contre ces funestes transfuges : par son décret du 31 octobre, elle leur enjoignit de rentrer en France avant le 1er janvier : les princes allemands s'obstinèrent à les soutenir. Par son adresse du 29 novembre, elle déclara à Louis XVI que « la nation française ne pou-« vait tolérer plus longtemps ce manque d'égards et « ces sourdes hostilités. Tel est déjà le cri de tous les « Français : Plutôt la guerre qu'une patience inutile et « ruineuse ! » C'est le moment qu'attendait Léopold pour agiter de nouveau la question des princes possessionnés en Alsace et pour rengager la partie. Il signifia le 3 décembre au roi de France « sa résolution for-

melle de leur porter tous les secours qu'exigeaient la dignité de la couronne impériale et le maintien des constitutions de l'Empire, s'ils n'obtenaient pas réintégration plénière et conforme aux dispositions des traités. » Le gouvernement français somma les Électeurs de renvoyer les émigrés avant le 15 janvier 1792. Les Électeurs n'y répondirent que par des paroles évasives et des mesures incomplètes, l'Empereur par une nouvelle provocation : il déclara que Bender avait ordre de marcher au secours des princes et proclama l'entente des souverains « réunis en concert pour le maintien de la tranquillité publique et pour la sûreté et l'honneur des couronnes. » Désireuse de tout faire pour prévenir la guerre, la France envoyait aux Électeurs de Trèves et Mayence de nouveaux ambassadeurs avec les plus pressantes instructions. En échange de ses bonnes intentions, elle ne recueillait que des affronts. Le *Moniteur* de l'Électorat de Trèves parlait en ces termes de notre ambassadeur Bigot de Sainte-Croix : « O honte, honte éternelle, que nul sang ne pourra jamais laver ! Un espion du club des Jacobins, de cette société de scélérats qui dégoutte encore du sang versé à Avignon, un élève de Mirabeau et de Necker, a l'insolence de se présenter devant Clément Wenceslas, devant le plus vertueux des princes de ce temps. Avec un décret sanctionné dans la prison des Tuileries, il s'est frayé une entrée dans le palais de l'oncle de son roi ; il vient le menacer au milieu de sa cour. » A Coblentz, on souillait d'ordures la porte de notre ambassadeur ; à Mayence, les émi-

grés aiguisaient leurs épées sous les fenêtres de M. de Villars; à Postdam, le roi de Prusse se détournait avec dédain de M. de Ségur pour sourire aux émigrés; l'impératrice Catherine II avait déjà renvoyé M. Genet.

VI

Enfin l'empereur remit, le 5 janvier, une note des plus offensantes où il accusait l'agitation, les armements de la France, les violences de la tribune et de la presse, et concluait en déclarant qu'une violation quelconque du territoire germanique serait considérée comme un cas de guerre. Le ministre de Prusse remettait à M. Delessart une note identique. Et pourtant, le 11 janvier encore, Robespierre lisait au club des Jacobins, aux applaudissements unanimes, un discours où il déclamait contre toutes les catégories de partisans de la guerre, depuis Anacharsis Klootz, l'orateur du genre humain, jusqu'aux Fayettistes, qui n'avaient à la bouche que la glorieuse guerre d'Amérique. Vainement Isnard (novembre 1791), voulait qu'on déclarât à l'Europe « que si l'on suscitait une guerre des rois contre la France, nous susciterions une guerre des peuples contre les rois. » C'est seulement le 25 janvier 1792 que l'Assemblée décida que le roi poserait un ultimatum à l'empereur pour qu'il eût à s'expliquer avant le 1er mars sur le « concert des souverains. » Dès le 2 février, l'alliance offensive et défensive était conclue entre la Prusse et l'Autri-

che. Le 1er mars, Delessart lisait à l'Assemblée indignée une note de Kaunitz, plus insolente que toutes les autres, où il n'était question que de l'anarchie, des Jacobins, de la captivité du roi, des crimes de la Révolution. Une note confirmative fut également remise par le ministre de Prusse. Pourtant Delessart demanda, sous prétexte que ces notes renfermaient quelques assurances pacifiques, à continuer les négociations : l'Assemblée applaudit ! Mais quand on relut avec plus d'attention les documents autrichiens, dont Delessart avait dissimulé les plus graves, l'irritation publique fut grande. On blâma l'humilité des réponses françaises. On accusa Delessart d'avoir demandé la paix « avec une affectation blâmable. » La guerre apparut dès lors comme inévitable ; le ministère feuillant tomba et fut remplacé par un ministère girondin.

Cependant Léopold était mort à l'échéance même de l'*ultimatum* français (1er mars). S'il est vrai, comme le prétendent quelques historiens allemands, qu'au fond ce monarque ait constamment désiré le maintien de la paix, on peut lui rendre cette justice qu'il a tout fait pour allumer la guerre. Son successeur, le jeune François II, était plein d'idées belliqueuses; on le vit bien à sa première ouverture, prétendue conciliante, où il déclarait que le *concert des souverains* subsisterait « tant que subsisteraient les causes qui en avaient provoqué et nécessité l'ouverture.» Que la France renonce à la Révolution, l'Autriche lui pardonnera ! Le nouveau ministre Dumouriez fit lecture de ce document à l'Assemblée et fut autorisé à faire

sommation au nouvel Empereur de cesser ses armements; le gouvernement autrichien y répondit par l'injonction de donner satisfaction aux princes possessionnés et au pape, de confier au roi « une force suffisante pour réprimer ce qui pouvait inquiéter les autres États. »

Le 20 avril le roi se rendit à l'Assemblée, fit lire par Dumouriez l'exposé des griefs contre l'Autriche et proposa la guerre « contre le roi de Hongrie et de Bohême. » Dans la séance du soir, un député du centre, Becquey, fit un discours, fréquemment interrompu, contre la guerre. Un seul Jacobin, Bazire, prit la parole, et seulement pour demander qu'on discutât au moins pendant trois séances. Mais l'Assemblée vota d'urgence le renvoi de la proposition au comité diplomatique pour qu'il eût à rédiger la déclaration de guerre. Six députés seulement votèrent contre la guerre : tant cette assemblée, naguère si pacifique, avait été ulcérée de cette suite de provocations ! tant l'union était complète entre tous les partis devant cette série d'outrages à la France ! Robespierre et Bazire eux-mêmes avaient voté la guerre. Les mêmes historiens ont accusé l'Assemblée de précipitation ; mais il y avait deux ans qu'on patientait, qu'on réfléchissait, qu'on discutait cette funeste éventualité. Pendant deux ans on avait écouté les fanfaronnades des petits princes ecclésiastiques ; on les avait vus, soutenus par l'Empereur, fournir l'argent et les armes aux émigrés, comploter avec les frères du roi, insulter nos ambassadeurs; on avait lu les circulaires, les manifes-

tes, les notes insolentes de la Prusse et de l'Autriche. Pendant deux ans, on s'était dit chaque jour qu'il faudrait à la fin s'arracher à ce travail de réorganisation pacifique pour se jeter dans les aventures de la guerre étrangère et peut-être, qui pouvait savoir? de la guerre civile. Le 20 avril 1792, on devait bien avoir fait toutes ses réflexions; on avait le droit de se rendre le témoignage, consolant pour un peuple qui se voit obligé à faire une guerre ou une révolution, qu'on avait été patient jusqu'à paraître faible, pacifique jusqu'à encourager les provocateurs. *Dedimus profecto grande patientiæ documentum!* Mais il n'y a que les gouvernements libres qui aient cette patience.

Malheureusement la France a toujours eu une dangereuse façon de prouver à l'Europe qu'elle n'est pas l'agresseur: c'est de n'être pas prête pour les guerres que ses ennemis ont longtemps méditées et préparées contre elle. En 1792, comme à d'autres époques plus récentes, elle n'était pas prête. De là les surprises et les désastres de la première campagne, les provinces envahies, les villes bombardées, l'ennemi en Champagne.

VI

Le 20 avril 1792, on n'avait déclaré la guerre qu'à la maison d'Autriche: on espérait conserver la paix avec la Prusse et avec l'Empire. Mais déjà Frédéric-Guillaume II avait fait un traité d'alliance offensive et

défensive avec François II; déjà plusieurs des princes de l'Allemagne avaient pris ouvertement parti contre nous : le landgrave de Hesse-Cassel avait fourni 6,000 hommes pour l'invasion en Champagne ; le duc de Saxe-Weimar était venu en personne avec son régiment; le duc de Brunswick commandait l'armée prussienne; l'archevêque de Mayence envoyait 2,000 hommes de renforts aux Autrichiens, et pendant ce temps, les États de Fulda et de Nassau fournissaient des troupes pour remplaçer les Mayençais dans la garde de leur forteresse. Et pourtant, nous n'étions pas en guerre avec l'Empire! La diplomatie autrichienne et prussienne faisait des efforts désespérés pour amener la Diète et les cercles à se prononcer en leur faveur. Beaucoup d'États signifièrent qu'ils voulaient rester neutres: le gouvernement de Palatinat et de Bavière fit en ce sens une déclaration solennelle à Ratisbonne. La Prusse et l'Autriche firent à cette note désagréable une réponse aigre-douce : « Si, contre toute attente, on soulevait la question de savoir s'il s'agit uniquement de mesures de défense pour tout l'Empire, ou s'il s'agit seulement de la sécurité des provinces autrichiennes ; si un cercle ou un État de l'Empire se croyait autorisé à répondre à cette question de manière à se dérober au fardeau de la coopération, rien ne pourrait être plus déplorable. Les deux cours devraient pourtant le tolérer et borner leurs mesures de protection à leurs propres possessions et à celles de leurs alliés. Sans doute elles seraient autorisées à pratiquer cette maxime que *quiconque n'est pas pour*

nous est contre nous; mais, bien éloignées de vouloir accroître les embarras de ces États de l'Empire, elles se réjouiront sincèrement si les États de l'Empire qui font bande à part trouvent un autre moyen de préserver leur territoire de la ruine et de toutes les conséquences funestes qui résulteront inévitablement d'une guerre qui sévira à leurs frontières mêmes. » Après un tel avertissement, la maison de Bavière pouvait s'attendre, si les Français eussent été vaincus, à payer cher ses déclarations de neutralité.

C'est seulement après la prise de Mayence par Custine, que la Diète de Ratisbonne prit une attitude hostile à la France. L'Électeur mayençais, aux premières nouvelles de la marche des Français, porta plainte au Reichstag. L'évêque de Würtzburg invita les cercles du Haut-Rhin et de Franconie à s'armer en toute hâte. L'Autriche soutint énergiquement ces propositions : « Nous envoyons, disait le rescrit impérial, des circulaires contenant des injonctions pressantes à tous les ministres impériaux dans l'Empire, pour qu'ils aient à exhorter, paternellement, au nom de l'Empire, tous les États à s'armer pour la résistance; nous nous considérons, en vertu du principe fondamental de toutes les confédérations politiques, comme absolument obligés de pourvoir à la sûreté générale des États confédérés. Nous nous promettons de nos efforts impériaux et des sentiments patriotiques des États de l'Empire les secours les plus prompts et les plus effectifs; autrement la postérité

lirait avec étonnement dans l'histoire qu'à la fin du dix-huitième siècle il n'y a plus eu d'esprit commun qui animât la nation allemande et qu'un voisin hostile a pu impunément la braver au cœur même de son territoire. »

Peu d'États répondirent à cet appel. Mais à la nouvelle de la prise de Mayence, la Diète consentit à décréter le *triplement* (das *Triplum*) et l'armement immédiat des contingents (23 nov. 1792), à ordonner la levée de trente mois romains et la formation d'une caisse d'opérations (février 1793), et enfin à déclarer solennellement à la République française la *guerre d'Empire* (22 mars 1793). Cette déclaration était accompagnée d'une longue énumération des griefs de l'Allemagne contre la France, depuis les décrets de la Constituante, la propagande révolutionnaire, la *guerre aux palais et la paix aux chaumières*, jusqu'aux incursions de Custine sur le Rhin et le Mein.

La déclaration de guerre allemande du 22 mars 1793 porte un caractère de légèreté impolitique que n'a pas la déclaration française du 20 avril 1792. Qu'avions-nous fait aux Saxons, aux Bavarois, aux Badois, aux Hessois, etc., pour qu'ils vinssent ainsi embrasser contre nous la querelle de la Prusse et de l'Autriche? Quel grief avait pu faire oublier à la maison de Saxe que nous l'avions en 1756-63 protégée contre la Prusse, et à la maison de Bavière, que trois fois, rien que dans le courant du dix-huitième siècle, nous l'avions sauvée de l'Autriche? Les prin-

cipes de 1789 pouvaient-ils donc constituer un *casus belli?* Devait-on nous mettre hors la loi parce que nous avions modifié notre Constitution? Quelques fiefs alsaciens, lorrains ou franc-comtois, pour lesquels on offrait une large indemnité, pouvaient-ils faire oublier deux siècles de bons offices? Custine avait pris Mayence; mais l'Électeur n'avait-il pas envoyé ses troupes contre la France? Il avait rançonné Francfort, mais cette ville avait-elle observé bien exactement les devoirs de la neutralité? Pourquoi l'Empire qui n'avait pu empêcher l'archevêque de Mayence de provoquer et d'attaquer la France, épousait-il la cause d'un prince, qui avait le premier violé la paix de l'Empire? S'il existait une solidarité entre les membres du *Reich*, c'est en 1792 que les *co-États* de l'Électeur devaient intervenir pour l'empêcher de compromettre la neutralité commune. Les Allemands du Sud et de l'Ouest ont agi, en cette occasion, avec leur irréflexion habituelle : en 1793, comme en 1870, ils ont embrassé une querelle qui n'était pas la leur; s'ils eussent été victorieux en 1793, ce n'est pas à la France seulement qu'ils eussent donné des chaînes. Heureusement les effets ne répondirent pas aux paroles. La guerre d'Empire fut votée à l'unanimité; mais presque aussitôt on vit Hambourg expédier des chargements de blés dans les villes de France, Cologne déclarer qu'elle ne pouvait prendre part à la guerre, Hanovre envoyer ses troupes en Hollande sous prétexte qu'il n'existait pas *d'armée d'Empire* à laquelle il pût les joindre, le Palatinat renouveler ses

protestations de neutralité, les petits États lutter d'inertie pour ne fournir ni leur contingent, ni leurs *mois romains*. « Les secours du Saint-Empire romain, disait l'ambassadeur prussien Lucchesini, sont pour ainsi dire nuls. Cette fameuse *union des princes* n'est qu'un épouvantail à moineaux; elle a d'abord effrayé les gens, mais en approchant de plus près on a vu qu'elle n'avait ni corps ni mouvement. »

CHAPITRE V

La prise de Mayence (1792) 1.

L'année 1792 vit à la fois les Prussiens en Champagne et les Français sur le Rhin et sur le Mein.

Tandis que les troupes autrichiennes, prussiennes, hessoises, weimariennes s'enfonçaient dans l'intérieur

1. La bibliographie de l'histoire de Mayence en 1792 et 1793, es extrêmement étendue. Lesgénéraux mayençais, Hatzfeld, Eckemayer, de Gymnich ont publié l'apologie de leur conduite. On a les lettres de Forster et des *Mémoires* sur Custine. Les partis républicain et aristocratique ont eu à cette époque leurs journaux et leurs pamphlets dont nous parlerons en leur lieu. Voici les ouvrages les plus importants à consulter :

Klein, *Gesch. von Mainz wæhrend der ersten franzœsischen Occupation* 1792-93, in-8°, Mainz, 1861. — Du même : *Georg Forster in Mainz*, Gotha, 1863.

Perthes, *Politische Zustaende und Personen in Deutschland zur Zeit der franzœsischen Herrschaft*, t. I, in-8°. Gotha, 1862.

Remling, *Die Rheinpfalz in der Revolutionszeit von* 1792 *bis* 1798, 2 vol. in-8°, Spire, 1865-67.

Kœnig, *Georg Forster's Leben in Haus und Welt*, 2 vol. in-12. Leipzig, 1858. — Voir un roman du même : *Die Clubisten in Mainz*, 3 vol., Leipzig, 1857.

Forster, *Sæmmtliche Schrifte*, avec une étude de Gervinus, 9 vol., Leipzig, 1863.

Schaab, *Die Geschichte der Bundes-Festung Mainz*, in-8°, Mainz 1865, — etc.

de la France ou venaient insulter notre frontière du nord, le Saint-Empire restait sans défense; les pays rhénans étaient ouverts à toutes les entreprises. Les souverains d'Allemagne allaient voir se réaliser la parole d'Isnard : « Nous porterons chez eux non le fer et la flamme, mais la liberté. »

Les princes de la rive gauche du Rhin, les plus exposés aux invasions françaises, s'étaient pourtant montrés dans la discussion de la Diète les plus ardents à les provoquer. Le duc de Deux-Ponts et le Palatin du Rhin, seuls, malgré les prières et les menaces de l'Empereur et du roi de Prusse, persistaient dans leur politique de neutralité. Mais les Électeurs de Trèves et de Mayence avaient soutenu les émigrés. L'évêché de Worms avait été naturellement entraîné dans la politique mayençaise. L'évêque de Spire, Auguste von Styrum, s'était signalé à la fois par ses rigueurs contre ceux des sujets qu'avait gagnés la contagion libérale et par ses provocations insensées contre la Révolution française. Les villes libres de Spire, Worms, Aix-la-Chapelle, Cologne, avaient été impuissantes à maintenir leur neutralité.

I

Des 97 Etats allemands de la rive gauche du Rhin, le plus considérable, par son étendue, ses richesses, la haute situation de son prince, l'importance militaire de sa position sur le Rhin, c'était l'Électorat de Mayence. Il était aussi l'un de ceux qui s'étaient engagés le plus

témérairement dans la voie des hostilités contre la France.

La mort du sage et libéral Emmerich-Joseph von Breitenbach, en 1774, avait été le signal d'une réaction dans l'Église et dans l'État. Les moines, dont il avait voulu réformer les mœurs, éclairer l'esprit, diminuer le nombre; les jésuites, qu'il avait éloignés de l'enseignement et de l'administration, et qui, disait-on, l'avaient empoisonné comme le pape Clément XIV, ameutèrent la populace contre ses conseillers. Les pauvres qui mendiaient à la porte des églises ou recevaient des soupes à la porte des couvents, formèrent le noyau de cette émeute de l'ignorance et du fanatisme. Le directeur de l'école normale, Steigentesch ne dut son salut qu'à la fuite : devant sa maison on érigea un gibet et on l'y pendit en effigie. Plusieurs professeurs furent également en péril : le peuple les accusait de blasphème parce qu'ils recherchaient les secrets de la nature, et de sacrilége parce qu'ils se servaient de la croix comme d'un signe d'algèbre.

Le parti de la réaction, maître dans le chapitre comme dans la rue, fit porter les suffrages sur l'un de ses chefs, le baron d'Erthal. Soutenu en outre de l'influence autrichienne, il fut proclamé archevêque-électeur de Mayence, aux acclamations du peuple. Le premier gage qu'il donna à ses partisans fut de laisser tomber les établissements de son prédécesseur pour le progrès de l'enseignement populaire. Toutefois, l'enseignement supérieur ne fut pas aussi vivement attaqué : il suffisait aux moines qu'on leur laissât le peu-

ple. En même temps, les conseillers du défunt électeur étaient renvoyés. On appelait de Vienne, pour le mettre à la tête des affaires, un comte Sickingen ; on prenait conseil en toutes choses de l'ambassadeur autrichien, Metternich. On avait l'air de se jeter à corps perdu dans la politique ultramontaine et hapsbourgeoise. Pour plaire aux zélateurs, le souverain de Mayence s'occupait avec ferveur de ses devoirs épiscopaux ; il prêchait, disait ponctuellement la messe, multipliait les processions.

Quelques années après, tout était changé ; une proche parente de l'Électeur, la comtesse veuve de Hatzfeld, était venue s'établir à la cour avec ses cinq fils et sa fille, la générale de Coudenhoffen. Cette famille s'empara bientôt de l'argent, des honneurs, de l'influence. Dévouée à la cour de Prusse, elle tint en échec Metternich. Celui-ci essaya par ses intrigues d'éloigner la générale ; mais celle-ci possédait maintenant toute la confiance, peut-être le cœur du prélat. C'était elle qui faisait les honneurs de la cour, c'était elle qui y dispensait les faveurs. Metternich fut battu. Les plaisanteries de Kaunitz et de Joseph II aggravèrent le dissentiment entre Mayence et la cour de Vienne. La rupture fut complète lorsque le baron de Stein, envoyé de Frédéric II, détermina l'Électeur de Mayence, le premier en dignité des princes allemands, à accéder à la *Ligue des Princes* (*Fürstenbund*) que la Prusse organisait pour résister aux empiétements de l'Autriche. L'Autrichien Sickingen était depuis longtemps congédié pour cause d'incapacité notoire. Il fut remplacé

par des ministres d'égale incapacité, mais d'opinion différente. En même temps l'Électeur se relâchait de sa ferveur religieuse ; on le voyait plus souvent dans sa luxueuse résidence de la Favorite que sur les marches de l'autel ; le prince temporel faisait de nouveau tort à l'évêque. Dans sa cour joyeuse se pressait la noblesse des deux sexes. L'Électeur récompensait Heinse pour son *Ardinghello*[1] et, dans ses entretiens avec Forster sur les religions de l'Océanie, il affichait la libre pensée la plus hardie.

Mais le trait principal du caractère du baron d'Erthal, c'était l'inconsistance, l'indécision, la faiblesse. En reniant son passé et son origine, il ne sut pas revenir entièrement aux traditions de son prédécesseur. Sans doute il s'appliqua à relever le haut enseignement à Mayence ; il supprima trois des plus riches cloîtres pour transférer leurs revenus à l'Université ; il imposa aux chapitres les mieux dotés le sacrifice d'un traitement de chanoine en faveur des professeurs de théologie. Il fonda un jardin botanique, des cabinets de collections, des laboratoires. Il appela de savants professeurs étrangers qui presque tous appartenaient au parti des *illuminés* et dont quelques-uns se mirent plus tard à la tête du mouvement démocratique de Mayence : Sœmmering, Bodmann, Nicolas Vogt, Dorsch, Wedekind, Blau, Metternich, Hofmann. Il

1. Heinse fait de son héros le fondateur d'une sorte de Thélème ou d'Icarie dans les Cyclades. On n'y reconnaît d'autre religion que celle de la nature, de loi que celle du plaisir, de constitution sociale que la communauté des biens et des femmes.

nomma Wenzel curateur de l'Université et directeur de l'enseignement, Jean de Müller, secrétaire intime, Heinse, lecteur [1], Forster, bibliothécaire. Il donna une fête brillante où furent invités les délégués des universités allemandes et où il put étaler la splendeur intellectuelle de l'*Athènes du Rhin*. Mais nous pouvons lui appliquer le mot de Frédéric II sur le roi Frédéric Ier : « On lui persuada qu'il convenait à la royauté d'avoir une académie, comme on fait accroire à un nouveau noble qu'il est séant d'avoir une meute. » La protection accordée par lui à la science était un caprice de prince. Il passa comme les autres, et déjà, en 1789, on pouvait constater qu'auprès de ce souverain, léger de caractère, d'ailleurs fort besoigneux d'argent, l'Université avait cessé d'être en faveur.

Les réformes économiques ébauchées par son prédécesseur Emmeric-Joseph de Breitenbach ne furent pas continuées sous son règne. On ne fit rien pour affranchir l'industrie et le commerce, abolir les règlements vexatoires, mettre un peu de liberté dans les corps de métier ; on ne fit rien pour empêcher le trafic des emplois, pour assurer à la justice et à l'administration plus d'honnêteté ; rien pour affranchir les paysans du poids écrasant des dîmes, des corvées, des droits féodaux, du servage ; rien pour diminuer les priviléges des nobles, la multitude des couvents. A la veille de la catastrophe suprême, l'antique constitution électorale restait debout avec tous ses vices.

1. Lisait-il à l'Électeur sa fameuse description de la bacchanale (t. I, p. 275) ?

L'état des esprits dans l'Électorat de Mayence, comme dans les autres États ecclésiastiques des bords du Rhin, rendait plus dangereuse encore la crise qui se préparait. Le peuple de la ville et des campagnes était resté dans la plus profonde ignorance ; la bourgeoisie elle-même manquait d'instruction ; les classes supérieures, noblesse, haut clergé, haute bourgeoisie, qui avaient au contraire reçu une instruction fort soignée, manquaient de moralité. Elles n'avaient aucune influence sur le peuple. Comme les privilégiés de France, ceux de l'Allemagne rhénane ne surent ni prévoir, ni concéder, ni résister. Le jour du péril venu, ils émigrèrent. Ce pays, si mal préparé pour le progrès, était au contraire, comme il arrive souvent dans les pays catholiques, tout prêt pour une révolution.

Les réformes d'Emmeric-Joseph avaient porté leurs fruits, sinon dans l'ordre des faits, au moins dans celui des idées. Bien que son successeur eût soigneusement conservé les abus, il n'en était pas moins acquis pour tous, depuis les tentatives réformatrices, que c'étaient des abus. Ils étaient maintenus par le prince, comme choses anciennes et respectables ; ils n'étaient plus respectés par l'opinion. Il eût fallu ne pas commencer les réformes, ou les achever. Ce qui existait n'inspirait plus de confiance à personne ; ce qui n'existait pas encore était l'objet de craintes ou d'espérances exagérées : situation morale fort propice pour les bouleversements. Les classes moyennes enviaient plus qu'elles ne condamnaient les priviléges des autres classes : on avait le désir d'une révolution sans avoir

l'esprit de dévouement et de fermeté nécessaire pour la mener à bien. Quant au reste du peuple, tels étaient son ignorance, sa superstition, son fanatisme, que l'on pouvait lui faire prendre en haine les réformes mêmes les plus nécessaires à son bien-être.

Bien que Mayence ne fût pas une ville libre, les bourgeois conservaient le souvenir des anciennes libertés. On n'avait pas oublié dans quelles circonstances Mayence avait perdu son indépendance pour devenir sujette de son prélat ; comment, après des luttes séculaires, l'archevêque Adolphe de Nassau avait surpris les belliqueux bourgeois dans la fatale nuit du 28 octobre 1462 ; comment, après un combat acharné dans les rues, à la lueur de 140 maisons embrasées, sur les cadavres de cinq cents bourgeois, il avait arraché aux survivants le serment d'obéissance. On montrait sur une des places de Mayence un énorme bloc de métal scellé au sol par des chaînes de fer : la tradition assurait qu'Adolphe de Nassau, après l'avoir établi sur la place, s'était écrié : « Quand ce bloc fondra, vous recouvrerez vos libertés. »

Le peu qui restait de ces libertés, ou plutôt de ces priviléges, le bourgeois en était fort jaloux. Une réforme essayée par le baron d'Erthal dans l'organisation des *Zünfte* excita le plus violent mécontentement ; et, au moment où les troupes épiscopales avaient quitté Mayence pour aller réduire les Liégeois à l'obéissance, une rixe entre étudiants et ouvriers amena, en 1790, une violente émeute. Pour la réprimer, il fallut emprunter des troupes au landgrave de Hesse. Cet accident

aurait dû avertir l'Électeur des dangers qu'on peut faire courir à sa propre autorité en intervenant en faveur des princes voisins. La leçon fut perdue pour lui.

L'Électorat de Mayence eût pu survivre assez longtemps à sa raison d'être, si le nouveau prince-archevêque n'avait pas été possédé de la manie de jouer un rôle politique. Depuis qu'il avait été l'un des fondateurs de la *Ligue des Princes*, il ne croyait rien au-dessus de ses talents politiques. La Révolution française lui sembla une occasion de les faire valoir. Combattre les mauvais principes, relever en France la majesté du trône, se faire un obligé d'un puissant monarque, tels étaient les rêves qui flattaient sa vanité. L'entrée du prince de Condé dans Mayence fut saluée par cent coups de canon ; dans la grande galerie du château de la Favorite, l'archevêque donna aux émigrés un dîner de six cents couverts ; il leur ouvrit ses arsenaux, leur prodigua son argent et ses munitions, leur assigna Worms pour quartier-général, brava jusqu'au dernier moment les représentations de la France, ne se décida à les éloigner que lorsque la guerre fut déclarée à l'Empereur et au roi de Prusse. Elle n'était pas encore déclarée à l'Empire : malgré tous les griefs qu'on avait contre l'archevêque d'Erthal, on lui offrit la neutralité. Cet offre fut rejeté avec mépris. L'ambassadeur français Villars, qu'on lui avait envoyé pour lui ouvrir les yeux sur ses propres dangers et ses propres intérêts, fut très-mal accueilli. Le jour de son audience, on prit plaisir à le laisser s'égarer dans le palais faute d'envoyer un officier au-devant de lui, et

on s'amusa beaucoup de le voir entrer dans la cuisine. L'Électeur ne daigna pas l'inviter à sa table. Le peuple l'applaudissait, mais on le laissait insulter par les émigrés, et au moment ou les souverains de la coalition devaient arriver à Mayence, les ministres de l'Électeur lui déclarèrent qu'ils ne pouvaient répondre de sa sûreté. Il demanda ses passe-ports et quitta la ville le 18 juillet : trois mois avant l'entrée de l'armée française. Les satisfactions d'amour-propre que recueillait l'Électeur ne lui permettaient pas de s'apercevoir du danger. Après avoir eu l'honneur de recevoir les chefs de la noblesse française, il allait devenir l'amphitryon de l'empereur d'Allemagne, du roi de Prusse, des princes du Saint-Empire, assister aux conciliabules tenus contre la Révolution, réaliser enfin son rôle favori : faire de la grande politique. Tout d'abord, il alla remplir à Francfort une des plus hautes fonctions de sa charge : le 19 juillet, il couronna le dernier empereur d'Allemagne, François II. Puis un grand congrès de princes eut lieu à Mayence. On y vit François II, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, le roi des Deux-Siciles, les Électeurs de Trèves et de Cologne, quantité de princes et de seigneurs, sans parler des chefs de l'émigration française, le comte d'Artois et le comte de Provence. Les fêtes alternèrent avec les conseils. L'Électeur de Mayence traita splendidement ses hôtes. Tous les jours l'*Intelligenzblatt* indiquait aux habitants les rues dans lesquelles devaient passer toutes ces majestés, et les bourgeois étaient tenus d'illuminer. Ce fut la dernière fête du Saint-Empire :

on peut dire que ses funérailles furent magnifiquement célébrées, et, à voir danser dans les salons de la Favorite tous ces ducs, ces princes et ces seigneurs dont la Révolution allait faire litière, un peintre allemand eût pu trouver de nouveaux et ingénieux motifs pour le *Todtentanz*. N'oublions pas que c'est à Mayence que fut rédigé le fameux manifeste du duc de Brunswick, et que c'est de l'imprimerie électorale qu'il fut répandu dans le monde.

Si nous en croyons une relation mayençaise, de sinistres présages accompagnèrent la signature du traité d'alliance offensive et défensive contre la France. Comme à l'époque des guerres suédoises, « on entendit la nuit, dans les fossés de la ville, des détonations, des explosions de mines, comme si l'on battait en brèche les remparts ; dans les ateliers fermés, on vit des lumières ; on entendit des bruits comme si des troupes approchaient : si bien que les sentinelles prirent frayeur et ne voulurent plus monter la garde, etc., etc. »

II

L'Electeur n'avait pas marchandé son appui à la coalition : il ne s'était pas compromis à moitié. De quelles ressources pouvait-il disposer pour jeter aussi audacieusement le défi à la Révolution française ?

Mayence était la plus importante des forteresses de l'Allemagne sur le Rhin. Elle était comme la clef du

Saint-Empire, car elle livrait la route de Francfort qui conduisait tout droit au cœur de l'Allemagne. Aussi avait-elle des fortifications considérables pour le temps. Seulement on avait cessé de les entretenir. L'Électeur de Mayence, dépositaire, au nom du Saint-Empire, de ce boulevard de l'Allemagne, avait plus gravement encore manqué à ses devoirs. Sur beaucoup de points, les fossés avaient été comblés et les remparts nivelés. L'Électeur, la noblesse ecclésiastique et les généraux avaient planté des jardins, disposé des parcs, construit des maisons de plaisance sur l'emplacement. Le premier venu pouvait aller et venir dans les ouvrages : la clef en était chez le jardinier de la cour. Emmerich-Joseph aurait voulu que l'Électorat fût neutre à perpétuité et que les fortifications fussent entièrement rasées. Cette manière de voir avait au moins l'avantage de la logique : mais on avait mis des abus à la place d'un système, et l'on se trouvait dans cette dangereuse situation que Mayence était assez forte pour tenter un ennemi, pas assez pour lui résister longtemps.

En 1792, quand les démarches de l'Électeur parurent rendre plus probable une guerre avec la France, on songea à mettre la forteresse en état. Pour les dépenses de ce genre, les lois de l'Empire avaient établi des impôts de guerre et une caisse de guerre. Malheureusement cette dernière était vide : le prodigue et luxueux pontife qui faisait argent de tout, qui trafiquait des grâces et des emplois, qui recevait 20,000 florins du comte de Thurn et Taxis pour un traité de

poste, un million du Würtemberg et 400,000 thalers de la Hesse-Cassel en leur promettant de les aider à obtenir la dignité électorale, n'avait garde de négliger la caisse de guerre. Il l'avait versée dans sa caisse privée. Pour la remplir de nouveau, il *imposa* à la noblesse et au clergé, au profit de la forteresse, un don *volontaire* de 200,000 florins. Avec cet argent la forteresse dut acheter à l'Électeur, à très-haut prix, le bois de ses forêts du Spessart pour les palissades. Toutefois, après le congrès de Mayence, les travaux de la forteresse furent encore suspendus : évidemment un manifeste aussi foudroyant que celui du duc de Brunswick rendait toute autre précaution superflue.

L'armée électorale n'était guère en meilleur état que la forteresse. L'archevêque de Mayence était tenu, par les lois de l'Empire, d'avoir sur pied 4,000 hommes : c'est à peine s'il en avait 2,800, mal payés et médiocrement équipés. La petite armée de l'Électorat se composait d'abord des quatre régiments de Gymnich, Rüdt, Hatzfeld et Knorr, ou, comme on les appelait d'après la couleur de leurs uniformes, des régiments bleu, jaune, rouge et vert ; de 50 hommes de la garde électorale, 50 hussards, 50 chasseurs, 120 artilleurs, 6 mineurs et 6 sapeurs. Elle était commandée par 12 généraux. Le baron de Gymnich, ancien officier au service de l'Autriche, sans instruction militaire, faible de caractère, portait le titre de gouverneur de la forteresse et de général en chef de l'armée. Il était jalousé, constamment contre-carré par

le général de Hatzfeld[1], neveu de l'Électeur, et n'était guère soutenu que par le chancelier Albini.

En outre, comme Mayence faisait partie du cercle du Haut-Rhin, 60 hommes des troupes du Cercle partageaient avec les soldats de l'Électorat la garde des remparts. On avait aussi des traités militaires avec quelques princes du voisinage. La petite armée mayençaise qui, outre Mayence, avait à garder les deux forteresses électorales de Kœnigstein et d'Erfurth, était médiocrement exercée. Il n'y avait pas eu de grande manœuvre depuis 1787 : encore ce n'avait été qu'une manœuvre de parade, un divertissement en l'honneur du nouveau coadjuteur électoral, le baron de Dalberg. En 1790, les *Pfaffensoldaten* avaient été battus par les bourgeois de Liége.

On eût pu trouver de précieuses ressources dans la nombreuse population de Mayence; mais les archevêques-électeurs avaient toujours craint d'armer la bourgeoisie; on fut bien obligé de l'appeler aux armes *in extremis;* mais comme elle n'avait aucune instruction militaire et que les anciennes traditions guerrières avaient sommeillé sous le régime d'Église elle ne pouvait rendre aucun service.

Pourtant, comme l'Électeur voulait contribuer par ses troupes à la restauration de la monarchie française, et qu'il tenait à honneur d'être prêt un des premiers, il fallut bien songer à la réorganisation de l'armée. Les généraux dressèrent un plan de recrutement et de

1. Auteur du livre intitulé : *Untergang des Churfursthums Mainz, von einem churmainzischen General.*

mobilisation. Les populations montrèrent peu d'enthousiasme à répondre à l'appel; celles du pays d'Erfurth, qui avaient principalement souffert de la désastreuse campagne contre Liége, se soulevèrent et cassèrent les vitres du coadjuteur. On dut se borner à mobiliser deux bataillons de 1,000 hommes chacun. Le général en chef fit paraître, à cette occasion, un ordre du jour qui fit scandale en Allemagne : « Tous les officiers étaient à la vérité tenus de servir ; mais ceux qui ne se sentiraient pas assez bien portants ou qui seraient empêchés par leurs affaires domestiques étaient libres, sans faire tort à l'honneur militaire, de rester chez eux. »

Il s'agissait de donner un chef au petit contingent mayençais. L'envoyé de Prusse conseillait de choisir le général de Hatzfeld, et de faire jonction avec l'armée prussienne ; l'influence d'Albini fit décider la jonction avec l'armée impériale et tomber le choix sur un simple colonel, von Winckelmann.

Les préparatifs furent conduits avec cet esprit de légèreté et de présomption qui régnait aussi bien dans les armées allemandes que dans les troupes d'émigrés. La plupart des soldats manquaient d'instruction militaire. Les canons sortaient de la fonderie : Gymnich trouvait inutile de les essayer : «Rien qu'à les voir, les Français se sauveraient à tous les diables. » A la table du général en chef, les émigrés, les dames et les officiers allemands déclaraient que tout jacobin devait être pendu. Comme assurément on n'aurait pas des cordes en quantité suffisante, les dames offraient gra-

cieusement leurs beaux cheveux. Un officier promettait de rapporter un plein sac de têtes jacobines ; la comtesse de Gymnich demandait seulement un doigt de Pétion. Un autre n'avait que trois chapons dans sa cuisine de campagne : il mangerait le premier à Landau, l'autre à Nancy, le troisième à Paris. Le colonel Winckelmann avait trouvé un moyen de brûler Paris d'un seul coup, sans qu'il en échappât un homme, ni un enfant. Il n'avait pas trouvé celui d'échapper à Custine.

Au mois de septembre 1792, les deux bataillons mayençais, avec 1,100 fantassins autrichiens et 150 dragons du régiment de Toscane étaient campés à Spire, sous le commandement du colonel Winckelmann. Tout à fait isolé dans le voisinage de la frontière française, il gardait avec ces 3 ou 4,000 hommes le grand magasin impérial qu'on avait établi à Spire, malgré les protestations de neutralité de cette ville libre. Le butin était riche, faiblement gardé, fort propre à tenter un homme d'entreprise.

III

A cette époque, Biron commandait à Strasbourg, Custine à Landau. Le marquis de Custine, né à Metz le 4 février 1740, alors âgé de cinquante-deux ans, avait par devers lui un passé militaire assez rempli ; à dix-sept ans, il avait déjà le grade de lieutenant et assista avec son père à la bataille de Rosbach. Plus tard, il devint colonel d'un régiment de dragons qui

portait son nom. En 1780, il le quitta pour aller combattre en Amérique sous les ordres de Rochambeau. Il en revint, comme Lafayette et la plupart de ses compagnons d'armes, imbu d'idées républicaines. Gouverneur de Toulon en 1789, puis député de la noblesse de Metz aux États-Généraux, il passa presque aussitôt dans le parti populaire et se distingua par son opposition à la cour. Plus tard, on l'avait envoyé à Berlin pour décider le roi de Prusse à prendre parti pour la Révolution française. Bien qu'il eût de la naissance et de la fortune, il se montrait radical et révolutionnaire dans ses idées et dans son langage. La suite des événements prouvera que ses talents militaires étaient médiocres. Mais il avait une belle prestance, une tournure martiale; il inspirait aux soldats la confiance, et, chose plus rare à cette époque, le respect. Colonel de dragons pour le roi ou général de l'armée du Rhin pour la Révolution, il faisait observer par les mercenaires de l'ancien régime comme par les volontaires nationaux la plus rigoureuse discipline. S'il savait exalter le soldat par ses proclamations démocratiques, il n'hésitait pas à le contenir par des exemples sévères. Son langage était d'un démocrate, ses manières sentaient le marquis de l'ancien régime. Il ne manquait pas de finesse, était beau parleur, aimait à faire des discours et à rédiger des proclamations. Il avait de l'inclination pour la diplomatie, la propagande, les *moyens moraux*. Il avait ses plans politiques et, pas plus que Dumouriez, il n'avait renoncé à réconcilier enfin la Révolution française avec la Prusse pour consacrer tous ses

efforts au renversement de l'Empire d'Allemagne et à l'humiliation de l'Autriche. Mêlant la politique aux opérations militaires, Custine était une sorte de Dumouriez inférieur. Porté aux nues après de brillants et éphémères succès, cruellement poursuivi dans la mauvaise fortune par la haine des partis, arraché à son commandement pour la prison et pour l'échafaud, ce sont ses ennemis seuls qui jusqu'ici ont eu la parole sur son compte. Nous avons les *mémoires* de ses détracteurs [1], mais nous n'avons pas sa propre apologie.

Les généraux Biron et Custine, disent les *Mémoires de Custine*, « se donnèrent beaucoup de peine pour introduire dans les troupes l'instruction et la discipline dont est susceptible une armée qui a été corrompue par la licence et l'insubordination toujours impunies. Ils visitèrent les places qui étaient sous leur surveillance, en firent réparer les fortifications et donnèrent de l'activité aux fonderies et autres ateliers de l'artillerie. »

Placé sous les ordres de Biron, Custine mit tout en œuvre pour en obtenir une certaine liberté d'action. « Il fallait, lui écrivait-il, détruire les magasins allemands, mettre des contributions sur la noblesse, le clergé et leurs employés, *mais épargner le peuple.* » Il resta fidèle à ce programme. A la fin, comme les dernières troupes autrichiennes allaient quitter Spire pour continuer leur route sur la France, et que Winc-

1. Les *Mémoires du général Custine rédigés par un de ses aides de camp*, 2 *vol. in*-12, Hambourg et Francfort, 1794, sont l'œuvre d'un ennemi de Custine. — Voir son procès au *Moniteur*.

Helmann restait abandonné avec quelques milliers d'hommes, Biron écrivit au ministre de la guerre que « Custine avait quelque chose en tête, qu'il lui laisserait ses coudées franches, tout en lui recommandant la prudence. »

Custine avait joint à ses troupes régulières un certain nombre de gardes nationaux, qu'il avait levés à Landau et dans les campagnes d'Alsace et de Lorraine. Le 30 septembre, à onze heures du matin, par une pluie battante et des chemins défoncés, il quitta Landau avec 13,000 fantassins, 4,000 cavaliers et 40 canons. C'est avec moins de 18,000 hommes, dont beaucoup étaient à peine armés, qu'il entreprit la conquête de l'Empire allemand. Il n'y avait rien d'homogène dans ces armées de la République, composées de troupes de ligne, de gardes nationaux, de volontaires : un seul lien, l'amour de la patrie, le fanatisme de la liberté et de l'égalité, la passion de propager la religion nouvelle. C'est à ces sentiments que s'adressa Custine. A l'occasion de sa prestation de serment comme général de l'armée des Vosges, il avait publié, le 29 au soir, l'ordre du jour suivant, monument de passion républicaine, véritable programme de la conquête révolutionnaire :

.... Auparavant que d'user de l'autorité qui m'est confiée, je crois devoir à la nation de prononcer le serment de ma fidélité ; je déclare donc que je veux défendre la liberté et que j'adopte les principes de l'égalité. Je ne reconnaîtrai de lois que celles que nous tiendrons des lumières sublimes de nos représentants. Je consens à être une victime de la guerre, si je ne réussis pas à détruire les despotes qui ont eu la folle

témérité de vouloir prescrire des lois à une nation puissante.....

Il est encore un principe que je dois vous rappeler, mes amis. Ils sont passés ces temps où nous combattions des nations. Le poids de nos armes ne doit à l'avenir atteindre que ceux qui abusent d'un pouvoir confié : les despotes et leurs satellites. Quand nous porterons les flambeaux de la guerre dans une contrée, respectons la liberté de l'habitant paisible ; qu'aucunes de nos armes ne soient déshonorées en se rougissant du sang du citoyen innocent ; que le respect que nous montrerons pour leurs personnes et leurs propriétés leur soit une preuve que si le Français combattant pour la liberté est contraint d'employer la force pour s'emparer de leurs villes, il leur offre d'une main le symbole de la paix, pendant que de l'autre il plonge ses armes dans le sein de leurs oppresseurs ; que les soldats qui défendent l'esclavage et leurs chefs soient les seuls qui tombent sous nos coups.

Après une assez vive résistance, meilleure qu'on n'eût pu l'attendre des *Pfaffensoldaten*, Winckelmann fut obligé de rentrer dans Spire et de se frayer une issue vers le Rhin. Un violent combat s'engagea dans les rues de la ville entre son arrière-garde et les assaillants. La résistance de cette arrière-garde permit au gros de l'armée de gagner le Rhin. Mais les riverains, effrayés du bruit de la bataille, avaient partout emmené sur l'autre rive les bacs et les bateaux. Il ne resta plus à Winckelmann qu'à demander une capitulation. Les officiers, cadets et chirurgiens conservèrent leurs armes et leur effets et prêtèrent serment de ne plus servir de cette guerre. Les soldats, au nombre de 2700, restèrent prisonniers et furent envoyés à Landau, de là à Strasbourg. Vingt d'entre eux, qui étaient mariés, reçurent. par l'intercession de Dorsch, vicaire

mayençais réfugié à Strasbourg, la permission de retourner chez eux. Les autres furent conduits dans l'intérieur de la France où l'on mit tout en œuvre pour les gagner, par les bons traitements et les bonnes paroles, à la cause de la liberté et de l'égalité. C'étaient les missionnaires de ce genre que l'on craignait le plus dans les Etats allemands ; lorsque les vingt pères de famille revinrent de Strasbourg à Mayence et firent l'éloge de l'humanité française, Gymnich les fit jeter en prison en déclarant qu'il aurait beaucoup mieux valu « qu'on leur eût appliqué à chacun vingt-cinq coups de bâton. »

L'armée victorieuse entra dans Spire aux cris de *vive la Nation!* et au chant du *Ça ira!* Une grande frayeur s'était emparée des habitants de Spire : on avait conservé le terrible souvenir de 1689. Mais Custine veillait à ce que son programme de douceur, d'humanité, de justice, de propagande, ne fût pas compromis par des soldats indisciplinés. Le soir de l'entrée des Français, quelques magasins avaient été pillés ; les jours suivants, il y eut d'autres désordres. Pour les arrêter, Custine ordonna de fusiller « les scélérats, chargés d'un riche butin... accusés d'avoir été les moteurs du désordre et dénoncés par leurs propres compagnons d'armes. »

En même temps Custine déclarait au Magistrat de Spire que tout dommage causé aux habitants serait complétement réparé. La municipalité produisit alors une liste de 116 particuliers qui avaient souffert, soit du combat, soit du pillage, et qui réclamaient ensem-

ble une somme de 24,924 florins 24 kreutzers. Elle fut intégralement payée.

Après avoir achevé la victoire et l'avoir fait respecter des vainqueurs eux-mêmes, Custine s'empressa de l'annoncer à son collègue Biron, au ministère de la guerre et au président de la Convention. Ces rapports, dont quelques chiffres seulement sont exagérés, excitèrent en France le plus grand enthousiasme. Il ne fallait pas moins que cette annonce de cette première victoire de la Révolution sur le sol germanique, il ne fallait pas moins que l'envoi des cinq drapeaux mayençais et autrichiens dont la Convention orna la salle de ses séances, pour faire oublier les nécessaires exemples de rigueur que Custine avait exercés sur les volontaires nationaux. On avait trouvé à Spire d'immenses magasins : on employa plusieurs jours à les évacuer sur Landau.

Les quelques désordres commis par les soldats pouvaient être excusés par leur misère, leur dénûment. Ils manquaient de tout, de vivres, de chaussures, des vêtements les plus essentiels. Comment nourrir l'armée? On imposa à la ville une contribution de guerre de 500,000 francs, en punition du secours qu'elle avait prêté aux émigrés et à l'Empereur ; à l'évêque, un des instigateurs de la guerre, 375,000 francs ; au chapitre des seigneurs chanoines, 187,500 fr.; aux divers couvents, des amendes proportionnées. Les moines eurent beau mettre la cocarde tricolore sur leurs capuchons et soutenir qu'ils étaient pauvres : il fallut s'exécuter ou livrer des otages.

Pourtant la générosité française ne se démentit pas : la ville finit par obtenir remise de sa part de contribution. On pensait que ceux-là seuls qui avaient vécu de priviléges pendant des siècles devaient faire les frais de la guerre suscitée contre la France par l'absolutisme et les priviléges. Le peuple fut traité avec la plus grande douceur : les paysans, qui avaient été réquisitionnés pour le transport des magasins impériaux à Landau, furent exactement payés de leurs journées [1]. Bien plus, l'avant-veille de son départ de Spire, après avoir planté un arbre de liberté au milieu des chants républicains, Custine écrivit aux magistrats qu'il leur laissait une somme de 5,000 florins pour achever d'indemniser les citoyens pauvres de Spire [2].

Les premiers jours de son arrivée à Spire, Custine avait dirigé des reconnaissances de cavalerie sur le Rhin. Le 4 octobre les généraux Neuwinger et Houchard, avec 4 ou 5,000 hommes et 32 canons, parurent sous les murs de Worms, trouvèrent les portes ouvertes et y pénétrèrent sans résistance, dans le plus grand ordre. Les souvenirs de la dévastation de 1689 y étaient aussi vivaces qu'à Spire et la terreur des Français aussi grande. Les généraux de la République se contentèrent de frapper une contribution de 600,000 francs sur la ville, de 400,000 sur l'évêque, en sa qualité d'Electeur de Mayence, de 200,000 sur les seigneurs du chapitre, etc. Le général Neuwinger déclara que le général Custine « ne se portait à cet

1. Remling, t. I, p. 72.
2. La lettre est dans Remling, t. II. p. 457.

acte de rigueur que pour rendre public le ressentiment qu'avait la nation française des provocations de l'évêque et des magistrats, et du secours qu'ils avaient accordé à ses plus cruels ennemis, les émigrés. » Il déclarait en outre que la contribution demandée à la ville serait supportée exclusivement par les magistrats et que les sommes que pourraient avoir fournies les habitants devaient leur être remboursées par leur gouvernement. La proclamation de Custine ne laissait aucun doute sur sa résolution de frapper les nobles, les couvents, l'aristocratie municipale, et de ménager le peuple :

... La guerre que nous faisons aujourd'hui, si différente de celles qui l'ont précédée, est dirigée contre tous ceux qui ont prévariqué dans l'usage des pouvoirs confiés, et non contre les peuples. Vos magistrats seuls doivent supporter la rançon qui est imposée à votre ville ; telle est la volonté de la nation française.

Toutefois, sur les remontrances du professeur Bœhmer, natif de Worms, secrétaire et ami politique de Custine, représentant que les habitants de Worms, lors même qu'ils seraient épargnés personnellement, se considéreraient comme frappés dans la personne de leurs magistrats, Custine consentit à réduire de moitié la somme imposée à la ville. On retrouva d'un autre côté ce que l'on venait d'abandonner. Les seigneurs du chapitre prétendaient faire supporter aux couvents de la ville une partie de la contribution dont on les avait frappés. Ceux-ci réclamèrent auprès de Custine. Inspiration malheureuse ! Le général républicain, apprenant l'exis-

tence à Worms de riches fondations, leur appliqua une contribution particulière de 570,000 livres. Le système des généraux de la Révolution rappelle à certains égards la conduite d'un de nos vieux héros populaires, Bertrand Duguesclin, dans la ville pontificale d'Avignon.

La prise de Spire n'avait produit qu'un médiocre effet en Allemagne : on croyait que Custine se bornerait à enlever les magasins impériaux et ne pénétrerait pas plus avant dans le Saint-Empire. Celle de Worms épouvanta : on commença à fuir de toutes parts. En revanche, dit un ennemi de Custine [1],

Le petit peuple des villes et du plat pays, séduit par les prédicateurs de la nouvelle religion civique, ayant connaissance des proclamations des généraux Custine et Neuwinger, sachant que les troupes françaises vivaient paisiblement et sous une bonne discipline, que tout ce qu'on leur fournissait était payé en argent comptant, ne craignaient point leur arrivée dans les pays qu'ils habitaient ; peut-être même la désiraient-ils : car les paysans, voyant que la guerre n'était dirigée que contre les grands, la noblesse et le clergé, devenaient insolents, comptant sur l'impunité. Même quelques-uns d'eux s'avisaient d'avoir un ton haut vis-à-vis des gens en charge qui, par prudence, en ces circonstances embarrassantes, prenaient le parti de supporter les injures et de se taire.

IV

La nouvelle de la destruction de l'armée mayençaise et de la prise de Worms avait répandu la terreur à Mayence, comme dans toute la région du Rhin.

1. *Mémoires*, t. I, p. 82.

Les privilégiés, les hommes du gouvernement, les bourgeois eux-mêmes réfléchissaient avec effroi aux griefs qu'on avait si imprudemment donnés à la France : l'accueil aux émigrés, le congrès des princes, le refus de la neutralité, le manifeste, l'armement du contingent. Nobles, chanoines, prêtres, abbés, émigrés français ou femmes d'émigrés, fonctionnaires, militaires mêmes, c'était à qui mettrait le plus vite en sûreté sa personne et ses biens. On emballait à la hâte vêtements, bijoux, tableaux. Les routes se couvraient de voitures et de piétons, le Rhin d'embarcations de toutes sortes. « Une sorte de vie factice anima le grand fleuve que l'activité commerciale avait abandonné depuis si longtemps, et ce que le travail national n'avait pu faire, dit Forster, la peur le fit. »

L'Électeur arriva en toute hâte d'Aschaffenburg au milieu de ce remue-ménage. Sur son ordre, le chancelier Albini réunit les *Zünfte* mayençaises, leur exposa la situation et leur demanda de se défendre à outrance. Il leur posa également, au nom de l'Electeur, cette question : l'archevêque devait-il braver le danger avec ses bourgeois, ou mettre sa personne en sûreté dans quelque autre ville ? L'Electeur n'avait pu trouver dans son propre courage la réponse à cette question. Les bourgeois, en sujets fidèles, l'engagèrent à partir. L'envoyé de Prusse, consulté, fit la même réponse : un prince de ce caractère devait être, en effet, de médiocre ressource en cas de péril. L'archichancelier du Saint-Empire suivit donc l'exemple de ses serviteurs : il partit, emportant avec lui les caisses publiques, enveloppé du

plus strict incognito, après avoir pris soin de faire gratter les armoiries de sa voiture. En même temps on embarquait le trésor de l'église, mîtres, chapes, crosses d'or enrichies de pierreries. On dirigea les archives de l'Empire sur Düsseldorf et celles de l'Electorat sur Aschaffenburg. Ainsi la fuite en masse des privilégiés reçut du chef de l'Etat sa justification et un nouveau stimulant. On vit alors toutes les villes du Rhin tour à tour vides de leurs habitants et encombrées de fuyards. De Worms on se sauvait à Mayence, de Mayence à Francfort, de Francfort à Aschaffenburg. A Worms on parlait de 30,000 Français, à Francfort de 50.000, à Würtzburg de 80,000, à Darmstadt de 100,000. « Dans notre rue, écrivait Forster, il n'y a plus qu'une maison, outre la mienne, où tout le monde ne se soit pas sauvé. » Quand les nobles, les chanoines, les militaires, les privilégiés de toutes sortes eurent abandonné la cité qu'ils avaient compromise, le gouvernement de Mayence déclara que l'on ne pourrait plus sortir sans laisser-passer; mais on ne délivrait plus de laisser-passer que dans des cas extrêmes. « A peine la noblesse et le haut clergé avaient-ils sauvé leurs trésors, écrivait Forster, qu'il parut un ordre sévère qui défendait aux autres habitants, sous les peines les plus rigoureuses, de les imiter... La dernière convulsion du despotisme expirant est une iniquité qui crie vengeance au ciel. »

Apres la fuite de ceux qui étaient le plus intéressés au maintien de l'ordre établi, le gouvernement s'occupa à mettre, s'il se pouvait, la ville en état de dé-

fense. On réquisitionna deux cents paysans pour travailler aux fortifications. On envoya aux vingt-six princes du Cercle vingt-six messagers pour réclamer du secours : vingt d'entre eux ne firent même pas de réponse. Ce même landgrave de Darmstadt qui s'était montré si ardent à Ratisbonne contre les Français, qui avait imploré l'assistance de l'Allemagne entière « afin qu'un prince des Cattes qui s'était rendu respectable pendant tant de siècles ne fût pas dans ses propres domaines réduit à l'indigence, » répondit cette fois aux envoyés de Mayence « que les Français avaient trop bien traité ses possessions d'Alsace pour qu'il pût songer à se brouiller avec eux. » En conséquence il rappela à Giessen son contingent de 3,000 hommes, pour ne pas donner d'*ombrage* aux Français, et recommanda à ses baillis, *sub reservatione reservandorum*, de les traiter le plus convenablement possible. Le Palatinat les favorisait ouvertement et créait toutes sortes de difficultés aux patrouilles mayençaises. Quantité de princes et de villes envoyaient, de cinquante lieues à la ronde, assurer Custine de leur neutralité et lui demander des sauvegardes pour leurs possessions.

Seul, von Stein, l'envoyé prussien, frère du futur ministre, s'appliquait à relever le courage des Mayençais. Il n'y épargnait pas les fausses nouvelles, dont il remplissait les journaux de Mayence. En outre, avec des gardes-chasses et des braconniers, il organisait des compagnies d'éclaireurs. Au milieu de ces préparatifs, un hussard arriva bride abattue dans Mayence,

annonçant l'arrivée des Français. On sut plus tard que c'était un ivrogne dont un cabaretier de Nackenheim avait trouvé moyen de se débarrasser en lui faisant peur des Français. Il est vrai que quelques jours auparavant les forfanteries d'un recruteur prussien avaient donné l'alarme à Custine et l'avaient porté à se replier sous Landau. Les 60 hommes du contingent de Nassau-Weilburg déclarèrent à leurs officiers « qu'ils n'étaient pas venus pour se faire exterminer pour les gens de Mayence, » et passèrent le pont du Rhin. Ceux de l'abbé de Fulda désertaient par bandes.

Le vieux Gymnich avait pourtant l'air de ne pas se décourager. Il parcourait les rues en déclarant qu'il ne se rendrait que « lorsque son mouchoir brûlerait dans sa poche. » On plaça à peu près 193 canons sur les remparts. Aux 2,282 soldats réguliers de l'Électorat, des Cercles ou de l'Autriche, on trouva moyen d'adjoindre environ 2,600 bourgeois, étudiants, compagnons arquebusiers, garde-chasses, douaniers, etc. Sous la direction de quelques artilleurs, on dressa des ouvriers serruriers ou charpentiers à la manœuvre du canon. Mais tout ce monde en était à se demander pour qui et pourquoi on se battait, et s'il valait la peine de se faire tuer pour un ordre de choses que l'on méprisait et pour des hommes qui avaient déserté leur poste devant le danger. La Société de lecture qui, depuis longtemps, recevait, lisait et commentait les journaux français, se réjouissait ouvertement de l'approche de Custine et s'attira un sévère avertissement d'Albini. Par peur ou par sympathie, on voyait des

bourgeois et des étudiants arborer les cocardes tricolores. Dans deux rues de Mayence, on en vendait publiquement.

V

Le 19 octobre, l'armée française parut. Afin de dissimuler son petit nombre, Custine avait dispersé ses détachements dans la campagne, rangé sa cavalerie sur une seule ligne, espacé les tentes, allumé des feux pour 30,000 hommes. Dépourvu de grosse artillerie et de tout matériel de siége, il ne pouvait compter enlever par surprise des retranchements encore formidables, ni organiser contre eux une attaque régulière. Il ne pouvait rien espérer que de la faiblesse du gouverneur, de la terreur des habitants ou des intelligences qu'il s'était ménagées dans la place. Il envoya sommer le baron de Gymnich par le colonel Houchard, « auquel quelques balafres donnaient un air assez militaire, » et lui remit une lettre, dont les menaces et les fanfaronnades eussent été ridicules, si le succès ne les eût couronnées.

Toutefois, dans la soirée du 19 et dans la nuit suivante, il y eut quelques coups de canon, quelques salves de mousqueterie tirés de la place sur les patrouilles françaises.

En attendant, pour mieux frapper les esprits, Custine faisait défiler, dans la campagne, une suite interminable de voitures chargées d'échelles de paysans; de loin, on pouvait les prendre pour des échelles

d'escalade. D'un autre côté, la réputation d'humanité et de bonne discipline des Français les avait précédés dans Mayence. Un berger traversa leurs lignes avec son troupeau intact, et fit aux citadins les rapports les plus favorables sur leur compte. Un bourgeois qui avait laissé hors de ville pour 1,000 florins de linge, envoya ses servantes le rechercher, sans grand espoir de le retrouver : les soldats français les aidèrent fraternellement à remplir leurs corbeilles. Enfin, Custine, sur l'avis de ses conseillers allemands, se décida à envoyer au gouverneur une nouvelle lettre pleine d'instances et de menaces, et à adresser une épître dans le même style aux magistrats :

J'ai tous les moyens de faire réduire votre ville en cendres : grilles pour tirer à boulets rouges, obus d'artifices pour incendier. Vous connaissez la perfection de l'artillerie française..... Vous connaissez les soldats français. Ceux auxquels je commande tenteront tout à ma voix : un vieux soldat les conduit, Demain l'appareil de votre destruction sera prêt; le jour de demain sera le dernier de vos jours... Je ne vous trompe pas; peu d'heures vous sont laissées. Prononcez !

L'envoyé de Prusse n'avait pas dû cacher sa manière de voir, qu'il exprime dans une de ses lettres : « La population armée pouvait suffire à en imposer quelque temps à l'ennemi; mais elle ne pouvait défendre la ville, si elle était énergiquement attaquée. Le sentiment public est bon, mais les moyens de défense sont absolument nuls. » Pourtant, Albini et les deux autres membres du Gouvernement insistaient pour qu'on se défendît. Gymnich, qui partageait la manière de voir du baron de Stein, réunit alors un

conseil de guerre. Un seul homme se prononça pour la résistance : c'était l'ingénieur Eckemayer, le même qui avait dirigé les travaux de défense, le même que l'on accusa plus tard d'avoir été d'intelligence avec les Français. Les seuls fondements de cette accusation sont que cet Eckemayer fut choisi par le conseil pour traiter de la reddition avec les Français, et qu'après la capitulation, il renvoya son diplôme à l'Électeur, et prit du service dans l'armée républicaine. Les généraux furent tous de l'avis opposé. Le baron de Gymnich a reproduit plus tard leurs arguments dans l'apologie qu'il a publiée de sa conduite. Ils trouvaient les fortifications intenables, la garnison trop faible et trop peu exercée, l'artillerie insuffisante. Ils craignaient le bombardement et admettaient la possibilité d'une escalade. Surtout ils croyaient l'armée française forte de 25 à 30,000 hommes et pourvue de matériel de siége.

VI

La capitulation fut signée. La garnison de Mayence devait abandonner la forteresse avec ses armes, quatre pièces de campagne, ses effets, la caisse de l'armée ; elle promettrait de ne pas servir d'une année contre les troupes françaises et se retirerait où il lui plairait. Le ministère, les membres des tribunaux, de l'administration, du haut et bas clergé pouvaient se retirer librement avec leurs biens, ainsi que tous les habitants qui voudraient les imiter. La sécurité des per-

sonnes et des propriétés privées était garantie. Custine avait refusé d'accorder cette garantie pour les propriétés de l'Électeur. Immédiatement après la capitulation, deux portes de la ville durent être occupées par des grenadiers français.

Le 21 octobre, à midi, les portes de Mayence s'ouvrirent et le peuple se rendit en foule au camp français pour contempler les nouveaux conquérants. On fut surpris de leur petit nombre et de leur dénûment. Ces sans-culottes déguenillés, étaient-ce bien là les vainqueurs des beaux soldats de l'Électeur et de l'Empereur? Étaient-ce bien là ces destructeurs d'empires et de monarchies? A six heures, Custine entra dans la ville avec son état-major, fut reçu en prince par les serviteurs du prince déchu, convoqua le Magistrat et les bourgeois au *Rathaus* et leur adressa une courte allocution.

Il n'était venu, assurait-il, que pour leur offrir l'amitié de la République française; il ne leur imposerait aucune constitution, comme ce serait le droit du conquérant; ami de la liberté et de l'égalité, il respectait les droits du peuple; le peuple avait le droit de se donner une forme de gouvernement. « Dans le cas même, ajoutait-il, où vous préféreriez l'esclavage aux bienfaits de la liberté, vous resterez libres de décider de quel despote vous voulez recevoir des chaînes; je continuerai à protéger votre pouvoir de constituants jusqu'à ce que la libre volonté des citoyens se soit manifestée. Vous êtes donc en possession de décider souverainement si vous voulez conserver l'ancienne consti-

tution, vous en choisir une nouvelle, ou accepter celle des Français. » Ce discours de Custine, prononcé en français, traduit ensuite par le professeur Bœhmer souleva dans quelques parties de l'assemblée les cris de *Vive la Liberté! Vive la République!*

Le 22 octobre au matin eut lieu enfin l'entrée des troupes françaises. Elles entrèrent joyeusement, fièrement, malgré leur piètre équipement. Leur musique jouait les airs triomphants de la Révolution. L'attitude de la population marquait en général plus d'étonnement que d'enthousiasme. « L'œil des Mayençais, raconte Forster, qui était accoutumé à voir des soldats de parade bien brossés, bien poudrés, bien sanglés dans leurs uniformes, avec des guêtres bien cirées et des armes luisantes comme l'argent, ne pouvait s'habituer à ces gaillards poudreux, sales, déguenillés, qui sur leurs baïonnettes rouillées avaient piqué leur pain de munition ou leur portion de viande : ils ne pouvaient se défendre d'un sentiment de mépris. » On trouve dans le *Staats-Anzeiger* de Mayence un écho des luttes de l'opinion et de la variété des impressions : « Les officiers et les simples soldats étaient beaux et propres, bien nourris, nullement couverts de haillons ou dévorés de vermine, comme de stupides aristocrates, par une calomnie infâme, les avaient dépeints : calomnie contre laquelle s'élève le témoignage universel de Mayence. » Une gravure du temps, que je trouve dans une brochure de Francfort [1], repré-

1. *Denkmal deutscher Treue, Francfurts guten Bürgern und allen braven Deutschen gewidmet.* In-12, Francfort, 1793.

sente un *national-gardist* républicain : uniforme bleu à revers et épaulettes rouges, gilet jaune, pantalon rayé rouge et blanc comme ceux de l'armée d'Egypte (cette gravure est pourtant de 1793); chapeau à pompon ou plumet rouge avec la cocarde tricolore ; un sabre-briquet suspendu à une ceinture de buffleterie blanche ; d'autres buffleteries soutiennent une énorme giberne, un sac rond qui tombe sur les reins, un bidon ; un quartier de viande et un pain sont enfilés dans la baïonnette et le canon de fusil : circonstance qui avait déjà frappé Forster et les Mayençais. Un ustensile de cuisine à la main, la pipe à la bouche, les cheveux longs, le menton rasé, une petite moustache : tel est le conquérant de Mayence et bientôt de Francfort.

Mais ces soldats, qui ressemblaient si peu aux *Pfaffensoldaten* et aux Autrichiens, étaient loin d'être aussi délicats. Pour vivre et pour vaincre, il leur fallait peu. Quand, le 21, Custine entra dans Mayence avec le reste de l'armée, on fit restituer aux habitants les matelas, les coussins, les édredons qu'avaient exigés les soldats autrichiens : le soldat français couchait sur la paille avec un seul oreiller et une simple couverture de laine. On reconnaissait déjà les hommes qui allaient faire au cœur de l'hiver la conquête de la Hollande. La discipline rigoureuse que Custine avait établie parmi eux depuis l'affaire de Spire, ne se démentit pas un instant. Il fut interdit aux soldats de se trouver dans les cabarets ou les brasseries après sept heures du soir. Les bourgeois avaient jusqu'à dix heures;

après dix heures, on ne devait sortir qu'avec une lanterne. On ne vit pas à Mayence, ce qu'on a vu tant de fois dans nos villes françaises occupées par les armées du roi Guillaume, les soldats vagabonder le soir dans les rues et dans les cabarets, s'en prenant dans leur lourde ivresse aux citoyens inoffensifs, assassinant les passants impunément, presque avec la permission de leurs chefs, puisqu'il n'y avait de châtiés, en pareil cas, que les habitants.

On avait trouvé dans la grande forteresse rhénane un matériel considérable. 130 canons de bronze, 107 canons de fer, des obus, des bombes, des boulets, de la poudre, des fusils en quantité considérable ajoutaient encore à la joie qu'éprouva la Convention et la France entière à la nouvelle de cette importante conquête. Si Custine était glorieux, il eut des honneurs et de la popularité à le satisfaire. En Allemagne, comme en France, il passa du premier coup pour un grand homme. On ne parlait plus de lui qu'en l'appelant « le héros. » Nous avons un quatrain, où on le compare à la fois à Annibal, Fabius et Washington. La Convention nationale le nomma général en chef de l'armée du Rhin. Biron, naguère son supérieur, devenait son subordonné.

Ces succès, en augmentant sa vanité, ajoutaient en même temps à son affabilité naturelle. Les citoyens, les fonctionnaires, même les ecclésiastiques mayençais, recevaient de lui l'accueil le plus gracieux. Rullfs, le *père des pauvres*, lui ayant demandé l'autorisation de faire des quêtes à domicile, fut invité à se présenter

chez lui. Il s'y rendit avec une députation d'octogénaires et de nonagénaires et en reçut 220 florins. Il revint enchanté, touché, gagné. « J'ai vu, disait-il, des yeux de ce grand héros couler les pleurs divins de la compassion et de la véritable humanité. » Rullfs resta jusqu'à la fin l'ami de Custine et des Français.

Ainsi tomba, mille ans après saint Boniface, l'apôtre de la Germanie, la principauté ecclésiastique de Mayence, cette redoutable monarchie sacerdotale qui était comme la clef de voûte du vieux système germanique; ainsi s'évanouit pour jamais ce redouté fantôme du prêtre-roi de Mayence, primat d'Allemagne, directeur de la Diète, archichancelier du Saint-Empire, qui élisait, qui couronnait, qui faisait les empereurs, et souvent les avait défaits; ainsi s'écroula le trône du dernier archevêque-Électeur de Mayence, quelques mois après qu'il eut couronné le dernier empereur d'Allemagne.

CHAPITRE VI

Les Français sur le Rhin (1792-93) [1].

La chute de Mayence accrut encore, s'il était possible, la panique et le désarroi des princes allemands; même sur la rive droite du Rhin, on voyait le landgrave de Hesse-Cassel s'enfuir précipitamment de sa capitale, les prélats de Würtzburg et de Fulda, le tribunal d'Empire (à Wetzlar), envoyer demander des sauvegardes au général français, le Reichstag de Ratisbonne empaqueter ses archives et louer des navires pour descendre le Danube. Partout les privilégiés et les princes tremblaient, les libéraux appelaient de leurs vœux l'apparition du drapeau tricolore, les peuples

1. Perthes. *Politische Zustände und Personen*, t. I. — Klein, *Geschichte von Mainz.*

Mémoires du général Custine.

Voir aussi : *Histoire secrète de Coblentz dans la Révolution des Français*. Londres, 1795. — *Denkmal deutscher Treue*, sur les affaires de Francfort.

frémissaient. Quel spectacle ne devait pas offrir la rive gauche du Rhin, plus directement exposée aux coups de Custine et de Biron, et de la grande armée de Belgique, victorieuse à Jemmapes (6 nov. 1792)!

I

Les premiers États que devait rencontrer Custine en descendant le Rhin étaient ceux de l'Électeur Clément Wenceslas. Ils se divisaient en deux parties: le Haut-Électorat, capitale Trèves, et le Bas-Électorat, capitale Coblentz. C'étaient deux cités que leur archevêque, comme celui de Mayence, avait trouvé moyen de réduire à la situation de villes sujettes. Coblentz, avec sa belle situation au confluent de la Moselle et du Rhin, protégé par la formidable position d'Ehrenbreitstein, était la résidence de l'archevêque-Électeur de Trèves. Clément Wenceslas nous avait donné, comme son confrère de Mayence, des griefs assez graves. Dans son journal officiel, l'*Allgemeein Churtrierische Intelligenzblatt* de Coblentz, il avait fait diffamer la Révolution française; il avait accueilli en alliés les émigrés et installé dans sa résidence ce célèbre gouvernement de Coblentz, où les frères du roi étaient régents et de Calonne ministre des finances. Bien qu'il eût fait quelques concessions aux réclamations de ses États (le *Landtag*), les émigrés continuaient cependant à s'organiser et à s'armer sur ses terres et à ses frais. Après avoir montré quelques velléités libé-

rales, il s'était jeté, dès le début de la Révolution, dans une réaction à outrance; il avait persécuté les écrivains ou orateurs libéraux, décimé les professeurs de son université, les maîtres de son gymnase et les instituteurs de ses écoles primaires. Toutefois le peuple de l'Électorat était encore plus endormi que dans le reste du *Rheinland*. Il n'y avait eu de troubles dans ses États qu'une émeute des *Zünfte* à Trèves en octobre 1789, revendiquant non les *droits de l'homme* mais le droit de faire entrer un âne à la cathédrale, le jour des Rameaux. En 1790, à Trèves comme à Mayence, les rixes entre étudiants et artisans avaient aussi provoqué une légère intervention des troupes.

Lorsqu'on apprit à Coblentz la prise de Spire, il y régna une vive émotion. Les bourgeois craignaient de voir, chez eux comme partout, les fonctionnaires, les privilégiés, les nobles, le clergé, l'Électeur prendre la fuite et laisser retomber sur eux tout le poids des fautes commises par le gouvernement. Le 5 octobre, ils se mirent en insurrection, barricadèrent toutes les portes de leur ville, posèrent des sentinelles, firent des patrouilles, arrêtèrent, pendant la nuit, les voitures de la cour et se permirent même, raconte Stramberg, « les propos les plus irrévérencieux. » Singulier peuple, qui s'ameutait pour conserver son prince, comme d'autres pour le chasser! Il est vrai qu'on voulait surtout l'empêcher de partir avec ses trésors privés et les caisses publiques. Le ministre dirigeant, le baron de Dominique, prit frayeur de ces premières manifestations populaires, laissa là son maître et s'enfuit à

Bonn. Le collége du gouvernement et le conseil de guerre conseillèrent alors d'apaiser les Français en leur ouvrant les magasins prussiens et en livrant Ehrenbreitstein. Le 21 octobre, l'Électeur réussit à se sauver à Bonn : il avait confié le gouvernement aux comtes chanoines de Kesselstadt et de Hach, qui ne l'acceptèrent qu'à la condition qu'ils pourraient le repasser à d'autres et s'enfuir à leur tour. Le lendemain, en effet, ils installèrent à leur place le chancelier von Hügel et partirent. Le colonel de la garde mit de même en sûreté ses officiers, ses soldats et sa propre personne. Le désarroi était tel que le journal officiel, qui jusqu'alors n'avait pas dit mot de Valmy, ni des succès de Custine, s'émancipa jusqu'à écrire : « Des observateurs de sang-froid commencent à douter fortement que l'on puisse parvenir à rétablir en France l'ancien ordre de choses. » Le 25 octobre, le chancelier von Hügel vida également la place, après avoir autorisé, dit-on, le conseil municipal à s'en tirer comme il pourrait et à négocier avec Custine. Hügel envoya donc des députés au camp français pour offrir de livrer Ehrenbreitstein. Mais un coup de théâtre se produisit. Le 27 octobre les Hessois, le 1er novembre les Prussiens entrèrent dans la ville à leur retour de Champagne. Chacun de revenir : von Hügel d'abord, les généraux ensuite, Kesselstadt enfin. Les malencontreux députés, qui rapportaient les conditions de Custine, payèrent pour tout le monde : on les enferma à Ehrenbreitstein avec les clubistes mayençais qui les accompagnaient. On profita de l'occasion pour

réagir contre « les doctrines perverses » et l'on supprima la Société de lecture. Le prince-Électeur, qui se souvenait des marques trop vives d'attachement que lui avaient données ses sujets ne se décida à revenir que le 31 octobre de l'année suivante. On reçut ce fuyard comme un triomphateur ; juges et magistrats en grand costume, bourgeois avec les bannières des corporations, jeunes filles en robes blanches. Le peuple détela ses chevaux et s'attela à sa voiture : un petit garçon placé sur le siége conduisait avec de simples rubans cet équipage improvisé.

II

La résidence de l'archevêque-Électeur de Cologne, Maximilien-François d'Autriche, était Bonn. C'était l'oncle de la reine Marie-Antoinette. Toutes ses sympathies étaient pour les émigrés ; mais, quoique plus éloigné des armées françaises, il mit plus de modération dans l'expression de ses sentiments. Il avait pris, lui aussi, ses précautions contre l'esprit révolutionnaire et fait surveiller de plus près l'*Intelligenzblatt*, qui s'était permis d'abord d'approuver les décrets du 4 août et l'abolition des droits féodaux. Il avait interdit la circulation des journaux français, après en avoir autorisé l'usage dans la Société de lecture ; envoyé en 1790 un bataillon électoral au secours de l'évêque de Liége et de l'abbé de Malmédy ; fait emprisonner l'avocat Roth, qui cherchait à agiter les campagnes de l'Eifel ; donné

de menaçants avertissements aux professeurs de son université de Bonn. La population de cette capitale, qui ne vivait que des dépenses de la cour, lui était toute dévouée. Toutefois, le 21 octobre 1792, les bourgeois de Bonn avaient présenté à leur prince la requête suivante : « Comme il est certain que les républicains français se rapprochent des États de Mayence et de Trèves et que les circonstances deviennent fort graves, plaise à Votre Altesse de ne permettre à personne, ni ecclésiastique, ni laïque, de sortir de la ville ou d'emporter son avoir ; plaise à Votre Altesse d'ordonner comment on aura à se conduire, dans le cas où les Français pousseraient leur marche jusqu'ici, et si les bourgmestres et le Conseil doivent aller au-devant d'eux et chercher à les gagner par des traitements amicaux. » Mais dès les jours suivants commença la fuite des ordres privilégiés. Le 4 décembre une ordonnance électorale recommanda aux fonctionnaires de tout rang de se borner à un rôle passif au milieu des vicissitudes de la guerre. Le 15, l'Électeur s'enfuit à Münster. Peu de jours après, l'entrée des Autrichiens vint tirer les bourgeois d'embarras. Le frère de Marie-Antoinette put rentrer dans sa capitale le 20 avril 1793 : même fête qu'à Coblentz, même empressement des bourgeois à faire le rôle de chevaux de carrosse.

La municipalité aristocratique de la ville libre de Cologne avait eu plus de peine à contenir ses sujets : « Le peuple, disait Forster, c'est-à-dire presque la moitié de la population, a une énergie qui n'aurait

besoin que d'une meilleure direction pour donner un tout autre aspect à Cologne ; mais les bandes innombrables de mendiants, paresseux, ignorants, superstitieux, sont un instrument dans la main de chefs à courte vue, perdus dans les jouissances et en même temps retors et ambitieux ; c'est une milice aux ordres du clergé de tout ordre, qui fourmille ici dans chaque rue, qui les conduit par les lisières de la plus noire superstition, les tient à sa solde par une nourriture parcimonieusement distribuée et les ameuterait contre le Magistrat dès que celui-ci voudrait agir contre ses vues. » Pour terrifier les libéraux, on exigea de tous les fonctionnaires et des professeurs de l'université municipale une stricte assistance aux offices. On fit des perquisitions générales dans les maisons, et quelques emprisonnements commencèrent à rassurer le gouvernement. Le 3 décembre 1792, les autorités municipales délibérèrent sur la situation : on résolut d'envoyer une députation à la première armée qui se présenterait, française ou autrichienne, pour tâcher de garantir la neutralité de la petite république et lui épargner la charge des logements militaires. Ce furent les Autrichiens qui se présentèrent (15 décembre). Mais ils mirent la neutralité de Cologne à une rude épreuve : ils prirent son bois pour faire un pont sur le Rhin, pillèrent ses arsenaux, encombrèrent la ville de leurs blessés, y jetèrent une garnison de soldats de Trèves et s'incorporèrent le contingent de la république.

On le voit, si Custine, après la prise de Mayence,

avait continué sa marche sur le nord, il s'emparait sans coup férir de Coblentz, de Bonn, de Cologne. Il punissait des souverains ecclésiastiques qui, presque tous, avaient été les premiers à nous provoquer, à donner asile à nos ennemis. Il répondait aux vœux des patriotes de toutes ces villes, mettait le pays en révolution, délivrait les prisonniers politiques. Il nourrissait ses troupes aux dépens des classes qui lui étaient hostiles, sans avoir besoin de rien demander aux bourgeois et au peuple ; surtout il s'emparait de cette importante citadelle d'Ehrenbreitstein, si facile à défendre, coupait la route à l'armée prussienne harassée, l'obligeait à chercher un passage à l'extrémité septentrionale du pays rhénan, donnait la main à l'armée de la Moselle et de la Belgique, accomplissait d'un seul coup la conquête de la rive gauche. Ces avantages, il les compromit par une folle passion d'aventures, et c'est sur la rive droite du Rhin qu'il tourna ses efforts. Il chercha vainement à rejeter sur d'autres la responsabilité de ces fautes. Elles devaient lui coûter la vie.

III

Custine avait renoncé à s'emparer de Manheim, garanti par la force de ses remparts autant que par la neutralité de l'Électeur palatin. La riche cité de Francfort, si proche de Mayence, était son objectif. A la rigueur, on pouvait formuler contre cette ville libre des

griefs plus ou moins graves : elle avait prêté de l'argent à l'Empereur et aux princes allemands pour nous faire la guerre ; on avait fabriqué chez elle de faux assignats ; elle avait donné l'hospitalité aux émigrés ; ses journaux avaient été d'une grande violence contre la Révolution française. Mais il était difficile, dans ces faits, de démêler la part du gouvernement et des particuliers. On ne manquerait pas, en Europe, de faire remarquer que c'était précisément à une république que la République française s'attaquait. Sans doute, Francfort, comme la plupart des villes allemandes, avait une constitution tellement aristocratique, qu'elle avait aussi peu d'analogie que possible avec le gouvernement populaire issu de la journée du 10 août. Mais l'opinion, une fois passionnée par cette levée de contributions, refuserait de faire ces distinctions. On regarderait les accusations de Custine comme inventées à plaisir dans un but intéressé.

Quoi qu'il en soit, le 21 octobre, le jour même de la capitulation de Mayence, Custine avait dirigé une partie de ses troupes sur le Mein.

Le commandant de l'avant-garde, Houchard, arrivé à la porte de Bockenheim, à Francfort, répondit à une députation du sénat qu'il attendait du renfort et qu'il ne demandait que des vivres contre payement. Neuwinger arriva ensuite avec le gros des troupes, composées surtout de gardes nationaux. Il déclara qu'il avait à remettre en personne, au sénat, une lettre de Custine. Il fallait lui ouvrir les portes, autrement il emploierait le canon. 3,000 Français

pénétrèrent aussitôt dans Francfort. Neuwinger commit ici une faute grossière : puisqu'il voulait occuper et faire *financer* Francfort, il devait mettre la main sur l'arsenal et désarmer les habitants. Rien n'eût paru plus naturel à ce moment, et de graves inconvénients eussent été évités. Neuwinger, la lettre de Custine à la main, demanda une contribution de deux millions de florins. Les Prussiens, en 1866, ont été bien autrement exigeants. Le sénat réclama auprès de Custine ; celui-ci énuméra de nouveau ses griefs contre Francfort et réfuta, souvent avec beaucoup de raison, la justification essayée par les magistrats ; il finit par consentir à une remise de 500,000 florins. En outre, il déclara, dans une proclamation aux habitants, que « la nation française, dans sa justice, ne confondrait jamais les hommes enivrés de leur pouvoir, enclins à faire un mauvais usage de leur autorité et de leurs richesses, ces hommes qui ont été les protecteurs déclarés de nos ennemis, avec le citoyen modeste dont le travail suffit à peine pour fournir à sa subsistance et qui seul est victime d'un pouvoir oppressif dont naguère le peuple français éprouvait le poids accablant. » En conséquence, cette contribution de 1,500,000 florins devait porter exclusivement sur l'aristocratie gouvernante, les magistrats, les nobles, les couvents : le bourgeois peu fortuné et l'ouvrier devaient en être absolument exempts. Quiconque ne possédait pas 30,000 florins en propre, n'aurait rien à payer. Le 27, pour hâter la négociation. Custine, avec quelque artillerie, se rendit en personne à Franc-

fort. « Je ne veux pas d'écrits, répondait-il aux magistrats ; il me faut de l'argent ! » Dans une autre occasion, il prononça un mot qui, paraît-il, blessa fort les citoyens de la ville privilégiée pour le couronnement : « N'est-ce pas, dit-il aux bourgeois, vous venez de couronner un empereur allemand ? Eh bien ! vous n'en verrez plus. » Le 31, il retourna à Mayence avec environ un million de florins et des garanties pour le reste. Quant aux magistrats, ils envoyèrent une députation à la Convention pour faire valoir leurs raisons et obtenir une remise.

IV

Pendant ce temps, les Français s'étaient emparés de la forteresse mayençaise de Kœnigstein, et, le 25, Houchard, avec 1,500 hommes de toutes armes et deux pièces de canon, avait fait une excursion dans la Hesse pour y lever des contributions. Il rançonna d'abord Hombourg ; puis, apprenant qu'il y avait à Nauheim de grands magasins de sel appartenant au landgrave de Cassel, il y courut et livra un petit combat à un détachement de 125 Hessois, dont 123 furent faits prisonniers. Custine, qui avait déjà publié une *Adresse des soldats français aux soldats allemands*, lança une nouvelle proclamation :

Le landgrave de Hesse-Cassel rassemble dans le voisinage de sa résidence des corps nombreux d'hommes belliqueux. Ne pense-t-il pas que déjà a paru le jour du jugement pour

tous les princes injustes et celui de la délivrance pour les peuples qu'ils avaient éblouis ? Il campe autour de lui ceux dont il croit se servir pour affermir son trône chancelant, la plus pure partie d'un peuple dont il vendait le sang pour remplir son trésor. Déjà cette seule circonstance décidera du sort de ce tyran. Monstre, sur lequel déjà depuis longtemps s'étaient entassés, semblables à des nuages noirs, présages de la tempête, la malédiction de la nation allemande, les pleurs des veuves et le cri des orphelins que tu as privés de pain, que tu as rendus misérables, les soldats dont tu as fait un usage abusif te livreront à la juste vengeance des Français. Tu ne leur échapperas pas par la fuite. Comment aussi serait-il possible qu'il y eût un peuple qui accordât asile à un tigre tel que toi ? Et vous, soldats de Hesse, qui n'étiez pas ennemis du peuple français, la Nation vous offre un sort heureux : quinze kreutzers par jour si vous voulez servir ; quarante-cinq florins de pension ; si vous ne voulez pas porter les armes, le droit de citoyen, l'amour fraternel et la liberté. » Dans l'*Adresse des soldats français* on lisait aussi : « Nos très-illustres officiers nous donnaient des coups de bâton et nous n'osions pas nous plaindre ; pour les plus petites fautes nous étions frappés de la lame d'un sabre : tout cela a cessé ; on nous traite à présent comme des hommes et plus comme des chevaux. »

Mais les Hessois n'étaient pas des hommes qu'on pût tenter par l'appât de la solde, les promesses de la liberté et l'espérance de n'être plus bâtonnés. Les lieutenants de Custine continuèrent leurs explorations dans le Saint-Empire. Le prince de Fulda et les deux princes de Nassau demandèrent des sauvegardes. A Lienburg, ville tréviroise, on battit un détachement prussien et l'on planta un arbre de liberté. Toutefois il fallut bientôt mettre un frein à ces témérités : les Prussiens se rapprochaient de Francfort et la lutte devenait sérieuse.

V

Le 28 novembre, van Helden, notre commandant à Francfort, fut sommé par le général prussien von Kalkreuth. Il n'avait que 1,800 hommes, et le plus sage eût été de se replier sur Mayence : la population montrait d'ailleurs les intentions les plus hostiles; les magistrats demandaient qu'on épargnât à leur ville les malheurs de la défense. Custine vint en personne les rassurer, puis repartit pour Mayence. Le 1er décembre, nouvelle sommation des Prussiens. Ils donnèrent l'assaut et les Hessois pénétrèrent les premiers dans la ville. La population de Francfort, soit par haine pour les Français, soit pour se concilier les sympathies des Allemands, soit pour abréger une lutte si dangereuse pour leur ville, prêta main-forte aux assaillants. Cet épisode fut singulièrement grossi dans la correspondance de Custine, où il devient une sorte de Saint-Barthélemy des patriotes français, égorgés par « dix mille hommes armés de longs couteaux. » Un de ces *longs couteaux* était joint au rapport. Malgré l'éloignement des Français, les magistrats de Francfort tinrent à se justifier vis-à-vis de la Convention; ils affirmaient que les couteaux étaient une pure invention et que leurs concitoyens avaient, au contraire, sauvé nos soldats de la première fureur des assaillants. Il ne périt en tout que 31 Français, 7 dans la ville, 24 sur les remparts; 154 furent blessés, dont 16 dans la

ville; les pertes des Allemands, surtout des Hessois, furent bien supérieures. Les nôtres consistèrent surtout en 7 ou 800 prisonniers. Le reste réussit à s'échapper.

Custine s'était attiré ce malheur en s'obstinant à courir seul les aventures en Allemagne, à opérer en dehors des autres armées françaises, à quitter sa base naturelle d'opération, le Rhin. La prise de Coblentz eût assuré sa conquête : l'échec de Francfort la compromit moralement et militairement.

VI

Dans la ville libre impériale d'Aix-la-Chapelle, la Révolution française avait trouvé le Magistrat et l'opposition en rivalité ardente. Aux élections de 1786 il y avait eu lutte acharnée dans les rues et dans les salles de vote entre les bourgeois du vieux et du nouveau parti : il y avait eu quantité de bras cassés et d'oreilles déchirées. Le parti du gouvernement se trouvant en minorité et voyant les soldats municipaux eux-mêmes fraterniser dans les cabarets avec les émeutiers, s'était décidé à implorer l'intervention de l'Empire. Les troupes palatines avaient occupé Aix-la-Chapelle; le tribunal d'Empire avait institué une commission d'enquête, sous la présidence de Dohm. Cette médiation, comme de raison, n'avait complétement satisfait personne : haines ardentes entre les bourgeois, intrigues, corruptions, violences dans les élections, se perpétuaient sous les yeux de la Com-

mission impériale et se compliquaient de protestations contre ses attentats aux droits de la ville libre. La nouvelle de Jemmapes vint faire diversion. Du 25 au 28 décembre 1792, on vit passer dans les rues d'Aix-la-Chapelle cette nuée d'émigrés et de fuyards qui précédaient toujours de plusieurs journées les armées révolutionnaires : on y vit le comte d'Artois, le comte de Provence, le prince-évêque et tout le noble chapitre de Liége, etc. Puis les régiments autrichiens vaincus se succédèrent en rangs pressés. Le 15 décembre au matin, le veilleur héréditaire signala les premiers éclaireurs français dans la campagne; le 16 notre avant-garde fit son entrée aux sons de la *Marseillaise*. Elle appartenait au corps du général Desforest, lieutenant de Dumouriez, qui fut remplacé le 30 décembre par Dampierre. Celui-ci s'occupa de mettre à exécution le fameux décret du 15 décembre 1792. Dès l'arrivée des Français, on avait mis le séquestre sur les biens d'Eglise. Pour préparer l'élection d'un nouveau Magistrat, cette fois républicain, il se forma à Aix-la-Chapelle une société d'*Egalité, Liberté et Fraternité*, en correspondance avec les Jacobins de Paris; on planta un arbre de liberté; on procéda, le 7 janvier 1793, à l'élection de six représentants du peuple. Toutefois le parti conservateur était extrêmement puissant dans la vieille cité qui avait vu couronner les premiers empereurs et qui possède le tombeau de Charlemagne. Tandis que les *Amis de la liberté* couvraient les murs de proclamations révolutionnaires, le clergé continuait à afficher des avis comme celui-ci :

« Dimanche prochain on célébrera la fête de la louable confrérie de la bienheureuse Vierge Marie et du confesseur Liborius, patron très-efficace contre la pierre; on l'implore pour la délivrance des possédés. Par l'intercession du bienheureux, les aveugles, les paralytiques, les sourds, les muets recouvrent la vue, l'usage de leurs membres, l'ouïe, la parole, etc. » Les bourgeois s'irritaient surtout de la suppression des corporations, et craignaient de se mettre en hostilité avec l'Empereur et l'Empire. Le nouveau maire lui-même se faisait parfois l'agent des résistances populaires. Dampierre se plaignait que les bourgeois d'Aix-la-Chapelle « n'eussent même pas l'idée de la vraie liberté. » La défaite d'Aldenhofen amena le départ des Français et la rentrée des Autrichiens (2 mars 1793). Les anciens magistrats et les vieux abus reprirent leur autorité.

Entre Mayence, occupée par l'armée du Rhin, et Aix-la-Chapelle, occupée par l'armée du Nord, Trèves était resté paisible. L'armée de la Moselle avait attendu vainement pour l'attaquer, le secours de Custine. En novembre 1792 seulement, Beurnonville essaya une attaque sur Trèves : elle échoua complétement. La conquête de la rive gauche ne devait pas être achevée dans cette campagne.

CHAPITRE VII

La République de Mayence (1792-1793).

Custine s'était contenté d'occuper militairement l'Électorat. Il ne changea rien à l'administration : à Mayence, l'ancien ministère électoral, réduit considérablement par la fuite d'une partie de ses membres ; dans la campagne, les baillis, les juges, les employés de toutes sortes, restèrent en fonctions. Beaucoup de paysans, puisque « le règne de la liberté était venu, » se refusaient à payer les dîmes, les redevances, les droits féodaux, à accomplir les corvées et les services ordinaires. Mais Custine déclara aux ministres de l'Électeur qu'il ne voulait modifier en rien les lois et institutions existantes. Si les mandataires du peuple allemand se ralliaient à la liberté, les abus disparaîtraient ; si le paysan nommait des députés attachés au passé, il était juste qu'il restât dans l'oppression. C'était aux Mayençais à décider d'eux-mêmes ; Custine ne voulait pas empiéter sur leurs droits. Le

clergé mayençais se trouva tellement rassuré par cette déclaration qu'il s'émancipa jusqu'à demander l'exemption du logement militaire : on lui accorda cette demande. Custine, se renfermant dans ses attributions de « protecteur, » s'occupa seulement de favoriser la réouverture des tribunaux, de l'Université, de l'École normale, du gymnase, des écoles de toutes sortes, et d'assurer aux fonctionnaires le payement de leur traitement. Toutefois le fait même de l'occupation portait un coup fâcheux à la prospérité du pays. Entre les deux armées française et allemande le commerce se sentait troublé dans ses communications, inquiet de l'avenir. L'industrie se ressentait du chômage ; le nombre des pauvres augmentait. Il fallait que l'armée française vécût ; la campagne était donc soumise au régime des réquisitions. Custine s'efforçait de pallier des maux qu'il ne pouvait empêcher.

Mais déjà, dans l'Allemagne rhénane, un certain mouvement s'était prononcé en faveur de la France et de la Révolution. Si Custine s'était décidé à marcher sur Mayence, c'est qu'il y avait des hommes qui l'y appelaient. Hoffmann, Dorsch l'entouraient déjà : il avait, dans Mayence même, des intelligences avec les libéraux, et Stamm l'avait d'avance exactement renseigné sur la situation. Beaucoup qui, par patriotisme, n'auraient pas voulu l'appeler, furent heureux de son arrivée. L'apparition de la cocarde tricolore à Mayence avait précédé, on s'en souvient, l'entrée des Français. A la tête de ce mouvement étaient les anciens membres de la *Société de lecture*. Professeurs,

médecins, savants, théologiens étaient imbus des idées du dix-huitième siècle. Leur libéralisme n'était pas exempt d'une certaine chimère : chez les *illuminés* allemands, les recherches curieuses ou subtiles de la théosophie, du magnétisme, de l'alchimie s'associaient aux idées les plus saines sur la dignité et la perfectibilité humaine, les droits de l'homme et du citoyen. Elles leur étaient familières depuis longtemps, avant qu'elles eussent été formulées par la Révolution française : le peuple français leur apparaissait comme le missionnaire d'un nouvel Évangile. A cette époque il n'y avait, entre les Français et les Allemands, aucune trace de la haine de race : le patriotisme allemand existait à peine : qui pouvait démêler une patrie allemande sous le gothique édifice du Saint-Empire ? Les illuminés, nous l'avons dit, étaient plus ou moins cosmopolites ; au-dessus des préjugés nationaux, ils apercevaient l'unité et la destinée grandiose de la race humaine. Ils ne pouvaient manquer d'adopter la Révolution française : elle devait leur plaire par sa tendance humanitaire, le caractère universel des principes qu'elle proclamait. S'il arrivait que la France révolutionnaire entrât en conflit avec l'Allemagne impériale et féodale, leurs sympathies étaient d'avance acquises à la première. Une pareille lutte, en effet, n'était pas la guerre de deux peuples, mais le moyen indispensable pour que la Révolution cessât d'être un fait français pour devenir un fait allemand, européen, universel. Ils étaient non du côté des armées allemandes, combattant pour le maintien du passé,

mais du côté des Français, les champions de l'avenir. Ils regardaient non à l'uniforme, mais à la devise inscrite sur le drapeau. Dans de pareilles dispositions, on comprendra très-bien qu'ils aient applaudi aux victoires de 1792, au renversement de l'Électorat de Mayence par Custine, au divorce de l'Allemagne cis-rhénane avec l'Empire germanique, même à son incorporation avec la République française. Ces sympathies françaises résisteront à bien des révolutions : elles survivront, sur la rive gauche du Rhin, à la chute de l'Empire ; on en trouvera trace en 1830, en 1848 encore. Il faudra que la génération des hommes de 92 disparaisse pour que le Rhin puisse devenir prussien. Sur la rive droite du Rhin, l'illuminisme a eu longtemps d'étranges affinités avec la Révolution française, même lorsqu'elle eut pris la forme de l'empire. Plus d'un libéral allemand qui avait applaudi aux victoires de Custine trouvera moyen de s'accommoder de la Confédération du Rhin et du royaume de Westphalie. Dans ces créations boiteuses de Napoléon, il retrouvait une partie du vieux programme révolutionnaire. En 1792, quel ne devait pas être le prestige de la Révolution française ? La situation morale que nous avions alors en Europe, rien dans le présent, rien peut-être dans l'avenir ne pourra en donner une idée. Que peut promettre aujourd'hui la domination de la France aux peuples voisins ? rien que la contagion de ses idées ne leur ait déjà donné ! Mais à cette époque la France, seule en Europe, était la privilégiée de la liberté et de l'égalité, le peuple choisi

de Dieu, le peuple élu. Dans toute l'Europe, de Gibraltar aux monts Oural, le sol français était le seul où le paysan fût devenu l'égal devant la loi du puissant seigneur, où il n'y eût même plus de seigneurs, ni d'ordres privilégiés, où la souveraineté du peuple fût devenu le principe des lois, où le servage fût aboli, la liberté religieuse proclamée, le sceptre royal brisé, le commerce, l'industrie, la terre affranchis.

Dans l'Empire allemand, l'esclavage du paysan, l'oppression des dissidents religieux, la liberté commerciale enchaînée, la liberté de la presse proscrite, la personne humaine avilie, un monde de vieilleries archéologiques, des prêtres rois, des chevaliers princes souverains, des centaines de principautés pour un seul peuple, des lois criminelles atroces, la procédure secrète, l'inquisition à la place de la justice, la corruption des cours, l'indignité ou l'imbécillité des souverains, le bâton du caporal prussien et les verges du caporal autrichien, le paysan pendu pour un lièvre, les vides bavardages du Congrès de Ratisbonne, la rapacité des Hohenzollern et la diplomatie ténébreuse des Hapsburg, les marchands d'hommes de la Hesse-Cassel, les jésuites de Vienne et les piétistes de Berlin. Si le choix se présentait au libéral allemand, pouvait-il hésiter? En 1792, il y avait une terre de liberté et une terre d'esclavage. Aucune nuance possible comme aujourd'hui : la distinction extrêmement tranchée. Aussi, entre le retour à l'Empire allemand et l'annexion à la République française, quand le moyen terme de

la République cisrhénane leur eut échappé, les clubistes mayençais n'hésitèrent pas. Ils votèrent la fameuse adresse à la Convention. Les professeurs prussiens d'aujourd'hui, à qui la passion politique fait perdre tout sens historique, peuvent s'imaginer qu'il est possible aux sujets de l'empereur Guillaume de diffamer les libéraux allemands de 92. Nous pouvons être plus justes pour des hommes qui dans la France ont moins aimé la France que la liberté.

II

Le plus distingué des clubistes mayençais était le célèbre naturaliste George Forster. Né en 1754, à Nassenhuben, misérable village près de Dantzig, le pasteur, son père, l'éleva sévèrement, rudement, mais donna le plus grand soin à son instruction. En 1772, il accomplit avec Cook le voyage autour du monde, en rapporta des notes, des travaux, des échantillons, et se fit, à dix-huit ou vingt ans, une réputation presque européenne. Harcelé par la pauvreté et aussi par ce besoin de déplacement ordinaire aux universitaires allemands, il mena une vie errante, vécut en nomade à travers l'Europe. Après son retour en Angleterre (1775) nous le trouvons successivement professeur au *Carolinum* de Cassel, puis à l'université de Wilna, enfin bibliothécaire à Mayence. Les études spéculatives ne suffisaient pas à son activité un peu inquiète. Nous le trouvons sur le point, tantôt d'entrer dans l'administration des douanes de Berg, tantôt

d'accepter la direction d'un cabinet ministériel à La Haye, tantôt d'aller professer en Espagne, tantôt de recommencer, pour le compte de la Russie, le voyage autour du monde. Il fut le collaborateur de presque toutes les revues célèbres de l'époque ; comme tant d'autres, il dépensa beaucoup de temps et d'argent à poursuivre le secret de la transmutation des métaux. Il se fit affilier à la maçonnerie et à d'autres sociétés secrètes. Marié à Thérèse, fille du professeur Heyne de Gœttingen, il ne trouva chez lui ni l'amour, ni l'aisance, ni le repos. Il avait assisté au couronnement du dernier empereur d'Allemagne et visité la Belgique, Londres, Paris, au moment où l'Occident était agité des premiers frémissements de la Révolution. Plein d'espérance en l'avenir, il jugeait pourtant avec une impartialité philosophique les violents phénomènes qui se manifestaient à ses yeux : « La modération, disait-il en passant à Aix-la-Chapelle, est la vertu qui plus que toute autre et avant toute chose, semble manquer à notre siècle..... Le peuple est rarement plus réservé ou plus juste que le desposte. Mais la perfection morale, ce n'est pas le despotisme qui pourrait la lui donner ; et de quel droit prétend-on exiger de lui la modération quand on le flagelle jusqu'au moment où il entre en fureur et menace de mettre en pièces ses bourreaux ? » Il vit Liége pendant l'occupation autrichienne, et fut étonné de l'ardeur que mettaient les citoyens à s'occuper des affaires publiques. Il convenait avec son compagnon de voyage Alexandre de Humboldt, qu'un charbonnier ou un

fourbisseur d'épées ne peut juger à fond des choses politiques ; mais « vraiment, ajoutait-il, si personne ne devait se mêler de parler ou plutôt d'exercer les forces de son intelligence sur les choses dont il ne peut saisir les causes premières, eh bien ! la grande masse des automates princiers, de la noblesse ignorante et dégénérée, des jurisconsultes sots, des théologiens qui ne savent la théologie que comme une leçon apprise, seraient les premiers à qui on devrait imposer le silence. Et pourtant ils parlent! Bien plus, ils gouvernent ! » Dans la dédicace d'un de ses livres à l'archevêque de Mayence, il reconnaissait les bienfaits qu'il en avait reçu personnellement. Tout cela ne pouvait l'empêcher de pénétrer les vices des vieux gouvernements, de blâmer le fol aveuglement des princes allemands qui, en provoquant la Révolution, venaient d'avancer de cinquante années son expansion en Europe, de s'indigner du lâche abandon où le gouvernement électoral avait laissé Mayence après l'avoir compromise par ses imprudences. Le premier soldat français qu'il rencontra dans Mayence, il lui cria : « Vive la République ! » Mais ce ne fut que peu à peu qu'il s'engagea dans le mouvement révolutionnaire, qu'il devint clubiste, puis député à la Convention mayençaise, vice-président du gouvernement provisoire, délégué à la Convention de Paris.

D'un caractère plus violent, plus impétueux, Hofmann, professeur de droit naturel, fut le chef de la fraction exaltée du parti, l'auteur des motions les plus radicales au sein du club et des poursuites les plus

âpres dirigées contre les «aristocrates» et les conspirateurs. Puis venaient les deux secrétaires de Custine, Bœhmer et Stamm, Dorsch et le doux et humain Blau, tous deux professeurs de théologie, Westhoffen, professeur de mathématiques, les médecins Metternich et Wetekind, le *père des pauvres*, Rulffs Blessmann, l'ancien moine Pape, le relieur Zech, etc. On voit que les chefs du parti républicain à Mayence appartenaient presque tous à l'aristocratie de l'intelligence allemande. Ils pensaient travailler à l'affranchissement non pas seulement de Mayence, mais de la Germanie tout entière. Pour se rendre compte de la portée de leurs plans, il suffit de considérer qu'ils se trouvaient réunis, dans la grande ville épiscopale, de presque tous les points de l'Allemagne. Ainsi Forster venait du pays de Dantzig, Hofmann de Würtzburg, Wetekind, Bœhmer et Blessmann de Gœttingen, Pape de Münster, Rulffs de Brême, Metternich du pays de Trèves. Stamm était Strasbourgeois et servait de lien entre le club mayençais et les clubs de France.

Jean de Müller vint à Mayence sur ces entrefaites. Nous avons vu que ce citoyen de la République suisse considérait la Révolution française comme un bienfait providentiel. Très-populaire sous l'Électeur, il reçut en peu de jours près de quatre cents visites. Grands et petits, bourgeois et fonctionnaires venaient, ceux-ci le supplier d'accepter une place dans la nouvelle administration, ceux-là lui demander conseil. Il engagea les uns à quitter la ville dans l'intérêt de leur sûreté, les autres à entrer dans le club pour y accroître le

nombre des gens raisonnables. Mais Jean de Müller n'était point un homme d'action ; dans la situation où se trouvait Mayence, il trouva prudent de mettre ses papiers, ses livres et ses meubles en lieu sûr. Vainement Custine, qui appréciait le talent du grand historien, mais qui connaissait mal son caractère, fit une démarche personnelle auprès de lui : « Ma conquête me fera bien plus de plaisir, lui dit-il, si je puis y joindre celle d'un homme comme vous ; je sais que le public a confiance en vous ; vous connaissez le pays ; je vais abolir la régence et casser tous les dicastères ; rien ne me serait plus agréable que si vous vouliez vous mettre à la tête de la nouvelle administration. » Müller ne se laissa pas séduire aussi facilement par les caresses de Custine que plus tard par celles de Napoléon. La République de Mayence fut privée des services du futur ministre du royaume westphalien.

Le 22 octobre l'ancienne *Privilegirte Mainzer Zeitung*, devenue entre les mains du professeur Bœhmer la *Mainzer Zeitung*, annonça pour le soir l'ouverture de la « Société des amis allemands de la liberté et de l'égalité. » Son but était de préparer, dans des séances publiques, l'avénement de la liberté et de l'égalité pour les Mayençais « et aussi, Dieu le veuille ! pour le reste de la grande nation allemande. » L'entrée en était libre pour tout Allemand qui avait à cœur « le bonheur de sa patrie et de l'humanité gémissante dans les chaînes de l'esclavage. » Toutefois on devait prêter « le serment d'homme libre » et faire inscrire son nom sur les registres de la société. Plus tard, comme ces séances

n'étaient plus assez fréquentées, l'entrée en fut rendue complétement libre : les femmes mêmes eurent accès dans les galeries. La mise en scène était la même qu'au club des Jacobins à Paris : on y retrouvait le président avec sa sonnette, une table pour les secrétaires, une tribune pour les orateurs. Le 24, le général français se rendit en personne dans l'assemblée. Plus de mille personnes y assistaient. Il fut accueilli aux cris de *Vive la Nation !* et prononça, en français, le discours suivant, que Bœhmer traduisit immédiatement aux auditeurs :

Messieurs, il m'est doux, comme général des armées françaises, de trouver ici réunis les amis de la constitution, les amis du peuple et de l'humanité. Tous les peuples ne forment qu'une famille réunie par les principes éternels de la raison et de la vertu. Sans doute le peuple français s'est vu exposé à la triste nécessité de faire la guerre, mais nous ne faisons cette guerre que pour n'en plus faire à l'avenir, pour punir les iniquités qu'on a exercées contre nous, pour faire connaître aux peuples, qui sont nés pour être libres, les droits de l'homme.

Trompés par les émigrés, les princes allemands avaient cru que la conquête de la France ne serait qu'un jeu d'enfants ; l'unanimité de vingt-cinq millions d'hommes n a pas suffi à désabuser ces malheureux ; les armées de la France ont maintenant assuré force de loi aux décisions de leur nation, et, tremblants devant nos armes victorieuses, les ennemis ont abandonné la terre de la liberté ; ils ont reculé et jamais ils n'oseront nous attaquer dans cette forteresse. S'ils l'osaient, nous leur donnerions une nouvelle preuve de la supériorité des hommes libres sur les esclaves. Je vous promets solennellement Messieurs, de vous prêter tout le secours possible pour la réalisation de votre glorieux dessein de faire connaître dans vos réunion . les trois principes de la liberté, de la fraternité et de l'égalité à vos concitoyens.

Honte éternelle à ceux qui préfèrent le cliquetis de leurs fers à la voix harmonieuse de la liberté.

Les clubistes se recrutaient à peu près dans toutes les classes de la société. On y trouvait des ouvriers grossiers, rudes, ignorants, comme toute cette population ; mais aussi des étudiants, des prêtres qui, comme certains ecclésiastiques français, s'étaient tout à coup passionnés pour cette nouvelle loi d'amour et apportaient dans leur foi républicaine l'ardeur ordinaire de leurs convictions. A la tribune, on développait à satiété sur tous les tons, sous toutes les formes, ces idées de liberté et d'égalité, si nouvelles pour la plupart des auditeurs. On cherchait à en déduire les conséquences pour les différents actes de la vie sociale et politique. On avisait au moyen de les propager dans les campagnes. Souvent aussi on y lisait les lettres de félicitation des clubs parisiens ou alsaciens, ou encore les correspondances, singulièrement optimistes, des amis qu'on avait en Prusse ou en Autriche. Les unes assuraient que la moitié de la ville de Vienne était saisie d'admiration pour la France et préparait silencieusement une grande insurrection ; les autres que « les prétendus sujets du roi de Prusse voulaient le détrôner. » « Un seul choc, et *la Prusse est une République* ... » On était touché surtout des lettres où les soldats mayençais, faits prisonniers à Spire, exposaient les bons traitements dont ils étaient l'objet en France et les idées nouvelles qui s'étaient fait jour dans leur esprit.

Il était visible cependant que la population mayençaise ne faisait pas tout entière cause commune avec les Français. Les *Zünfte* ou tribus d'artisans ayant

été réunies le 26 octobre, sur l'ordre de Custine, et consultées sur la future constitution mayençaise, déclarèrent qu'elles s'en remettaient à l'ordre des commerçants (*Handelstand*) qui, étant l'ordre le plus riche et le plus élevé de l'État, s'entendait mieux à ces sortes de choses. Les commerçants déclarèrent, à la majorité de 81 voix sur 97, qu'ils voulaient une constitution monarchique, le maintien de l'union avec l'Empire, des États élus par la bourgeoisie pour limiter le pouvoir du prince. Ce vœu, en soi, n'était pas déraisonnable. Ce que désiraient les bourgeois de Mayence, c'était précisément ce que les Mounier et les Lally-Tollendal avaient préconisé chez nous : une monarchie constitutionnelle [1]. Leur erreur était de ne pas voir qu'un pareil plan dans de telles circonstances était chimérique.

Mayence replacé, comme le demandaient les commerçants, sous l'autorité de l'Empire et la souveraineté de leur évêque, aurait vu sa constitution suivre la destinée de tant d'autres en Allemagne. Encore une fois, il fallait être libre avec la France ou esclave dans l'Empire allemand. A cette époque, le moyen terme était impossible et la sagesse de l'*Handelstand* devenait impolitique.

Pour apprécier ce vote des bourgeois, il faut se rappeler encore que les marchands de l'*Handelstand* et même les maîtres artisans des *Zünfte* formaient, eux

1. On peut penser aussi que la bourgeoisie aurait vu avec plaisir le baron d'Erthal remplacé par son coadjuteur le baron de Dalberg, le futur Prince-Primat.

aussi une aristocratie dans Mayence, fondée sur les restrictions apportées à la liberté du travail. Ils voulaient bien détruire les deux ordres de l'État, noblesse et clergé, qui les avaient primés jusqu'alors; il désiraient limiter les pouvoirs de l'archevêque électeur, mais ils voulaient garder leurs propres priviléges. La liberté et l'égalité démocratiques, telles que les entendaient les Français et les *illuminés*, n'étaient point leur fait. On peut ajouter qu'eussent-ils été plus libéraux, ils se seraient bien gardés d'exprimer leur opinion. Ils n'auraient pas eu l'imprudence de se prononcer pour la déchéance de l'Électeur, voyant les Français si peu nombreux, les armées allemandes si rapprochées, leur prince si près de revenir.

Cette résistance de la bourgeoisie à ses désirs secrets ne laissa pas d'inquiéter Custine. Il comprit que ce n'est pas en un instant qu'un pays, habitué depuis des siècles au régime de l'arbitraire et du privilége, peut passer à l'amour de la liberté démocratique. Il craignit que les partisans du régime déchu ne missent à profit quelque fâcheuse occasion pour exciter dans cette opinion troublée et flottante un mouvement en faveur de l'Électeur. Il ne pouvait d'ailleurs sacrifier ses devoirs militaires aux ménagements exigés par la propagande démocratique et risquer la sûreté de ses soldats pour faire, peut-être malgré eux, le bonheur des Mayençais. Il fit alors tout ce qu'un sage général doit faire en pareil cas : ne sachant encore s'il devait regarder les Mayençais comme des ennemis ou comme des frères, comme des vaincus ou comme des répu-

blicains, il prit le parti de les désarmer. On donna reçu des armes livrées et l'on décréta une amende de 500 *gulden* contre les détenteurs d'armes cachées. Nous avons vu en pareille occasion des affiches allemandes, dans des villes françaises, édicter la peine de mort.

Les clubistes cherchaient cependant à frapper les yeux et les esprits de leurs compatriotes. Un jour Wetekind faisait décider que les adhérents à la Société paraîtraient dans les rues avec un médaillon suspendu à un ruban tricolore et sur lequel seraient gravées les lettres F. G. (*Freiheit*, *Gleichheit*). Un autre jour, une longue procession se rendait sur la place du Tribunal, brisait les chaînes du fameux bloc de l'archevêque Adolphe, déclarait que c'était le *soleil de la vérité* qui allait le fondre aujourd'hui et le réduire en monnaie, plantait un arbre de liberté surmonté du bonnet phrygien. Les plantations d'arbres de liberté jouent un grand rôle dans les manifestations des clubistes : elles étaient l'occasion de discours et de prédications que le peuple écoutait avec un certain étonnement, mais qui ne tombaient pas vainement dans ses oreilles. Bœhmer parut un jour dans le club avec deux registres : l'un était relié en maroquin rouge, orné du bonnet phrygien et des couleurs françaises : c'était le *Livre de vie*. Il contenait une profession de foi républicaine. L'autre, relié en noir, entouré de chaînes, était le *Livre d'esclavage*. Les citoyens étaient invités à s'inscrire sur l'un ou l'autre de ces registres. On peut imaginer que les *réaction-*

naires que renfermait Mayence ne s'empressèrent pas de venir s'inscrire dans un livre d'aspect aussi peu engageant. On ne pouvait espérer davantage que tous les libéraux auraient le courage de s'inscrire sur le premier. Malgré les craintes légitimes que pouvait inspirer l'avenir, il y eut un millier de citoyens qui osèrent venir signer la profession de foi. Rien ne prouve mieux le progrès que faisaient les idées françaises dans la population de Mayence. Le nombre de ceux qui ne se décidaient point à oser signer devait être beaucoup plus grand.

Les clubistes s'employèrent avec un zèle touchant à prévenir les difficultés entre les autorités françaises et les paysans dont on avait besoin pour les travaux des remparts et les fortifications de Castel (faubourg et tête de pont sur la rive droite du Rhin). Les Français, au lieu de les réquisitionner purement et simplement, comme n'auraient pas manqué de le faire les Prussiens et les Hessois, offraient aux travailleurs une bonne paye. La peur des Allemands, bien plus que la paresse ou l'aversion pour les Français, les empêchaient de se présenter. Il ne venait que des vieux ou des enfants, sans outils, en nombre insuffisant. Les libéraux crurent devoir leur adresser une fraternelle remontrance :

Croyez-vous donc que, si les Autrichiens ou les Prussiens avaient pris Mayence, ils vous traiteraient aussi fraternellement ? Nullement ! Ils enverraient un détachement de soldats dans chaque village où les paysans ne viendraient pas volontairement, et, au lieu d'argent, ils vous donneraient des coups de

bâton, des injures, et vous traiteraient comme des chiens. Voilà ce qu'ils ont fait à Coblentz; les paysans du Trévirois, on les a fait travailler aux remparts, mais sans pain et sans salaire. Les Français, au contraire, vous demandent votre travail pour un bon payement; ils ne vous font pas de mal; et il faut que nous apprenions que ce n'est pas de bon cœur que vous allez à l'ouvrage! Pour quel motif? Nous voulons croire que vous êtes des gens raisonnables et équitables, et que vous profiterez d'un bon conseil. N'aimez-vous pas mieux faire librement quelque chose que d'y être contraints par force et par mauvais traitement?...

Si vous ne comprenez pas les Français à cause de leur langage, adressez-vous à quelqu'un qui parle également le français et l'allemand, et tous les malentendus seront dissipés; on peut tout avec de la bonne volonté. Voyez les fils de la liberté, prenez exemple sur les Français qui, si joyeusement et de si bon cœur, sont entrés en campagne contre les tyrans et supportent toutes les fatigues de la guerre sans perdre patience.

Et, prêchant d'exemple, toute la société des Amis de la liberté alla un beau jour, professeurs et théologiens en tête, manier la pelle et la pioche aux avant-postes.

Les prédications démocratiques faites au club ou dans les rues par Hofmann, Bœhmer, Wetekind, Forster, étaient soutenues par une presse assez bien organisée, quoique le papier commençât à manquer. Outre la *Mainzer Zeitung* de Bœhmer, l'ancien *Mainzer Intelligenzblatt* devint également une sorte de journal officiel du parti. En outre, Metternich fit paraître l'*Ami du citoyen* (*Bürgerfreund*), qui n'eut qu'un succès médiocre; Hartmann et Meuth, le « *Républicain français*, journal hebdomadaire pour l'humanité tout entière et en particulier pour

Mayence, » feuille ardente et passionnée, qui ne compta que treize numéros ; Wetekind enfin publia le *Patriote*, qui compta une douzaine de numéros. Destiné à la classe lettrée, on y trouve des articles de polémique, des discours de Forster et des autres orateurs distingués, des pièces de vers en grand nombre : la *Marseillaise allemande*, le *Chant contre les rois*, l'*Invocation à la nation française*, le *Chant de guerre pour les soldats de la liberté*, etc. Plus tard parurent la *Nouvelle Gazette de Mayence* ou l'*Ami du peuple*, rédigée par Forster et Hofmann, et l'*Observateur cosmopolite*, dont le rédacteur est resté inconnu. Les clubistes zélés écrivaient aussi volontiers des brochures : quant au relieur Zech, sa bonne volonté ne suppléait qu'imparfaitement au talent d'écrire. Pape écrivit même au roi de Prusse une lettre célèbre où il lui déclarait qu'il fallait abandonner tout espoir :

Tous les trônes de la terre chancellent ; avant un an ils seront tous à terre ; la grande et invincible République, qui compte trois millions de défenseurs de la liberté, armés et exercés, a été choisie de la Providence pour la régénération de l'humanité. Elle ne cessera de vaincre que lorsqu'il n'y aura plus d'ennemis de l'humanité, plus de rois, plus de princes, etc.... Ton ennemi et celui de tous les rois, le républicain Pape.

Le théâtre était un moyen de propagande qni n'était pas à dédaigner. On y représentait les *Aristocrates en Allemagne*, l'*Aristocrate dans l'embarras*, les *Despotes en campagne*, l'*Aristocrate convaincu de mensonge*, etc. On voit que Mayence était devenu sous

le régime républicain le centre d'une activité intellectuelle assez remarquable.

Il ne faut pas croire que le parti aristocratique s'endormît de son côté. Les anciens fonctionnaires destitués, les nobles non émigrés, une partie du clergé, de la haute bourgeoisie, des lettrés, les domestiques et serviteurs des maisons aristocratiques, tous ceux qui avaient vécu du luxe de la cour, des prodigalités du prince, de priviléges et de sinécures, conspiraient sourdement contre l'ordre de choses nouveau. Une fois qu'ils cessèrent de trembler devant les Français, ils commencèrent à s'entendre avec les réfugiés d'Erfurt et d'Aschaffenburg, à correspondre avec le quartier-général allemand, à répandre dans le peuple les fausses nouvelles, les bruits inquiétants, à pleurer sur les pauvres dont « le bienfaiteur » (l'archevêque) était en exil, sur le commerce dont la présence des étrangers comprimait l'essor. Les plus hardis se donnaient parfois rendez-vous au club des *Amis de la liberté* pour y faire tapage et siffler les orateurs. D'autres, la nuit, s'amusaient à couper les arbres de liberté et à faire du bonnet phrygien l'usage le plus indélicat. Ou bien, on trouvait pendu au *Freiheitsbaum* un chat mort, revêtu des insignes des clubistes et coiffé du bonnet rouge. On se passait de bouche en bouche la plaisanterie attribuée à un juif sur « le bonnet sans tête et l'arbre sans racine » et qui a servi d'épigraphe, en 1793, à tous les pamphlets contre la France. Mal à l'aise sur le terrain des principes, on fouillait le passé, la vie privée des chefs républi-

cains. On rappelait ce que Forster devait à l'Électeur ; on se moquait des rodomontades de Pape et du style de Zech ; on se racontait que Metternich ne pouvait vendre son journal, même en acceptant des paysans des œufs ou du fromage en payement ; on riait d'une liaison vraie ou fausse de Custine avec Marie Eve, femme du docteur Daniels, née Zitier ; on se révoltait contre un prétendu triumvirat en jupon de mesdames Dorsch, Bœhmer et Wetekind. Si les démocrates se complaisaient parfois aux métaphores et aux hyperboles, les « aristocrates » ne reculaient ni devant la calomnie, ni devant l'injure grossière.

Dans plus d'une maison noble ou même bourgeoise de Mayence, on devait porter, à huis clos, le toast que nous trouvons dans une brochure aristocratique de l'époque : « Vive l'empereur François, notre puissant allié, la plus belle perle de la couronne allemande ! Vive Frédéric-Guillaume, notre grand roi, l'ami du bourgeois et du paysan ! Vive le landgrave Guillaume de Hesse-Cassel, le rocher contre lequel se sont brisés les projets insensés de Custine ! Vive Frédéric-Charles-Joseph, le prudent Électeur, le vrai pasteur qui, à l'exemple de son divin maître, a fait du bien à ses plus cruels ennemis, les colonels de clubs ! Vive Charles-Théodore, notre coadjuteur chéri ! Vive le chapitre du dôme ! Vivent les Prussiens, les Hessois, les Croates, les uhlans, pour la destruction de tous les clubistes » [1].

1. Schœne Raritæten, zum Zeitvertreib des Mainzer Bürgers, etc.

Le théâtre et le journal étant aux mains de leurs adversaires, ils se rattrapaient sur le pamphlet. Bœhmer, Eckemeyer, Wetekind, Forster sont tour à tour mis en scène dans les *Jolies raretés pour aider à passer le temps au citoyen de Mayence, mis au pain sec et à la cruche vide, et aussi pour les étrangers qui s'intéressent à Mayence.* Ne cherchez pas le nom de l'auteur, encore moins celui de l'imprimeur. Voici la seule indication que vous trouverez : « Mayence, 1793, dans la deuxième année *de la Liberté* ; aux frais du citoyen Philippe-Adam Custine.... au profit de sa bonne amie Maria Evchen Daniels, née Zitier, citoyenne doctoresse à Mayence ».

III

La Convention nationale venait de donner un redoutable appui à la propagande révolutionnaire par son décret du 19 novembre 1792. Apprenant que le duc de Deux-Ponts s'était avisé de punir quelques-uns de ses sujets de leur adhésion aux idées nouvelles, elle avait déclaré « qu'elle accorderait secours et fraternité à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté » ; les généraux français étaient tenus de « secourir les citoyens qui auraient été ou qui seraient vexés pour la cause de la liberté ». Le décret dut être affiché dans toutes les localités où pénétreraient les troupes de la République. Elle décréta ensuite, le 15 décembre, que dans tous les pays où entreraient les généraux français, ils proclameraient sur-le-champ

la souveraineté du peuple, l'abolition des dîmes et des droits féodaux, le séquestre sur les biens des nobles et des prêtres, la destitution des anciennes autorités et l'élection de nouvelles administrations « où entreraient nécessairement les sans-culottes ».

Ces deux décrets inaugurèrent une période nouvelle dans les pays cisrhénans et dans la ville de Mayence. Custine avait depuis longtemps à se plaindre des fonctionnaires électoraux qu'il avait maintenus, soit à la régence de Mayence, soit dans l'administration et la justice provinciales. Ils s'obstinaient à intituler leurs actes au nom de l'Électeur. Après plusieurs avertissements inutiles, Custine, sur les conseils de Bœhmer et de Dorsch, se décida à nommer, sous réserve de l'approbation par la Convention française, une administration générale pour les pays occupés. Elle avait Dorsch pour président, comptait parmi ses membres Forster et Blau : elle se composait, y compris le président, de neuf citoyens de Mayence, de Worms ou de Spire. Boost, de Hœchst, était procureur-syndic et Blessmann, de Gœttingen, secrétaire général. C'était à peu près l'organisation d'une administration provinciale française à cette époque. Custine se réserva le droit de sanctionner ses actes. « Le pouvoir qui nous est confié, disait-il dans une proclamation, ne nous autorise pas à l'abolition des redevances et charges qui écrasent les peuples depuis tant de siècles. L'arbitraire les a établies ; la justice seule peut maintenant les détruire. Nous saisissons du moins, avec la joie la plus profonde, l'occasion d'alléger ce fardeau

écrasant en instituant une administration qui, fidèle à ses principes, prendra la sagesse et la modération pour guides de sa conduite future. Nous annonçons avec joie aux peuples de ces évêchés et de cet archevêché que l'heure est venue, où le pauvre aura les mêmes droits que le riche à la protection des lois. »

En outre Custine nomma dans les trois villes de Mayence, Worms et Spire un maire et un procureur de la Commune. Toutes ces mesures furent prises le 19 novembre 1792, le jour même où la Convention publiait son fameux décret : tant la situation était faite pour inspirer au gouvernement français et à ses généraux les mêmes résolutions.

Le premier soin de l'administration fut d'adresser aux maires des diverses communes des instructions relatives aux écrits qui « pourraient troubler l'ordre général et la sécurité, compromettre le bien public qui est la loi supérieure des États, égarer séditieusement le peuple au sujet de ses droits, qui lui sont ravis depuis si longtemps, comme au sujet de ses devoirs. » Mayence, par le seul fait du voisinage de l'ennemi, se trouvait en état de siége. Custine avait le droit de prendre toutes les mesures de précaution réclamées par la circonstance. Dorsch dut aussi publier un avis menaçant contre les fonctionnaires du régime déchu qui n'oubliaient rien pour exciter des troubles.

Le pays soumis alors à l'autorité de la nouvelle administration ne comprenait encore que l'archevêché, les évêchés et villes libres de Mayence, Worms et Spire. On y ajouta le comté de Falkenstein, qui appar-

tenait à l'Empereur. Mais l'effet des décrets de la Convention ne tarda pas à opérer dans les États voisins ; ou plutôt le terrain était si bien préparé que, sur plusieurs points, l'initiative populaire les devança.

Dès le 4 novembre les habitants de Bergzabern, qui étaient en lutte depuis 1789 avec le duc de Deux-Ponts, envoyèrent le serrurier Niesal en députation auprès du district de Wissembourg, pour consulter cette administration sur les démarches à faire afin d'obtenir la réunion à la France. Les Wissembourgeois ne pouvaient guère les appuyer directement ; Niesal trouva plus de secours à Landau. Alors les employés du duc furent chassés. Le 6 novembre, toute la population de Bergzabern armée de sabres et de fusils, attendait l'arrivée des « frères » de Landau. Un piquet de bourgeois à cheval avait été envoyé au-devant d'eux pour leur servir d'escorte. Une vingtaine de jeunes filles en robes blanches, en jupes rouges, parées de rubans tricolores, offrirent, des bouquets aux six députés de Landau, qu'accompagnaient six officiers du régiment d'Anjou. Au son des hymnes républicains et précédé du drapeau tricolore, le cortége se rendit à l'hôtel de ville. On fit des discours, on cria *Vive la nation*, on abattit les armes du prince, on planta un arbre de liberté, on rédigea des proclamations aux villages voisins et une adresse à la Convention. En attendant la décision de la France, les bourgeois, organisés en milice civique, se gardaient soigneusement contre un retour offensif des troupes ducales. Les agents du duc les firent prévenir qu'en effet

les soldats marchaient sur Bergzabern, que c'était uniquement pour mettre fin aux divisions de la bourgeoisie, que l'on oublierait le passé et qu'on donnerait une juste satisfaction à leurs griefs. Les bourgeois méprisèrent cette sommation. On voulut réduire du moins les insurgés du village d'Idesheim ; mais ceux-ci avaient appelé à leur secours des soldats et des paysans d'Alsace qui tombèrent sur les troupes de Deux-Ponts et les forcèrent à la retraite. Le général Wimpfen, qui commandait à Wissembourg, avait déjà déclaré aux autorités ducales que « l'on n'enverrait pas de troupes au secours des habitants de Bergzabern, par égard pour la neutralité ; mais qu'il ne pouvait empêcher que soldats et paysans ne se portassent d'eux-mêmes au secours. » Le mouvement se propageait dans le duché de Deux-Ponts ; à Mulhofen, à Wegelnburg, à Annweiler, à Deux-Ponts, on plantait des arbres de liberté, on appelait les Français, on pétitionnait pour la réunion. Deux-Ponts fut occupé par des troupes régulières françaises ; quant à Bergzabern et aux trente-deux communes du voisinage, elles obtinrent la réunion à la France et furent incorporées au district de Landau.

Dans le Palatinat, le mouvement se prononçait avec la même énergie. Les protestants, honteusement opprimés par l'Électeur, ne furent pas les moins ardents. C'étaient leurs pasteurs qui bénissaient les arbres de liberté et qui prononçaient les discours. Partout les troupes féodales fuyaient devant les paysans armés de la fourche et de la faux contre les abus du

droit de chasse. Le tocsin de la liberté nouvelle retentissait partout, à Klingenmünster, à Pleiswaler, Oberhoffen, Gleiszellen. La Hesse-Darmstadt cisrhénane appelait à son secours les gardes nationaux de Bitche : les bailliages de Lemberg et d'Altdorff étaient partout en armes. Ce furent donc les Allemands eux-mêmes des pays voisins de notre frontière qui pétitionnèrent et combattirent pour leur réunion soit au département du Bas-Rhin, soit au département de la Moselle. Sans doute les princes dépossédés pouvaient réclamer contre ces violations de la neutralité. Mais le mouvement d'opinion soulevé par la Convention était devenu irrésistible : on ne pouvait plus, à deux pas de nos forteresses, laisser pendre ou bâtonner ceux qui saluaient la Révolution. Bientôt les élections pour la Convention de Mayence propagèrent la fièvre dans tous les territoires de la rive gauche, dans les possessions des princes de Nassau, de Leiningen, de Winnweiler, etc.

IV

A Mayence, l'enthousiasme pour les idées nouvelles était moins général, bien que l'esprit de liberté fît chaque jour des progrès, surtout dans la partie intelligente de la nation. L'université était devenue républicaine. Le prorecteur Bodmann donnait le sujet suivant pour une soutenance de thèse : « Est-ce sous la monarchie ou la république que les sciences et les arts libéraux peuvent espérer le plus de progrès ? » Candidat et professeurs se prononcèrent pour la forme

républicaine. A l'approche des élections, l'administration avait ordonné aux prédicateurs de lire en chaire la constitution française. Arensberger, chapelain de Castel, en profita pour déclarer que « l'église catholique n'était point en contradiction avec les principes de la Révolution ; les fédérés pouvaient donc, sans compromettre le salut de leur âme, accueillir ces libertés ; la religion même ordonnait d'améliorer les conditions de la vie temporelle. » Dans quantité de villages, sans même attendre l'initiative des clubistes mayençais, les paysans plantaient des arbres de liberté et dansaient des rondes autour d'eux. Un moment, Mayence fut gardé par *cent Français*. Le reste était à Castel, à Kœnigstein ou sur la route de Francfort. Le malheur de la situation était le danger qui menaçait les conquêtes de Custine. L'échec de Francfort vint réveiller toutes les craintes et toutes les défiances.

C'étaient les 17 et 18 décembre 1792 que le suffrage universel devait se prononcer sur l'acceptation de la constitution française ou le maintien de l'ancien ordre de choses. Un certain nombre de clubistes s'étaient répandus dans les communes appartenant naguère aux prélats de Mayence, Worms et Spire. Depuis longtemps, il s'était formé dans les villes et villages importants des associations, plus ou moins nombreuses, d'*Amis de la liberté* qui correspondaient avec celle de Mayence. Là aussi les fameux *Livre de vie* et *Livre d'esclavage*, avec leurs rubans tricolores ou leurs chaînes infamantes, avaient été soumis à la signature des citoyens. Il ne s'agissait que d'aller réchauffer le

zèle des électeurs et d'envoyer l'éloquence des orateurs célèbres de Mayence au secours des prédicateurs plus obscurs de la *bonne cause*. Le résultat général, si nous en croyons la correspondance de Forster, fut assez bon.

De Spire jusqu'à Bingen, écrit il, tous les suffrages se sont prononcés unanimement pour l'acceptation de la République française et pour la réunion à la France. A Mayence même, il y a plus de tiédeur, comme on pouvait s'y attendre d'habitants qui vivaient du luxe de la cour. Cependant, cela n'y paraît pas et les voix dissidentes de la ville sont comme une goutte d'eau dans la majorité écrasante du pays tout entier ; or, d'après les idées de liberté et d'égalité, une voix ne vaut plus qu'une autre voix, celle du citadin pas plus que celle du paysan.... Les paysans se déclarent courageusement, excepté ceux à qui les prêtres et les fonctionnaires déchus mettent la puce à l'oreille.... Ce vote, dit-il ailleurs, rétablira, espérons-le, la paix de l'Europe ; je ne crois pas qu'au delà du Rhin ou ailleurs on puisse songer, au prix d'efforts énormes et avec complète incertitude du succès, à reconquérir des populations qui se séparent librement.

On connaît peu les détails de l'agitation électorale d'où sortit ce plébiscite qui donnait à la France les bords du Rhin, de Spire à Bingen. Les apôtres de l'égalité rencontrèrent par endroits de vives résistances. Metternich, avant d'avoir pu prononcer son discours, aurait été chassé par les paysans de Finthen et Gonsenheim. Dans les actes du club, on représente Gaubockelheim comme rebelle aux principes nouveaux. On y fait au contraire un grand éloge du zèle avec lequel, dans d'autres communes, les paysans se se sont portés au scrutin.

V

Mais le décret de la Convention (15 décembre) qui suivit de près cette manifestation électorale, ordonnait de nouvelles élections pour la nomination : 1° de députés chargés de prononcer sur le sort des pays occupés ; 2° d'administrations municipales pour toutes les communes. Ce décret et celui du 22 se ressentaient de l'âpreté avec laquelle la Convention soutenait contre l'Europe coalisée une guerre à la fois sociale et nationale. Tous les employés civils ou militaires des anciens gouvernements, tous les membres des communautés et corporations privilégiées étaient, pour cette fois, privés du droit de voter. Personne ne pourrait prendre part au vote ou être élu à une charge sans avoir prêté *le serment de liberté et d'égalité* et sans avoir renoncé *par écrit* à tous les priviléges condamnés par le décret. Les insermentés seraient expulsés. Des commissaires, tirés de la Convention, devaient aller assister les administrations provisoires. Elle déclarait qu'elle traiterait en ennemis les peuples qui ne voudraient pas de la liberté.

Le 1er janvier arrivèrent à Mayence les commissaires de la Convention : Rewbell et Haussmann, de Colmar, et Merlin de Thionville. Ils furent reçus par le général Custine et son état-major, l'administration, la municipalité, les députations des divers corps, les délégués du club, et passèrent entre une double haie de

soldats français. Ils parurent au club, quelques jours après, et Rewbell promit solennellement que « non-seulement les contributions seraient restituées jusqu'au dernier sou, mais que tout dommage éprouvé en cette guerre par un citoyen lui vaudrait indemnité. » Il jura sa parole d'honneur que « les Français défendraient cette ville et périraient tous, jusqu'au dernier, plutôt que de l'abandonner lâchement. » La présence des commissaires produisit un heureux effet en apaisant les dissentiments qui s'étaient élevés entre Forster et Dorsch d'un côté, Hofmann et les exaltés de l'autre : Custine, mis en cause par ces derniers, se serait emporté jusqu'à menacer en plein club de faire pendre Hofmann. La réconciliation des deux fractions républicaines fut scellée par une grande solennité publique : la plantation d'un arbre de liberté gigantesque. Une invitation fut adressée par le club à tous les citoyens, citoyennes et habitantes de Mayence. On promit un petit pain blanc à tout écolier qui se joindrait au cortége. Une députation du club, ayant à sa tête le président Forster, alla prendre Custine et les commissaires. Forster leur adressa un discours en langue française. Merlin de Thionville y répondit par le serment de défendre jusqu'au bout ses nouveaux compatriotes, les Mayençais; Custine en adjurant ses soldats de traiter désormais les Mayençais comme des frères.

Le cortége s'ébranla ensuite au son des cloches, aux détonations de *cinq cents canons*, si nous en croyons les journaux républicains, aux cris de *Vive la nation !* « La tête du cortége, raconte Klein était for-

mée par douze tambours précédés de leur chef; puis entre deux clubistes venait l'étudiant Staudinger, portant sur la poitrine l'écusson qu'on devait attacher à l'arbre et qui portait cette inscription : « Passant! cette terre est libre! mort à quiconque oserait l'attaquer. » Puis venait la musique; puis les commissaires et Custine accompagnés de porteurs de piques et de pelotons de cavaliers sur les côtés. Puis cinq *esclaves*, enchaînés de chaînes de fer-blanc, portant les insignes du despotisme, c'est-à-dire une couronne, un sceptre, le globe impérial, le chapeau électoral, une lettre de noblesse. Ils étaient escortés de *satellites*. Puis l'arbre de liberté de soixante-dix pieds de hauteur, porté par des mariniers, entouré des membres de la Société qui en tenaient les rubans; parmi eux Deyer avec la pique du club. Suivaient l'administration, la municipalité, les officiers. La cavalerie et des gardes nationaux, l'épée nue, fermaient le cortége. » On brûla solennellement, sur un autel emprunté à une église voisine, les *insignes du despotisme*. Hofmann fit le panégyrique de la liberté « ce bienfait de Dieu. » On chanta le *Te Deum des nouveaux Français*, vers et musique composés pour la circonstance. A cinq heures, Merlin de Thionville adjura les femmes mayençaises d'inspirer à leurs époux et à leurs enfants l'amour de la liberté. Alors beaucoup d'entre elles prirent les rubans tricolores qu'elles portaient dans leurs cheveux pour en parer le grand arbre, qui en fut bientôt couvert du haut en bas. On supplia aussi les jeunes filles rhénanes de

n'avoir d'autres fiancés que ceux qui étaient à la frontière, et de se montrer dignes de « ce beau nom de sœurs des Français. »

Les élections pour la Constituante rhénane approchaient. Malgré la bonne volonté d'une grande partie des habitants, jamais les circonstances n'avaient été plus défavorables. L'échec de Francfort avait porté atteinte au prestige d'invincibilité de Custine. Kœnigstein, dont les cinq cents défenseurs avaient résisté trois mois, venait de se rendre. L'armée prussienne se rapprochait de Mayence. Le 10 février 1792, Custine fut obligé de raser les maisons qui gênaient la défense. Toutes les assurances dont il essaya de pallier cette mesure rigoureuse ne lui ôtaient pas son caractère inquiétant. Les réactionnaires relevaient la tête, correspondaient, sans se cacher, avec l'Électeur déchu et le quartier-général ennemi. Ils redoublaient d'attaques contre les clubistes et même les soldats français. Pour réfréner leur audace Custine avait fait dresser plusieurs gibets dans Mayence. On connaissait trop son humanité pour s'effrayer de ses menaces. Déjà sur un ordre venu d'Aschaffenburg, ce qui restait d'anciens fonctionnaires dans l'administration avait donné sa démission et demandé des passe-ports, sans vouloir même attendre que la nouvelle administration fût installée. La nouvelle de l'exécution de Louis XVI avait effrayé beaucoup de gens et mis la division même dans la garnison française. Vers cette époque le bruit se répandit en ville que la liste des *Amis de la liberté* était entre les mains du roi de

Prusse : le simple clubiste, n'eût-il jamais fait ni discours, ni motion, devait recevoir cinquante coups de bâton. Les plus coupables seraient punis plus sévèrement. On citait le nom d'un sociétaire qui, tombé entre les mains des Allemands, avait déjà reçu les cinquante coups. Le 19 décembre avait paru un *mandatum avocatorium* de l'empereur d'Allemagne qui menaçait des peines les plus sévères quiconque entrerait au service des Français, ou prêterait les serments exigés par eux.

Dans de telles circonstances les élections n'étaient plus libres. Les commentaires que les fonctionnaires déchus ajoutaient à ces avertissements officiels et aux fâcheuses nouvelles, frappaient de terreur les habitants. En votant pour les Français, on s'exposait, avant un mois, à perdre la vie ou la liberté, ou à passer par les verges. Beaucoup de clubistes, à Mayence même, demandèrent à être rayés de la liste. Que devaient penser les habitants de la campagne que ne défendaient pas les remparts de Mayence? Dans chaque partisan du prince déchu, le malheureux électeur voyait son futur dénonciateur. Pour vaincre cette pression électorale, il eût fallu combattre la terreur prussienne par une terreur plus grande. On ne pouvait attendre de l'humanité française l'emploi de pareils moyens. Mieux eût valu ne pas faire d'élections que de s'exposer à les faire dans d'aussi désastreuses conditions. Vainement les commissaires de la Convention essayaient de rassurer les esprits : « Si des hommes d'origine germanique, dans les veines des-

quels coule ce vieux sang germain qui a soif de liberté, las du despotisme allemand, préfèrent servir un peuple libre, quelle puissance humaine a le droit de les en empêcher? » On *flétrirait* leur nom? « Comme si ce n'était pas pour l'homme libre le comble de l'honneur que d'être haï et persécuté par les despotes! » On les menace de mort! Pour tout citoyen à la vie duquel on attenterait, on fusillera deux officiers autrichiens, hessois ou prussiens, etc. Malheureusement cela ne rassurait personne.

Ce qui acheva de désoler les habitants de Mayence, c'est le *serment d'égalité et de liberté* exigé par les décrets de la Convention. Sans parler de ceux qui n'aimaient ni la France, ni les Français, sans parler des réactionnaires endurcis, il y avait les timides, qui craignaient d'avoir un jour à répondre de ce serment, et les dévots qui s'imaginaient, en renonçant à l'Électeur, abjurer, en quelque sorte, leur devoir d'obéissance envers leur pasteur spirituel. Des malveillants répandirent le bruit que, si les commissaires exigeaient le serment d'égalité et de liberté, c'était pour avoir le droit d'envoyer aux remparts les assermentés. Or le Mayençais n'était point belliqueux. Les commissaires durent à plusieurs reprises protester contre « cette noire calomnie ». Puis ce furent les *Zünfte* et l'*Handelstand* qui vinrent représenter aux commissaires que si on les obligeait à prêter ce serment, il ne serait plus possible aux négociants de Mayence d'aller aux foires de Francfort : l'empereur d'Allemagne avait donné des ordres. Les commissaires, assaillis

de réclamations, finirent par en référer à Paris et consentirent à retarder d'une huitaine de jours les élections à Mayence. On continua à exiger le serment pour voter; mais ceux qui ne le prêteraient pas *pourraient* ne pas être expulsés. Le 24 février le vote eut lieu dans six églises, pour les six sections de Mayence. Dans chacune de ces églises, le vote fut précédé d'un service en présence des commissaires de la Convention et du *Veni Creator*. Si nous en croyions Klein, on comptait alors à Mayence 10,000 électeurs[1] : il ne s'en présenta pas plus de 300 dans les six églises. C'est ainsi que furent élus le nouveau maire, le procureur, son substitut, les douze autres membres de la municipalité et les six députés mayençais : Ratzen, Forster, Eckel et les professeurs Westhofen, Hofmann, Metternich.

Dans le reste du pays les résultats furent beaucoup plus satisfaisants. Dans la petite ville de Worms, 250 bourgeois prêtèrent le serment; à Spire, qui ne comptait que 5,000 habitants et seulement 550 bourgeois, il y eut 479 votants, et naturellement ce furent des républicains qu'on envoya à la Convention rhénane. Remling prétend que, dans un certain nombre de communes, le zèle des clubistes alla trop loin, qu'ils expulsèrent les réactionnaires qui s'obstinaient à déconseiller le vote aux habitants et qui les terrifiaient par de fausses nouvelles ; qu'ailleurs ils s'arrangèrent à faire venir le jour du vote des détachements de cava-

(1) Comment Klein s'y prend-il pour trouver 10,000 électeurs sur une population de 21,000 âmes? (*Voyez* van Alpen, I, 153.)

lerie ou de volontaires français. Ces violences sont assurément regrettables : elles paraîtront peu étonnantes à un moment où les armées allemandes exerçaient une pression autrement redoutable. Dans un très-grand nombre de communes, nos adversaires sont forcés de l'avouer, la majorité des habitants prêta le serment et vota pour des républicains.

Dans des temps plus calmes, si l'on n'eût pas voté sous le canon prussien, ces élections eussent été plus correctes. Quels que soient les abus de pouvoir qu'aient pu alors commettre les clubistes, nous défions aujourd'hui l'empereur d'Allemagne d'oser tenter dans l'Alsace et la Lorraine l'épreuve que les Français de 92 ont faite dans l'Allemagne cisrhénane. Nous le défions surtout d'oser tenter celle que nous avons faite en 1860 à Nice et dans la Savoie. L'histoire s'en souviendra, : la première fois que les Allemands ont été appelés à voter sur leurs destinées, c'est en 1793, c'est par les Français.

VI

L'ouverture de la Convention rhénane avait été fixée au 10 mars ; elle n'eut lieu que le 17, dans la grande salle de l'Ordre Teutonique. Après une messe solennelle dans l'église voisine, on commença, sous la présidence du doyen d'âge, à vérifier les pouvoirs et à nommer le bureau. Hofmann fut élu président, Forster vice-président, Fuchs, Schlemmer, Franck et Gerhardi, secrétaires. Un grand nombre de députés

manquaient à l'appel. Plusieurs ne vinrent jamais : l'arrivée des colonnes prussiennes ou autrichiennes les surprit chez eux. Nouvelle et fâcheuse conséquence de la faute qu'on avait faite de procéder, en de pareilles circonstances, à des élections. Moitié environ des députés étaient des campagnards ; les autres appartenaient à l'industrie et surtout aux professions libérales. Ils avaient droit à 12 francs d'indemnité quotidienne. Le premier jour on nomme encore une députation de six membres pour aller remercier les commissaires de la Convention d'avoir rendu au peuple rhénan par les armes françaises sa souveraineté.

Le 18 mars, sur la proposition et après les discours de Dorsch, Wedekind, Metternich et Forster, la Convention rhénane rendit un décret en vertu duquel : 1° tout le territoire rhénan, de Landau à Bingen, devait former un État libre, indépendant, indivisible régi par des lois fondées sur l'égalité et la liberté ; 2° le peuple souverain se déclarait dégagé de tout lien avec l'Empire allemand ; 3° étaient déchus de tout droit de souveraineté les trois prélats de Mayence, Spire et Worms, les princes, margraves ou comtes de Nassau, de Bade, de Salm, le rheingraff de Stein et Grumbach, les comtes des quatre branches de Leiningen, ceux de Lœwenhaupt et Manderscheid, de Wartenberg, Degenfeld, Sickingen, Hallberg, le baron de Dalberg, les magistrats des villes libres de Spire et Worms, la chevalerie d'Empire, et généralement tous les états ou corporations ayant une part de souveraineté ; 4° peine

de mort était prononcée contre les princes déchus qui tenteraient de recouvrer le pouvoir.

Trente coups de canon annoncèrent à Mayence le décret de sa Convention ; les députés reçurent dans leur salle les félicitations des généraux et des commissaires français; le décret dut être imprimé à 30,000 exemplaires et affiché dans toutes les communes. « Si nos ennemis, s'écria Bœhmer, qui sont de l'autre côté du Rhin, étaient témoins de ce qui se passe ici, les despotes trembleraient et les armes tomberaient des mains de leurs esclaves. »

Les jours suivants on discuta sur la constitution à donner au nouvel État : formerait-il une république absolument indépendante ? ou se placerait-il sous la protection de la France ? ou enfin demanderait-il son incorporation à la République française? On reconnut bientôt qu'en présence des armées allemandes, de l'acharnement de la coalition à reprendre le Rhin, la République de Mayence ne subsisterait que par la France. Une alliance ne créerait pas à celle-ci des devoirs assez impérieux. D'ailleurs, il n'y a pas d'alliance quand l'un des États a seul et toujours besoin de l'autre. Sur cent députés présents, pas un ne réclama l'union avec le Saint-Empire ; une seule voix s'éleva pour demander qu'on ne précipitât pas la décision. Mais le temps pressait. Après de nombreux discours, parmi lesquels ceux de Dorsch, Wedekind, Metternich, Forster, Hofmann, « la réunion de l'*Allemagne libre* à la République française » fut votée le 21 mars 1793 à l'unanimité des cent membres pré-

sents et par acclamation. Une députation fut envoyée aux commissaires de la Convention, qui donnèrent l'assurance qu'on pouvait compter sur les sympathies de la République. Le décret était ainsi conçu :

La Convention nationale rhénane-allemande, prenant en considération que l'indépendance, décrétée le 18 mars, de la nouvelle République allemande située sur le Rhin entre Landau et Bingen, ne peut se soutenir que par la protection de la France et l'appui de ses armes victorieuses ; que tous les liens d'amitié, de reconnaissance, d'intérêts, convient les deux nations à une fraternelle et indissoluble union, décrète à l'unanimité :

« Le libre peuple rhénan-allemand veut son incorporation à la République française ; à cet effet, une députation tirée du sein de la Convention nationale rhénane-allemande ira porter ce vœu à la Convention nationale française. »

Le lendemain furent élus, comme délégués à Paris, Forster, le marchand Potocki et Adam Lux, jurisconsulte et propriétaire, tête ardente et chevaleresque. L'adresse, rédigée par Forster, fut signée par les députés présents. Citons quelques passages de cet important document qui nous donna alors sur les pays de la rive gauche des droits que n'aura jamais l'Empereur d'Allemagne sur les provinces arrachées à la France :

..... Citoyens, législateurs de la France et bientôt de l'Europe entière ! Les Allemands de la rive gauche du Rhin n'oublieront jamais que les Français ont brisé leurs chaînes, qu'ils ont pu procéder à leurs élections à l'ombre du drapeau tricolore. La tempête sévissait autour de nous ; les tyrans et leurs bandes grinçaient des dents, tandis qu'une paix profonde régnait sur nos fertiles campagnes et couvrait nos villages de ses ailes protectrices. L'invincible rempart des guerriers de la

liberté nous protégeait de toutes parts. La France a dit : Soyez libres ! et nous sommes libres.

Citoyens, vous qui, chaque jour, rendez hommage aux vertus de la nature humaine, puisse le fruit de vos bienfaits, puisse la reconnaissance d'un peuple bon et sensible paraître à vos cœurs une offrande qui soit digne du grand autel de la liberté.

Par l'union avec nous, vous acquérez un pays où la nature d'une main bienfaisante a répandu ses dons ; une fertile région, au climat tempéré, aux coteaux couverts de vignes dont les produits engraissaient autrefois nos prêtres avides de dîmes, une ville enfin dont l'incomparable situation est encore embellie par la majesté du fleuve qui baigne ses remparts.

Par l'union avec nous, vous acquérez ce qui de droit vous appartient. La nature elle-même a voulu que le Rhin fût la frontière de la France ; il l'était, en effet, dans les premiers siècles du royaume de France même : les ministres de vos tyrans en connaissaient le prix ; lorsqu'ils voulurent briser une honteuse alliance avec l'Autriche, ils négocièrent cette acquisition avec Frédéric de Brandebourg. Et maintenant, cette réunion tant souhaitée, que les intrigues des rois n'ont pu réaliser, elle n'aura coûté qu'un faible effort aux armées victorieuses de la liberté.

Par l'union avec nous, vous gagnez *votre* Mayence, la résidence de ce prêtre orgueilleux, dont l'insolence sans bornes lui vaudra dans l'histoire le nom de brigand et d'incendiaire ; Mayence, au confluent du Rhin et du Mein, où le négoce de l'Allemagne se concentrera dans la main du commerce français ; Mayence, la clef de l'Empire allemand, l'unique porte par laquelle les armées et les canons de l'ennemi pouvaient pénétrer dans vos provinces ; Mayence enfin, que les maîtres de l'art regardent comme un chef-d'œuvre de fortifications, et où les impuissants efforts des despotes conjurés contre vous tourneront à leur confusion chaque fois qu'ils oseront tenter l'entreprise insensée de vous assaillir.....

Après ce mémorable décret, la Convention rhénane s'occupa des mesures à prendre, soit contre les

citoyens qui refusaient le serment d'égalité, soit contre les émigrés. Les premiers étaient punis de l'expulsion et du séquestre sur leurs biens ; les seconds de la confiscation, et, s'ils prenaient les armes contre la République, de la peine de mort (27 et 28 mars). La République mayençaise se laissait aller à la même faute que la République française : au lieu de se réjouir de l'émigration des citoyens hostiles au nouvel ordre de choses, elle cherchait à l'entraver. D'autre part quelle garantie pouvait lui offrir le serment d'égalité et de liberté imposé à des ennemis déclarés de la liberté et de l'égalité? On s'était occupé aussi de punir les députés élus qui n'étaient pas venus occuper leurs siéges ; on fut bientôt obligé de constater, le 30 mars, que plusieurs des assistants avaient fui de Mayence : le danger, en effet, devenait terrible. Le lendemain la Convention mayençaise décida de s'ajourner. Désormais le temps des discussions était passé : la parole était au canon.

CHAPITRE VIII

La perte de Mayence (1793).

I

La Convention française était engagée d'honneur à défendre Mayence. Le peu d'entente entre les chefs des deux armées de la Moselle et du Rhin, Ligneville et Custine, fit manquer tous les plans. Custine, alarmé par deux échecs d'avant-garde, à Bingen et Alsheim, se laissa enlever Kostheim et le camp de Mosbach (11 avril), s'exagéra sa défaite et ses pertes, se crut enfermé entre le roi de Prusse et Würmser et mit le comble à ses fautes militaires en se retirant précipitamment sous le canon de Landau. Cette inconcevable retraite, que Custine ne sut plus réparer, permit aux Prussiens d'investir Mayence. La garnison française s'élevait à 20,000 hommes, chiffre fort supérieur aux besoins de la défense et surtout aux ressources de l'approvisionnement : le nombre des défenseurs devenait dès lors un désavantage. Un corps d'armée qui s'é-

tait trouvé coupé de Custine et rejeté dans Mayence avait amené cette agglomération. Un conseil de guerre tenu dans la ville, et auquel assistaient les généraux d'Oyre, Aubert-Dubayet, Kléber, l'excellent ingénieur Meusnier, les conventionnels Merlin et Rewbell, commissaires de la Convention, Simon et Grégoire, délégués du pouvoir exécutif, décida que l'on ne parlerait pas de capitulation avant que vivres et munitions ne fussent épuisés.

Nous n'entrerons pas dans le détail de cette brillante défense de l'armée mayençaise. Bien des fois les villages de la rive gauche et de la rive droite furent pris et repris par les Français, les Hessois, les Prussiens. Bien des fois les assiégés surprirent la nuit les assiégeants, enclouèrent les canons. Deux mois se passèrent, du 10 avril au 17 juin, en combats acharnés, quotidiens, incessants, où les *déguenillés* imposèrent aux vieux régiments de Prusse et de Hesse le respect et l'admiration. Mais enfin les assiégeants parvinrent à resserrer la garnison dans les ouvrages de la place. Le 17 juin, la première tranchée fut ouverte ; le 19, les obusiers et les mortiers furent mis en batterie, le 20 au matin les premières bombes tombèrent dans les étroites rues de la ville. L'Électeur de Mayence, réfugié à Erfurth, affectait de verser des larmes sur les égarements et les souffrances de ses sujets : il avait prié le roi de Prusse « d'user le plus possible de ménagement à l'égard de la ville et de ses habitants. » Il savait pourtant bien comment s'y prennent les Prussiens pour *délivrer les villes alle-*

mandes. Au bombardement de Mayence, les Prussiens furent féroces, comme l'avaient été à Lille les Autrichiens : et ils ne pouvaient pas se dire que c'étaient du moins des femmes, des enfants, des vieillards français qu'ils tuaient ou estropiaient dans les rues de Mayence. C'était leur propre sang, leur propre ville, leurs propres monuments qu'ils traitaient avec cette barbarie. Ils bombardaient pour le plaisir de bombarder : car ils devaient savoir que ce n'était pas des incendies qui feraient lâcher prise aux soldats de Kléber. Mayence pouvait crouler sur leurs têtes, mais ils ne partiraient qu'après avoir mangé leur dernier cheval. Le 27 juin, la canonnade prit une intensité extraordinaire : obus, bombes, boulets rouges, carcasses pleuvaient sur les maisons et les monuments. La nuit Mayence illuminait au loin la campagne de ses embrasements : un général français, Deblou, fut tué dans la rue, mais combien de bourgeois mayençais furent atteints! les habitants n'osaient plus éteindre les incendies : les projectiles allemands semblaient, là aussi, chercher et poursuivre les pompiers. Les belles tours gothiques des remparts s'écroulaient sous les bombes; les églises et les cloîtres brûlaient; la cathédrale avec ses deux dômes imposants, « la sévère tiare de Grégoire VII et la tiare splendide de Boniface VIII, » s'enflamma. La bibliothèque du dôme, avec d'inappréciables trésors en livres et manuscrits, périt : comme plus tard à Strasbourg, on ne put rien sauver. Une masse de femmes, de vieillards, d'enfants, environ 1,500 personnes, résolurent de quitter la

ville (21 juin). Ils avaient franchi le pont du Rhin et les remparts du faubourg de Castel et étaient arrivés aux avant-postes allemands. Là on leur déclara que les premières parallèles étant ouvertes, on ne pouvait les recevoir. Du côté des Français, on refusa de les laisser rentrer : c'étaient des bouches inutiles. Ils restèrent ainsi, entre Castel et Mosbach, exposés au feu des deux partis, et passèrent la nuit en plein champ, sous une pluie battante. Les soldats français, malgré la rigueur des ordres supérieurs, montrèrent leur humanité habituelle : ils recueillirent les plus faibles de ces malheureux sous leurs tentes d'avant-postes, dans leurs abris de tirailleurs ; ils les nourrirent de leur pain et couvrirent les enfants de leurs manteaux ; ils en ramenèrent en ville sur leurs chevaux. Leur compassion condamnait cette barbare politique de la guerre, qui se montrait aussi inflexible dans le camp républicain que dans le camp allemand. Pourtant la générosité française l'emporta chez nos généraux et nos représentants : les prières des soldats répondaient trop bien à leurs sentiments. Ils laissèrent aux Prussiens le triste avantage de leur obstination et rouvrirent les portes aux malheureux. Plus tard, quand le bombardement sévit dans toute son intensité, un grand nombre d'habitants, épouvantés de tant de sinistres, demandèrent à sortir de cet enfer. Pour sauver cette pauvre population allemande, d'Oyre s'adressa au général allemand Kalkreuth. Kalkreuth fit la même réponse que le féroce conquérant de Strasbourg : il voulait agir sur le moral des Français par le spectacle

des souffrances de l'habitant. Le 30 juin le feu prit à l'église des Franciscains, qui servait d'hôpital ; on ne put sauver tous les blessés et malades : une quarantaine périrent sous les poutres embrasées : de loin, on entendait leurs cris désespérés, on sentait l'odeur des chairs brûlées. Un autre jour une bombe tomba sur un atelier d'artillerie, mit le feu à plusieurs centaines d'obus et de bombes chargés, et provoqua ainsi une épouvantable explosion.

Ce qu'il y a eu de plus odieux au siége de Strasbourg, en 1870, c'est cette multitude d'Allemands accourus à Kehl pour *jouir* du spectacle « des nuits enflammées de Strasbourg ; » on connaît cette immense partie de plaisir de nos bons voisins, les gens qui mangent, boivent, vident des choppes, chantent des airs bachiques ou des hymnes prétendus patriotiques en l'honneur du « héros aux cheveux argentés » et « des frères allemands qui viennent arracher la fiancée au ravisseur welche[1]. »

Or voici ce que raconte Klein du bombardement de Mayence :

Le retranchement de Weissenau, où l'on jouissait du plus magnifique panorama, était très-fréquenté. *Comme les Mayençais par leur complaisance envers les Français avaient attiré sur leur pays les malheurs de la guerre,* beaucoup auraient, dit-on, exprimé leur joie de leurs souffrances. Si l'on ne parlait que de simples paysans, nous aurions passé le fait sous silence ; mais *des villes éloignées venaient des magistrats pour se repaître du malheur des Mayençais....* Au camp de Hochheim surtout,

1. Albert Dumont. *L'administration et la propagande prussienne en Alsace.* Paris, 1871.

pendant que la nuit des êtres humains étaient accablés d'affreuses infortunes, on entendait la musique, des danses, des cris de joie.

Le 14 juillet il y eut trois heures d'armistice. Les Allemands célébrèrent par des salves d'artillerie la prise de Condé, les Français l'anniversaire de la prise de la Bastille. Sur la place du château on éleva l'autel de la patrie : d'Oyre et Merlin haranguèrent les soldats et les bourgeois; tous jurèrent encore de vivre libres ou de mourir, de défendre Mayence jusqu'au dernier homme.

II

Le bombardement durait déjà depuis un mois, entremêlé d'attaques continuelles et de surprises nocturnes, le siége depuis trois mois. La famine s'en mêla. Plus de viande depuis longtemps. Le fourrage manquait : les vaches que les Français avaient réservées pour assurer du lait aux malades de l'hospice et aux petits enfants étaient épuisées. La chair de cheval se faisait rare : elle coûtait déjà 2 francs 45 la livre. Il y a peut-être un peu de mise en scène dans ce que raconte M. Thiers du fameux rôti du quartier-général : un chat flanqué de douze souris devenu un mets d'élite pour un repas d'état-major. Mais Klein raconte aussi que nos soldats faisaient la chasse aux rongeurs et repêchaient les chevaux morts. Eux si disciplinés, il arrivait parfois qu'ils arrachaient de force

du pain aux boulangers. Ils allaient courageusement, mais sans joie à l'ennemi : il n'y avait plus de médicaments dans les ambulances; un blessé était un homme mort. Le pain seul et le vin ne manquèrent pas jusqu'à la fin.

Le 18 juillet d'Oyre écrivit au général Kalkreuth et lui demanda pour Rewbell la permission d'aller prendre des instructions et s'informer de la situation à Paris : les Prussiens avaient déjà répandu tant de fausses nouvelles ! Ils avaient été jusqu'à faire imprimer à Francfort de faux *Moniteurs*, où l'on annonçait le rétablissement des Bourbons par Dumouriez. La demande de d'Oyre fut naturellement repoussée. Le bombardement continuait pendant ces négociations. A la fin le roi de Prusse accorda aux Français la plus honorable des capitulations : ils pouvaient rester quarante-huit heures dans Mayence; ils sortiraient avec armes et bagages et deux pièces de campagne, musique en tête, drapeaux déployés, avec tous les honneurs de la guerre. Ils se retireraient où bon leur semblerait, s'engageant seulement à ne pas servir d'une année contre la coalition : il leur restait la Vendée. Les Français eussent voulu des garanties en faveur des clubistes; le roi de Prusse refusa de les comprendre dans le traité, mais s'engagea à ne permettre l'entrée de Mayence à aucun émigré avant la complète sortie de la garnison : c'était faciliter indirectement leur évasion.

Ainsi se termina le siége fameux de Mayence. M. de Sybel a osé écrire : « Le relâchement de la dis-

cipline et l'absence de sentiments d'honneur se faisaient sentir à Mayence comme dans toutes les armées françaises... La capitulation fut signée le 22 juillet... A cette nouvelle les soldats témoignèrent la plus grande joie et fraternisèrent le verre à la main avec les Prussiens et les Hessois, sans montrer qu'ils ressentissent en rien la honte de se rendre en présence de fortifications intactes et alors que l'armée de secours était si près d'eux. »

M. de Sybel n'a pas pu ignorer que : 1° si le mur d'enceinte était encore intact, presque tous les ouvrages extérieurs étaient aux mains des Allemands ; 2° qu'on pouvait, en l'absence d'informations, désespérer d'une armée de secours qui pendant trois mois n'avait pas donné de ses nouvelles ; 3° que pour attendre, il eût fallu des vivres et que le pain qui, à la vérité, n'avait pas encore fait défaut, allait manquer ; 4° qu'on n'avait plus qu'une quantité de poudre insuffisante et que les boulets manquaient pour certains calibres de canons ; 5° qu'il n'y a pas de déshonneur à fraterniser avec des ennemis qu'on a vaillamment combattus ; 6° que si les Français eussent attendu que leur dernier morceau de pain eût été consommé, la dernière maison de Mayence brûlée, le dernier bastion renversé, ils eussent été obligés de se rendre à discrétion au lieu de conserver à la France une excellente armée de 20,000 hommes.

Le courage de nos soldats dans cette rude campagne avait été admirable. Combien de leurs braves gisaient dans les villages et les redoutes environnantes ! Le savant et brave Meusnier avait été tué. Les conven-

tionnels, et surtout Merlin de Thionville, avaient montré le plus grand dévouement et parfois la plus brillante valeur. Notre armée mayençaise pouvait être fière d'elle-même. En toute occasion elle avait montré une grande douceur pour les Mayençais, une humanité et une bonté touchante pour les femmes et les enfants, durant ces cruelles journées. Pendant toute l'occupation, elle avait respecté, honoré même la religion des Mayençais. On ne pouvait rien leur reprocher sous le rapport de la discipline : Custine avait sévèrement réprimé les premières légèretés à l'égard du beau sexe. Courage, énergie, enthousiasme républicain, persévérance au milieu d'un siége qui exigeait tous les jours 6,000 hommes de service à la tranchée ou aux remparts, s'unissaient chez eux à une absence de morgue, à une humanité qu'on ne trouve pas dans toutes les armées européennes. « La légèreté, la gaieté française ne se démentirent pas, dit Klein, dans ces rudes épreuves : le théâtre fut ouvert pendant tout le siége ; on donnait des bals au décanat de Liebfraustift. Les privations n'altéraient pas leur bonne humeur, car, en général, ils sont très-sobres. Ils dansaient, sifflaient toute la journée ; un rat rôti au bout d'une baïonnette, une cuisse de grenouille étaient un régal pour eux. Il faut bien rendre justice à de tels soldats. » Ils pouvaient fraterniser avec leurs adversaires et se réjouir de retourner couverts de gloire dans la patrie avec ce beau nom de *Mayençais;* mais ce n'était pas sans un serrement de cœur qu'ils quittaient cette ville où ils avaient tant combattu,

tant souffert et conçu de si magnifiques desseins pour le bonheur et la liberté du genre humain tout entier.

Le 23, les Français furent tout entiers à leurs préparatifs, à leurs espérances, à leurs regrets. « Citoyens, leur disait Merlin pour les consoler, nous avons dû signer une capitulation *honteuse;* mais, soyez tranquilles, dans quelques mois nous reviendrons avec une grande armée devant Mayence rechercher nos canons, et venger toutes les injures que l'on fera ou aux Mayençais ou à nous.» Le 24, la première colonne, forte de 8,000 hommes, sortit de Mayence : beaucoup de clubistes avaient trouvé moyen de se dissimuler dans leurs rangs. le 25, la seconde colonne : en tout 17,308 hommes. Ils laissaient dans les hôpitaux 3,055 malades ou blessés; mais combien étaient morts dans les retranchements de Weissenau, à la pointe du Mein et au Gustavsburg, à Bretzenheim, dans les îles du fleuve, au bois de Monbach, à Heiligkreuz ou dans les rues de Mayence sous la pluie d'obus! Laissons la parole à Gœthe, témoin oculaire de cette sortie presque triomphale des vaincus :

Nous vîmes le défilé venir à nous dans toute sa solennité. Des cavaliers prussiens ouvraient la marche; la garnison française suivait. Rien de plus singulier que la manière dont cette marche s'annonçait : une colonne de Marseillais, petits, noirs, bariolés, déguenillés, s'avançait à petits pas; on eût dit que le roi Edwin avait ouvert la montagne et lâché sa joyeuse armée de nains. Ensuite venaient des troupes régulières, sérieuses et mécontentes, mais non abattues ni humiliées. Cependant, l'apparition la plus remarquable et qui frappa tout le monde fut celle des chasseurs à cheval. Ils s'étaient avancés jusqu'à nous dans un complet silence ; tout à coup leur

musique fit entendre la *Marseillaise*. Ce *Te Deum* révolutionnaire a quelque chose de triste et de menaçant, même lorsqu'il est vivement exécuté, mais, cette fois, les musiciens le jouaient très-lentement, réglant la mesure sur leur marche traînante. L'effet fut saisissant et terrible, et le coup d'œil imposant, quand ces cavaliers, qui étaient tous de grande taille, maigres et d'un certain âge, et dont la mine s'accordait avec ces accents, passèrent devant nous. Isolément, ils tenaient du Don Quichotte; en masse, ils paraissaient très-respectables.

Une troupe particulière, qui attirait vivement l'attention, fut celle des commissaires. Merlin de Thionville, en habit de hussard, remarquable par sa barbe et son regard sauvage, avait auprès de lui un autre personnage habillé comme lui. Le peuple vociféra avec fureur le nom d'un clubiste, et s'ébranlait pour se jeter sur lui. Merlin s'arrêta, fit valoir sa dignité de représentant du peuple français, la vengeance qui suivrait toute insulte. Il conseilla la modération; *car*, ajouta-t-il, *ce n'est pas la dernière fois que vous me voyez ici*. La foule resta interdite, pas un ne branla.

III

La réaction n'avait pas attendu le complet départ des Français. Dans la journée du 24, plusieurs clubistes avaient été arrachés par le peuple des derniers rangs de nos soldats, et accablés de mauvais traitements. Une quarantaine, parmi lesquels des députés à la Convention mayençaise, furent conduits, sous l'escorte de dragons allemands, à la prison. Puis la populace se déchaîna par la ville, se mit à traquer les clubistes, leurs femmes et leurs filles, les magistrats municipaux, les membres de l'*Administration*, à piller et à saccager leurs maisons, à tel point qu'on eût pu croire qu'elles avaient été les plus maltraitées par le

bombardement. « Les faibles, irrésolus, pusillanimes habitants de cette ville de prêtres, » comme les nomme Forster, retrouvèrent un peu de courage contre ceux qui les avaient appelés à la liberté. Après la réaction de la populace, celle du gouvernement. Albini était rentré à Mayence le jour même du départ des Français; l'Électeur y arriva à son tour précédé d'une proclamation où il remerciait ses sujets « de la fermeté de leur fidélité allemande. » Tous les actes du gouvernement républicain furent annulés; les anciens fonctionnaires, les anciens abus rétablis. On lâcha la bride aux rancunes de la noblesse d'Église et de la bourgeoisie. Ici comme partout les émigrés furent impitoyables. Toutefois on y mit des formes et, comme l'Église a horreur du sang, on ne fit pas d'exécution capitale : la populace avait assez assommé pour qu'on ne fût pas obligé de pendre: les cachots et les forteresses suffisaient. Et puis, les Français n'étaient pas si loin de Mayence et l'on se souvenait des dernières paroles de Merlin.

La restauration avait été si complète qu'on eût pu se croire au bon vieux temps, c'est-à-dire à neuf mois en arrière. « Mais, dit Perthes, le pays avait pu voir à plein la misère de l'ancien gouvernement et de l'ancienne constitution ; on avait compris la possibilité de vivre sans ces charges, ces entraves, ces incommodes servitudes, que l'on regardait auparavant comme une nécessité inéluctable. Une fois faite, cette double expérience ne devait plus être perdue. »

La réaction de Mayence avait été précédée par celle

de Spire, de Worms et des autres pays occupés par l'ennemi. A Spire, dès le 6 avril, Würmser avait donné l'ordre de rétablir l'ancienne administration et de relever le carcan et le pilori sur la place publique, le gibet à la *justice*. A cette petite fête on avait aussi fait paraître les membres du club, mais c'était pour leur faire brûler de leurs propres mains, au milieu des quolibets de leurs ennemis, les écrits et proclamations républicaines, et couper l'arbre de la liberté. On leur fit ensuite étrenner le nouveau pilori. Puis on les mit pendant quinze jours aux travaux forcés dans les retranchements autrichiens. On cite parmi les plus mal traités le libraire Hauth et le relieur Zorn. On relâcha le fretin, mais on retint les chefs comme forçats. On vit aussi arriver à Spire un certain nombre de prisonniers : des Mayençais expédiés par le coadjuteur Dalberg, ou des gens de Pirmasens envoyés par les officiers prussiens. C'est à Worms surtout que la soldatesque prussienne se conduisit avec la plus grande brutalité. Les hussards allaient sur toutes les routes à la chasse aux patriotes ; on obligea les femmes des clubistes à couper l'arbre de la liberté, sous les yeux et les lazzis de la multitude, et à le débiter en petits morceaux. On leur fit nettoyer les chambres et jusqu'aux latrines de la caserne occupée par les Français. Longue est la liste des républicains hessois, bipontins, palatins, que la réaction fit bâtonner, flétrir, ruiner, emprisonner : en tête les deux Klein qui, avec Niesal, s'étaient mis à la tête du mouvement français de Bergzabern.

Qu'étaient devenus les héros dispersés de la République cisrhénane? Custine, poursuivi par la haine des partis, expia ses fautes militaires comme si elles eussent été des trahisons, et périt sur l'échafaud. Le pauvre Blau, tombé entre les mains des Prussiens, avait été bâtonné jusqu'à en mourir. Wetekind réussit à s'échapper : il vécut longtemps, toujours fidèle à ses opinions, quoique médecin aulique d'un des vassaux de Napoléon, Louis de Hesse-Darmstadt. Adam Lux, un des délégués à la Convention de Paris, s'échauffa avec son enthousiasme ordinaire pour l'héroïsme de Charlotte Corday et, dans sa passion chevaleresque, s'arrangea pour mourir sous le même couteau. Quant à Forster, le vice-président de la Convention, nous le trouvons à Paris fatigué, malade, privé des consolations de la famille, abandonné de sa femme, frappé dans ses rêves de République universelle, dépourvu de courage pour recommencer son labeur de savant, si pauvre qu'en plein hiver il n'avait pas le moyen de faire du feu, dans sa misérable mansarde, rue du Moulin, n° 542. Le peuple avait pillé sa maison de Mayence; mais le prince Louis-Frédéric de Prusse avait eu la générosité de sauver ses précieux manuscrits. Nous le voyons qui cherche à s'étourdir dans les plaisirs de société, jouant à la main-chaude chez Merlin de Thionville avec Rewbell, Haussmann, Mme Dorsch. Le chagrin et la maladie l'emportèrent le 4 janvier 1794. Nous retrouverons Hofmann et Metternich.

CHAPITRE IX

Retour des Français sur le Rhin (1794-98).

« Nous reviendrons, » avait dit Merlin aux habitants de Mayence : la France tint parole.

Les défaites de Custine et de Dumouriez nous avaient fait perdre la rive gauche du Rhin. Les batailles de Fleurus (25 juin) et de la Roër (7 octobre 1794) nous y ramenèrent. Le 25 septembre, les Français rentrèrent dans Aix-la-Chapelle et arrachèrent pour vingt années à l'Empire allemand cette ville qui avait vu couronner Otton le Grand, Frédéric Barberousse, Frédéric II de Hohenstauffen, Rodolphe de Hapsburg, Charles-Quint. Les autorités allemandes avaient eu la précaution d'expédier les reliques à Paderborn et les joyaux impériaux à Vienne ; nous devions les y suivre. Le 4 novembre, sur l'ordre du représentant du peuple Frécine, une nouvelle municipalité prit la place du *Magistrat* restaure en mars

1793, et la nouvelle administration de district adressa au pays la proclamation suivante :

La plus grande et la plus généreuse nation de la terre, qu a conquis notre pays au prix de son sang et qui pourrait faire valoir contre nous les droits rigoureux du vainqueur, nous donne l'accolade fraternelle. Elle nons crie : Soyez nos frères ! soyez des hommes libres ! Nous avons tous prêté, dans l'administration de district, le serment sacré de garantir les droits de l'homme, d'anéantir toute espèce d'oppression et de privilége, de faire respecter l'égalité de droits et devant la loi pour toutes les classes, depuis le palais jnsqu'à la chaumière du berger.

Le 6 octobre 1794 une autre ville libre impériale, Cologne, recevait la visite du général Championnet. Reçus aux limites du territoire municipal par le bourgmestre, le syndic, l'assesseur, le gonfalonier de la République, les Français entrèrent dans la splendide cité, joyeux, victorieux, mais plus déguenillés que jamais ; beaucoup étaient en sabots et habillés de vieux tapis, et ce n'étaient pas les plus malheureux. Ils ne perdirent pas de temps pour planter solennellement l'arbre de la liberté sur le nouveau marché (6 octobre). Le *Rath* (conseil municipal) et les *Zünfte* avaient été invités à la cérémonie : curiosité ou sympathie, tout le monde accepta. Une procession, où se mêlèrent les bourgeois aux généraux, aux officiers et aux soldats français, parcourut la ville, avec des chants et des acclamations révolutionnaires. La journée se termina par des danses et des réjouissances.

Le 8 octobre la capitale de l'Électeur de Cologne,

Bonn, fut occupée par Marceau. Le prince-archevêque-archiduc d'Autriche avait eu soin de faire évacuer ses archives, son trésor, sa cave, sa bibliothèque, et dans les premiers jours d'octobre il avait quitté, bénissant et pleurant, sa ville épiscopale pour ne plus la revoir. Marceau fit planter l'inévitable *Freiheitsbaum;* mais il invita les fonctionnaires électoraux à rester provisoirement en fonction. Il fit observer, comme presque tous les généraux de la République, la plus rigoureuse discipline, et n'usa qu'avec modération du droit de réquisition. Une seule obligation, assez lourde d'ailleurs, ici comme partout, fut imposée aux habitants : accepter les assignats à leur valeur nominale. Le représentant Gillet déclara le 19 octobre que les Français ne prétendaient pas se mêler des affaires politiques du pays. Mais dès le mois de décembre, on commençait la propagande révolutionnaire : « Citoyens, disait une proclamation, vous avez vu comment, à l'approche de nos armées partout victorieuses, vos éternels et irréconciliables ennemis, la noblesse et le clergé, se sont enfuis pour ne plus revenir. Ces deux ordres privilégiés vous traitaient en esclaves et dévoraient insolemment le produit de votre terre féconde. Maintenant les immenses possessions des émigrés vont être rendues à l'agriculture et unir les hommes à la Révolution par l'indissoluble lien de la propriété. » Partout la Révolution se présentait au défiant campagnard avec une dot splendide dans les mains : la propriété !

L'Électeur de Trèves ne s'était décidé à rentrer

dans sa résidence de Coblentz qu'en octobre 1793. Ce n'était guère la peine de quitter son refuge de la rive droite. Dès le mois de janvier, la peur le reprit : on recommença à empaqueter les archives et le mobilier; le zèle de ses sujets le rassurait médiocrement : l'année précédente les bourgeois avaient voulu le retenir malgré lui ; cette fois c'étaient les paysans qui arrivaient avec des fourches et des bâtons pour lui imposer leurs services. L'Électeur y répondait de son mieux : il autorisait la levée d'une milice de 6,000 hommes; il rédigeait des proclamations qui se recommandent par leur tapageuse et vide phraséologie : « Vous n'oubliez pas que vous êtes des Allemands ; dans vos veines coule le sang allemand que vous avez reçu sans mélange de vos aïeux ; votre cœur est trempé de courage allemand... » Mais il envoyait ses vins rejoindre ses tableaux de l'autre côté du Rhin. Toutefois il y avait à côté de ce beau dévouement, un mouvement inquiétant d'opinion. Le *landtag* demandait avec une insistance presque irrévérencieuse des réformes ; à Coblentz, où naguère on avait dételé ses chevaux, il y avait des sociétés secrètes ; les paysans eux-mêmes commençaient à goûter certaines idées révolutionnaires et parlaient d'abolitions de la dîme, de partage des biens d'Église ; la milice se mutinait dans quelques bailliages sous prétexte qu'on voulait l'incorporer à l'armée prussienne ; des agents révolutionnaires parcouraient le pays encourageant à la désertion les soldats de l'Autriche, de la Prusse et de l'Électeur. Il crut se soutenir en outrant son système de gouvernement, en

restreignant l'édit de tolérance, en édictant des peines rigoureuses contre les fauteurs des idées nouvelles. Mais les troupes françaises approchaient et la fermentation augmentait : dans les premiers jours d'octobre 1794, li jugea prudent de quitter Coblentz.

Les habitants avaient grand' peur que les Autrichiens n'entreprissent de les défendre contre les Français. Mais le 23 octobre, après une canonnade qui ne fit que peu de mal à la ville, ils passèrent le pont du Rhin et les républicains entrèrent dans Coblentz en rangs serrés et en bel ordre, avec leur enivrante musique révolutionnaîre et leur drapeau aux trois couleurs éclatantes.

Trèves avait été occupé dès le 9 août 1794. Sa chute amena le blocus de Luxembourg par les Français; cette dernière place succomba huit mois après. Les progrès de Jourdan sur la Meuse et le Rhin moyen avaient rendu inutiles les derniers succès des Prussiens à Kayserslautern (juillet 1794). Ils durent à leur tour passer le Rhin. Les quatre armées du Nord, de Sambre-et-Meuse, de la Moselle, du Rhin, en novembre 1794, tenaient le grand fleuve depuis la Hollande jusqu'à Bâle.

Sauf à Mayence, il n'y avait plus d'Allemands sur la rive gauche du Rhin. Libre du côté de la Prusse après le traité de Bâle et la ligne de démarcation, la France allait pouvoir, dans la campagne suivante, transporter la guerre sur la rive droite du Rhin, et forcer à la paix les États de l'Allemagne méridionale.

Dans la campagne de 1795, le gouvernement de

l'Électeur palatin-bavarois, qui était depuis longtemps en relations avec la France, donna les mains à l'occupation par nous de deux places fortes sur la rive droite du Rhin : Düsseldorff et Manheim. Düsseldorff, la future capitale du grand-duché français de Berg, était une possession palatine, mais pouvait être considérée comme une forteresse d'Empire. Elle était défendue à la fois par des troupes palatines et par trois compagnies autrichiennes. Le commandant autrichien voulait se défendre ; mais le commandant palatin signa une capitulation qui livrait la forteresse aux Français, avec 350 canons, 10,000 fusils, le passage du Rhin et la possibilité de chasser les Autrichiens de toute cette région. Vers le même temps, Manheim, au confluent de Necker et du Mein, autre forteresse palatine, également défendue par une garnison mixte, capitula dans des circonstances analogues ; la Franconie et la Souabe étaient ouvertes aux Français.

Mayence nous coûta plus cher. On avait passé toute une année à enfermer cette forteresse dans un cercle de retranchements. Le généralissime autrichien Clerfait surprit l'armée assiégeante, enleva la ligne de retranchements du côté de l'ouest (29 octobre 1795), puis les tranchées ouvertes du côté d'Ehrenbreitstein et une île fortifiée du Rhin (Niederwerth). Mayence se trouva ainsi dégagé ; mais la paix de Campo-Formio étant survenue, les Autrichiens évacuèrent Mayence et les forteresses voisines et en remirent la garde aux soldats de l'Électeur. Aussitôt parut un décret de la Convention qui organisait une « armée de Mayence » (9 décembre 1797).

Le gouvernement électoral, ayant demandé des explications à ce sujet, on lui dit qu'on avait l'intention d'occuper la forteresse. Et, en effet, tandis que les négociations s'ouvraient à Rastadt, une armée française bloquait Mayence, et Hadry, son général, faisait sommer le commandant (17 décembre). Le 20 décembre il envoyait son aide-de-camp Mortier à Aschaffenburg avec une lettre pour l'Électeur : on l'invitait à donner l'ordre au commandant Von Rüdt d'évacuer la forteresse s'il ne voulait pas voir les possessions électorales traitées en pays ennemi. L'Électeur répondit « qu'il enverrait sans retard l'ordre à son général de préparer immédiatement une capitulation. « L'effet n'ayant pas répondu aux paroles, Mortier repartit pour Aschaffenburg avec une lettre plus menaçante que la première : elle produisit l'effet désiré. On accorda aux troupes électorales et aux troupes d'Empire la sortie de Mayence avec tous les honneurs de la guerre, leurs armes et leur artillerie de campagne (29-30 décembre). C'est ainsi que retomba, pour dix-sept années, la grande forteresse allemande entre les mains des Français. On adressa aussitôt invitation à tous les Mayençais, exilés pour cause d'attachement à la France, de rentrer dans leur patrie. On replaça en grande pompe le *Freiheitsbaum* sur le *Speisemarkt*, et l'ancien clubiste Metternich célébra les grandeurs et les joies de la liberté. Sur la plus haute des tours de la cathédrale, on arbora un immense drapeau tricolore. Rudler, commissaire du gouvernement, installa une municipalité de sept membres qui, pour la plupart,

étaient des élus de février 1793, ceignit à l'ancien maire républicain Macke l'écharpe tricolore, lui donna l'accolade républicaine, institua deux juges de paix et remplaça sur tous les monuments le bonnet électoral par le bonnet de liberté. On pouvait craindre que les souvenirs de la première république mayençaise et de la cruelle réaction qui l'avaient suivie ne perpétuassent les haines entre concitoyens. Rudler adressa aux habitants une proclamation qui rappelait les vicissitudes de la liberté mayençaise, la nécessité de rester unis pour résister à la fois à l'aristocratie et à l'anarchie, et qui se terminait par ces mots :

Patriotes mayençais ! relevez vos courages ! montrez aussi toutes les vertus du vrai républicain. Oubliez magnanimement vos souffrances passées. Et vous qui trouviez dans vos intérêts privés un empêchement à manifester vos sympathies pour la France, n'hésitez plus à déclarer ouvertement vos sentiments ; ne travaillez plus contre votre bonheur. Unis par les doux liens de la fraternité, travaillez unanimement à l'accomplissement des lois qui sont la source de l'union fraternelle et qui l'établiront sur une base solide et éternelle.

Enfin la conquête du grand fleuve fut achevée par l'enlèvement des retranchements du Rhin auprès de Manheim, que défendait une petite garnison de troupes d'Empire : on tenait à ce que la question des frontières françaises ne pût même pas être discutée au congrès, et, comme ces troupes refusèrent de se rendre à la première sommation, un assaut, vivement mené, dans la soirée du 25 janvier 1798, nous livra

la position. D'autre part, nous n'étions pas réellement sûrs de Coblentz, si les Allemands restaient en possession d'Ehrenbreitstein sur la rive droite. On investit cette citadelle en mars 1798, et, en janvier 1799, le commandant électoral trévirois Fabre dut capituler, faute de vivres. Nous étions maîtres du Rhin.

CHAPITRE X

Le Congrès de Rastadt (1798-99).

I

De récents historiens allemands[1] ont raconté comment les divisions s'introduisirent dans le fameux « concert » des rois contre la France et comment la première coalition fut dissoute. L'élan chevaleresque qui, dans la campagne de 1792, avait entraîné le roi de Prusse dans les plaines de Champagne, se ralentit bientôt; dans celle de 1793, il prétend n'être plus qu'une puissance auxiliaire de l'Autriche; dans celle de 1794, il devient puissance mercenaire à la solde de l'Angleterre et ne lui en donne même pas pour son argent. Après Valmy, il s'était déjà laissé engager dans des négociations avec Dumouriez, même avec le jacobin Westermann. Les affaires de Pologne captivaient maintenant toute son attention. Il ne se souciait pas

1. Hæusser, *Deutsche Geschichte*, t. II. — Sybel. *Geschichte der Revolutionszeit*, t. III et IV.

d'aller combattre en Occident pour y favoriser un agrandissement de l'Autriche, pendant qu'en Orient l'Autriche et la Russie se partageraient la Pologne à son préjudice. Son entourage en revenait à la vieille idée de Frédéric II : à savoir que l'ennemie naturelle de la Prusse, c'était l'Autriche. On fit des ouvertures à Bâle, à deux agents secondaires de la République française ; puis on en vint à des négociations régulières ; finalement on signa la paix de Bâle. Les articles publics de cette paix stipulaient que les Français évacueraient les possessions prussiennes de la rive droite du Rhin, mais garderaient celles de la rive gauche ; que la République accepterait la médiation de la Prusse pour les États de l'Allemagne du nord ; que les Français cesseraient de faire la guerre dans cette partie de l'Allemagne ; que, même pour les États du sud (l'Autriche exceptée), ils ne recommenceraient pas les hostilités avant un délai de trois mois ; que dans l'échange des prisonniers prussiens et français on comprendrait également ceux de la Hesse, de la Bavière, de la Saxe, de Mayence. Les articles secrets laissaient à la France les mains libres en Hollande contre les Anglais ; s'il arrivait que la France se fît céder les provinces rhénanes, la Prusse serait indemnisée pour les territoires qu'elle y possédait ; si elle s'annexait Deux-Ponts, la République payerait au duc 1,500,000 thalers qui lui étaient dus par la Prusse ; pour assurer aux États de l'Allemagne du nord le bénéfice des avantages que la Prusse avait stipulés pour eux, on tracerait une ligne de démarcation infranchis-

sable aux armées belligérantes; si le Hanovre s'obstinait à troubler la paix de l'Allemagne neutralisée, la Prusse occuperait le pays (5 avril 1795).

La Prusse semblait arriver plus sûrement par la paix que par la guerre à la réalisation du rêve de Fréderic II : l'Allemagne du nord groupée tout entière sous son patronage. C'était sous l'égide prussienne que les États du nord allaient goûter les bienfaits de la paix, tandis que le sud de l'Allemagne serait en proie à la guerre. Partout où l'on accepterait la médiation prussienne, où l'on se renfermerait dans le cercle magique de sa *ligne de démarcation*, on serait en sûreté. L'Allemagne du sud pouvait se soustraire à l'influence autrichienne et imiter celle du nord : à tous les États secondaires de l'Empire, la paix de Bâle accordait un délai de trois mois pour entrer dans cette confédération des neutres. Ces avantages n'étaient achetés d'aucun sacrifice; si l'Empire perdait la rive gauche du Rhin, la Prusse était d'avance assurée d'une indemnité; mais, qu'on le remarque bien, elle n'avait pas *cédé* un pouce de territoire prussien ou allemand; elle avait réservé à l'Empire et à la Diète de Ratisbonne la solution des questions territoriales; bien plus, le négociateur français Barthélemy avait donné à entendre que la République ne revendiquerait probablement point les bords du Rhin. La Prusse pouvait même protester qu'elle ne faisait point une paix séparée, mais qu'elle ouvrait la voie à la pacification générale. Hardenberg, l'auteur de cette paix, avait donc le droit de la déclarer « sûre, avantageuse et

honorable. » Mais c'était surtout pour la République française qu'elle était tout cela.

On s'occupa ensuite de fixer la *ligne de démarcation*. Elle suivait le cours de l'Ems depuis son embouchure jusqu'à Münster; de Münster elle se dirigeait sur le Rhin, qu'elle atteignait à Duisburg; de Duisburg à l'embouchure du Mein, elle se confondait, naturellement, avec le cours du Rhin; elle enfermait alors les territoires de Darmstadt, de Franconie, de Haute-Saxe et laissait en dehors d'elle, exposés aux coups des Français, les cercles de Haut-Rhin, Rhin-Électoral, Souabe et Bavière, ainsi que la Bohême. Le Saint-Empire se trouvait donc partagé en deux fractions : l'Allemagne du nord, soumise à l'influence prussienne et en possession de la paix; l'Allemagne du sud, où dominait l'influence autrichienne et où la guerre sévissait.

La colère fut grande dans l'Allemagne du sud et à la cour de Vienne contre la Prusse. « La Prusse, s'écriait un pamphlet de ce temps, s'intitule amie des Français, c'est-à-dire des régicides, des incendiaires, des parjures, des athées... La Prusse introduit au sein des nombreux États de l'Empire les prêcheurs d'égalité et de liberté, les satellites des illuminés et des propagandistes, les destructeurs du trône et de l'autel, les ennemis des princes et de la noblesse, les adversaires de la sécurité et de la propriété, les sangsues du peuple, les destructeurs des bonnes mœurs [1].»

1. *Noch einmal Bemerkungen über den anderen preussischen Vertrag vom 17 mai 1795.*

Ailleurs, on représentait la Prusse comme *une nation de proie*, dont on prenait plaisir à relever tous les forfaits, comme une création éphémère du génie de Frédéric II, aidé du patronage des Bourbons, et qui n'ayant plus ni Frédéric, ni les Bourbons, allait tomber en dissolution [1].

D'autres s'affligeaient de la dissolution plus visible et de l'impuissance de l'Empire. L'exemple de la Pologne s'imposait, comme toujours en pareil cas, aux esprits troublés. « Cette fameuse liberté allemande, c'est l'absence de loi et de gouvernement, dégénérée en mépris des lois et décisions de l'Empire. Bien considérée, elle n'est, comme la liberté polonaise, ni plus, ni moins, que le triste droit de l'aristocratie, de la haute et basse noblesse d'Empire à traiter ses sujets en esclaves, et, dans le plus pressant danger, de ne contribuer en rien au salut de la patrie; de la pousser au contraire aux abîmes, par la continuation de l'oppression et des abus [2]. »

II

Les princes du Saint-Empire devaient être à l'Empereur d'un faible secours contre la France. Sans doute ils sévissaient avec assez de zèle contre les nouveautés révolutionnaires, proscrivaient dans leurs

1. *Patriotische aber ehrfurchtvolle Bemerkungen über die von S. M. dem Konige von Preussen zu Regensburg gemachte Erklærung.*

2. *Deutschland und Polen, eine Rhapsodie*, 1795.

États, à l'exemple du tsar Paul Ier, les chapeaux ronds, la poudre, les pantalons à la française, toutes choses qui sentaient le jacobinisme. Ils votaient avec enthousiasme, au Reichstag de Ratisbonne, les *Rœmermonate* pour les frais de la guerre ; mais ensuite ils négligeaient ou refusaient obstinément de les acquitter. Leurs contingents étaient en assez mauvais état ; encore, à la moindre alerte, ils voulaient les rappeler, sous prétexte de défendre leur propre territoire. La Diète elle-même s'épouvantait dès que les Français menaçaient de tourner sur Ratisbonne : dans les deux campagnes de 1796 et 1797 elle empaqueta plusieurs fois ses archives. En réalité nous n'avions qu'un ennemi sérieux : l'Autriche.

Le landgrave de Hesse-Cassel signa, le 28 août 1795, sa paix avec la France. Il s'engagea à renoncer à ses traités de subsides avec l'Angleterre et à ne plus lui fournir de troupes. Il autorisa la République à continuer l'occupation de ses territoires de la rive gauche. Puis ce fut le Hanovre qui sépara sa politique de celle de l'Angleterre, pour ne pas s'exposer à une invasion française ou à une occupation prussienne. Puis le duc de Brunswick fit cette déclaration à l'envoyé impérial près du cercle de Westphalie : « Il déplorait la nécessité qui ne laissait plus aux États particuliers d'autre alternative que se mettre à la discrétion d'un ennemi irrésistible ou de chercher son salut dans des traités de paix séparés. » Le gouvernement palatin était suspect depuis longtemps d'intelligences avec la République ; des pamphlétaires le traitaient d'espion des

Français. La capitulation des deux places fortes palatines de Düsseldorff et de Manheim, sur le Rhin, fut considérée par eux comme une double et évidente trahison.

Les progrès de Jourdan sur la rive droite du Rhin et la conquête de ces deux places occasionnèrent une panique générale, une émigration de tous les princes du voisinage : ceux de Bade, de Darmstadt, de Mayence, de Cologne, de Spire, quittèrent leurs capitales ou les asiles qu'ils avaient trouvés après leur première fuite. Le contingent saxon abandonna le camp autrichien et l'Électeur déclara que « devant la rapide irruption des Français ses propres États étaient en danger ; que, conformément aux lois de l'Empire, il rappelait son contingent pour sa propre défense. » L'empressement à se réfugier dans la ligne de démarcation était universel ; les armées françaises semblaient ne faire une battue en Allemagne que pour pousser les petits États effarés dans les filets de la Prusse. Celle-ci en prenait de la fierté et de l'arrogance, et son envoyé auprès du cercle de Franconie fixait aux États du Mein un délai de *cinq jours* pour faire leur paix avec la République.

Pendant ce temps, Moreau passait le Rhin à Kehl et s'emparait des défilés de la Forêt-Noire. Alors le directeur du cercle de Souabe déclara à l'archiduc que « le cercle de Souabe étant entré en négociations avec les Français, son contingent ne pouvait plus prendre part aux opérations. » Le duc de Würtemberg avait déjà signifié à l'Empereur que « il ne lui restait plus

qu'à tenter, pour le salut de son pays et de son peuple, un accord avec la France, afin de ne pas exposer son territoire, si maltraité déjà, aux ravages effrénés d'un ennemi sans ménagement. » Bade en fit autant. L'archiduc Charles, exaspéré, traita le cercle de Souabe en ennemi, ravagea son territoire, désarma son contingent, pilla l'arsenal d'Ulm. Tout cela n'empêcha point la défection des deux cercles de Souabe et de Franconie. Le margrave de Bade et le duc de Würtemberg signèrent avec la République une paix définitive, lui cédèrent tous leurs territoires en Franche-Comté, en Alsace et sur la rive gauche du Rhin, mais stipulèrent en leur faveur des indemnités sur la rive droite aux dépens des principautés ecclésiastiques. L'Électeur de Saxe fit également un traité de neutralité.

Cependant Moreau s'avançait sur la Bavière. L'Électeur Charles-Théodore, qui avait épousé fort vieux une jeune archiduchesse d'Autriche, ne se trouva point en sûreté dans sa capitale : la cour s'enfuit en Saxe. Le pays avait cruellement souffert du ravage des Autrichiens : les *landstænde* prirent alors sur eux de négocier en l'absence du prince. Les États du pays signèrent donc le traité de Pfaffenhofen (7 sept. 1796), qui imposait à la Bavière le retrait de son contingent, une contribution de 10 millions, 100,000 paires de souliers, 33,000 chevaux, 20 *tableaux* : Moreau imitait Bonaparte. La prompte retraite de ce général ne permit pas qu'on en arrivât avec ce pays à un traité définitif. Alors l'Électeur de Bavière refusa de ratifier le traité et le duc de Würtemberg accabla son

principal ministre de sa disgrâce. Néanmoins, par suite de la défection successive de tous les princes de l'Empire, l'Autriche se trouvait réduite à ses propres forces pour continuer la guerre.

La Prusse, qui d'abord n'était entrée en négociation avec la République qu'avec toutes sortes de répugnances, de réticences, d'arrière-pensées, s'humanisait de plus en plus. Le 5 mai 1796, elle signa un nouveau traité qui donnait à la *ligne de démarcation* une extension réclamée par les circonstances, abandonnait le principe de l'intégrité de l'Empire, désignait à la Prusse pour indemnité les évêchés westphaliens ; assurait à la Hesse-Darmstadt et à la Hesse-Cassel de semblables indemnités, et en outre la dignité électorale pour cette dernière ; stipulait pour la maison d'Orange, si elle était chassée de Hollande, la même dignité et une indemnité éventuelle qui porterait sur les évêchés de Bamberg et de Würtzburg, avec réversibilité à la Prusse ; enfin garantissait l'indépendance des villes hanséatiques. Les appétits de la Prusse étaient surexcités par cette riche proie que lui promettait la sécularisation des États ecclésiastiques : pour se faire la main elle fit valoir d'anciens droits sur Nürenberg et occupa cette ville, au grand scandale de l'Allemagne.

III

Ainsi la Prusse, tous les États secondaires de l'Allemagne à sa suite, avaient traité avec la République

française. Le tour de l'Autriche était venu. Bonaparte lui avait imposé la paix de Campo-Formio. Les articles publiés qui avaient trait aux affaires allemandes cédaient à la France les possessions autrichiennes des Pays-Bas et de la rive gauche (Falkenstein et le Frickthal) et convoquaient un congrès à Rastadt pour délibérer sur la paix d'Empire. Les articles secrets, beaucoup plus importants, abandonnaient le principe de l'intégrité de l'Empire : seulement l'Autriche ne voulait pas céder à la France toute la rive gauche; elle s'opposait à l'annexion des provinces prussiennes Mœrs, Clèves, Gueldres, non par intérêt pour la Prusse, mais au contraire pour lui ôter tout prétexte à indemnité sur la rive droite du Rhin. En revanche elle se réservait à elle-même l'évêché de Salzburg et la partie orientale de la Bavière. Le duc de Modène recevrait une compensation en Brisgau. Elle consentait à l'indemnisation des princes dépossédés et même du prince d'Orange : mais c'était affaire à régler entre elle et la République. Elle s'engageait enfin à évacuer toutes les forteresses et positions de l'Allemagne antérieure : Mayence, Ehrenbreitstein, Philippsburg, Manheim, Kœnigstein, Ulm, Ingolstadt. Elle s'engageait à les remettre aux troupes d'Empire, sachant très-bien que c'était les livrer à la France L'Autriche perdait 1,200,000 sujets et en gagnait deux millions Mais le Saint-Empire recevait de ce traité un terrible ébranlement; il perdait la rive gauche du Rhin, son cercle de Bourgogne (Belgique), ses vieux droits en Italie; sur son territoire de la rive

droite allaient se prendre les indemnités pour les princes dépossédés de la rive gauche, même pour des princes entièrement étrangers à l'Allemagne : le duc de Modène, le stathouder de Hollande. La question des indemnités allait provoquer la ruine de sa constitution. Enfin les traités de Bâle et de Campo-Formio envenimaient les haines et les défiances réciproques de ses deux grandes puissances militaires, la Prusse et l'Autriche.

Le traité de Campo-Formio était d'ailleurs gros de difficultés que le congrès de Rastadt ne pourrait résoudre. On n'avait point touché, dans les articles publics, au principe de l'*intégrité de l'Empire*, que l'on abandonnait dans les articles secrets. Bonaparte promettait à l'Autriche des territoires bavarois que le gouvernement français était bien décidé à ne pas concéder : c'eût été la ruine de la Bavière. On promettait à l'Autriche de ne rien prendre et de ne rien donner à la Prusse : on avait promis tout le contraire à la Prusse. L'Autriche abandonnait l'Empire et ses forteresses, sans avoir même la loyauté de l'avertir de cet abandon.

IV

Le congrès s'ouvrit à Rastadt au milieu d'un déluge de brochures et de pamphlets. « *Un patriote allemand* » était d'avis que l'Allemagne évacuât Ehrenbreitstein pour ne pas donner d'ombrage aux Fran-

sais, possesseurs de Coblentz ; que la Prusse s'alliât étroitement avec la France tout en s'éloignant des frontières françaises ; le reste de l'Allemagne se constituerait en une grande *union des princes* qui ne prendrait plus aucune part aux guerres de la Prusse et de l'Autriche : c'était déjà le système de 1806. Dans la *Passion du Congrès de la Paix* on appliquait à la situation tragique du Saint-Empire les versets de l'Évangile. « Là (à Rastadt) s'étaient assemblés les grands prêtres, les scribes et les pharisiens pour aviser au moyen de surprendre le Saint-Empire par ruse. » « Mon âme est triste jusqu'à la mort, » disait le vieux *Reich*. — Les princes ecclésiastiques songeaient peut-être à Dalberg, coadjuteur de Mayence : « En vérité, en vérité, je vous le dis : il y en a un de nous qui nous trahira. » — « Que me donnez-vous pour que je vous le livre ? » demandait la Prusse. — L'Empereur « le fit enchaîner et le livra pour qu'il fût crucifié. » — Les soldats de l'Empire, qui l'avaient si mal défendu, « frappaient leur poitrine en s'en revenant. »

D'après le *Testament du Saint-Empire*, la République française, comme légataire universelle, héritait de la rive gauche. « A Sa Sainteté le Pape, il léguait la caisse d'opérations et la bulle d'or : la première, pour combler le vide de son trésor, la seconde, pour qu'il pût dorer ses propres bulles, et, par cet éclat extérieur, indispensable dans notre siècle de corruption, retrouver son crédit perdu. » Les titres d'Empire, grands, petits et moyens, on les mettra aux enchères, et du produit de la vente on instituera un

service funèbre. Les revenus de l'Empire, à la maison des pauvres de Ratisbonne, qui n'en deviendra pas plus riche. Les *bancs* des prélats, *bancs* des comtes, etc., aux écoles. L'armée d'Empire passera au landgrave de Hesse-Cassel pour qu'il puisse la mettre aux enchères et l'envoyer en Angleterre, en Amérique ou dans l'Hindoustan. Toutes les perruques, manteaux et autres objets d'apparat seront donnés au musée d'histoire naturelle de Londres, pour y être compris dans la grande collection des perruques pour toutes les nations et pour tous les temps. La députation de la paix à Rastadt se déclarera « en permanence » et travaillera à la conclusion d'une paix perpétuelle : toutefois chaque article de cette paix ne pourra être rédigé en moins de cinquante mille séances, etc.

Pendant ce temps se réunissait le fameux congrès. La République française fut représentée un moment par Bonaparte, puis par Treillard, enfin par Jean Debry, Bonnier et Roberjot. François II y avait envoyé, comme empereur d'Allemagne, Metternich, comme roi de Bohême, Cobentzel, comme souverain d'Autriche, Lehrbach. L'Empire y était officiellement représenté par une députation de la paix, composée de dix membres : Mayence, Autriche, Saxe, Bavière, Würtzburg, Hanovre, Hesse-Darmstadt, Bade, Augsburg et Francfort. Mais à côté de cette légation officielle, tous les princes, toutes les villes, tous les intérêts, jusqu'aux protestants opprimés du Palatinat, avaient envoyé à Ratisbonne leurs fondés de pouvoirs. C'était surtout auprès des commissaires français, bien

plus, auprès de leurs secrétaires et de leurs valets de chambre, que s'empressaient les principicules ambitieux ou inquiets.

La légation française n'avait qu'une tactique à suivre : faire autant que possible des négociations séparées avec les divers États, sans attendre le bon plaisir de l'Autriche ; ne pas sacrifier la Bavière à l'Autriche, et pour cela s'appuyer sur la Prusse ; ne pas séculariser à outrance, et pour cela s'appuyer sur l'Autriche ; arriver à obtenir la rive gauche du Rhin.

A quel moment s'est manifestée en France cette ambition de réunir à la France la rive gauche du Rhin ? Sieyès, dit-on, aurait le premier prononcé le mot de *frontières naturelles*, au commencement de 93. En automne 1795, Roberjot fit un rapport officiel sur les frontières naturelles. Toutefois avant Sieyès, c'est un Allemand qui a formulé cette théorie. « Le Rhin, s'écriait Forster au club de Mayence, dans la séance du 13 novembre 1792, le Rhin, un grand fleuve navigable est la frontière naturelle d'une grande République qui ne désire pas faire de conquêtes, qui n'accepte que les pays qui s'unissent librement à elle, et qui a le droit de demander pour la guerre que lui ont insolemment déclarée ses ennemis une juste indemnité. Le Rhin, si l'on s'en remet à l'équité, doit rester la frontière de la France. » La Convention de Mayence avait admis ce principe ; et à l'époque du Congrès de Rastadt, l'ancien clubiste Hofmann, réfugié à Paris, offrait 6,000 livres « à celui qui pourrait prouver avec quelque apparence de raison que le gouvernement fran-

çais ne serait pas, s'il abandonnait la frontière du Rhin, injuste et impolitique au premier chef. »

En effet, si la guerre qu'on nous faisait depuis 1792 était une guerre injuste autant que fertile en conséquences déplorables, il était juste qu'on nous indemnisât. Pour prévenir le retour fort probable de cette redoutable agression, nous avions le droit de nous assurer une frontière facile à défendre. L'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Russie, s'étaient considérablement agrandies ; le maintien de l'équilibre européen exigeait aussi que la France obtînt un agrandissement. Les peuples du Rhin, à deux reprises différentes, s'étaient donnés à nous : à peine avions-nous le droit de les repousser et d'imposer aux libéraux rhénans l'alternative d'émigrer ou de subir les vengeances de la réaction. La réunion à la France était à cette époque non une annexion, mais un affranchissement. Pourtant, si la réunion de la partie septentrionale des pays rhénans devait être une cause de rupture, la source de guerres perpétuelles, il n'était que sage, surtout pour une République, de se montrer désintéressé. Il était dangereux d'avoir encore besoin de Bonaparte.

Le gouvernement français avait longtemps hésité. Beaucoup trouvaient prudent de rendre les pays conquis ou de se contenter de la ligne de la Meuse ; il était dangereux pour un État libre de s'annexer des races étrangères, et la France était peut-être déjà trop étendue pour une République ; la belle frontière fortifiée par Vauban, les forces nationales qui nous avaient permis de dompter l'Europe, suffisaient à notre sécurité. Tout

au plus pourrait-on demander Kaiserslautern, Luxembourg, Mons, Tournay, Nieuport, ce qui nous donnerait une frontière tout aussi tenable que celle du Rhin. Il fallait rendre le reste. A l'époque de la paix de Bâle, les deux manières de voir partageaient les esprits; presque à la même époque, Barthélemy déclarait, à Bâle, qu'il ne croyait pas qu'on exigerait la frontière du Rhin, tandis qu'à Paris, Sieyès affirmait à l'ambassadeur Gervinus qu'il fallait à la France ses frontières naturelles et un autre système en Allemagne[1]. C'est ce point de vue qui, en 1798, avait prévalu dans les conseils du gouvernement et que les envoyés français étaient chargés de faire prévaloir à Rastadt.

Les Français s'étudièrent tout d'abord à ôter au Reichstag toute illusion sur « l'intégrité de l'Empire. » L'occupation de Mayence, du retranchement du Rhin, le blocus d'Ehrenbreitstein, les décrets d'organisation de la rive gauche du Rhin, firent passer la Diète par toutes les nuances de l'étonnement et arrachèrent à l'Empereur l'aveu de ses concessions. Le 11 mars 1798, la députation de paix céda la rive gauche du Rhin sauf la partie septentrionale, restriction dont les Français ne voulurent pas entendre parler, et aborda la question des indemnités par sécularisation. Les princes temporels accueillirent cette idée avec enthousiasme : « Ce n'est qu'en fortifiant les États en énergie

1. Carnot disait aussi aux diplomates prussiens (août 1797) qu'il allait mettre de l'ordre dans ce chaos de la constitution allemande. Vœu imprudent! quelle meilleure garantie pour l'indépendance d'une république pacifique que l'impuissance du Saint-Empire?

intensive, disait la Bavière, que l'on rendra à l'Empire la force qu'il a perdue par la diminution de son *extension.* » Les princes d'église faisaient triste mine à ces aphorismes. Ils se sentaient entourés de convoitises : ils étaient serrés de près, les archevêques et évêques par les grandes puissances, les abbés et les petits prélats par les principicules et les chevaliers d'Empire. « Tous ces ecclésiastiques, raconte Lang dans ses mémoires, avaient l'air d'excommuniés. » L'Autriche était fort inquiète de la tournure que prenaient les affaires. On allait ruiner les États ecclésiastiques et l'influence autrichienne en Allemagne, et on ne lui accordait rien de ce qu'elle souhaitait. Elle eut à Seltz (Alsace), une conférence séparée avec la France, mais elle ne put obtenir ni le sacrifice de la Bavière orientale, ni la restitution de l'Italie, ni la promesse que la Prusse ne recevrait aucune indemnité. La propagande révolutionnaire dans l'Allemagne du Sud, les interventions françaises en Suisse et à Rome achevèrent de l'irriter. Elle rompit les conférences de Seltz, négligea désormais les travaux du Congrès et s'occupa de préparer la deuxième coalition.

En avril 1798, la députation de la paix avait consenti à l'abandon de la ligne du Rhin. Mais les Français présentèrent de nouvelles exigences : ils exigeaient la démolition d'Ehrenbreitstein, ce qui était juste ; ils exigeaient aussi toutes les îles du Rhin, les têtes de ponts de Castel, de Kehl, et plusieurs journées de terre sur la rive gauche en face d'Huningue : ce qui était injuste, car le Rhin devait offrir une égale sécurité

aux deux parties. On négocia longtemps encore. Le 9 décembre 1798, les Français présentèrent un ultimatum où ils ne demandaient plus que le thalweg du Rhin et promettaient de s'occuper du règlement des indemnités. Cet ultimatum fut accepté par 7 voix contre 3; Darmstadt et Bade exprimèrent leur reconnaissance pour la modération française.

Déjà la guerre européenne avait recommencé. Le Congrès était entouré de troupes autrichiennes. Le 28 avril, les envoyés français furent assassinés sur la route de Rastadt à Kehl. La France ne fut point heureuse d'abord ; puis, Masséna à Zürich, Brune à Bergen sauvèrent les frontières de la République. Mais celui qui devait perdre le Rhin et les Alpes débarquait à Fréjus.

CHAPITRE XI

Le Rhin sous la domination française.

I

Le mode d'administration des pays rhénans éprouva, de 1794 à 1801, de singulières vicissitudes. Les gouvernements qui se succédèrent à Paris n'avaient pas les mêmes idées administratives. En outre, les principes durent se modifier avec la politique générale : la réunion même des pays rhénans fut pendant quelque temps une question pour les hommes d'État de la Convention et du Directoire. On ne songea pas d'abord à donner au pays une organisation régulière et définitive : les généraux des différentes armées, les représentants du peuple en mission, administrèrent longtemps d'après leurs idées particulières, suivant des principes et sous l'empire de circonstances fort différents. Le plus souvent ils laissaient en place les fonctionnaires et les tribunaux des gouvernements déchus, se bornant à pourvoir à l'approvisionnement, à la sécurité des armées, à la protection des sociétés populaires :

1° Le 14 novembre 1794, on établit à Aix-la-Chapelle une *Administration centrale* qui s'étendait sur les pays entre Meuse et Rhin, depuis la Hollande jusqu'à Andernach. Le pays, ainsi administré, se divisait en sept districts. A la différence de ce qui s'était passé à l'époque de Custine, c'était, en 1794, le Rhin inférieur qui avait été conquis le premier. Puis, après l'occupation du Rhin supérieur, le reste des pays rhénans fut partagé en dix districts et réuni sous une autre *Administration centrale* qui résida à Trèves (27 janvier 1795). Enfin les deux gouvernements furent réunis en un seul, dont le chef-lieu restait à Aix-la-Chapelle (10 mars 1795).

2° Par décret du 3 février 1796, le Directoire supprima l'*Administration centrale*, la remplaça par une *Commission administrative* dont il nomma les membres par décret du 3 mai ;

3° Ils n'étaient pas encore entrés en fonction que le 17 du même mois on institua, en place de cette commission, deux *Directions générales*, l'une pour les pays entre Meuse et Rhin, chef-lieu Aix-la-Chapelle, l'autre pour les pays entre Moselle et Rhin, chef-lieu Coblentz. On y avait introduit le système municipal et judiciaire de la France, des justices de paix pour la première instance, des tribunaux d'appel, etc. Plus d'une modification fut encore apportée dans les deux *directions* par les généraux ou représentants du peuple : ainsi Merlin de Thionville établit, pour le pays entre Rhin et Moselle, une *Administration centrale* à Kreuznach, avec les six districts de Kreuznach, Coblentz,

Meisenheim, Deux-Ponts, Worms, Trèves (17 octobre 1796).

4° Le 4 février 1797, le Directoire chargea Hoche, général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, de réorganiser les pays conquis. Hoche institua, à Bonn, une *Commission intermediaire*, composée de cinq membres. Toutes les autorités françaises, quel que fût leur nom ou leur origine, étaient révoquées ; la commission devait faire une enquête sur leurs actes. Tous les juges ou fonctionnaires des anciens gouvernements déchus devaient rentrer en fonctions : ceux qui étaient morts ou émigrés seraient remplacés par des indigènes. Les réquisitions et contributions de guerre étaient interdites : mais on percevrait pour le compte de la République les anciens impôts, augmentés d'un tiers pour faire face aux dépenses de la guerre. Dans chaque municipalité, on placerait auprès des autorités indigènes un commissaire français, parlant l'allemand, qui serait chargé de faire surveiller l'exécution des lois, la répartition et la levée des impôts, et d'administrer les biens nationaux et les biens d'émigrés. Un conflit s'éleva entre Hoche et Moreau, général en chef de l'armée de Rhin et Moselle. Moreau prétendait que Hoche n'avait d'ordre à donner que dans les cantonnements de sa propre armée ; Hoche affirmait qu'on lui avait donné des pouvoirs spéciaux sur toute la rive gauche du Rhin. Il finit par obtenir gain de cause.

5° Après la mort de Hoche et la disgrâce de Moreau, le Directoire récompensa Augereau, le *héros* du 18

fructidor, en réunissant sous sa main les deux armées, qui prirent le nom d'*armée d'Allemagne*, et en lui confiant les pouvoirs administratifs de Hoche. Augereau montra plus d'ardeur que ses devanciers à protéger les *patriotes*, à punir les émigrés, à exiger des anciens fonctionnaires le serment à la royauté et à l'anarchie, à faire vendre et diviser les biens d'église. Le 9 décembre 1797, ses troupes furent partagées en *armée du Rhin*, qui resta sous ses ordres, en *armée de Mayence*, sous le commandement d'Hadry, chargé de s'emparer de cette forteresse. Enfin le Directoire qui, depuis Campo-Formio avait pris son parti sur les pays rhénans, nomma, le 4 novembre 1797, l'Alsacien Rudler *commissaire du gouvernement* pour tous les pays entre Rhin et Meuse ou Moselle. C'est à lui que la rive gauche du Rhin dut son organisation définitive, l'introduction, dans les anciennes terres d'Empire ou d'Église, de toutes les lois et institutions de la France révolutionnaire. Le commissaire du gouvernement résidait à Mayence et avait la haute main sur les préfets eux-mêmes. L'organisateur Rudler eut pour successeurs dans cette haute position : en 1799, Marquis, puis Lakanal; sous le Consulat, Shée, homme bienveillant, mais faible et paresseux, qui laissa toute l'autorité à son secrétaire Dufeuille; Jollivet, le futur administrateur de la Westphalie; Jean-Bon Saint-André, le probe et intrépide conventionnel, auquel le pasteur van Alpen dédia son *Histoire de la rive française du Rhin*[1],

1. Van Alpen, *Geschichte des frankischen Rheinufers : was es war und was es itzt ist.* 2 vol. 8°, Cologne, 1802.

et qui mourut plus tard préfet de Mayence. Le Commissariat survécut au décret consulaire du 9 février 1801, qui proclamait l'incorporation définitive des pays rhénans à la France ; c'est seulement le décret du 30 juin 1802 qui établit les départements rhénans sur un pied de complète égalité et uniformité avec les départements français.

II

La rive gauche du Rhin avait dû supporter, pendant les campagnes de 1794-97, toutes les charges qu'entraîne la guerre : réquisitions, logements militaires, contributions pour l'entretien des armées, cours forcé des assignats, etc. Du reste, elle n'avait guère à envier, sous ce rapport, au reste de la France ; seul, le Palatinat, théâtre de nombreux combats, avait plus souffert. Ce n'était pas sans de grands sacrifices pour tous que l'on pouvait soutenir cette lutte gigantesque contre les coalitions féodales et monarchiques. Aussi les libéraux de la rive gauche ne songèrent-ils pas à imputer à la France des maux inséparables de la guerre. Ils se rapprochèrent au contraire des Français, agitèrent les populations en faveur de la République, s'étudièrent à frapper les esprits, ou par d'énergiques manifestes, ou par de grands spectacles. Les plantations de *Freiheitsbaüme*, les fêtes publiques en l'honneur des victoires de la France en Hollande, en Italie et en Espagne, firent diversion aux anxiétés publiques.

Partout les républicains allemands de 1792, un mo-

ment écrasés sous une brutale réaction, relevèrent la tête. A Cologne, ils comptaient dans leurs rangs un certain nombre d'anciens religieux : circonstance peu étonnante quand on songe à la proportion des ecclésiastiques relativement au chiffre de la population colonaise. L'avocat Sommer, l'ancien franciscain Geich étaient les orateurs du parti : Viergans publiait une fois par décade son audacieux journal le *Brutus*. A Bonn, on citait l'avocat Eschweiler, le médecin Anschel, le professeur Gall. A Mayence, Metternich avait rassemblé les débris de l'ancien club; mais Mayence, si cruellement éprouvé en 1793, laissa passer la direction générale du parti à sa voisine Coblentz. Les chefs du club de cette ville étaient le professeur Gerhard, le juriste Grebel, le prêtre Beaury, et surtout un jeune homme de 21 ans (né en 1776), d'un talent brillant, un peu violent, d'une âme énergique et courageuse, d'une foi passionnée dans les principes républicains qui s'associait singulièrement chez lui à un grand attachement pour l'Allemagne. A vingt ans, Gœrres avait écrit « *La Paix générale*, *un idéal*, » et envoyé au Directoire un projet de paix perpétuelle en dix-sept articles. « Il était réservé à notre génération, disait-il, après de longs siècles d'horreur, de voir apparaître tout à coup une puissante nation qui arrachât à son tyran les *droits de l'homme* couverts d'une rouille séculaire et devenus méconnaissables, qui les proclamât et les plaçât devant les yeux de l'Europe étonnée, dans leur splendeur originelle. Cette grande lumière, qui éclaira toutes les obscurités de ses ſueurs

fulgurantes, épouvanta les despotes... Presque tous les rois de droit héréditaire tombèrent sur le jeune État. Un moment ce choc redoutable compromit ses frontières, mais il reprit possession de lui-même et chassa loin des limites de la nouvelle République les hordes envahissantes de cette bande de despotes. Étourdis et comme frappés d'un même coup de tonnerre, ils restèrent d'abord en proie aux transports de la rage impuissante et d'un orgueil si effroyablement désillusionné; ils firent des bravades encore quelque temps; puis ils fléchirent et, l'un après l'autre, implorèrent la paix de cet ennemi autrefois si méprisé. » Dans son journal intitulé la *Feuille rouge* (*das rothe Blatt*), il caricatura avec une verve infatigable les princes-évêques, les rois confédérés; il n'épargna ni les fautes de ses amis politiques, ni les abus de pouvoir des fonctionnaires français. Il se fit beaucoup d'ennemis; un article dirigé contre le landgrave de Hesse, alors en paix avec la France, amena la suppression du journal. Mais il reparut sous un autre titre : *le Gnome en habit bleu* (*Rübezahl im blauen Gewande*), également décadaire. Gœrres, physiologue et orientaliste remarquable, était en même temps un brillant orateur populaire.

Un grand nombre des patriotes cisrhénans de 96 regardait comme indispensable la réunion immédiate à la République française. D'autres, dans leur désir de sauvegarder la nationalité germanique, s'arrêtaient à ce moyen terme que la Convention de Mayence avait déjà formulé dans son décret du 18 mars 1793 : une

République cisrhénane, indépendante de l'Allemagne, germanique de langage, française de principes et d'institutions, protégée par la France. Ce système avait tous les inconvénients d'une demi-mesure. La Convention de Mayence avait dû elle-même revenir sur son vote et demander la réunion pure et simple avec la France. Pourtant, à une époque où la France ne paraissait pas se soucier de donner plus d'extension à son territoire, où elle s'entourait d'une ceinture de jeunes républiques, où elle paraissait chercher moins son agrandissement que l'affranchissement des peuples, pourquoi un Hoche n'aurait-il pas pu constituer une République cisrhénane, comme Bonaparte constituait une République cisalpine?

L'idée d'une République cisrhénane était médiocrement populaire sur les bords du Rhin. Les efforts de Gœrres et de ses amis allaient rencontrer des obstacles insurmontables, non-seulement dans la politique générale, mais dans les défiances de leurs concitoyens.

Les conservateurs purs et simples du passé devaient être aussi hostiles à la République cisrhénane qu'à la République française. D'autres pensaient que cette République cisrhénane était une chimère; que les Français lutteraient volontiers pour prendre les bords du Rhin, mais ne prodigueraient pas leur sang pour fonder un État indépendant; qu'il n'y avait pas de milieu entre le retour à l'Empire ou l'annexion à la France; que s'il fallait vivre en république, il valait mieux appartenir à un peuple puissant, victorieux de tous les autres, qu'à

un petit État qui végéterait entre la hautaine protection de la France et les menaces éternelles de l'Empire; que, dans la République cisrhénane, on serait gouverné par les républicains indigènes qui avaient leurs rancunes et leurs passions personnelles; qu'on trouverait plus d'ordre, plus de sécurité, plus d'impartialité sous un gouvernement placé plus haut et plus loin. Un très-grand nombre pensait que ce n'étaient point les discours patriotiques et les plantations de *Freiheitsbaüme* qui décideraient de leurs destinées et qu'il était fort inutile de se compromettre envers les princes déchus, l'Empire et l'Empereur, si l'on devait un jour retomber sous leur domination. L'exemple des réactions de 1793 était là pour enseigner la prudence. Beaucoup de fonctionnaires et de gens influents répondaient aux clubistes de Coblentz, ou aux généraux français, qu'ils se considéraient comme tenus par leur serment envers leurs anciens princes ou électeurs, mais qu'ils étaient disposés, une fois déliés de leurs obligations par le futur traité de paix, à servir avec la même fidélité le gouvernement que leur donnerait le droit des gens. En un mot, ils n'avaient ni passion pour la France, ni enthousiasme pour la liberté, ni attachement obstiné à l'ancien ordre de choses : ils étaient prudents et indifférents. Ils voulaient bien se laisser prendre, mais non se donner. Surtout ils ne voulaient s'engager qu'à bon escient et envers un gouvernement bien établi. Dans la masse du peuple, malgré une réserve semblable, on voyait éclater une grande sympathie pour les idées de la Révolution : la

suppression des droits féodaux et des dîmes, le partage des biens d'église plaisaient fort aux paysans. Ils auraient difficilement supporté le retour de l'ancien régime : les courtes restaurations de 1793 avaient montré clairement l'impossibilité de restaurations définitives.

Une autre catégorie particulière d'opposants, c'étaient les partisans de l'indépendance locale qui auraient voulu fonder non une République cisrhénane, mais autant de républiques qu'il y avait de cantons sur la rive gauche du Rhin. C'est ainsi que le petit bourg de Saint-Ingbert se constitua, en 1797, en *État libre et indépendant.*

Toutefois, les hommes de Coblentz se donnèrent beaucoup de mal pour la propagande. A cheval ou en voiture, ils se répandaient dans les localités environnantes, distribuaient aux nécessiteux du pain et de l'argent, promettaient aux catholiques protection pour leur culte et leurs cérémonies, recueillaient des signatures pour les pétitions, propageaient des brochures et des pamphlets, fondaient des journaux ; ainsi, à Bingen, les *Entretiens politiques sur la rive gauche du Rhin.* Les autorités françaises favorisaient leurs efforts. Hoche (27 août 1797) reçut à son quartier-général de Wetzlar une de leurs députations et enjoignit à la *Commission intermédiaire* de favoriser les communes qui planteraient l'arbre de liberté. Partout ils commencèrent la lutte contre les magistrats, les bourgmestres, les conseils, et même contre les *Zünfte*, qui renfermaient tant d'éléments conservateurs. A

Coblentz, à Bonn, à Cologne, les anciennes municipalités s'opposèrent si énergiquement à leurs efforts que la *Commission intermédiaire* les supprima et les remplaça par des municipalités composées de *fédérés*. Ils avaient perfectionné leur organisation : outre le bureau central établi d'abord à Kreuznach et qui suivit ensuite à Bonn la *Commission intermédiaire*, les *fédérés* avaient des bureaux de localités et des bureaux de districts, à la tête desquels était un président, assisté d'un secrétaire. Ils avaient une sorte d'ambassadeur auprès du Directoire, Winkelmann, l'ancien maire républicain de Worms, et un chargé d'affaire au quartier général de Hoche. Leurs adhérents avaient adopté un uniforme vert. La République cisrhénane avait déjà son organisation intérieure, sa diplomatie, son pavillon.

La lutte n'était pas moins vive dans le Palatinat et le duché de Deux-Ponts que dans les anciens électorats ecclésiastiques. A Neustadt, à Dürkheim, à Grünstadt, à Kaiserslautern, les patriotes avaient obtenu de grands avantages sur l'ancien parti. En somme, de l'aveu même des historiens conservateurs, dans cinquante communes (parmi elles les plus considérables de la rive gauche), on planta le *Freiheitsbaum*. « Maintenant, écrivait Gœrres, flotte dans les grandes villes de notre patrie le drapeau de la liberté; leurs municipalités sont composées de patriotes énergiques et courageux, qui ne s'enferment pas dans un nuage épais comme leurs intrigants prédécesseurs, mais administrent les affaires sous l'œil vigilant de leurs

concitoyens. Là où des agents aristocratiques empêchaient encore la chute des anciens régimes, ils sont devenus plus prudents ; ils n'osent plus, aussi impudemment qu'auparavant, se faire les insulteurs de la République et les sangsues du pays. Les sociétés populaires commencent à répandre avec succès les principes libéraux dans la masse du peuple et à y jeter la semence d'une splendide récolte. »

Le 23 septembre, Gœrres, avec une députation de patriotes, allait répandre des fleurs sur le cercueil de Hoche. Avec ce général, on peut le dire, était enterrée la République cisrhénane. Le traité de Campo-Formio (17 octobre), la nomination de Rudler (4 novembre), sa proclamation du 11 décembre, montraient clairement que l'incorporation de la rive gauche était chose arrêtée au sein du gouvernement français. La République cisrhénane perdit beaucoup de croyants ; en revanche le sentiment populaire, qui s'était montré assez tiède à son égard, se prononça avec une certaine vivacité pour la République française. A Neustadt, à Frankenthal, à Gemersheim, Bliescastel, Lambsheim, Annweiler, à Deux-Ponts, à Spire, dans tout le Palatinat, aussi bien que dans les villes du Rhin, la fête « de l'union fraternelle avec la nation française » fut célébrée avec une grande solennité. Les patriotes persécutés de 1793 se consolèrent en voyant se réaliser les décrets de la Convention de Mayence. Dans ces solennités républicaines de 1797 et de 1798, ce n'était plus une poignée de républicains qui discouraient ou chantaient des hymnes devant une foule parfois indif-

férente : ce sont les populations entières que les chants révolutionnaires mettent en mouvement, des processions de jeunes filles, des cavalcades de jeunes gens parés des couleurs tricolores. Après les discours des généraux et des soldats français, on entendait, au pied du *Freiheitsbaum*, des orateurs féminins, de la meilleure bourgeoisie locale, faire l'éloge « de la bienfaitrice, de la libératrice toute-puissante du genre humain : la République! » Le pays rhénan se donnait vraiment à la France. Que l'on compare les fêtes de 1798 dans les villes du Rhin, et le deuil de 1871 dans les villes d'Alsace et de Lorraine!

Les fédérés cisrhénans acceptèrent de bonne grâce l'échec d'une partie de leur programme. L'important, après tout, comme l'avaient bien compris les conventionnels mayençais de 1793, c'était d'être libres et de faire partie d'un peuple libre. A Cologne, à Bonn, ils illuminèrent la ville, lurent au peuple la proclamation de Rudler. A Coblentz, Gœrres résumait ainsi les idées de son parti sur cette nouvelle évolution politique : « La réunion avec la République française était la meilleure fortune pour la rive gauche du Rhin. On n'avait pu faire jusqu'ici des efforts pour la réaliser, puisque le Directoire voulait, non la réunion, mais l'indépendance des pays occupés. Aujourd'hui, on nous accorde la réunion, et par là nous atteignons le but si longtemps désiré... L'arbitraire des princes ne saurait s'enchaîner par des traités de paix, pas plus que la voracité de l'hyène ou la férocité du tigre par des *bulles d'or*. Mais nous sommes maintenant unis

avec la France, nous faisons partie d'un colosse qui, rien que par son poids énorme, écraserait les cabales de ce parti qui a juré une haine éternelle à l'humanité. » Comme Forster, il pensait que « la nature a donné le Rhin pour frontière à la France. Malheur à l'insensé qui voudrait déplacer ses limites!... L'union avec la France était le but en vue duquel nous avons toujours travaillé et non sans succès. Nous avons seulement changé nos couleurs (le vert contre le tricolore); mais nous maintiendrons inébranlablement notre fédération, sentinelle vigilante pour la liberté, terrible aux scélérats et aux aristocrates. » Toutefois, la lutte entre les deux partis continuait dans Coblentz : les patriotes ne se trouvaient pas assez soutenus par le *commissaire du gouvernement*, Lakanal. Ils envoyèrent à Paris une députation composée de Gœrres, Witztumb, et du général mayençais Eckemeyer.

Ils arrivèrent dans la grande capitale révolutionnaire, au lendemain du 18 brumaire : c'est le consul Bonaparte qui les reçut. « Les habitants des quatre départements pouvaient, sans restriction, compter sur la justice du gouvernement français ; il ne perdrait jamais de vue leur bonheur. » Cette confiscation de la République par un homme causa à Gœrres une amère désillusion. Ce n'est pas la seule fois que le bonapartisme a été mortel à la réconciliation des deux peuples sur le terrain des principes de 1789. Ce sentiment se fit jour dans *le Résultat de ma mission à Paris*, que Gœrres adressa à ses concitoyens. Il avait reçu, écrivait-il à ses amis « une blessure qui

ne pouvait se guérir; les grandes images qui avaient grandi avec lui étaient brisées. » Il se retira de la vie politique et devint professeur à quatorze cents francs d'appointements. Plus heureux que Forster, il trouva des consolations dans la vie de famille et dans ses nombreux travaux sur la physiologie, l'organologie, l'art, la littérature du moyen âge, la philosophie, les religions de l'Orient. En 1814, l'homme qui avait demandé la réunion à la France de la rive gauche du Rhin fut un de ceux qui revendiquèrent pour l'Allemagne la Lorraine et l'Alsace. Redevenu Allemand, mais resté libéral, il fut un des persécutés de 1815. A la chute de Napoléon, il avait publié le *Mercure du Rhin*, que le gouvernement prussien interdit en 1816. En 1818, une *Adresse* à Hardenberg le rendit plus suspect encore, et, en 1820, sa publication de l'*Allemagne et la Révolution* provoqua l'ordre de l'enfermer dans une forteresse. La France et Strasbourg, qu'il avait voulu nous arracher, puis la Suisse, lui servirent alors d'asiles. Il mourut le 29 janvier 1848, avant d'avoir vu le réveil si court de l'Allemagne, mais laissant à la postérité de nombreux ouvrages sur presque toutes les connaissances humaines. Tel fut la fin de cet homme remarquable, révolutionnaire encyclopédiste, sorte de Humboldt démocratique, qui avait aimé la France de 1792 jusqu'à vouloir devenir Français. Les autres fédérés disparurent en même temps que lui de la scène politique, et dans l'Allemagne rhénane comme dans la France, un seul homme pensa et agit pour tous.

III

Pendant ces fluctuations de l'opinion, Rudler et ses successeurs poursuivirent leur travail d'organisation. Avant la conquête de la rive gauche du Rhin, on y comptait neuf évêchés ou archevêchés, sept abbayes, deux ordres religieux militaires (Teutonique et Saint-Jean), soixante-seize princes ou comtes, quatre villes d'Empire, une foule de *chevaleries*. Le 5 avril 1795 on avait aboli les prérogatives, exemptions et priviléges de la noblesse cisrhénane; le 26 mars 1798 on abolit « la noblesse héréditaire et les titres de princes, de ducs, comtes, marquis et autres semblables, » les justices patrimoniales, droits de police et de chasse, dîmes et corvées; le 6 mai 1798, les substitutions. Le paysan, affranchi après tant de siècles du servage et de la sujétion féodale, devint l'égal de son seigneur. Mais les nobles et le haut clergé n'avaient pas attendu la réalisation de cette égalité pour fuir de l'autre côté du Rhin : la confiscation et le partage des biens ecclésiastiques et des biens d'émigrés permirent d'appeler des milliers de paysans à la propriété.

Sur cette table rase des pays rhénans, Rudler (23 janvier 1798) dessina les quatre départements du Rhin, subdivisés en cantons et municipalités, et administrés sur le modèle donné par le Directoire pour la France entière. La Constitution de l'an VIII les divisa en arrondissements, cantons et communes,

et remplaça les directoires locaux par des préfets, sous-préfets et maires assistés de leurs divers conseils. A cette date : 1° le département de la Roër, chef-lieu Aix-la-Chapelle, comprenait les arrondissements d'Aix-la-Chapelle, Cologne, Crefeld, Clèves ; 2° le département de Rhin-et-Moselle, chef-lieu Coblentz, comprenait les arrondissements de Coblentz, Bonn, Simmern ; 3° le département du Mont-Tonnerre (Donnersberg), chef-lieu Mayence, comprenait les arrondissements de Mayence, Spire, Kayserslautern, Deux-Ponts ; 4° il y avait un préfet à Trèves pour le département de la Sarre, et des sous-préfets dans les trois arrondissements de Prüm, Saarbrück, Birkenfeld. Les quatre préfets furent, jusqu'en 1802, étroitement subordonnés au commissaire du gouvernement résidant à Mayence.

Le 23 janvier 1798, on supprima toutes les anciennes justices féodales, ecclésiastiques, municipales ou princières, et on les remplaça par des tribunaux établis en vertu de la Constitution de l'an III : la rive gauche du Rhin put alors apprécier les bienfaits du jury et de la procédure publique. Le 21 mars, on rendit obligatoire le code criminel de 1795 ; le 30 mars on prescrivit l'usage de la langue française dans les tribunaux. Le 1er septembre 1802, toute cette organisation fut remplacée par le système judiciaire de l'an VIII, juges de paix, tribunaux de première instance, cours d'appel, et, successivement, les codes révolutionnaires durent faire place aux codes napoléoniens.

Le 28 avril 1798, Rudler supprima toutes les écoles élémentaires, les gymnases, les quatre universités de Cologne, Bonn, Trèves et Mayence. La première appartenait à la République de Cologne, les autres aux trois électeurs ecclésiastiques. La dernière seule avait, dans les derniers temps, grâce à Forster et à d'autres étrangers, jeté un certain éclat. « Mais, écrivait Mirabeau en 1788, elle tombera infailliblement : ce mélange de docteurs catholiques et protestants ne peut se soutenir. » Dans les universités de Cologne, Bonn et Trèves, nous avons vu les professeurs perpétuellement tracassés par des gouvernements capricieux et défiants. A toutes il leur manquait une chose indispensable : la liberté scientifique. Sœmmering, professeur d'anatomie à Mayence, dans une dissertation inaugurale, avait remarqué que les nègres étaient, de toutes les races d'hommes, ceux dont la conformation approche le plus de celle des singes. Le chapitre de Cologne, qui conservait les reliques des trois mages, se plaignit de cet attentat à la dignité du royal nègre Melchior, et Sœmmering reçut de son gouvernement une forte réprimande.

Sur les ruines des anciennes institutions scolaires, Rudler créa des écoles primaires, des écoles centrales et des écoles spéciales de droit, de médecine, d'astronomie, d'agriculture. L'enseignement primaire et secondaire, qui jusqu'alors avait été exclusivement entre les mains du clergé, des jésuites et des moines, fut confié aux laïques. Dans les écoles primaires, on devait enseigner les langues française et allemande, le

calcul, l'histoire, la géographie, la morale républicaine et le système des poids et mesures ; dans les écoles centrales, l'histoire naturelle, les mathématiques, la physique, les langues anciennes, la législation française, etc. L'enseignement religieux était exclu du programme des écoles publiques. Quand vint Napoléon, il remplaça les écoles centrales par le lycée de Bonn, les colléges de Coblentz, Andernach, Boppard, Munstereisel, Kreuznach, etc. ; le département de la Roër fut rattaché à l'académie de Liége, les trois autres obéirent au recteur de Mayence. Les lycéens et collégiens cisrhénans, coiffés du tricorne napoléonien et revêtus de la capote grise à collet rouge, réglèrent toutes leurs allures sur le tambour.

Le 10 novembre 1793, on avait célébré le culte de la *Raison*, le 8 juin 1794 celle de l'*Être suprême*, sans parler des fêtes de l'*Agriculture*, de la *Jeunesse*, des *Époux*, de la *Reconnaissance*, etc. La célébration du *décadi* avait remplacé celle du dimanche. Les temps étaient durs pour le clergé. Après la Terreur, la liberté de conscience recouvra ses droits ; mais on mit en vigueur dans les quatre départements la constitution civile du clergé, qui ne laissa pas de causer quelques troubles. Le 7 janvier 1798, on avait interdit à tous les supérieurs de couvent les peines cruelles et barbares qu'ils appliquaient aux religieux récalcitrants, le plus souvent moines malgré eux ; puis on autorisa moines et nonnes à sortir librement de leurs cloîtres ; enfin, le 18 décembre 1798, on supprima tous les couvents, et, le 2 juin 1802, tous les ordres

religieux. Les religieux nés sur la rive gauche durent être indemnisés ; les autres reçurent l'ordre de quitter le pays avec 150 francs de viatique. Après le concordat, l'église catholique fut réorganisée. Les puissants électeurs ecclésiastiques, chanceliers des Gaules, d'Italie, de Germanie, les très-hauts princes prélats de Worms, de Spire, etc., furent remplacés par les modestes évêques de Mayence, d'Aix-la-Chapelle, de Trèves, à dix mille francs d'appointements.

Enfin, les pays rhénans furent soumis à la conscription et à tous les impôts français, moins lourds et mieux répartis que ceux de l'ancien régime. On payait l'impôt foncier, mais on était affranchi des corvées, des dîmes, des droits féodaux ; on payait la patente, mais le travail était libre ; on payait les contributions mobilière ou personnelle, mais personne n'avait le privilége de s'exempter de la contribution et de rejeter son fardeau sur les pauvres.

IV

Le 18 juillet 1801, Bonaparte avait adressé la proclamation suivante aux habitants des quatre départements de la rive gauche du Rhin :

Un traité solennel conclu entre la République, le chef de l'Empire et le corps germanique, et ratifié à Paris le 25 ventôse, vient d'unir définitivement votre destinée à celle de la France.

Les intérêts et les droits de la République sont devenus les vôtres ; vos intérêts et vos droits sont devenus les siens. En vous adoptant elle vous a voué, comme à tous ses enfants,

bienveillance et sollicitude; elle vous appelle à lui promettre fidélité comme eux.

Que cette promesse impose à tous l'oubli des liens dont le traité vous a dégagés, et le respect pour ceux qui vous attachent maintenant à la République.

Qu'elle mette un terme aux vaines appréhensions qui empêchent quelques-uns de jouir des avantages de la réunion et aux folles espérances qui portent quelques autres à les déguiser ou à les dénaturer.

Ces avantages, quel esprit raisonnable pourrait les méconnaître ? Des priviléges odieux n'enchaînent plus l'industrie des ouvriers ; le gibier ne ravage plus les champs du cultivateur, ne dévore plus les fruits de son travail ; pour tous ont cessé d'avilissantes corvées ; pour tous a cessé la dégradation des servitudes féodales.

La dîme est abolie ; les contributions de tous genres sont adoucies ; les perceptions sont également réparties entre les terres du seigneur ou de l'ecclésiastique, ci-devant exempts de charges, et celles du particulier qui les supportait seul ; les douanes intérieures qui se rencontraient au passage d'une contrée à une autre, ou empêchaient de remonter les rivières, sont supprimées ; le commerce est libre avec la France, le marché le plus avantageux du monde, et ne rencontrera plus les obstacles que lui opposaient les anciennes frontières.

Une justice impartiale, des administrations régulières sont substituées à l'autorité arbitraire des baillis. Tels sont les avantages que la réunion assure à la liberté et à la propriété.

Elle ne fait pas moins pour la sûreté et la tranquillité du pays. Au lieu de se trouver couvert d'intérêts opposés et toujours en conflits, il sera sous l'abri d'un intérêt commun à trente millions de citoyens. Au lieu d'être soumis à une multitude de petites dominations trop faibles pour le défendre, assez fortes pour l'opprimer, il sera protégé par une puissance qui saura toujours faire respecter son territoire.

La réunion des quatre départements à la France est pour eux un gage de prospérité, et leur promesse de fidélité à la République sera déjà l'expression de leur affection pour elle, autant qu'une reconnaissance des actes qui les ont réunis.

BONAPARTE.

Sauf le maintien de la République, Bonaparte tint presque toutes ces promesses. On ne peut lui refuser le mérite d'avoir rétabli l'ordre dans plusieurs branches de la vie publique. Sur les bords du Rhin comme à l'intérieur de la France, il eut à réprimer le brigandage. Le fameux Jean Büchler, surnommé Schinderhannes, qui depuis plusieurs années désolait le pays, fut arrêté et exécuté avec un certain nombre de ses compagnons (novembre 1803). Mais les bienfaits du despotisme ne sont jamais sans mélange. Il pacifia l'église et mit fin aux querelles des assermentés et des réfractaires; mais il fit du clergé un *instrumentum regni*. Il obligea les *jacobins* et les *aristocrates*, les *patriotes* et les *réactionnaires* à vivre en paix ; mais il supprima la vie publique. Bientôt il n'y aura plus de presse libre dans ce pays qui avait retenti des ardentes prédications de Forster et de Gœrres. Les journaux et livres venus d'Allemagne furent soumis à une censure rigoureuse. A part les feuilles de préfectures, il n'y eut plus, à partir de 1811, que des journaux de simples nouvelles, à raison de deux ou trois par département : ils devaient ne s'occuper ni de littérature, ni de politique. Même les feuilles littéraires ne pouvaient paraître qu'avec l'autorisation ministérielle.

Toutefois, pendant quatorze années, la rive gauche du Rhin, défendue par la ligne de places fortes que Napoléon élevait avec tant de soin, sur toute la ligne du Rhin, de Wesel à Wissembourg, protégée surtout par le boulevard de la *Confédération du Rhin*, jouit comme le reste de la France d'une paix profonde. La

guerre sévissait sur le Danube, sur l'Elbe, sur la Vistule : elle ne pouvait approcher du Rhin. Sans doute, les pays rhénans étaient sillonnés sans cesse par les armées impériales qui couraient à Austerlitz ou revenaient d'Iéna ; mais, malgré les logements et les charges militaires, le paysan ne se plaignait pas. Il vendait à haut prix sa récolte aux fournisseurs d'armées ; c'était chez lui que le soldat victorieux dépensait sa solde ou son butin. L'aisance se développa rapidement chez ces affranchis d'hier [1]. Avant l'occupation française, les deux tiers du sol appartenaient à la noblesse et au clergé ; dans le pays de Juliers, il y avait des communes où, sur deux mille arpents, quinze cents appartenaient aux privilégiés ; dans tout l'archevêché de Cologne, on ne trouvait que trois *charrues d'argent*, c'est-à-dire trois paysans qui possédassent cent arpents. Mais, de 1802 à 1814, on ne cessa de vendre et de détailler le domaine national. Rien que dans le département de Rhin-et-Moselle, on en aliéna pour quatre millions et demi en trois ans. La terre était à bon marché, la récolte à haut prix : comment le paysan ne se serait-il pas enrichi ? Il eut bientôt l'orgueil et presque l'insolence de sa fortune nouvelle. « Quand il avait porté son blé à la ville, dit Perthes, il n'y avait pas de vin trop bon ou trop cher pour lui ; il jouait des écus et même des napoléons ; assis ensemble dans les auberges, on les entendait vanter

1. Voir pourtant *Correspondance de Napoléon Ier*, 21 avril 1802 e 9 avril 1803, relativement à un mouvement temporaire d'émigration qui s'était produit dans le pays.

leur richesse. » « Après qu'en Europe la noblesse, puis la bourgeoisie ont eu leur splendeur, écrivait Gœrres, il semble que le tour des paysans soit venu et que d'eux doive refleurir une noblesse nouvelle. » Les habitants des villes n'avaient point à se plaindre. Quand l'Empereur fit son voyage du Rhin il fit de « sa bonne ville de Cologne » un port franc, et lui donna les bâtiments des cloîtres pour ses hôpitaux et ses écoles ; à la ville de Coblentz, il fit don des bureaux de l'ancien octroi du Rhin ; il trouva que Mayence n'avait pas assez de places ni de débouchés, que ses quais étaient obstrués de constructions ; il donna des ordres pour qu'on y fît de grands travaux d'embellissement ; les habitants d'Aix-la-Chapelle se plaignaient de certains fonctionnaires ; on les destitua et on les remplaça par des gens du pays. Dans le même ordre d'idées, il écrivait à son ministre Gaudin : « Je désirerais que dans les quatre départements réunis, ainsi que dans la Belgique, les places de percepteurs, de receveurs particuliers des communes et toutes les places quelconques de la régie des droits réunis soient données à des habitants du pays. *Je n'admets aucune exception*, et je ne pourrais qu'être très-mécontent si ces dispositions n'étaient pas suivies. Mon intention est de faire désormais pour la Belgique et les départements du Rhin la même opération que j'ai déjà faite pour le Piémont... Il faudrait donner à ces départements leur quote-part de places (directeurs, inspecteurs et contrôleurs de l'enregistrement). Ces pays ne peuvent devenir entièrement français que par les soins du

ministre des finances, qui, ayant à sa nomination un grand nombre de places, est à même de les faire *jouir des bienfaits du gouvernement* [1]. » Assurément, les habitants du pays rhénan ne peuvent se plaindre d'avoir été, même sous l'Empire, traités en peuple conquis.

Napoléon avait envoyé, semble-t-il, la fleur de ses préfets dans les départements du Rhin. On connaît l'austère et énergique Jean-Bon Saint-André, préfet de Mayence, qui mourut en 1814 d'une maladie contractée dans ses visites aux hôpitaux. « Travailleur infatigable, dit Beugnot, administrateur toujours prêt, sévèrement juste, sans acception de parti, il comblait les vœux du département que d'abord il avait effrayé. » Perthes fait également un bel éloge de Lezay-Marnésia, préfet de Coblentz. Élève des universités de Gœttingen et de Brunswick, très-versé dans la langue allemande, les habitants de Rhin-et-Moselle le considéraient comme un compatriote. En 1806, il fonda à Coblentz une école normale, pour relever l'instruction primaire, qui fut, en France comme sur le Rhin, le côté faible du gouvernement impérial. Affable envers le bourgeois et le paysan, il faisait son affaire de leurs affaires. Il fit étudier l'agriculture et l'horticulture à son école normale, construire un grand nombre de chemins vicinaux, luxe presque ignoré des campagnards, planter 1,400,000 arbres à fruits. Il introduisit des races nouvelles de chevaux, de bêtes à

1. *Corresp. de Napoléon Ier*, t. IX, 9 sept. 1804.

cornes, de mérinos. Il était de cette race de préfets dont parle Beugnot : « C'était une manie, heureusement commune, parmi les administrateurs français de cette époque, que de laisser quelque monument de leur passage dans les lieux où ils avaient été placés. » Mérite plus rare, il savait tenir tête aux chefs militaires et fermer l'oreille aux dénonciations d'une police trop zélée.

L'éducation française du pays se faisait peu à peu. « Le fait que des ecclésiastiques avaient possédé sur le Rhin la souveraine puissance militaire et financière, qu'ils avaient exercé la police et rendu la justice, qu'ils s'étaient occupés de routes, de chasse, de culture forestière, paraissait, après quelques années, comme une légende joyeuse de temps lointains. » Napoléon, en 1804, se félicitait de « l'excellent esprit » qui régnait dans ce pays[1]. L'attachement à la France, à ses idées, quelque obscurcies qu'elles fussent de fumées guerrières, à ses principes libéraux, même interprétés par un despote, ne fit que s'accroître pendant dix années. En 1814, il y eut un déchirement, quand on sépara les Cisrhénans de la France et qu'on les livra à la Prusse, sous prétexte de les restituer à l'Allemagne. Ils gardèrent de leur union avec nous tout ce qu'ils purent; le *code civil* est encore en vigueur chez eux. Ce pays s'était si complétement transformé à notre image, que nos lois seules pouvaient lui convenir. On oublia l'abus effréné que Napoléon

1. *Correspond. de Napoléon Ier* à Cambacérès, 6 octobre 1804.

avait fait de la conscription : on se souvint des Custine, des Kléber, des Hoche, des Rudler, des Jean-Bon Saint-André, des Lezay-Marnésia, du paysan enrichi, du drapeau tricolore qui flotta dix-sept ans sur les *dômes* de Cologne, de Mayence, d'Aix-la-Chapelle.

La Révolution de 1830 réveilla quelques-uns de ces sauveurs... C'était au mois de mai 1831, dit Henri Heine dans son poème *Germania*, alors tout était en fleurs, le soleil souriait; les oiseaux chantaient avec amour, et les hommes espéraient et pensaient. Ils pensaient : « Notre maigre noblesse prussienne va bientôt partir, et nous leur verserons le coup de l'étrier avec de longues bouteilles de fer. Et la liberté va venir avec les jeux et les danses et le drapeau tricolore. »

C'est seulement à partir du mouvement de 1848 et de la réaction qui suivit, que les esprits suivirent un autre courant et que la rive gauche, insensiblement, oublia le drapeau tricolore.

CHAPITRE XII

Le recez germanique et les sécularisations[1] (25 mars 1803).

I

La paix de Lunéville (9 février 1801) n'était autre que la paix de Campo-Formio, un peu aggravée pour l'Autriche, et ne laissant plus à l'Empire aucune illusion. Sans parler des changements en Italie, l'Empereur cédait à la République la Belgique, Falkenstein et le Frickthal. Il cédait, tant en son nom propre qu'au nom de l'Empire, les territoires allemands de la rive gauche du Rhin, en toute propriété et souveraineté, à la République française. Cette concession n'était plus dissimulée, comme en 1797, dans un article secret qui laissait subsister le décevant principe de l'intégrité de l'Empire; elle s'étalait ouvertement,

1. Häusser, *Deutsche Geschichte*, t. II. — Bignon, *Histoire de France*, t. II. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. IV. — Du Casse, *Mémoires du roi Joseph*, 10 vol. in-8°, 1853-54, t. I et II.

et à l'article 7 du traité. En revanche, la République française acceptait pour limite le thalweg du Rhin, renonçait à toute possession sur la rive droite, évacuait Düsseldorff, Castel, Philippsburg, Kehl, Brisach. Ces forteresses devaient être rendues en l'état où elles se trouveraient au moment de l'évacuation : Bonaparte donna les ordres les plus précis pour qu'on les fît sauter. Ainsi donc, l'Allemagne perdait définitivement un territoire de onze cent cinquante milles carrés, peuplé de trois millions et demi d'habitants, et constituant la septième partie environ de son territoire et de sa population. Pour indemniser les princes dépossédés, parmi lesquels la Prusse entendait faire place au stathouder et l'Autriche, aux ducs de Modène et de Toscane, on admettait le principe des sécularisations. La Constitution germanique allait être livrée à une subversion totale ; car Joseph Bonaparte, au Congrès de Lunéville, avait positivement refusé de s'engager au maintien des trois Électeurs ecclésiastiques.

Dès le 18 février 1801, l'Empereur avait dû annoncer à la diète de Ratisbonne les pénibles nécessités de la situation. Le vieux Reichstag déploya une activité inusitée, et dès le 6 mars ses trois colléges se réunissaient pour délibérer sur la communication impériale. Brandebourg proposa la ratification du traité, sauf réserves pour l'avenir, et à condition que les États de l'Empire concourraient aux remaniements intérieurs qui allaient être la conséquence du traité. Cet avis fut adopté à la majorité. Les princes temporels étaient fort mécontents de voir, par l'accession du duc

de Toscane, s'accroître le nombre des copartageants; mais ce seul mot de *sécularisations* les ravissait. Ils se souvenaient de ces grandes curées de biens ecclésiastiques qui avaient été la conséquence de la Réforme et que les traités d'Augsburg et de Westphalie avaient dû consacrer. Les sécularisations du seizième et du dix-septième siècle avaient fait la fortune de la Prusse, de la Saxe, de la Hesse : celles-ci allaient fonder la grandeur de plusieurs États. Tout autres étaient les sentiments des princes ecclésiastiques. Trèves, Spire, Worms les avaient officiellement exprimés : « Sans doute la situation de l'Allemagne nous fait de la paix une nécessité impérieuse; maïs il fallait protester contre toute tendance à faire supporter les pertes subies par l'Empire, non sur l'ensemble, mais *sur une certaine partie* des États. La Constitution de l'Empire ne peut subsister, si l'on sacrifie une partie de ses membres à l'intérêt des autres; les droits des princes ecclésiastiques reposent sur le même principe que ceux des séculiers. Si on les met de côté, la Constitution de l'Empire aussi bien que la religion catholique, seront ébranlées dans leurs bases fondamentales. » Les princes ecclésiastiques se retranchaient surtout derrière l'article 7 du traité de Lunéville, qui disait que l'indemnité serait établie conformément aux principes formulés au Congrès de Rastadt et devait porter *collectivement* sur tous les États de l'Empire. Mais à Rastadt on avait admis le principe des sécularisations, et Bacher, l'envoyé français, expliquait le mot *collectivement* d'une façon contraire aux inter-

prétations ecclésiastiques. *Collectivement* avait été introduit dans le traité, non pas pour mettre sur le pied d'égalité les États d'Église et les États laïques, mais au contraire pour empêcher *certaines principautés ecclésiastiques*, protégées par la *ligne de démarcation*, d'échapper à la sécularisation.

Les ecclésiastiques continuaient à protester de toutes leurs forces : ils inondaient Ratisbonne de brochures en leur faveur. Dans l'une d'elles, Seyffert, conseiller de l'évêque de Würtzburg, demandait : « 1° que la perte fût répartie sur *tous* les États ; 2° que les sécularisations ne portassent, autant que possible, que sur des *fondations* ne jouissant pas de l'*immédiateté* et n'ayant sur le gouvernement de l'Allemagne qu'une médiocre influence ; 3° qu'aucun prince étranger à l'Allemagne ne fût admis à l'indemnité aux dépens de l'Allemagne : ni Orange, ni Modène, ni Toscane, ni le grand-maître de Malte ; 4° qu'il y eût pour les princes temporels dépossédés *indemnité*, non *agrandissement*, et que l'on s'arrêtât au principe d'une sécularisation restreinte [1].

Une autre brochure suppliait les princes d'Église de former une ligue analogue à l'ancien *Corpus evangelicorum*, de mettre à leur tête un homme de tête, de courage et d'importance, et d'assaillir toutes les cours européennes de leurs protestations. Ils devaient s'adresser à l'Empereur, qui était tenu de les protéger, puisque seuls les princes d'Église lui étaient restés

1. *Versuch einer doctrinellem Auslegung des 7. Friedensartikels von Luneville*, Germanien, 1801.

fidèles, et que leur chute entraînerait nécessairement la ruine de ce qui lui restait d'autorité ; à leurs co-États de l'Empire, tenus envers eux au devoir d'assistance et de protection mutuelles, en invoquant la Bulle d'or, le traité de Westphalie et les lois fondamentales de l'Empire ; à la Prusse, comme au véritable instigateur de la guerre de la France, elle était tenue de ne pas leur en faire supporter les conséquences ; à la Suède, garante du traité de Westphalie ; à la Russie, qui manifestait ouvertement ses sympathies pour le maintien du vieil Empire ; à l'Espagne, comme à la monarchie catholique par excellence ; à la France elle-même, car il était contraire à ses intérêts de laisser supprimer les petits États ecclésiastiques et de permettre à de grandes monarchies militaires de s'établir dans son voisinage ; enfin à l'Angleterre protestante, comme à la plus implacable ennemie de la Révolution. C'est ainsi que l'avocat de l'Église cherchait à gagner à sa cause les intérêts les plus opposés, l'Autriche et la Prusse, l'Angleterre et la France, l'Espagne catholique et la Suède luthérienne [1].

Ailleurs on peignait en traits effrayants et d'une façon souvent prophétique les conséquences qu'allait entraîner pour les villes libres, les petits États, les princes temporels eux-mêmes, cette première atteinte à la Constitution allemande. La chute de l'autorité impériale et la décadence de la maison d'Autriche devaient être la suite inévitable de la sécularisation. La Prusse

1. *Avertissement von einem nächstens zu erwartenden Werkchen unter dem Titel : Vorstellung*, etc.

s'élèverait puissamment sur les ruines de la clientèle et de l'influence autrichienne. Le rapport numérique des voix catholiques et protestantes au sein des divers colléges allait être renversé. C'était sacrifier à la Révolution l'Église catholique, le seul boulevard contre la frénésie régnante du libéralisme, cette vénérable clef de voûte du Saint-Empire : les autres églises elles-mêmes ne survivraient pas à sa chute. Que deviendraient les petits États temporels quand les convoitises des grands États seraient une fois éveillées par la curée des biens d'Église? Que deviendraient la chevalerie, la noblesse d'Empire après la suppression de tant d'épiscopats, abbayes, canonicats, dont elles avaient jusqu'à présent nourri leurs cadets? Que deviendrait le peuple lui-même? Les grandes monarchies amèneraient les lourds impôts et les lourdes charges militaires; qui donc instruirait ses enfants et ceux de la bourgeoisie?

Ils avaient beau réclamer et prophétiser : leur temps était venu. Petits et grands États, de Bade à la Prusse, la catholique Autriche elle-même, formaient contre les États ecclésiastiques une majorité de convoitises. Mais, comme on le voit, au sein de la Diète, trois partis s'étaient formés au sujet des biens d'Église : le parti qui ne voulait *pas de sécularisation*, formé des plus désespérés; le parti de la *sécularisation restreinte*, dirigé par l'Autriche, la Saxe, fort désintéressée puisqu'elle n'avait rien à prétendre, l'archevêché de Mayence, qui sentait la nécessité de faire des concessions; le parti de la *sécularisation*

absolue [1], qui était celui des ambitions protestantes et prussiennes.

Cependant la discussion s'était ouverte au sein de la Diète « sur le mode de coopération de l'Empire à l'achèvement de l'œuvre de paix. » Beaucoup d'États auraient voulu laisser à l'Empereur la responsabilité du bouleversement, à charge de faire ratifier son travail par la Diète. L'Empereur aurait bien accepté la responsabilité, mais il voulait liberté complète : il eût composé la *Députation de paix* de ses amis et partisans, fait prévaloir le principe des sécularisations restreintes et trompé les espérances de la Prusse. La Saxe proposait de faire discuter l'affaire par le Reichstag tout entier ; mais les princes laïques, craignant la multitude des voix d'Église, des petites villes et des petits princes, s'y opposèrent. La Bavière réunit la majorité dans les colléges pour un système qui attribuerait à l'Empereur le rôle de rapporteur : le Reichstag discuterait ses propositions. L'Empereur déclina cette proposition dans un message au ton tranchant et ironique, qui fit sur la Diète la plus fâcheuse impression. « Ce langage amer, donneur de conseils, malicieux, était compromettant pour la considération même du chef de l'Empire, » écrivait l'ambassadeur prussien Gœtz. La France elle-même s'en montra fort mécontente.

Si l'on ne pouvait s'accorder sur la forme de la répartition, on était encore plus loin de s'entendre sur

1. *Die Folgen der Sæcularisationen. Cuique suum*, Germanien, 1801.

le fond. L'Autriche s'adjugeait une partie des territoires de la Bavière, qu'elle dédommageait en Franconie aux dépens de la Prusse, donnait le Brisgau à Modène, les *fondations* de Bavière (Salzburg, Berchtesgaden, Passau, Augsburg, Kempten, etc.) à son parent de Toscane, n'accordait à la Prusse que l'évêché de Paderborn et deux abbayes westphaliennes, ne donnait presque rien à Bade, à Würtemberg et aux deux Hesse, et, avec le reste des biens d'Église, rétablissait sur la rive droite du Rhin les trois électorats ecclésiastiques. La Prusse au contraire n'accordait à l'Autriche que Salzburg et Berchtesgaden, réservait à son client d'Orange l'ancien duché de Westphalie et les débris de Trèves et Cologne, s'adjugeait à elle-même tous les évêchés westphaliens (Münster, Paderborn, Osnabrück, Hildesheim), Erfurth et l'Eichfeld, Nurenberg et l'évêché d'Eichstœdt.

II

Ainsi, résistance des Etats ecclésiastiques et avidité des Etats laïques, combat de politesse entre la Diète et l'Empereur qui se voulaient rejeter l'un à l'autre la responsabilité de la révolution, rivalité de la Prusse et de l'Autriche, qui, chacune de son côté, s'adjugeaient le gros lot et n'accordaient que des lopins à leur adversaire : tel était le tableau que présentait l'Allemagne. De février à octobre, on n'avait rien fait. Il semblait évident que l'Allemagne était incapable

de régler ses propres intérêts. La France seule semblait en mesure de liquider cette grosse affaire. Pourtant la Prusse et l'Autriche répugnaient également à accepter l'arbitrage de Bonaparte : l'Autriche était complétement brouillée avec le premier Consul ; la Prusse était en froid avec lui ; Bonaparte était fort mécontent des intrigues de l'ambassadeur prussien Lucchesini et même avait demandé son rappel [1].

Le 2 octobre 1801, la Diète s'était décidée à nommer une commission chargée « d'examiner de plus près, étudier et discuter avec le gouvernement français, les questions réservées par le traité de Lunéville à une entente particulière. » Elle devait prendre pour règle dans les sécularisations indispensables le principe de limitation reconnu par le traité, dès le 4 août 1798, *pour le maintien de la Constitution de l'Empire* et la restauration des divers États de l'Empire en particulier : clause introduite sous l'influence autrichienne, mais aussi contradictoire qu'inutile. Le résultat de ses travaux serait soumis à la ratification de l'Empereur et de l'Empire. La commission se composait de Brandebourg (Prusse), Bohême (Autriche), Saxe, Bavière, Würtemberg, Ordre Teutonique (archiduc Charles), Mayence, Hesse-Cassel.

Ce que seraient les travaux de cette commission, cela dépendait de l'attitude des deux grandes puissances, Autriche et Prusse. Également mécontentes de Bonaparte, elles avaient fait une tentative de

1. Voir sa lettre à Talleyrand, 23 mai 1801.

rapprochement. Tout à coup on apprit que l'Autriche avait fait élire à l'Électorat de Cologne et à l'évêché de Münster, devenus vacants, un archiduc d'Autriche, Antoine C'était ajouter une complication de plus à cette situation déjà si embrouillée : c'était arracher à la Prusse le territoire qui lui convenait le mieux : l'évêché de Münster. La rupture fut complète entre les deux grandes puissances allemandes ; la Prusse se rapprocha de la France, et il fut dès lors évident que l'arbitrage des étrangers allait résoudre cette grande et capitale question des indemnités allemandes.

« Ce fut uniquement, raconte Talleyrand dans son rapport au sénat, pour mettre le sceau à la pacification de l'Europe que le premier Consul et S. M. l'Empereur de Russie se déterminèrent d'un commun accord à intervenir dans les affaires d'Allemagne pour effectuer par leur médiation ce qu'on aurait vainement attendu des délibérations ultérieures du corps germanique. » Le droit de la France à intervenir résultait, non-seulement de l'intérêt qu'elle avait dans l'organisation définitive de l'Allemagne, mais des traités de Westphalie, de ses traités particuliers avec la plupart des États allemands, Prusse, Bade, Hesse, Würtemberg, Bavière, enfin de la lettre même du traité de Lunéville. Le droit de la Russie, bien plus contestable, procédait de sa participation au traité de Teschen (1779) qui avait *confirmé* les traités antérieurs, et surtout du besoin qu'avait le premier Consul d'associer une des grandes puissances à sa responsabilité. Bonaparte s'était déjà entendu à ce sujet avec

« son ami » le tsar Paul. La mort inattendue de celui-ci lui causa un vif chagrin [1]. Mais il trouva dans son fils le même désir de jouer un rôle dans les affaires européennes et surtout dans les affaires allemandes, la même admiration pour sa gloire militaire, la même condescendance pour ses projets. Bonaparte se montra bien disposé en faveur des parents et des clients d'Alexandre Ier en Allemagne : il se trouvait que la France avait autant, et même plus d'intérêt que la Russie à les soutenir contre l'Autriche. Les seuls embarras qu'il rencontra dans cette médiation partagée furent les sympathies personnelles de l'ambassadeur Markof pour les idées autrichiennes :

Les affaires d'Allemagne, écrivait Bonaparte à Alexandre, me paraissent aller lentement. Votre Majesté a des rapports d'alliance avec la maison de Baden, qui a beaucoup souffert pendant la guerre. Je désirerais connaître le degré d'appui que Votre Majesté voudrait accorder à cette maison ; ce serait le moment favorable pour lui procurer un accroissement raisonnable et *proportionné à l'honneur qu'a cette maison d'être alliée à votre Majesté*. Si cela pouvait s'arranger, ce serait une dette que la France payerait à ce prince *si recommandable par ses vertus, qui s'est toujours conduit avec une grande sagesse* [2].

Dès lors, ce ne fut plus à Ratisbonne, mais bien à Paris, par les mains du premier Consul et de ses

1. Voir *Corresp. de Nap. Ier*, 10 avril 1801, lettre à Joseph Bonaparte.

2. *Corresp. de Nap. Ier*, t. VII, 16 fév. 1802. Voir aussi sa lettre à Talleyrand du 3 avril 1802.

agents, que se traitèrent les affaires allemandes. La distribution des indemnités fut pour la politique de Bonaparte le premier fondement de la future *Confédération du Rhin :* les princes qu'il favorisa étaient d'avance désignés pour faire partie de la clientèle française, pour entrer dans le *Rheinbund*[1].

Nos négociateurs, Talleyrand, Mathieu, Bacher, décidèrent presque souverainement de l'existence et de la fortune des princes allemands[2]. Déjà étaient accourus à Paris les ambassadeurs des deux Hesse, de l'évêque de Würtzburg-Bamberg, du Cercle de Franconie, des princes de Lœwenstein, Isenburg, Hohenzollern, Tour-et-Taxis, des villes libres de Nurenberg, Hambourg, Brême, du Cercle de Franconie, de la curie des comtes de Wetteravie. La Bavière y était représentée par Cotta, Darmstadt par Pappenheim, Nassau par Gagern, Bade par Edelsheim et Reizenstein. Le duc et les États de Würtemberg, qui étaient en conflit, avaient envoyé, chacun de son côté, Normann et Abel. La souplesse des princes et diplomates allemands, les grâces qu'ils avaient acquises à l'ancienne cour de France furent déployées pour séduire les diplomates de la République. A défaut du ministre, on faisait la cour au secrétaire, « à l'enfant, au chien de la maison. » Les princes du Saint-Empire jouaient à la main-chaude et au collin-maillard dans les salons de Mme de Talleyrand. Gagern se vante de n'avoir pas

1. Voir ses lettres aux souverains de Bavière, de Würtemberg, etc., 27 juin 1802, dans la *Correspondance*.

2. Voir les *Mémoires* du chevalier de Lang, t. II, 51.

subi l'antique peine germanique du *Hundetragen*[1]. On n'épargnait pas les traites sur le banquier Durand, les tabatières d'or pleines de pièces d'or. Il y eut des abus.

Je vous ai parlé, dans le travail d'hier, — écrivait Bonaparte à Fouché, — citoyen ministre, du désir que j'avais de connaître toutes les menées qui avaient eu lieu pour tirer de l'argent des princes allemands. Des escrocs, dont cette grande ville abonde, compromettent l'honneur du Gouvernement et dupent des infortunés.

Voici les renseignements que j'ai : il doit y avoir à Paris un nommé Aach et un nommé Luban qui sont chargés des affaires de la duchesse de Brunswick, lesquels ont donné de l'argent pour être compris dans les indemnités. Mettez tout en œuvre pour connaître ces étrangers et tirer d'eux, sans bruit et sans aucune intervention directe, tous les renseignements qu'il importe d'avoir[2].

Mais ce n'était pas avec des tabatières d'or que l'on pouvait se flatter de modifier la politique consulaire. Elle restait fidèle aux principes qu'elle s'était posés : se lier les petits princes par des traités particuliers et séparés ; donner à la Prusse une certaine satisfaction, tout en l'éloignant des frontières françaises et du centre de l'Allemagne ; flatter la Russie par l'apparence d'une médiation efficace et en lui donnant satisfaction surtout sur les points où les intérêts de la France et de la Russie étaient identiques ; isoler

1. Peine qui consistait, au moyen âge, à porter un chien sur son dos (en 938 et en 1155, par exemple) ; à la cour de Talleyrand, à porter galamment l'épagneul d'une belle dame.

2. *Corresp. de Nap. Ier*, t. VIII, 25 août 1801.

l'Autriche et l'obliger ensuite à accepter tout ce qu'on aurait fait. Bonaparte, dans son désir de rejeter à l'Est à la fois la Prusse et l'Autriche, et de rassembler les États secondaires en une seule masse dans l'Allemagne occidentale, aurait voulu donner le Mecklenburg à la Prusse et indemniser les deux maisons de Schwerin et Strelitz en Franconie : les deux ducs refusèrent de se prêter à cet arrangement.

Si l'Autriche boudait, la Prusse n'était pas trop contente. Elle rappelait les services qu'elle avait depuis six ans rendus à la France : la première elle avait négocié à Bâle, signé le traité de *démarcation*, assuré à la République la neutralité de l'Allemagne septentrionale, isolé l'Autriche, mécontenté l'Angleterre en occupant le Hanovre. On ne lui accordait rien de ce qu'elle souhaitait : « Nous demandons Bamberg et Würtzburg ; vous les destinez à la Bavière. S'agit-il de Münster ? vous voulez empêcher tout contact entre nous et la Hollande. Du Mecklenburg ? nous rencontrons l'opposition de la Russie. D'Osnabrück ? l'opposition de l'Angleterre. D'Hildesheim ? l'opposition de la régence de Hanovre. D'échange de convenance entre le Hanovre et nous ? l'opposition du Danemark. Nous ne pouvons faire un mouvement, étendre un bras, sans rencontrer un obstacle [1]. »

Pourtant, le 23 mai 1802, Bonaparte avait signé avec la Prusse une convention par laquelle il lui promettait une partie des abbayes et évêchés westpha-

1. Bignon, *Hist. de France*. t. II, p. 311.

liens, plus Erfurth et l'Eichsfeld, assurait à Orange l'évêché de Fulda, les abbayes de Corvey, de Weingarten, des villes libres de Souabe, etc., avec réversibilité à la Prusse. Orange et la Prusse reconnaissaient la République batave et toutes les créations ou annexions consulaires. On signa des traités semblables avec Bade, Würtemberg, Hesse-Cassel : on leur assurait en outre la dignité électorale. On promit à Darmstadt l'ancien duché de Westphalie; à Hanovre, Osnabrück; à Dalberg, coadjuteur de Mayence, la création d'un nouvel électorat ecclésiastique à Aschaffenburg; des indemnités plus ou moins considérables à Oldenburg, Nassau, etc. On réduisit à huit le nombre des villes libres. L'ensemble de ces traités et conventions forma le plan français, que la Russie approuva le 4 juin 1802. La Russie et la France le présentèrent à la Diète en prenant la précaution nécessaire, mais un peu méprisante, de lui fixer un délai de deux mois pour l'accepter. Puis, pour lui forcer la main et rendre, en quelque sorte, irrévocables ces arrangements, la France autorisa ses protégés à occuper *provisoirement* les territoires qui leur étaient dévolus.

On assistait alors en Allemagne à un spectacle extraordinaire : « La Prusse et l'Autriche qui avaient compromis les princes de l'Empire, voulaient indemniser aux dépens de cette malheureuse Allemagne leurs propres parents, italiens comme les archiducs, ou hollandais comme le stathouder; et, ce qui est plus étrange encore, elles voulaient, sous le nom de leurs

proches, s'indemniser elles-mêmes, toujours aux dépens de cette Allemagne victime de leurs fautes. Et ces dédommagements où les cherchaient-elles? dans les biens mêmes de l'Église; c'est-à-dire que les défenseurs du trône et de l'autel, rentrés chez eux après s'être fait battre, entendaient se dédommager d'une guerre malheureuse en dépouillant l'autel qu'ils étaient allés défendre, et en imitant la Révolution française qu'ils étaient venus attaquer! Et, chose plus extraordinaire encore, s'il est possible, ils demandaient au représentant victorieux de cette Révolution, de leur partager ces dépouilles de l'autel, qu'ils ne savaient pas se partager eux-mêmes [1] ». Plus scandaleux encore fut l'empressement avec lequel ces paladins de la croisade antirévolutionnaire se ruèrent, au signal du premier Consul, sur les territoires de leurs voisins ecclésiastiques. Tout le tumulte, tout le désordre, tous les coups de dents réciproques d'une curée. Dès le 3 août 1802, la Prusse avait occupé les évêchés westphaliens, publié une patente de réunion et exigé le serment de fidélité [2]. Les Badois et Wurtembergeois montrèrent le même empressement. Dans l'évêché de Passau, les Autrichiens occupèrent la ville et les Bavarois la campagne : ils braquèrent leurs canons les uns contre les autres. Il fallut les menaces et une

1. Thiers, t. IV, p. 88.

2. Voir Pertz, *Stein's Leben*, t. I, p. 227 et suiv. sur les réunions prussiennes. Stein constate dans sa correspondance la douleur des habitants de Münster, mais il espère qu'ils ne tarderont pas à apprécier « les bienfaits de la domination prussienne. »

protestation collective de la France et de la Prusse pour prévenir l'effusion du sang allemand et obliger les Autrichiens à lâcher prise. A Vollmarsen, en Westphalie, les soldats des deux Hesse en arrivèrent à un conflit : les Casselois chassèrent les soldats de Darmstadt. A Manheim, Bade et la Bavière se querellaient pour des œuvres d'art. Francfort et les autres villes libres préservées du naufrage faisaient main basse sur les couvents situés sur leur territoire. Que se serait-il donc passé, sans la médiation pacifique des Français ?

Cependant le plan franco-russe était discuté dans la députation de la paix, en présence des ambassadeurs de l'Empereur, du tsar et du premier Consul, par les envoyés des huit États de la commission. La députation, dans l'intérêt de sa dignité, voulut faire du moins quelques légères modifications, puis Albini, ministre de Mayence, fit approuver l'acceptation, en bloc, du plan d'indemnité, tout en se réservant les modifications qui paraîtraient nécessaires. Mais l'envoyé de l'Empereur refusa de sanctionner cette décision (*Reichsgutachten*) ; Bonaparte, profondément irrité, se rapprocha encore plus de la Prusse et de la Bavière, menaça l'Autriche, dénonça ses projets de 1797 contre l'intégrité de la Bavière. La députation continua paisiblement ses discussions, assaillie par les réclamations de tous ceux qui se croyaient lésés et de ceux qui ne se trouvaient pas assez avantagés : de la chevalerie, qui avait été, en effet, cruellement atteinte et à qui on ne voulait rien accorder ; de Trèves qui

demandait la restauration de son Électorat ; des princes ecclésiastiques de Franconie, de Bavière et du Rhin, qui, se résignant à leur sort, demandaient au moins des garanties pour leurs sujets et des pensions pour leurs serviteurs ; de Modène, qui trouvait qu'on n'avait pas assez fait pour lui, et de la Russie, qui aurait voulu pour le Mecklenburg la dignité électorale. Les villes d'Empire, condamnées à devenir sujettes, demandaient qu'on leur garantît leurs anciennes lois et leur libre administration. La Bohême (Autriche), toujours conservatrice, même dans le bon sens, appuyait leurs réclamations ; le Brandebourg (Prusse), souvent révolutionnaire, surtout dans le mauvais sens, ne voulait pas qu'on limitât le pouvoir des nouveaux souverains. Mais l'injustice eût été trop criante : on accorda aux villes les garanties qu'elles réclamaient, pour ce qu'elles valaient.

Deux fois le plan d'indemnité fut renvoyé aux puissances médiatrices avec des modifications introduites par la commission. L'Autriche résistait toujours. À la fin Bonaparte, qui venait de rompre avec l'Angleterre, qui était en froid avec la Russie, et qui craignait à la fin de se trouver isolé, désarma l'Empereur par d'opportunes concessions, et, le 25 février 1803, la discussion s'ouvrit au sein du Reichstag sur le projet de la commission. Il y avait à délibérer non-seulement sur les distributions de territoires, mais encore sur la répartition des *voix viriles* possédées autrefois dans le collége des princes par les États ecclésiastiques. Beaucoup de ces voix d'Église passaient à des protestants.

Jusqu'alors les catholiques avaient disposé de 65 ou 67 voix contre 45 ou 43; ils n'en avaient plus que 52 ou 53 contre 77 ou 78. Le parti protestant, c'est-à-dire le parti prussien, avait désormais la majorité : le catholicisme, ou plutôt l'Autriche, était en minorité dans le collége.

Lors donc que le plan d'indemnité, adopté à la majorité dans le collége des Électeurs et dans celui des princes, fut présenté à la sanction de l'Empereur, il l'accorda pour les articles relatifs aux remaniement territoriaux et la refusa pour les articles concernant la distribution des voix viriles. Toutefois, la répartition votée par la Diète subsista, sinon légalement, du moins provisoirement. Ce provisoire dura jusqu'à la complète destruction du Saint-Empire (1805-1806).

III

Les pays dont la *décision du Reichstag* (*Reichsdeputationhauptschluss*) venait ainsi de disposer, constituaient peut-être la sixième partie de l'Allemagne, en étendue et en population : c'étaient près de 4 millions de sujets et 40 ou 50 millions de revenus à répartir entre les États laïques. Ils allaient plus gagner en force *intensive*, suivant le mot de la Bavière, que l'Empire n'avait perdu en *extension*.

L'Autriche, outre les cessions territoriales du traité de Lunéville, avait abandonné le Brisgau et l'Ortenau

(Souabe) au duc de Modène. En vertu de l'arrangement signé à Paris, le 26 décembre 1802, elle reçut les évêchés de Brixen et de Trente « avec tous leurs domaines, revenus, possessions, droits et priviléges. » Moins étendus que les territoires cédés en Souabe, ces évêchés étaient plus riches et se reliaient mieux à la monarchie autrichienne. Mais qui pouvait indemniser l'Autriche de ce qu'elle perdait dans ce bouleversement de la constitution allemande? Les États ecclésiastiques, les villes libres, les petits princes, la chevalerie d'Empire, qui auparavant recrutaient ses armées d'officiers, remplissaient son trésor de leurs *charités*, lui donnaient la majorité dans les trois colléges, n'étaient plus ou allaient cesser d'être. C'était aux dépens de ses amis qu'on avait fortifié ses ennemis et ses rivaux. Elle s'affaiblissait des territoires et des alliés qu'on lui enlevait; elle s'affaiblissait plus encore de ce que gagnaient sa rivale, la Prusse, et les clients nouveaux de la France, Bade, Würtemberg, Hesse, Bavière.

Pourtant elle établissait en Allemagne le duc de Modène; elle faisait accorder au duc de Toscane, aux dépens de l'Empire, une belle indemnité : la plus grande partie de l'archevêché de Salzburg, contrée riche en salines, féconde en bons soldats, la prévôté de Berchtesgaden, la partie orientale de l'évêché de Passau, presque tout celui d'Eichstaedt : en tout 286,000 habitants et 2 150,000 florins. Ce qui appartenait aux parents de François II paraissait bien lui appartenir un peu. Il ne prévoyait pas le moment

où ces parents eux-mêmes seraient dépouillés ou contraints d'accéder à la *Confédération du Rhin.*

Où paraissait surtout l'intention arrêtée chez Bonaparte d'affaiblir l'Autriche, c'était dans les larges indemnités, agrandissements plutôt que dédommagements, accordés aux États rivaux de l'Autriche. La Prusse, qui n'avait perdu qu'une partie de Clèves, Meurs, Gueldre, quelques cantons de la Frise, les douanes sur la Meuse et le Rhin, au total 1,500,000 florins, recevait les évêchés westphaliens d'Hildesheim, de Paderborn, une partie de celui de Münster avec la capitale, Erfurth et les territoires mayençais de Thuringe, les abbayes d'Herford, Quedlinburg, Elten, Essen, Werden, Cappenberg, les villes libres de Mülhausen, Nordhausen, Gosslar : c'étaient plus de 500,000 habitants et près de 4 millions de florins Elle gagnait donc le triple en population et en étendue, le quadruple en revenu. L'évêché de Münster, depuis le chanoine de Furstenberg, était un des plus riches de l'Allemagne. Si le territoire prussien ne formait pas encore une masse compacte, il se composait du moins de groupes mieux arrondis. Son influence s'étendait et s'affermissait dans l'Allemagne méridionale et occidentale. Le stathouder de Hollande recevait les évêchés de Fulda et Corvey, la ville de Dortmund, etc. (un million de florins de revenu) ; le tout réversible à la Prusse.

Mais la Prusse n'était pas encore le protégé favori de Bonaparte. La Bavière fut bien autrement avantagée. Elle avait perdu 580,000 habitants et 4 millions de florins en possessions palatines de la rive

gauche, duché de Deux-Ponts, principautés de Juliers, de Simmern, de Lautern, de Weldentz ; elle avait cédé quelques portions du Palatinat à Bade, Hesse, Nassau, Leiningen. Mais quel beau dédommagement ! la meilleure partie de l'évêché de Würtzburg, une partie de celui de Passau, ceux de Bamberg, Freisingen, Augsburg, la prévôté de Kempten, douze abbayes, dix-sept villes libres : Ulm, Nordlingen, etc. Elle acquérait 854,000 habitants, 6,607,000 florins. Au lieu d'être dispersée du Danube au Rhin, elle formait une masse compacte, qui pourrait défier maintenant les projets d'absorption ou de démembrement de l'Autriche. Maintenant, il existait vraiment une Bavière. Aux populations ignorantes, appauvries, demi-barbares de l'ancienne Bavière s'ajoutaient ces riches territoires ecclésiastiques, ces évêchés de Würtzburg et de Bamberg, dont l'évêque d'Erthal avait fait un des pays les plus riches et les plus civilisés de l'Allemagne. La Bavière gagnait donc en solidité, en étendue, en richesse, surtout en éléments de civilisation. Une période nouvelle allait s'ouvrir pour l'histoire de ce pays.

Bade, qui n'avait perdu qu'une portion de la seigneurie de Sponheim, quelques petits fiefs en Alsace, quelques enclaves dans le Palatinat (environ 25,000 habitants, 240,000 florins), recevait l'évêché de Constance, ce qui restait des évêchés de Spire, Strasbourg et Bâle sur la rive droite du Rhin, les bailliages palatins de la rive droite, les villes d'Heidelberg, de Manheim, dix abbayes, sept villes libres, etc. Bade

acquérait donc 237,000 habitants, 1,500,000 florins, s'indemnisait de ses pertes au décuple, gagnait en unité et en solidité, était érigé en Électorat.

Du duc de Würtemberg on faisait aussi un Électeur. En échange des 14,000 habitants et des 336,000 florins de Montbéliard et de ses fiefs alsaciens ou francs-comtois, on lui donnait la prévôté d'Elwangen, sept abbayes, neuf villes libres et un village d'Empire : 110,000 habitants et 700,000 florins.

Le landgrave, maintenant Électeur de Hesse-Cassel, abandonnait Saint-Goar et Rheinfels sur le Rhin et s'indemnisait largement aux dépens des territoires mayençais. Hesse-Darmstadt, pour un fief alsacien et sept bailliages donnés à Bade, recevait le duché de Westphalie, quinze bailliages mayençais ou palatins, etc. : au lieu de 40,000 habitants, 120,000. Nassau-Weilburg et Nassau-Usingen étaient très-convenablement indemnisés aux dépens des territoires de Cologne, Mayence, Trèves, des possessions palatines, etc. Le Hanovre, malgré la rupture de la paix d'Amiens, reçut l'évêché d'Osnabrück, qui l'indemnisait cinq ou six fois de ses pertes. Le Mecklenburg, qui n'avait perdu que deux places de chanoines à l'évêché de Strasbourg, et un petit territoire près de Lübeck, reçut une assignation sur l'octroi du Rhin ; mais on lui refusa le chapeau électoral.

Seuls les petits princes et les chevaliers furent peu ou point indemnisés de leurs pertes. Le comte de la Leyen, qui avait perdu 249,000 florins, Sickingen, 116,000, ne purent rien obtenir : trop heureux

de sauver, pour cette fois du moins, leur chétive existence.

L'Autriche avait obtenu cependant que trois princes ecclésiastiques survivraient au cataclysme : l'archevêque-Électeur de Mayence, les grands-maîtres des ordres Teutonique et de Saint-Jean. Bonaparte, qui faisait grand cas du coadjuteur mayençais Dalberg et qui lui savait gré de ses complaisances, lui fit donner l'évêché et la principauté de Ratisbonne, la principauté d'Aschaffenburg, la ville et le comté de Wetzlar, plus 600,000 florins sur l'octroi du Rhin. Archevêque-Électeur de Ratisbonne, prince-primat de Germanie, archichancelier du Saint-Empire, possesseur de Ratisbonne, où se tenait la Diète, de Wetzlar, où siégeait le tribunal d'Empire, d'Aschaffenburg, le dernier débris de l'ancien Électorat, doté d'un revenu total de 2 millions de florins, Charles de Dalberg était destiné à représenter, pour quelques années encore, une race désormais disparue, engloutie sous les eaux du déluge révolutionnaire : les prêtres-rois, les prélats souverains de l'ancien Empire. On mit à la disposition du grand-maître de l'Ordre Teutonique un certain nombre d'abbayes en Souabe, en Vorarlberg, dans les diocèses d'Augsburg et de Constance ; le grand-maître de Saint-Jean reçut des abbayes en Brisgau.

On règla ensuite les indemnités pécuniaires en faveur des princes ecclésiastiques, chanoines, coadjuteurs, abbés, abbesses, moines, religieux dépossédés. Tout prince souverain continuerait à porter le titre de prince et à jouir de l'immédiateté personnelle.

L'archevêque de Trèves touchait 100,000 florins de pension, les évêques de Liége et de Bâle 20,000, les abbés du premier rang 20,000, les autres abbés de 6 à 12,000, le fretin des prélats qui s'asseyaient sur les bancs *collégiaux*, de 2 à 8,000 florins; les chanoines la dixième partie de leurs appointements et leur logement, etc. C'étaient les princes acquéreurs des biens sécularisés qui payeraient ces pensions. Mais avec quelle conscience ils s'en acquittèrent! Un prébendiste de Hesse-Darmstadt mourut de faim, au rapport même du médecin qui en fit l'autopsie.

Que restait-il maintenant du Saint-Empire? les Cercles étaient bouleversés de fond en comble. Le nombre des États était réduit de moitié. La Prusse et l'Autriche étaient refoulées à l'est, et il se formait dans l'Allemagne occidentale une grande clientèle française, qui commençait à ne plus se soucier ni de l'Empereur, ni de l'Empire, ni de la Diète de Ratisbonne, ni du tribunal de Wetzlar, ni de la Cour aulique. De cinquante-deux villes libres, il n'en restait plus que six : Hambourg, Brême, Lübeck, Francfort, Augsburg, Nürenberg. Des trois Électeurs ecclésiastiques, il n'en subsistait plus qu'un, transplanté de Mayence à Ratisbonne. Des trente-quatre voix d'Église, il ne survivait que les deux grands-maîtres. Le moyen âge allemand, avec ses pouvoirs temporels, ses villes libres, sa chevalerie, avec la prépondérance des Hapsburg, s'était évanoui sans retour.

La Révolution, de 1803, en Allemagne, fut relativement aussi radicale que la Révolution française.

A Ratisbonne comme à Paris, on avait détruit la noblesse souveraine, les municipalités indépendantes. A Ratisbonne comme à Paris, on avait sécularisé les biens ecclésiastiques. A Ratisbonne comme à Paris, on avait réalisé plus d'unité et de centralisation dans l'État. Le peuple allemand assista avec indifférence à tant de ruines : il ne se réjouit ni ne s'affligea en voyant crouler tout ce passé. C'est qu'au fond il y avait une grande différence entre les deux révolutions. Les sacrifices qu'on avait exigés des privilégiés français avaient fondé l'unité d'un grand peuple, introduit la liberté dans l'État, l'égalité parmi les citoyens. En Allemagne, toute cette destruction n'enfantait ni l'unité, ni la liberté, ni l'égalité. En France, c'était pour la grandeur de la patrie qu'on se dépouillait ; en Allemagne, c'était au profit de souverains grands ou petits, moins souvent princes que principicules, qu'on était dépouillé.

CHAPITRE XIII

Les violations du territoire germanique (1803-1804)

I

Le premier Consul, qui avait distribué en Allemagne les territoires, les chapeaux d'Électeurs, les voix viriles, qui y avait agrandi ou supprimé tant d'États, qui avait vu les ambassadeurs de toutes les cours germaniques s'empresser à Paris, ne pouvait s'habituer à se considérer comme étranger à l'Allemagne. Son arbitrage de deux années se changeait en protectorat. Faire entrer des troupes sur le sol germanique, lui semblait à peine une violation de territoire. Les États allemands eux-mêmes ne s'indignaient pas autant de ces attentats qu'on pourrait se l'imaginer avec les idées modernes. Ceux qui en manifestèrent la plus bruyante indignation se souciaient moins de faire respecter l'honneur germanique que de brouiller les affaires générales. Il faut tenir compte

de ces circonstances pour bien apprécier les faits que nous allons raconter.

La rupture venait d'éclater avec l'Angleterre (17 mai 1803). Quelle conduite allait tenir le premier Consul envers le pays et l'armée de Hanovre? Etait-il possible de laisser aux Anglais un point de débarquement en Allemagne, d'où ils pourraient prendre à revers la Hollande, jeter le trouble dans l'Empire, menacer nos amés, encourager nos ennemis? On pouvait à la vérité faire occuper ce pays par la Prusse, qui nous avait déjà rendu ce service en 1801. Mais, à cette époque, la Prusse avait à faire respecter sa *ligne de démarcation* : se soucierait-elle aujourd'hui de se mettre en guerre ouverte avec l'Angleterre pour rendre service à la France? Etait-il sage de préparer par deux occupations successives l'annexion de ce pays à la monarchie des Hohenzollern, sans compensation pour la France? Évidemment le Hanovre devait être occupé, et il ne pouvait l'être que par des troupes françaises.

La situation du Hanovre était fort singulière; elle constituait une des complications les plus bizarres e les plus dangereuses de l'ancienne constitution germanique. Son gouvernement était double : l'Électeur régnait à Londres; une oligarchie noble administrait à Hanovre. Sa politique aussi était double. Quand l'Angleterre était en guerre avec une puissance quelconque, l'armée hanovrienne était considérée comme une simple division de l'armée anglaise; pendant la guerre de Sept-Ans, le Hanovre avait été une des

bases d'opérations de la coalition anglo-prussienne contre la France. Parfois aussi, lorsque l'Angleterre n'espérait tirer aucun avantage de cette dépendance, ou qu'elle se trouvait hors d'état de la défendre, George II ou George III se dédoublait : comme roi d'Angleterre, il faisait à la France une guerre acharnée; comme Électeur de Hanovre, il l'accablait de protestations pacifiques. Il ne pouvait entrer dans la politique du premier Consul de laisser le Hanovre se déclarer, suivant les occasions, neutre ou ennemi, électorat allemand ou possession anglaise. Il y avait là une armée, un matériel, un point de débarquement sur le continent, qu'il fallait enlever tout d'abord à notre ennemi.

Dès le printemps de 1803, George III avait averti la régence du Hanovre du danger qui la menaçait. Il lui avait conseillé de réclamer l'aide de la Prusse, et, si l'on ne pouvait défendre le pays, de sauver au moins l'armée, en l'embarquant pour l'Angleterre. De son côté, la Prusse, fort émue de l'éventualité d'une occupation française, avait songé à occuper elle-même le Hanovre. Jacobi, son ambassadeur à Londres, avait demandé à Hawkesbury de s'engager à respecter les vaisseaux neutres de la Prusse, qui avaient beaucoup souffert de la précédente guerre maritime. Sur son refus, il déclara qu'on prendrait des garanties pour la sécurité du commerce prussien : en Hanovre, par exemple. Hawkesbury fit cette réponse bien caractéristique : « Le Hanovre serait fort à plaindre en cas d'invasion, mais l'Angleterre n'y peut rien ; le Hano-

vre n'est pas l'Angleterre et le gouvernement britannique ne peut y avoir égard dans le choix de ses mesures politiques. »

Depuis le traité de *démarcation*, l'armée hanovrienne, l'une des meilleures de l'Allemagne, se trouvait réduite à 15,000 hommes ; elle était mal équipée et mal armée, nullement aguerrie, avait toutes les faiblesses d'une armée de paix, mais toute sa bravoure ancienne et l'orgueil de son passé ! Ce qui la perdit, c'est le manque d'entente entre les deux régences de Londres et de Hanovre : on ne sut s'accorder ni pour la mettre en état de résister, ni pour l'embarquer à temps sur les vaisseaux anglais. Le général de Walmoden voulait se défendre. Mais Londres continuait à l'entraver dans ses velléités belliqueuses. On allait jusqu'à lui recommander « de se défendre, mais d'éviter tout ce qui pourrait susciter des ombrages ou faire un éclat ; de ne pas permettre aux troupes de faire feu, mais, dans les cas les plus urgents, d'user de la baïonnette avec modération [1]. » Walmoden protestait qu'il lui serait fort difficile de battre les Français sans leur donner d'ombrages et sans faire un éclat ; toutefois il travaillait à réorganiser son armée. Il ne manquait pas de matériel : c'étaient les soldats qui étaient en nombre insuffisant. La régence publia alors une proclamation où l'on requérait tous les sujets de l'Electorat de « se lever de bon cœur » en ce

1. F. v. Ompteda, *Die Ueberwaltigung Hannovers durch die Franzozen*, Hannover, 1862, confirme la recommandation de ne pas faire feu.

pressant danger. Ceux dont l'enthousiasme serait en défaut, étaient menacés de confiscation des biens présents et à venir. Cette proclamation eut un effet inattendu : les jeunes gens en état de porter les armes furent expédiés en toute hâte, par les soins de leurs parents, en pays étranger ; des cercles entiers se mutinèrent contre l'ordonnance; le gouvernement, pour éviter la dépopulation du pays, dut se défendre d'avoir ordonné une levée en masse : il n'avait demandé que des recrues pour l'armée.

En même temps, la régence envoya demander secours au roi de Prusse, qui promit non pas d'envoyer une armée, mais d'employer ses bons offices auprès de la France. La rapidité de la marche de Mortier, comme le porte la lettre de félicitation de Bonaparte, évita « beaucoup de tracasseries diplomatiques. » Mortier n'avait que 12,000 hommes, tandis qu'on en supposait 24,000 aux Hanovriens; légèrement équipés, sans tentes, sans grosse artillerie, avec peu de vivres, ils arrivèrent avec une grande rapidité sur la frontière de Hanovre. Pourtant, pour ne pas donner d'inquiétudes à la Prusse et éviter de passer sur son territoire, on avait fait de grands détours. On avait marché dans des pays marécageux, sous des pluies continuelles. Mortier avait soin de faire observer la plus exacte discipline et de tout payer comptant sur son passage. Le premier Consul avait fait parvenir au roi de Prusse les explications les plus rassurantes.

La frontière à peine franchie, on trouva des envoyés de la régence de Hanovre chargés de faire à

Mortier les propositions suivantes: le Hanovre resterait neutre et se chargerait même de fermer aux Anglais les bouches de l'Elbe et du Weser. Mais ils avaient surtout pour but de gagner du temps. L'armée hanovrienne n'était point encore concentrée et il y avait à peine 4,000 hommes réunis. Mortier répondit que les négociations politiques n'étaient point de sa compétence. Il demanda d'abord que l'armée hanovrienne se rendît prisonnière, puis il consentit à ce qu'elle restât libre, en s'engageant à ne pas servir pendant toute la durée de la guerre contre les Français. Il voulait surtout une réponse catégorique. Quelques escarmouches de cavalerie étaient restées indécises. Le gouvernement hanovrien se décida à accepter les propositions de Mortier, et, le 3 juin 1803, signa la convention de Suhlingen. Les troupes allemandes se retireraient derrière l'Elbe; elles s'engageraient, sur l'honneur, à ne pas servir contre la France jusqu'à ce qu'elles fussent échangées contre un pareil nombre de soldats français; les canons, armes, munitions, les propriétés, domaines et revenus royaux étaient à la disposition de la France; le général français pourrait se faire fournir par le pays des vivres, des vêtements, des chevaux et, au besoin lever des contributions pour l'entretien de son armée. Sans attendre les ratifications, Walmoden livra la forteresse d'Hameln, l'artillerie de siége, les pontons, fit même revenir des munitions expédiées sur Lauenburg, et ordonna la retraite sur l'Elbe. Les Français le suivaient pas à pas. Le gouvernement anglais, sommé de ratifier le traité, déclara que le roi

voulait rester étranger à ce qu'on entreprendrait contre ses États et qu'il refusait de sanctionner cette violation de ses droits et du territoire germanique. Le refus était clair. Il fallait se souvenir des procédés habituels de l'Angleterre à cette époque, de ses actes de piraterie avant les déclarations de guerre, en 1756 et tout récemment en 1803, surtout de la façon dont elle avait respecté autrefois la convention de Closterseven. Il n'y avait pas à hésiter : le premier Consul déclara la convention de Suhlingen rompue. L'armée hanovrienne était alors rangée le long de l'Elbe, dans une forte position, et disposée à faire son devoir. Lorsque Mortier demanda que les soldats se constituassent prisonniers et que les officiers engageassent leur parole, il y eut un moment d'émotion cruelle. Les commissaires de la régence engagèrent alors l'armée à se soumettre : le gouvernement hanovrien fournirait à son entretien; mais si, par sa résistance, elle attirait une catastrophe sur le pays, elle n'aurait plus aucun secours à attendre. Beaucoup d'officiers proposaient à Walmoden de charger les Français, mais deux ou trois régiments se mutinèrent et demandèrent, non sans raison, au nom de quel gouvernement ils allaient se battre. Le plus dur était de livrer les armes aux Français, quand ils n'étaient pas encore des vainqueurs et qu'on n'avait pas été vaincu. Les commissaires hanovriens s'offrirent à servir d'intermédiaires, à recevoir les armes des mains des soldats et à les livrer aux Français. Au 15 juillet, il n'y avait plus d'armée hanovrienne. Les gouvernements de Londres et de Hanovre

n'avaient su sauver ni les soldats, ni le pays. L'Angleterre chercha, du moins, à tirer quelque profit de l'inexécution du traité. « Les conditions du traité du 5 juillet pouvaient à peine donner lieu à une difficulté. Mais dans l'empressement qu'on avait mis à se servir des armes et des chevaux, on n'avait même pas communiqué *en bonne forme* le traité à l'armée, encore moins demandé aux soldats leur parole d'honneur de ne pas servir contre la France. En outre, un manifeste de George III les délia de toute fidélité à des conditions qui avaient été stipulées sans l'agrément du roi (Häusser). » La mauvaise foi de George III permit de reconstituer, avec les débris de Suhlingen, la célèbre *Légion royale allemande*. Les résultats de cette campagne furent pour Bonaparte : 54,000 fusils, 580 canons, 10,000 chevaux dressés, l'occupation d'un pays riche en argent et en chevaux de remonte, la fermeture des fleuves allemands aux vaisseaux anglais, une surveillance plus directe sur les villes hanséatiques. On occupa Cuxhaven qui appartenait à Hambourg, on fit au sénat un emprunt de trois millions, on pesa sur le *Correspondant de Hambourg*, qui dut soutenir désormais l'intérêt français.

La Russie, déjà mal disposée, afficha dès lors les intentions les plus belliqueuses. Mais le roi de Prusse, après avoir essayé de prévenir cette occupation, dit « qu'au point où en étaient les choses, il n'y avait que des hostilités directes des Français contre la monarchie prussienne qui pussent le décider à prendre les armes. » Il envoya pourtant son secrétaire intime

Lombard trouver le premier Consul à Bruxelles et lui demander la liberté des fleuves, l'évacuation de Cuxhaven, et, s'il se pouvait, celle du Hanovre. Bonaparte répondit qu'il avait besoin du Hanovre contre les Anglais et peut-être contre l'Autriche; qu'il n'avait occupé Cuxhaven que pour éviter à la république de Hambourg de se trouver engagée dans de fâcheuses complications; qu'il ne pouvait permettre aux bâtiments anglais de parcourir l'Elbe et le Weser en présence des troupes françaises; que c'était par ménagement pour la Prusse qu'il s'était hasardé à faire une opération si importante avec une poignée d'hommes, et qu'il promettait, par égard pour le roi Frédéric-Guillaume, de n'avoir jamais en Hanovre plus de 15 ou 20,000 hommes.

II

Peu de temps après, un acte bien autrement provoquant de Bonaparte faillit amener un conflit avec le corps germanique. Le 12 mars 1804, Massias, envoyé de France auprès du cercle de Souabe, avait demandé à l'électeur de Bade l'arrestation et l'extradition d'une Madame de Reich, accusée de conspirer contre la France [1]. Le gouvernement badois accorda

1. Le 12 décembre 1803, Bonaparte avait déjà exigé de la cour de Saxe le renvoi d'un certain d'Entraigues, émigré français, agent bourbonnien, qui se disait sujet russe. Le 17 avril 1804, il avait donné l'ordre de recueillir des renseignements à Hambourg, à Francfort et dans les autres villes d'Allemagne, relativement aux émigrés et aux auteurs d'articles hostiles à la France.

l'arrestation et la saisie des papiers, mais refusa l'extradition avant de savoir si elle était réellement de nationalité française. Il y avait d'autres émigrés sur le territoire badois. Le duc d'Enghien habitait le château d'Ettenheim, partagé entre la chasse, sa passion pour Charlotte de Rohan et l'espérance d'une nouvelle guerre contre la République. Des agents de Bonaparte avaient soigneusement reconnu le château et ses abords. Dans la nuit des 14 au 15 mars, deux colonnes de troupes françaises, fortes chacune d'un millier d'hommes, avec quelques canons, franchirent simultanément le Rhin à Kehl et à Rheinau, et enlevèrent le duc d'Enghien et quelques personnes de sa suite en plein territoire badois. Le duc d'Enghien, qui avait porté les armes contre la France, qui vivait d'une pension anglaise et qui n'attendait qu'un signal pour courir de nouveau sous les drapeaux étrangers, est un personnage peu intéressant. Mais cette scène de banditisme corse, transportée sur le théâtre de la politique européenne, indigna tout le monde. Bonaparte semblait mépriser le droit des gens comme les formes de la justice française.

L'impression qui en résulta chez tous les princes de l'Allemagne occidentale fut une douleur profonde, surtout quand on apprit la tragédie de Vincennes. Le premier Consul leur faisait payer cher l'accroissement de leur territoire ou de leur dignité, en ne respectant ni l'un ni l'autre, en faisant juridiquement égorger un prince qu'ils regardaient comme un membre de la famille des rois. Presque en même temps,

comme pour faire diversion aux sentiments de l'Europe, le *Moniteur* français publiait des papiers émanant de Spencer Smith et de Drake, ambassadeurs anglais, l'un à Stuttgard, l'autre à Munich ; ces documents prouvaient qu'ils avaient violé en leurs propres personnes le droit des gens en s'associant en territoire neutre à des conspirations et même à des tentatives d'assassinat contre le premier Consul. Le *Moniteur* ajoutait à cette communication les commentaires les plus propres à faire ressortir tout l'odieux de la politique anglaise. C'est toujours l'éternelle histoire du consulat et de l'empire ; les Anglais violaient le droit des gens contre Bonaparte, celui-ci se croyait autorisé à le violer contre eux.

Pourtant on put croire un moment que le corps germanique garderait le silence sur l'affaire d'Ettenheim. La seule conséquence qu'eut d'abord l'attentat, ce fut l'expulsion générale des émigrés français par les gouvernements de Bade, de Würtemberg, de la Hesse ; ce fut le renvoi de Drake et de Smith par les cours de Munich et de Stuttgart. La Prusse elle-même s'associa à ces marques de réprobation : lorsque Drake traversa Berlin, la police prussienne lui enjoignit de ne pas y prolonger son séjour. Mais l'enlèvement du duc d'Enghien devait être une des causes les plus actives de cette coalition, qui allait coûter tant de sang à la France et à l'Europe, et nous rapporter, en échange, tant de victoires stériles et une grandeur funeste L'affaire d'Ettenheim fut le point de départ, entre la France et la Russie, de cet

échange de notes provocatrices qui devaient aboutir à une déclaration de guerre ; l'Autriche s'affermit dans cette pensée qu'il n'y avait pas de paix possible avec le parvenu de la Révolution ; la Prusse, qui, avant le 14 mars, avait fait offrir son alliance à Bonaparte, s'éloigna tout à coup du meurtrier de Vincennes, et, plus que jamais, la France se trouva isolée en Europe, condamnée à vaincre, à conquérir, à périr.

Cependant ni Bade, ni la Prusse, ni l'Empereur, ni le Reichstag n'avaient élevé de protestation. Mais la Russie, la Suède et l'Angleterre (Hanovre), étant plus loin du premier Consul, ne se croyaient pas obligées à la même prudence. Leur intérêt était au contraire de pousser à un éclat. Le 7 mai, arriva à Ratisbonne une note russe qui caractérisait sévèrement la politique de Bonaparte, montrait le danger de laisser impunies de telles violences et protestait contre un attentat « qui attaquait le repos et la sécurité de l'Allemagne. » L'irritation de la Diète se tourna contre l'auteur d'une communication aussi inopportune. La Russie en parlait bien à son aise : on voyait bien qu'elle était à six cents lieues de Bonaparte. De quel droit venait-elle aggraver une si délicate situation ? Quand la Prusse, protectrice de l'Allemagne du Nord, quand Bade, directement atteint par ce manque d'égards de Bonaparte, quand le chef de l'Empire lui-même jugeaient à propos de se taire, était-ce aux étrangers de parler ? L'Autriche se contenta de dire que le gouvernement français ne manquerait pas de donner des explications satisfaisantes et qu'il était

plus convenable de lui en laisser l'initiative. L'envoyé de Prusse exprima les mêmes sentiments et écrivit à son gouvernement : « S'il y avait des réclamations à faire, elles seraient de la compétence du chef de l'Empire et je ne prétends nullement le prévenir dans une circonstance aussi désagréable. » On résolut, par égard pour la Russie, de prendre sa note en considération, mais d'ajourner la discussion à six semaines.

Second incident. Le roi de Suède, Gustave IV, sorte de Don Quichotte du droit germanique, envoya également à la Diète sa protestation, comme garant du traité de Westphalie (14 mai). On s'en serait bien passé aussi ! Il fallut reprendre sur nouveaux frais la discussion de la note russe, ainsi appuyée par la Suède. L'Autriche jouait un rôle singulier : avec l'ambassadeur de Russie, elle était de l'avis de la Russie ; avec les partisans de la France, elle traitait le roi de Suède d'insensé. La situation était plus délicate encore pour les petits États. Ils voulaient faire, à Ratisbonne, acte de fierté et de patriotisme germanique ; mais qu'en dirait-on à Paris ? Leurs ambassadeurs s'empressaient auprès du premier Consul et de ses ministres, cherchaient à excuser d'avance les hardiesses qu'on pourrait se permettre à la Diète ; puis, peu rassurés du visage qu'on leur faisait, envoyaient à leurs gouvernements des conseils de prudence.

Bonaparte tenait à ne leur laisser aucune illusion. Les princes et leurs envoyés avaient à s'arranger comme ils l'entendraient. Mais quand la discussion

s'ouvrirait, s'il parvenait à ses oreilles quelque parole désagréable, il ferait une réponse si haute et si dure que la dignité du corps germanique en serait cruellement humiliée. Il ne resterait plus à l'Allemagne qu'à souffrir cette réponse ou à prendre les armes. Avant de commencer la guerre avec la Grande-Bretagne, il aimait mieux, après tout, liquider une bonne fois les affaires du continent. L'Autriche verrait alors ce qu'il en coûte de s'amuser à « piquer la France à coups d'épingle. » Les princes allemands devaient y réfléchir. « La première paix s'est faite à Lunéville aux dépens des électeurs ecclésiastiques ; la seconde pourrait bien se faire aux dépens des princes qui ont pris le plus de part à pousser le corps germanique contre la France [1]. » Talleyrand fit alors venir le duc de Dalberg, ministre de Bade et neveu de l'Électeur de Ratisbonne. Il lui rappela les bienfaits que son prince, que son oncle avaient reçus de la France. Bade devait à la France son agrandissement. En cas de guerre, c'était cet Électorat qui serait le plus exposé. Ne valait-il pas mieux déclarer à la Diète qu'on avait reçu des explications satisfaisantes et en finir avec cette dangereuse affaire ? L'Électeur, tiraillé entre la France et l'empereur de Russie, son parent, était fort embarrassé. Enfin il rédigea une note où il rendait hommage « aux pures intentions de la Russie, » parlait de la douleur qu'il éprouverait s'il devenait l'occasion d'une guerre européenne, manifestait sa confiance

1. *Corres de Nap. Ier*, t. IX, 6 août 1804.

dans le gouvernement français et demandait qu'on ne donnât pas suite à l'affaire. La Prusse approuva cette note. L'Autriche trouvait qu'il serait bon d'avoir cependant des explications ; mais elle se garda bien de les demander.

On se croyait sauvé. Troisième incident! Le Hanovre (Angleterre) présenta une note pour se plaindre de sa propre occupation par les Français, appuyer la note de la Russie et demander que « par un *Reichsgutachten*, on requît l'Empereur, comme chef de l'Empire, de faire toutes démarches pour que l'empire allemand obtînt du gouvernement français des satisfactions convenables à l'égard du passé et des assurances tranquillisantes pour l'avenir. » On aurait bien voulu éviter ce surcroît d'explications: Bonaparte était plus menaçant que jamais. Mais les trois indiscrets, Russie, Suède, Hanovre, insistaient énergiquement pour qu'on prît leurs notes en considération et que « l'affaire reçût une issue conforme à la dignité et à l'indépendance de l'Empire. » La Prusse, au contraire, travaillait à l'accommodement et l'Autriche ne se souciait pas de l'empêcher; les envoyés des États déclaraient qu'ils n'avaient pas encore rédigé leurs notes, ni demandé des instructions à leurs cours. Pour sortir d'affaire, on avança l'époque des vacances ; et encore on n'attendit pas la fin des travaux. Ministres et ambassadeurs désertèrent en masse le Congrès dans la crainte de quelque nouvelle complication.

III

Ce ne fut pas la dernière fois que les complots des émigrés et les emportements de Bonaparte faillirent compromettre la paix entre l'Allemagne et la France. Le 20 août 1804, Bonaparte, déjà devenu Napoléon, écrivait à Talleyrand : « Vous n'êtes pas assez sévère pour Hambourg. Si elle continue à être l'entrepôt de tous les mauvais libelles qui se répandent en Allemagne, mon intention bien formelle est de la laisser prendre à une puissance qui y fera la police contre les Anglais. » Il était en difficulté avec l'Électeur de Hesse-Cassel qui s'obstinait à conserver chez lui un intrigant envoyé anglais, Taylor. La chasse aux émigrés et aux émissaires britanniques allait l'entraîner à une démarche plus hasardeuse :

Immédiatement après l'affaire de Drake, écrivait-il à Fouché (7 octobre 1804), lord Hawkesbury eut l'imbécillité de faire une circulaire pour justifier auprès des cabinets de l'Europe la conduite de ce ministre. Pour faire ressortir davantage le ridicule et l'atrocité des principes qu'il y avançait, mon intention était d'envoyer aux mêmes cabinets la circulaire avec une réponse. *J'ai mieux pensé depuis.* Je désire faire enlever le ministre anglais à Hambourg, ainsi que ses papiers, et, immédiatement après, je ferai notifier cet enlèvement aux cours de l'Europe en le justifiant d'après la note de lord Hawkesbury. On m'assure qu'il est logé sur la rivière.....

Cette lumineuse idée, dont s'applaudissait si fort le nouvel Empereur, reçut en effet son exécution :

300 hommes d'infanterie française et quelques gendarmes débarquèrent sur le territoire hambourgeois, à Harburg (24-25 octobre) et enlevèrent l'envoyé anglais Rumbold. Napoléon avait-il réfléchi que ce Rumbold était accrédité auprès du cercle de Basse-Saxe, dont le roi de Prusse était directeur? L'émotion fut vive en Allemagne, à Berlin surtout. L'armée et le peuple prussiens se regardaient comme insultés. Le roi adressa à Napoléon une lettre assez vive, où il déclarait que « la conduite de la France allait lui donner la mesure de l'estime qu'on faisait de son amitié. » Napoléon dut écrire au roi une lettre courtoise et faire relâcher son prisonnier. « On lui fera connaître écrivait-il à Fouché, qu'on lui eût fait son procès *sans l'intervention du roi de Prusse, qui a bien voulu prendre intérêt à lui.* » La Prusse se tint pour satisfaite : Lombard écrivit que « l'Empereur, habitué aux conquêtes, venait d'en faire une nouvelle d'un trait de plume. » et Hardenberg célèbra « la déférence avec laquelle Napoléon s'est imposé de réparer ses torts. » On n'était pourtant plus qu'à deux années d'Iéna.

CHAPITRE XIV

Le nouvel Empire Carolingien (1804).

Cependant cette République que les peuples du Rhin avaient acclamée et qui avait dompté l'Europe aristocratique et monarchique, n'existait plus. Sur un désir discrètement exprimé par Bonaparte, Sénat, Corps législatif et Tribunat s'étaient « rués dans la servitude. » Seul, Cambacérès, inquiet pour l'avenir de ces grands mots d'empire des Gaules et d'empire de Charlemagne, avait fait une opposition modérée. « C'en est fait, disait-il à ses familiers, la monarchie est rétablie ; mais j'ai le pressentiment que ce que l'on édifie ne sera pas durable. Nous avons fait la guerre à l'Europe pour lui donner des républiques, filles de la République française ; nous la ferons maintenant pour des monarques, fils ou frères du nôtre, et la France finira par succomber à ces folles entreprises. »

I

Cet Empire nouveau était un plagiat de toutes les institutions impériales du passé. On y retrouvait

l'empire romain, avec ses tribuns, son sénat, ses préfets, son *imperator* couronné de lauriers. Mais c'était surtout le souvenir de Charlemagne et des empereurs allemands qu'on invoquait à tout propos. Comme au moyen-âge, le nouvel empereur de l'Occident allait dominer l'Italie, l'Allemagne et la Gaule, convoiter la frontière de l'Ebre, guerroyer contre les peuples d'au-delà de l'Elbe et du Danube, ceindre la couronne de fer des rois lombards, donner à son héritier le titre de roi de Rome, se faire sacrer par le pape. La querelle des Hohenstaufen et des Alexandre III allait recommencer entre Napoléon et Pie VII. Le nouveau César, en parlant des prélats français, rhénans, italiens, dirait : « *Mes* évêques. » Il écrirait au pape : « Charlemagne, mon auguste prédécesseur, en concédant certains domaines aux évêques de Rome, ne les leur avait donnés qu'à titre de fiefs et sans que Rome cessât de faire partie de son empire..... Votre Sainteté est le pape de Rome, mais, moi, j'en suis l'Empereur. » Charlemagne avait distribué à ses fils les royautés vassales, donné l'Aquitaine à Louis, l'Italie à Pépin, la Germanie à Charles : Napoléon donnera la Hollande à Louis, la Wesphalie à Jérôme, Naples ou l'Espagne à Murat et à Joseph, la vice-royauté d'Italie à Eugène. A Aix-la-Chapelle, Charlemagne avait pris le diadème sur l'autel et obligé son fils à se couronner lui-même; à Paris, Napoléon arrachera le diadème des mains du pape, le placera fièrement sur son front, puis de ses propres mains couronnera Joséphine. Les empereurs allemands avaient fait des électeurs ecclésiastiques, du

roi de Bohême, du margrave de Brandebourg, du palatin du Rhin, du duc de Saxe, leurs archi-chanceliers des Gaules, de Germanie, d'Italie, leurs grand-échanson, archi-trésorier, archi-tranchant, grand panetier, etc. Napoléon, lui aussi, aura, outre ses maréchaux, un grand Électeur, un archi-chancelier d'Empire, un archi-chancelier d'État, un archi-trésorier, un connétable, un grand-amiral. Pour le moment il se contentera, dans ces grandes charges, de Lebrun, de Cambacérès, de Joseph, de Louis ; mais, pour avoir la pensée du maître, écoutons ce que disaient les gens de la maison : « Les souverains d'Allemagne prendront les titres de l'Empire, tels que archi-chambellan, maréchal, grand-échanson, et défèreront bientôt à notre monarque le titre d'empereur d'Occident.... Le prince Jérôme Bonaparte sera, dit-on, vice-grand-amiral [1] ».

La restauration de l'empire d'Occident était flagrante : l'esprit d'imitation se retrouvait jusque dans le costume et les oripeaux du sacre. C'était la couronne, c'était le sceptre de Charlemagne que Napoléon avait fait venir d'Aix-la Chappelle pour son sacre de Notre-Dame ; et, dérision du destin, c'étaient d'anciens généraux de la République, sous les yeux du peuple révolutionnaire de Paris, qui, sur des coussins de velours, portaient gravement ces reliques carolingiennes.

La Prusse reconnut sans difficulté le nouvel Empereur. L'Autriche, déjà engagée dans la coalition,

1. Lettre de Salha, 15 août 1807, dans *Mém. et Corresp. du roi Jérôme*, t. III, p. 101.

exigea complaisance pour complaisance : elle reconnut l'Empereur des Français, mais elle lui fit reconnaître l'Empereur électif d'Allemagne comme Empereur héréditaire d'Autriche : le traité de Presburg devait montrer que cette précaution n'était point inutile. Le nouvel Empereur des Français prenait le pas sur l'Empereur d'Autriche, mais le cédait à l'Empereur d'Allemagne. La Germanie s'émut de l'apparition du nouveau Charlemagne qui se levait à l'occident, triplement consacré par la victoire, par la main du pape et peut-être aussi par le sang des rois. Des deux successeurs de Charlemagne, quel était le légitime: l'Autrichien ou le Français? François II avait pour lui la tradition, ininterrompue depuis le grand Karl; mais Napoléon régnait sur les peuples qui avaient obéi à Charlemagne : les Gaulois, les Bataves, les Germains d'Occident, les Italiens : tandis que son rival commandait surtout à des peuples qui, au temps de Charlemagne, avaient lutté contre la conquête franque, aux descendants des Tchèques, des Illyriens, des Avares. Déjà les poëtes et les archéologues avaient trouvé un moyen de concilier ces prétentions rivales. Le Napoléon et le Hapsburg avaient droit tous les deux à l'aigle romaine : l'un serait Empereur d'Occident, l'autre Empereur d'Orient.

II

Cette restauration carolingienne qui frappait les imaginations tudesques s'accusa surtout dans le voyage

triomphal que fit le nouveau césar dans ses provinces allemandes, en septembre 1804. La rive gauche du Rhin était pleine du souvenir de Charlemagne et des Ottons ; c'est justement pour ce motif que Napoléon voulut commencer par là son impériale tournée. C'étaient précisément le rapprochement et le contraste qui lui plaisaient. Aix-la-Chapelle lui parut « l'endroit le plus convenable » où Cobentzel, envoyé d'Autriche, pût lui annoncer la reconnaissance de son nouveau titre. (A Talleyrand, 25 août 1804.) Aix-la-Chapelle, la capitale favorite de Charlemagne, où le grand empereur avait tenu tant de conseils et de champs-de-mai, reçu les ambassadeurs des Saxons, d'Haroun-Al-Raschid et des émirs d'Espagne, où, suivant la légende, il se laissa ensorceler par les lacs et les forêts qu'on rencontrait alors dans ses environs, la carolingienne Aix-la-Chapelle reçut d'abord la visite de Napoléon. Il fit ajouter des foudres, dans le chœur de la cathédrale, à l'aigle d'Otton III. Il voulut voir la tête de son « prédécesseur » enchâssée dans l'or, le bras gigantesque qui avait dompté la barbarie. Il contempla pensif le siége de pierre où Charlemagne avait dormi trois cents ans, assis comme sur un trône, la couronne sur le crâne, le sceptre dans ses doigts osseux, attendant qu'Otton III vînt le prendre là pour l'enfermer dans une châsse ; mais Joséphine s'assit en riant sur ce fauteuil sépulcral qui avait conservé l'empreinte du cadavre souverain, et où tant d'empereurs allemands s'étaient assis le jour du sacre. A Cologne, la ville des onze mille

vierges et des trois rois mages, ce lieu sacré de pèlerinage pour les empereurs et les peuples de l'ancienne Allemagne, les bourgeois reçurent avec enthousiasme le césar welche. Ils dételèrent les chevaux et s'attelèrent à sa voiture, comme deux années auparavant les bourgeois de Bonn à celle de leur Électeur. A Mayence, où Frédéric Barberousse avait tenu au douzième siècle sa cour impériale, entouré de cent mille nobles de l'Allemagne, enflammant les cœurs pour la croisade ou prêtant l'oreille aux chants des *minnesinger*, Napoléon donna audience à ses vassaux. Là vinrent lui présenter leurs hommages[1] l'Électeur de Bade et son héritier, l'archevêque de Ratisbonne et ses deux ministres, le prince héréditaire de Darmstadt, le prince souverain d'Isenburg et quantité d'autres, toute une cour de princesses, les ambassadeurs de Bavière, de Würtemberg, de Nassau, de Tour-et-Taxis, de Francfort, etc. Là furent jetées les bases de la future *Confédération du Rhin*. Le fils du bourgeois d'Ajaccio tenait

1. Voir Treitschke, *Canzleistil ans den Napoleonischen Tagen*, dans *Preussiche Jahrbücher*, janvier 1872 ; lettres inédites de félicitations adressées à Napoléon par l'Électeur de Bade, le landgrave de Hesse-Rothenburg, les princes de Linange, Leiningen, Isenburg, etc., des villes libres de Hambourg et Augsburg. « La nation française, dit le landgrave de Rothenburg, vient d'ériger un des plus beaux monuments de l'amour et de la reconnaissance nationale, en conférant à V. M. I. le titre et la dignité impériale déclarés héréditaires dans sa maison, *dignité qui semble faite pour celui qui ressemble tant au premier de nos Césars* par la supériorité de son génie et par ses actions. » La princesse-régente d'OEttingen s'écrie : « *J'hasarde* de porter aux pieds du trône de S. M. I. les sentiments de joie et de contentement dont je me suis pénétrée en voyant le *héros du siècle*, revêtu d'une puissance qui assure son influence sur le bien-être de mes fils.. .. Que la carrière de ses années égale celle de sa gloire, etc., etc. »

à distance tous ces princes du Saint-Empire. Une rigoureuse étiquette régnait à sa cour. Il ne s'asseyait à la table de l'empereur que des Électeurs ; à la table de l'impératrice que des princes souverains ; le fretin des comtes, des ducs, des chevaliers, des ambassadeurs, devait se contenter de la table de Duroc, grand-maréchal du palais. Quant au peuple, comment l'empêcher de se presser sur les pas du conquérant, de l'épier à la sortie de son palais, de contempler cet homme du destin, qui passait sur la terre allemande dans le rayonnement de son étoile,[1] de chercher, au milieu de ses généraux étincelants, ce petit homme aux cheveux plats, dont la faible stature rappelait si peu le Charlemagne légendaire, mais dont le large front, le teint olivâtre, le regard profond, insondable, parfois sinistre, le masque vraiment impérial et romain, faisaient penser au césar païen qui le premier avait passé le grand fleuve ?

1. Henri Heine, dans sa jeunesse, l'a vu passer à Dusseldorff : « Sa figure avait cette couleur que nous trouvons dans les statues grecques et romaines ; les traits étaient noblement réguliers comme ces figures antiques, et dans ses traits on lisait : « Tu n'auras pas d'autre Dieu que moi. » Un sourire qui échauffait et donnait le calme voltigeait sur ses lèvres et cependant on savait que ces lèvres n'avaient qu'à siffler, *et la Prusse n'existait plus*. Elles n'avaient qu'à siffler, ces lèvres, et le Vatican s'écroulait. Elles n'avaient qu'à siffler, et tout le saint empire romain entrait en danse. Et ces lèvres souriaient et l'œil souriait aussi..... Le front n'était pas aussi serein ; là planait le génie des batailles ; là se rassemblaient ces pensées aux bottes de sept lieues avec lesquelles le génie de l'empereur traversait le monde.....
(*Reisebilder*).

FIN

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
PRÉFACE.		V
CHAPITRE Ier.	— Les rapports de la France et de l'Allemagne avant la Révolution	1
CHAPITRE II.	— Le Saint-Empire romain et sa constitution.	29
CHAPITRE III.	— L'Allemagne avant la Révolution française. Revue des cours et des gouvernements.	75
CHAPITRE IV.	— La première déclaration de guerre du peuple français (20 avril 1792)	127
CHAPITRE V.	— La prise de Mayence (20 octobre 1792)	161
CHAPITRE VI.	— Les Français sur le Rhin (1792-93)	199
CHAPITRE VII.	— La République de Mayence (1792-93)	215
CHAPITRE VIII.	— La perte de Mayence (25 juillet 1793)	257
CHAPITRE IX.	— Le retour des Français sur le Rhin (1794-98)	271
CHAPITRE X.	— Le Congrès de Rastadt (1798-99)	281
CHAPITRE XI.	— Le Rhin sous la domination française (1794-1814)	299
CHAPITRE XII.	— Le recez germanique et les sécularisations (1801-1803)	327
CHAPITRE XIII.	— Les violations du territoire germanique (1803-1804)	353
CHAPITRE XIV.	— Le nouvel Empire carolingien (1804)	371

B. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française.

1814. 41e édition, revue. 1 vol. in-16 ..... 3 50
Le même. 1 vol. in-8° 7 50

1815. La première Restauration. — Le retour de l'île d'Elbe. — Les Cent-Jours. 41e édition, revue. 1 vol. in-16 ..... 3 50
Le même. 1 vol. in-8° 7 50

1815 (2e partie) : Waterloo. 40e édition. 1 vol. in-16 ..... 3 50
Le même. 1 vol. in-8° 7 50

1815 (3e et dernière partie) : La seconde abdication. — La Terreur blanche. 24e édition. 1 vol. in-16 ..... 3 50
Le même. 1 vol. in-8 ..... 7 50

G. LENOTRE

(couronné par l'Académie française. Prix Berger).

La Guillotine pendant la Révolution, d'après des documents inédits tirés des archives de l'État. 2e édition. 1 beau vol. in-8° écu, avec deux grav. 5 »

Le vrai Chevalier de Maison-Rouge, A.-D.-J. Gonzze de Rougeville, 1761-1814, d'après des documents inédits. 2e édit. 1 vol. in-8° écu, avec grav. 5 »

Un Conspirateur royaliste pendant la Terreur. Le Baron de Batz (1792-1795), d'après des documents inédits. 3e édition. 1 volume in-8° écu, orné de deux portraits en héliogravure ..... 5 »

Paris révolutionnaire (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). Nouvelle édition illustrée. 1 volume in-8° écu ..... 5 »

Paris révolutionnaire. **Vieilles maisons. Vieux papiers.** Première série. 10e édition. 1 volume in-8° écu avec gravures ..... 5 »

Paris révolutionnaire. **Vieilles maisons. Vieux papiers.** Deuxième série. 7e édition. 1 volume in-8° écu, avec gravures ..... 5 »

La Captivité et la Mort de Marie-Antoinette. — *Les Feuillants.* — *Le Temple.* — *La Conciergerie*, d'après les relations de témoins oculaires et des documents inédits. Nouvelle édition. 1 volume grand in-8°, orné d'un portrait en héliogravure, de dessins et de plans ..... 5 »

Un agent des princes pendant la Révolution. **Le marquis de la Rouërie** *et la Conjuration bretonne* (1790-1793), d'après des documents inédits. (*Ouvrage couronné par l'Académie française. Prix Thérouanne*). 3e édition. 1 volume in-8° écu, orné de trois gravures ..... 5 »

La Chouannerie normande au temps de l'Empire. **Tournebut** (1804-1809), d'après des documents inédits, avec une préface de Victorien Sardou. 3e édit. 1 volume in-8° écu ..... 5 »

RENÉ BLACHEZ

Bonchamps et l'Insurrection vendéenne (1760-1793), d'après les documents originaux. 1 volume in-8° écu ..... 5 »

ANDRÉ BONNEFONS

Un allié de Napoléon. Frédéric-Auguste, premier roi de Saxe et grand-duc de Varsovie (1763-1827), d'après les archives du Ministère des Affaires étrangères et du royaume de Saxe. 1 volume in-8° 7 50

EDMOND BIRÉ

Journal d'un Bourgeois de Paris pendant la Terreur (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). Second prix Gobert. 5 vol. in-16. 17 50

La Légende des Girondins. 1 vol. in-16 ..... 3 50

Étude critique sur Victor Hugo en 4 volumes :

I. **Victor Hugo avant 1830.** 1 vol. in-16 ..... 3 50
II. **Victor Hugo après 1830.** 2 vol. in-16 ..... 7 »
III. **Victor Hugo après 1852.** L'exil, les dernières années et la mort du poète. 1 vol. in-16 ..... 3 50

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY